Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse

OCDE

Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse

OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
OCDE (2019), *Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse*, Éditions OCDE, Paris, *https://doi.org/10.1787/2b47d7a4-fr*.

ISBN 978-92-64-99556-7 (imprimé)
ISBN 978-92-64-91629-6 (pdf)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Cover © Adeline Marchal.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : *www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm*.

© OCDE 2019

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à *rights@oecd.org*. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), *info@copyright.com*, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), *contact@cfcopies.com*.

Avant-propos

L'OCDE est à l'avant-garde des travaux menés pour décrire la montée des inégalités de revenu et le ralentissement de la mobilité sociale dans de nombreux pays de l'OCDE depuis une trentaine d'années. À travers ses analyses et ses publications, l'OCDE montre que les ménages de la classe moyenne, qui font l'objet du présent rapport *Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse,* ont vu leur niveau de vie stagner ou baisser dans de nombreux pays de l'OCDE, tandis que les catégories de revenu supérieures ont continué d'accumuler revenu et patrimoine.

Une classe moyenne forte et prospère est essentielle à la réussite de l'économie et à la cohésion de la société. La classe moyenne soutient la consommation, stimule en grande partie l'investissement dans l'éducation, la santé et le logement, et elle joue aussi un rôle majeur dans le maintien des systèmes de protection sociale grâce aux impôts dont elle s'acquitte. Les sociétés qui reposent sur une classe moyenne forte affichent des taux moindres de criminalité et des niveaux supérieurs de confiance et de satisfaction à l'égard de la vie, et elles jouissent aussi d'une plus grande stabilité politique et d'une meilleure gouvernance.

Il ressort toutefois des données disponibles que les 10 % situés au sommet de la distribution des revenus détiennent près de la moitié de la richesse totale, tandis que les 40 % situés au bas de l'échelle n'en possèdent que 3 %. L'OCDE a également mis en évidence qu'un large pan de la population est touché par l'insécurité économique : en effet, plus d'un individu sur trois est vulnérable sur le plan économique, c'est-à-dire qu'il ne dispose pas des actifs financiers liquides nécessaires pour conserver un niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté pendant au moins trois mois.

Nous avons également observé que les enfants dont les parents n'ont pas achevé leurs études secondaires n'ont que 15 % de chances d'atteindre l'université, par rapport à une probabilité de 63 % chez les enfants dont les parents ont fait des études supérieures. Les résultats sur le plan de la santé, et même de l'espérance de vie, sont aussi largement influencés par le milieu socioéconomique.

Ces résultats ont incité les pouvoirs publics à prendre des mesures pour redresser une situation devenue intolérable aussi bien sur le plan économique que politique, étant donné qu'elle sape la confiance des citoyens dans l'action publique et les institutions.

Pour sa part, l'OCDE préconise de suivre une nouvelle logique de croissance qui place le bien-être au centre des préoccupations. Ses initiatives relatives aux Nouvelles approches face aux défis économiques et à la Croissance inclusive visent à améliorer les modèles d'analyse et les outils de mesure de l'OCDE, à mieux comprendre le fonctionnement de nos économies et à promouvoir des politiques qui intègrent d'emblée des considérations relatives à l'équité. L'OCDE a également défini un *Cadre d'action pour les politiques de*

croissance inclusive, qui fournit aux gouvernements des orientations pratiques pour concevoir et mettre en œuvre des politiques qui profitent à l'ensemble des individus, des entreprises et des régions, en particulier à celles et ceux qui sont en difficulté ou à la traîne.

L'OCDE a également placé la question des inégalités et de la nécessité d'une croissance inclusive au centre des préoccupations internationales, ce qui a contribué à éclairer les travaux du G7 et du G20.

Le rapport *Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse* est le cinquième d'une série de publications phares que l'OCDE consacre aux tendances, causes et conséquences des inégalités, ainsi qu'aux solutions pour y faire face. *Croissance et inégalités* (2008) et *Toujours plus d'inégalités* (2011) analysaient les principales caractéristiques et les causes profondes du creusement des écarts de revenu dans les économies avancées et les grandes économies émergentes. *Tous concernés* (2015) étudiait les conséquences des inégalités, notamment leurs effets sur la croissance économique, l'impact des politiques d'assainissement budgétaire et de redistribution sur ces tendances, et l'influence des changements structurels enregistrés sur le marché du travail sur les inégalités de revenu des ménages.

Le rapport de l'OCDE le plus récent de cette série, *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale* (2018), met en lumière le ralentissement progressif de la mobilité sociale dans nos sociétés. Par exemple, dans les pays de l'OCDE, il faudrait entre quatre et cinq générations (ou jusqu'à 150 ans), pour qu'un enfant né dans une famille à faible revenu atteigne le niveau de revenu moyen. Dans ce contexte, il est clair que le statut socioéconomique influence largement les perspectives de revenu et d'emploi, la qualité des emplois, les résultats en termes de santé, l'éducation et d'autres dimensions encore.

Le rapport *Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse* propose une analyse approfondie de la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la classe moyenne en tant que groupe économique et social. Il contient en outre des informations sur les pressions et les risques grandissants auxquels ce groupe est exposé.

En effet, depuis une trentaine d'années, la croissance du revenu des ménages intermédiaires est en berne, voire au point mort, dans quelques pays. Cette morosité entretient la perception que le système socioéconomique actuel est *inéquitable* et que la classe moyenne n'a pas tiré parti de la croissance économique de façon proportionnelle à sa contribution. En outre, le coût de la vie est de plus en plus *cher* pour la classe moyenne, étant donné que le prix des services et produits de base, comme le logement, a augmenté plus vite que le revenu. Les possibilités traditionnelles de mobilité sociale pour la classe moyenne se réduisent également à mesure que les perspectives d'emploi deviennent plus *incertaines* : un travailleur à revenu intermédiaire sur six occupe un emploi exposé à un risque d'automatisation élevé. La classe moyenne, dont les propres perspectives sont incertaines, est également préoccupée par celles de ses enfants ; la génération actuelle, qui est l'une des plus instruites, a paradoxalement moins de chances d'atteindre le même niveau de vie que ses parents.

Le rapport fournit des informations détaillées sur ces tendances. Il montre par exemple que chaque nouvelle génération depuis le baby-boom a vu la catégorie de population à

revenu intermédiaire se rétrécir et son influence économique diminuer. Il y a trente ans, le revenu global de tous les ménages à revenu intermédiaire était quatre fois supérieur au revenu global des ménages situés dans la tranche supérieure ; aujourd'hui, ce ratio est inférieur à trois.

Les chapitres examinent si la classe moyenne est en perte de vitesse, pourquoi les emplois de la classe moyenne sont en voie de disparition, et dans quelle mesure le coût du mode de vie de la classe moyenne a augmenté. Le dernier chapitre présente les mesures et les initiatives censées améliorer les perspectives et les possibilités de la classe moyenne : rendre le système fiscal plus équitable, faire face à la hausse du coût de la vie à la fois dans le domaine du logement et dans celui de l'éducation, consolider les compétences des ménages de la classe moyenne, réduire les risques de surendettement et améliorer l'accès aux opportunités commerciales.

En faisant connaître la situation d'une catégorie de la population qui est traditionnellement le principal moteur de la croissance économique et un pilier de la stabilité sociale, le présent rapport apporte une contribution clé à l'argumentaire et à la vision de l'OCDE en faveur de la croissance inclusive. Les résultats de nos travaux vont, nous l'espérons, continuer de soutenir avec force l'action des pouvoirs publics, aider les pays à élaborer des politiques qui atténuent les pressions exercées sur les ménages de la classe moyenne et favoriser la création d'économies qui soient à nouveau capables de réaliser « le rêve de la classe moyenne ».

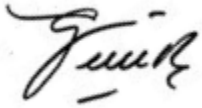

Gabriela Ramos,
Directrice du Cabinet de l'OCDE et Sherpa,
Responsable de l'Initiative sur la croissance inclusive et de l'Initiative relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques

Remerciements

Le présent rapport est le résultat d'un effort collectif réunissant les contributions d'une équipe d'économistes et d'analystes des politiques relevant principalement de la Division des emplois et des revenus de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE (ELS). Les principaux auteurs des chapitres sont Horacio Levy (Division des emplois et des revenus) : chapitres 2, 3 et 4 ; Andrea Salvatori (Division des compétences et de l'employabilité) : chapitre 3 ; et Richard Clarke et Sebastian Königs (Division des emplois et des revenus) : chapitre 5. Luis Cecchi et Thomas Manfredi (Division des emplois et des revenus) ont participé à l'élaboration de l'ensemble des chapitres et fourni une assistance en matière de statistique et de recherche. Vanda Almeida, Alexandre Georgieff, Alix-Anne Paris et Céline Thévenot (Division des emplois et des revenus, au moment de la rédaction) ont apporté leurs contributions aux chapitres 3 et 4.

Michael Förster (Division des emplois et des revenus) a dirigé l'équipe et coordonné le projet et la publication. Stéphane Carcillo, Chef de la Division des emplois et des revenus de l'OCDE, a supervisé l'élaboration du présent rapport et écrit le chapitre 1 en collaboration avec Michael Förster. Liv Gudmundson et Lucy Hulett, ainsi que Joanne Dundon et Anna Tarutina, ont préparé le manuscrit en vue de sa publication. Ken Kincaid a quant à lui participé à la mise en forme finale du rapport.

Notre profonde gratitude va à Gabriela Ramos (Directrice du Cabinet de l'OCDE et Sherpa au G20), Stefano Scarpetta (Directeur d'ELS), Mark Pearson (Directeur adjoint d'ELS), Monika Queisser (Conseillère principale à ELS) et Romina Boarini (Coordinatrice de l'Initiative sur la croissance inclusive) pour leurs conseils et leurs nombreux commentaires sur les diverses versions du rapport. Nous remercions également les membres du Groupe de travail sur les politiques sociales et du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, ainsi que les experts de la Commission européenne, pour les nombreuses propositions qu'ils ont formulées ou portées à notre connaissance. Nous adressons en outre nos remerciements aux collègues des Directions suivantes de l'OCDE pour leurs commentaires et suggestions : le Département des affaires économiques, la Direction de l'éducation et des compétences, la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, le Centre de politique et d'administration fiscales, la Direction de la gouvernance publique et la Direction des statistiques. Enfin, nous sommes reconnaissants à Pauline Grégoire-Marchand (France Stratégie), Robert Joyce (Institute for Fiscal Studies), Ive Marx (Université d'Anvers), Jörg Neugschwender (LIS – Centre d'étude des revenus du Luxembourg), Ivaylo D. Petev (École nationale de la statistique et de l'administration économique - ENSAE), Tim van Rie (Commission européenne) et István Tóth (Institut hongrois de recherche sociale Tárki) pour leurs observations et suggestions sur les versions préliminaires de plusieurs chapitres du rapport.

Les travaux de l'OCDE sur la classe moyenne ont été réalisés avec le soutien financier de l'Union européenne, DG Emploi, et du ministère chilien du Développement social, que l'OCDE souhaiterait saluer. Le rapport a également bénéficié, pour les analyses par pays,

d'une collaboration étroite avec Masato Shikata de l'Institut d'études économiques de l'Université de Keio.

Le présent document a été élaboré grâce à l'aide financière de l'Union européenne. Les points de vue qui y sont exprimés ne peuvent en aucun cas être interprétés comme reflétant l'opinion officielle des pays membres de l'OCDE ou de l'Union européenne.

Table des matières

Avant-propos **3**

Remerciements **6**

Codes ISO **15**

Résumé **17**

Chapitre 1. Vue d'ensemble **19**

1.1. La classe moyenne : un rêve de plus en plus inaccessible 20
1.2. La classe moyenne est un moteur de prospérité et de croissance économique 22
1.3. La plupart des gens se considèrent comme appartenant à la classe moyenne 22
1.4. La classe moyenne perd de son influence économique 25
1.5. Le coût de la vie a augmenté 28
1.6. Les chances de faire partie de la classe moyenne ont diminué pour les jeunes générations et les personnes peu ou moyennement qualifiées 31
1.7. La mise sous pression de la classe moyenne entraîne des risques socioéconomiques et politiques 33
1.8. Les politiques doivent être adaptées aux nouvelles difficultés auxquelles sont confrontés les ménages de la classe moyenne 33
1.9. Lutter contre la vulnérabilité du marché du travail 37
1.10. Conclusion 38
Notes 39
Références 40

Chapitre 2. Une classe moyenne en régression ? **47**

Introduction et principaux résultats 48
2.1. Qui sont les classes moyennes ? 49
2.2. Les classes moyennes ont stagné, se sont vidées de leur substance et ont perdu de leur influence 54
2.3. Impôts, prestations sociales et revenus intermédiaires 70
2.4. Conclusion 79
Notes 80
Références 82

Chapitre 3. Où sont les emplois de la classe moyenne ? **85**

Introduction et principaux résultats 86
3.1 La situation des ménages aux revenus intermédiaires au regard de l'emploi 87
3.2 Polarisation du marché du travail 91
3.3 Distribution des salaires 101
3.4 Emploi atypique et sécurité de la classe moyenne 103
3.4 L'avenir des emplois de la classe moyenne 106
3.5 Conclusion 110

Notes ... 112
Références ... 113

Chapitre 4. L'augmentation du coût du mode de vie de la classe moyenne ... 117

4.1. Introduction et principaux résultats ... 118
4.2. Les ménages à revenu intermédiaire sont ceux qui contribuent le plus à la consommation ... 120
4.1. La classe moyenne consacre la majeure partie de son budget aux biens et services de première nécessité ... 123
4.2. Les dépenses de la classe moyenne ont augmenté au fur et à mesure de la hausse du prix des biens et services de première nécessité ... 126
4.3. Une classe moyenne de plus en plus vulnérable financièrement et parfois surendettée ... 136
4.4. Conclusions ... 140
Notes ... 142
Références ... 143
Annexe 4.A. Sources de données ... 147

Chapter 5. Agir pour la prospérité de la classe moyenne ... 149

5.1. Introduction ... 150
5.2. Stimuler les revenus et le patrimoine de la classe moyenne ... 151
5.3. Aider les ménages à faire face à la hausse des coûts du logement, de l'éducation, de la santé et des soins de longue durée ... 164
5.4. Doter la classe moyenne des compétences nécessaires dans un milieu de travail en mutation 172
Notes ... 177
Références ... 182

Tableaux

Tableau 1.1. Les seuils de revenu moyen varient beaucoup d'un pays de l'OCDE à l'autre ... 25
Tableau 2.1. Les seuils de revenu moyen dans les pays de l'OCDE et une sélection d'économies émergentes ... 53
Tableau 2.2. Il y a convergence des revenus entre toutes les tranches d'âge ... 66
Tableau 2.3. Moins de familles avec enfants ont un revenu intermédiaire ... 68
Tableau 2.4. Moins de ménages d'âge actif ont un revenu intermédiaire ... 70

Tableau d'annexe 4.A.1. Catégories de la nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP) ... 147
Tableau d'annexe 4.A.2. Sources de données ... 148

Graphiques

Graphique 1.1. La plupart des gens se considèrent comme faisant partie de la classe moyenne ... 24
Graphique 1.2. Les revenus médians ont augmenté plus lentement que les revenus supérieurs ... 26
Graphique 1.3. Le poids économique des revenus intermédiaires diminue ... 27
Graphique 1.4. La croissance du revenu réel des catégories de revenus intermédiaires des pays de l'OCDE a été inférieure à celle des revenus moyens mondiaux et à celle des revenus mondiaux les plus élevés (1 %) ... 28
Graphique 1.5. Les prix du logement, de l'éducation et de la santé ont augmenté plus rapidement que l'inflation globale ... 29

Graphique 1.6. Le coût d'achat d'un appartement dans les grandes villes a considérablement augmenté pour les familles à revenu intermédiaire 30
Graphique 1.7. Depuis la génération du boum des naissances, chaque nouvelle génération a vu ses chances de faire partie de la classe moyenne diminuer 31
Graphique 1.8. Le profil de compétences nécessaire pour atteindre le milieu de l'échelle de distribution des revenus a augmenté..... 32
Graphique 1.9. Un emploi à revenu intermédiaire sur six est actuellement exposé à un risque élevé d'automatisation 34
Graphique 2.1. La classe moyenne constitue le plus gros de la population dans presque tous les pays de l'OCDE..... 51
Graphique 2.2. Les classes moyennes sont plus importantes dans les pays à haut revenu..... 52
Graphique 2.3. Les revenus médians progressent plus lentement que les hauts revenus, 1985-2016... 55
Graphique 2.4. La perte de substance de la classe moyenne 57
Graphique 2.5. La part du revenu de la classe moyenne a diminué plus abruptement que sa part de la population dans la majorité des pays 58
Graphique 2.6. La classe moyenne perd de son influence économique 59
Graphique 2.7. Les revenus intermédiaires étaient plus stables pendant la crise et le redressement 60
Graphique 2.8. Les ménages à revenu intermédiaire basculent rarement dans la pauvreté 61
Graphique 2.9. Un ménage à revenu intermédiaire sur dix est déclassé après une période de quatre ans..... 62
Graphique 2.10. Les jeunes générations ont plus de mal à intégrer la classe moyenne 63
Graphique 2.11. Les parts des catégories de revenu convergent entre les tranches d'âge 65
Graphique 2.12. Moins de familles avec enfants ont un revenu intermédiaire 67
Graphique 2.13. Moins de ménages d'âge actif ont un revenu intermédiaire 69
Graphique 2.14. Les revenus intermédiaires paient la plus grosse part de l'impôt, mais moins que leur part du revenu dans certains pays..... 72
Graphique 2.15. Les ménages à revenu intermédiaire sont les plus grands bénéficiaires de prestations de sécurité sociale en espèces..... 74
Graphique 2.16. L'effet net de la fiscalité et des prestations dépend de l'âge des personnes à la tête des ménages..... 75
Graphique 2.17. L'effet net de la fiscalité et des prestations sur les revenus intermédiaires dans les pays de l'OCDE..... 76
Graphique 2.18. Les prestations destinées aux ménages âgés ont augmenté les revenus intermédiaires ces dix dernières années 78
Graphique 3.1. Moins de ménages actifs ont des revenus intermédiaires 89
Graphique 3.2. Il n'existe pas d'emploi moyennement rémunéré type mais de plus en plus de travailleurs à revenu intermédiaire exercent des professions intellectuelles et scientifiques 90
Graphique 3.3. Polarisation des emplois dans les pays de l'OCDE entre le milieu des années 1990 et celui des années 2010 93
Graphique 3.4. Les travailleurs aux revenus intermédiaires sont aujourd'hui plus souvent hautement qualifiés que moyennement qualifiés 95
Graphique 3.5. Évolution de la probabilité d'accès des travailleurs aux différentes catégories de revenus en fonction de leur niveau de qualification 97
Graphique 3.6. On compte plus d'adultes célibataires et moins de couples à un seul apporteur de revenu dans la catégorie des revenus intermédiaires..... 100
Graphique 3.7. Les couples à deux revenus dont au moins l'un des membres est hautement qualifié tirent davantage leur épingle du jeu que les autres 101
Graphique 3.8. On assiste davantage à un creusement des inégalités de salaire qu'à une polarisation des salaires..... 102

Graphique 3.9. La proportion de travailleurs à temps partiel dans les ménages aux revenus intermédiaires est en hausse 104
Graphique 3.10. Le nombre de ménages aux revenus intermédiaires ayant un travailleur indépendant comme chef de famille est en baisse 106
Graphique 3.11. Un emploi moyennement rémunéré sur six est actuellement exposé à un risque élevé d'automatisation 108
Graphique 3.12. Les perspectives d'évolution de l'emploi des travailleurs à revenu intermédiaire sont disparates 109
Graphique 3.13. Les perspectives d'évolution de l'emploi dans les professions exercées actuellement par les travailleurs à revenu intermédiaire sont positives 110
Graphique 4.1. Les ménages à revenu intermédiaire représentent la majeure partie des dépenses de consommation globales 121
Graphique 4.2. Les biens et services de première nécessité représentent l'essentiel du budget de la classe moyenne 125
Graphique 4.3. Les dépenses de la classe moyenne ont augmenté plus rapidement que leurs revenus127
Graphique 4.4. Les dépenses de la classe moyenne consacrées au logement et à la santé ont augmenté 128
Graphique 4.5. La part du logement dans le budget de la classe moyenne a augmenté 130
Graphique 4.6. Les ménages à revenu intermédiaire consacrent une plus grande part de leur budget à l'assurance maladie privée et aux produits et services de santé à leur charge 132
Graphique 4.7. Les prix de l'immobilier ont augmenté beaucoup plus rapidement que l'inflation et les revenus médians 135
Graphique 4.8. La vulnérabilité financière touche quatre ménages à revenu intermédiaire sur dix.... 137
Graphique 4.9. La moitié des ménages à revenu intermédiaire ont du mal à joindre les deux bouts.. 138
Graphique 4.10. Plus d'un ménage à revenu intermédiaire sur cinq dépense plus qu'il ne gagne..... 139
Graphique 4.11. Un huitième des ménages qui se situent au milieu de la distribution des revenus est surendetté 140

Encadrés

Encadré1.1. Travaux récents de l'OCDE sur les inégalités des chances et des résultats 21
Encadré1.2. Définir et mesurer la classe moyenne 23
Encadré 2.1. Qu'est-ce que le revenu intermédiaire ? 49
Encadré 3.1. Mesurer l'impact qu'ont, sur la classe moyenne, la polarisation des emplois et les caractéristiques des ménages en matière d'emploi 92
Encadré 4.1. L'approche basée sur le niveau de vie 119
Encadré 4.2. Les dépenses de consommation des ménages : mesures et données 122
Encadré 4.3. La consommation « en cascade » 136

Suivez les publications de l'OCDE sur :

http://twitter.com/OECD_Pubs

http://www.facebook.com/OECDPublications

http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871

http://www.youtube.com/oecdilibrary

http://www.oecd.org/oecddirect/

Ce livre contient des...

StatLinks

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des StatLinks. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur internet le lien commençant par : http://dx.doi.org, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Codes ISO

AUS	Australie
AUT	Autriche
BEL	Belgique
BRA	Brésil
CAN	Canada
CHL	Chili
CHN	République populaire de Chine
CZE	République tchèque
DNK	Danemark
EST	Estonie
FIN	Finlande
FRA	France
DEU	Allemagne
GRC	Grèce
HUN	Hongrie
ISL	Islande
IND	Inde
IRL	Irlande
ISR	Israël
ITA	Italie
JPN	Japon
KOR	Corée
LVA	Lettonie
LTU	Lituanie
LUX	Luxembourg
MEX	Mexique
NLD	Pays-Bas
NZL	Nouvelle-Zélande
NOR	Norvège
POL	Pologne
PRT	Portugal
RUS	Fédération de Russie
SVK	République slovaque
SVN	Slovénie
ZAF	Afrique du Sud
ESP	Espagne

SWE	Suède
CHE	Suisse
TUR	Turquie
GBR	Royaume-Uni
USA	États-Unis
ZAF	Afrique du Sud

Résumé

Ces dix dernières années, l'OCDE a analysé dans le détail l'évolution des écarts de revenu et de l'inégalité des chances à travers une série de publications phares, depuis *Croissance et inégalités* (2008) et *Toujours plus d'inégalités* (2011) jusqu'à *Tous concernés* (2015) et la dernière publication *L'ascenseur social en panne* qui est axée sur la mobilité sociale et qui montre que les possibilités d'ascension sociale pour les familles à revenu faible et intermédiaire ont diminué ces dernières décennies. Le présent rapport, qui s'intéresse tout particulièrement à la *classe moyenne,* fournit des informations sur les multiples pressions qui s'exercent sur cette catégorie de la population.

Pourquoi s'intéresser à la classe moyenne ? La classe moyenne était auparavant une aspiration. Pour bon nombre de générations, elle signifiait l'assurance de vivre dans une maison confortable et de mener une vie épanouissante, grâce à un emploi stable offrant des possibilités d'évolution de carrière. Elle constituait aussi un socle sur lequel les familles s'appuyaient pour rêver d'un avenir encore meilleur pour leurs enfants. Au niveau macroéconomique, la présence d'une classe moyenne forte et prospère favorise la réussite des économies et des sociétés. Par le biais de leur consommation, des investissements dans l'éducation, la santé et le logement, de leur soutien en faveur de services publics de qualité, de leur intolérance vis-à-vis de la corruption, et de leur confiance dans autrui et dans les institutions démocratiques, les individus de la classe moyenne sont les fondements mêmes de la croissance inclusive. Pourtant, certaines tendances donnent aujourd'hui à penser que cette base si solide de nos démocraties et de la croissance économique n'est plus aussi stable que par le passé.

Les revenus intermédiaires sont-ils en train de perdre du terrain ? En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la part d'individus appartenant à des ménages à revenu intermédiaire, définis comme gagnant entre 75 % et 200 % du revenu médian national, est passée de 64 % à 61 % entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010. L'influence économique de la classe moyenne et son rôle en tant que « centre de gravité économique » se sont également affaiblis. Le revenu global de l'ensemble des ménages à revenu intermédiaire était quatre fois supérieur au revenu global des ménages à revenu élevé il y a trente ans ; aujourd'hui, ce ratio est inférieur à trois. La catégorie de population à revenu intermédiaire rétrécit à chaque nouvelle génération : 70 % des individus de la génération du baby-boom faisaient partie de la classe moyenne quand ils avaient une vingtaine d'années, par rapport à 60 % des jeunes de la génération Y. Les personnes appartenant à la génération du baby-boom ont occupé des emplois plus stables au cours de leur vie active que les générations plus jeunes.

La classe moyenne est-elle sous pression ? Dans la plupart des pays de l'OCDE, les revenus intermédiaires ont à peine augmenté, à la fois en termes relatifs et absolus. Dans l'ensemble, depuis trente ans, les revenus médians ont progressé un tiers de moins que le revenu moyen des 10 % les plus riches. En parallèle, le coût des éléments essentiels au mode de vie de la classe moyenne a augmenté plus vite que l'inflation. Cette envolée des prix est intervenue dans le contexte d'une précarité croissante de l'emploi sur des

marchés du travail en mutation rapide. Aujourd'hui, un emploi à rémunération moyenne sur six est exposé à un risque élevé d'automatisation. Plus d'un ménage à revenu intermédiaire sur cinq dépense plus qu'il ne gagne. Le surendettement concerne davantage les ménages à revenu intermédiaire que les ménages à revenu faible et à revenu élevé. Par conséquent, la classe moyenne ressemble aujourd'hui de plus en plus à un bateau qui naviguerait en eaux troubles.

Quels sont les moyens d'action des pouvoirs publics ? Parmi les ménages de la classe moyenne, ceux qui se situent au bas de l'échelle sont davantage susceptibles de pâtir de cette instabilité croissante. Ils ont le sentiment que le système socioéconomique actuel est inéquitable. Une solution pourrait consister à réviser et à adapter le système de prélèvements et de prestations. Le rapport envisage aussi des réformes des systèmes du logement et de l'éducation qui rendraient le mode de vie de la classe moyenne plus accessible. De manière plus fondamentale, les mesures prises devraient viser les causes profondes de ces facteurs de vulnérabilité. C'est pour cette raison que les systèmes d'enseignement et de formation devraient offrir des possibilités élargies d'apprentissage à des âges différents, en vue de favoriser la mobilité.

Chapitre 1. Vue d'ensemble

Ce chapitre d'introduction donne un aperçu de l'ensemble du rapport en s'appuyant sur les analyses menées dans les quatre chapitres suivants. Ce rapport est une analyse des multiples pressions qui s'exercent sur la classe moyenne, qu'il s'agisse de sa situation économique, du coût de la vie ou de l'insécurité du marché du travail. Il montre que dans de nombreux pays de l'OCDE, les revenus intermédiaires ont moins augmenté que les revenus supérieurs et que, dans certains pays, ils n'ont pas augmenté du tout. Le coût de certains biens et services caractéristiques du mode de vie de la classe moyenne (le logement, par exemple) a augmenté plus rapidement que les revenus médians réels. Ce rapport met en lumière l'augmentation de la précarité de l'emploi pour les ménages à revenu intermédiaire sur des marchés du travail en rapide mutation, où les emplois intermédiaires sont exposés à un risque élevé d'automatisation. Enfin, les initiatives et mesures visant à résoudre les difficultés de la classe moyenne (accroître ses revenus, faire face à l'augmentation du coût de la vie, améliorer l'équité fiscale et renforcer les compétences des ménages de la classe moyenne) sont exposées dans ce rapport.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

1.1. La classe moyenne : un rêve de plus en plus inaccessible

Depuis dix ans, l'OCDE examine en détail, dans le cadre de son initiative pour une croissance inclusive, l'évolution des inégalités de revenus et d'opportunités (OCDE, 2019[1]; OCDE, 2018[2]) (voir l'Encadré1.1 pour une vue d'ensemble). Le dernier rapport phare de la série sur les inégalités porte sur la mobilité sociale (OCDE, 2018[3]). Il montre que, dans de nombreux pays de l'OCDE, les possibilités pour les familles à revenu faible et moyen de gravir les échelons sont devenues limitées au cours des dernières décennies. En outre, de nombreuses familles de la classe moyenne risquent de plus en plus de basculer dans la catégorie des familles à bas revenu voire de tomber dans la précarité.

Le présent rapport porte sur la *classe moyenne* en tant que groupe socioéconomique et met en lumière les multiples pressions croissantes qui s'exercent sur ce groupe[1]. Il analyse notamment les principales tendances qui influent sur les ménages « à revenu intermédiaire » – emploi, leur consommation, leur richesse et leur endettement, ainsi que leurs perceptions et leurs attitudes sociales. Les auteurs du rapport constatent que la classe moyenne est sous pression, en ce sens que la part des personnes appartenant à la catégorie des revenus intermédiaires a diminué au fil du temps, notamment chez les nouvelles générations, et que le coût d'un mode de vie « typique » de la classe moyenne augmente plus rapidement que les revenus intermédiaires. Ce rapport examine également comment les politiques devraient répondre à ces pressions croissantes qui s'exercent sur la classe moyenne.

Pourquoi étudier plus particulièrement la classe moyenne ? La classe moyenne représentait une aspiration. Pour de nombreuses générations, cela signifiait l'assurance de vivre dans une maison confortable et d'avoir un style de vie satisfaisant, grâce à un emploi stable assorti de perspectives de carrière. C'était aussi une base à partir de laquelle les familles aspiraient à un avenir encore meilleur pour leurs enfants. Toutefois, certains signes indiquent aujourd'hui que ce fondement de nos démocraties et de notre croissance économique n'est plus aussi stable que par le passé.

La classe moyenne est-elle sous pression ? Les revenus intermédiaires ont à peine augmenté, en termes relatifs et absolus, dans de nombreux pays de l'OCDE ; le coût des composants essentiels du mode de vie typique de la classe moyenne tels que le logement et l'enseignement supérieur notamment a augmenté plus rapidement que le revenu ; de plus, la précarité de l'emploi s'est aggravée dans un contexte de mutation rapide du marché du travail. Aujourd'hui, la classe moyenne ressemble de plus en plus à un bateau dans la tempête.

Cette insécurité est-elle temporaire ou durable ? Fondamentalement, l'incertitude croissante découle du fait que les possibilités de gravir les échelons pour les personnes de la classe moyenne et leurs enfants sont moins nombreuses que par le passé et que les risques de déclassement sont plus élevés. La mobilité sociale aux différentes étapes de la vie est limitée : le niveau d'instruction, la situation au regard de l'emploi, les revenus et même l'état de santé sont très persistants d'une génération à l'autre. Les deux cinquièmes des écarts de revenu entre les pères se transmettent à la génération suivante (OCDE, 2018[3]). De nombreux ménages à revenu intermédiaire sont exposés à un risque considérable de basculement dans la catégorie des revenus inférieurs : un ménage sur sept faisant partie des 60 % qui se situent au milieu de la distribution des revenus et un ménage sur cinq appartenant au deuxième quintile de revenu le plus bas basculent dans la catégorie des 20 % de ménages les plus pauvres sur une période de quatre ans. Ces risques ont augmenté au cours des vingt dernières années dans de nombreux pays de

l'OCDE. Dans le même temps, les ménages à revenu intermédiaire supérieur sont un peu moins exposés à ces risques aujourd'hui. Cela montre qu'il existe un risque croissant de fracture au sein de la classe moyenne (OCDE, 2018[3]).

Quelles sont les perspectives de la classe moyenne ? Les perspectives professionnelles de nombreux travailleurs de la classe moyenne semblent incertaines. Les phénomènes de ces vingt dernières années, à savoir l'intégration rapide le long des chaînes d'approvisionnement mondiales et, surtout, l'évolution rapide des technologies transformatrices ainsi que le vieillissement de la population ont entraîné une polarisation de l'emploi. Cette évolution de l'emploi vers des emplois non routiniers hautement qualifiés et certains emplois non routiniers peu qualifiés a vidé de leur substance les emplois moyennement qualifiés. Ces derniers sont souvent occupés par des personnes appartenant à la classe moyenne (OCDE, 2017[4]; Autor, 2015[5]). À l'avenir, de nombreuses nouvelles possibilités d'emploi émergeront avec la pénétration accrue des nouvelles technologies numériques (intelligence artificielle, apprentissage automatique, internet des objets, etc.), mais de nombreux emplois sont susceptibles d'être automatisés ou profondément remaniés (Nedelkoska and Quintini, 2018[6]).

Ces tendances dépeignent une situation incertaine pour les travailleurs à revenu intermédiaire, notamment ceux qui occupent des emplois routiniers moyennement qualifiés voire peu qualifiés. À cela s'ajoute le long déclin des gains de productivité et l'effritement de la part du travail observés dans de nombreux pays, autant de facteurs qui pèsent sur le pouvoir d'achat de la plupart des familles à revenu intermédiaire.

Encadré1.1. Travaux récents de l'OCDE sur les inégalités des chances et des résultats

Un certain nombre de rapports récents de l'OCDE ont mis en lumière les inégalités structurelles qui perdurent sur le plan socioéconomique dans divers domaines. Les données tendent à montrer que les inégalités de revenus se sont creusées dans les trois quarts des pays de l'OCDE au cours des trente dernières années, et qu'elles restent encore plus marquées dans la plupart des économies émergentes, même si elles diminuent dans certains d'entre eux (OCDE, 2011[7]). Ces inégalités de revenus importantes et persistantes ont des répercussions négatives non seulement sur la cohésion sociale dans nos sociétés, mais aussi sur la croissance économique, dans la mesure où elles compromettent les possibilités d'accès à une éducation et à des services de santé de qualité ainsi qu'à de bons emplois (OCDE, 2015[8]). Les études PISA de l'OCDE (voir, par exemple, (OCDE, 2018[9]) et les travaux de l'OCDE sur les possibilités d'enseignement (OCDE, 2017[10]) ont clairement montré que trop d'enfants, d'étudiants et d'adultes issus de milieux socioéconomiques défavorisés sont à la traîne. Les inégalités entre les sexes persistent dans tous les domaines de la vie sociale et économique (OCDE, 2018[11]). Ces disparités en matière d'éducation, de revenus et de ressources s'accompagnent de disparités en matière de satisfaction à l'égard de l'existence (OCDE, 2017[12]). En outre, les inégalités se creusent tout au long de la vie, ce qui donne lieu à des inégalités en matière de vieillissement (OCDE, 2017[13]).

Le dernier rapport de l'OCDE sur les inégalités, intitulé *A Broken Social Elevator? How to Promote Social Mobility*, a attiré l'attention sur le manque croissant de mobilité sociale dans nos sociétés. Le statut socioéconomique influe fortement sur les revenus et les perspectives d'emploi, la qualité de l'emploi, les effets sur la santé, l'éducation et d'autres facteurs importants pour le bien-être des personnes (OCDE, 2018[3]). Les analyses ont montré que dans de nombreux pays de l'OCDE, les possibilités pour les

familles à bas revenu et à revenu intermédiaire de gravir les échelons se sont limitées à mesure que la hauteur des marches à gravir a augmenté. Dans le même temps, de nombreuses familles sont confrontées à un risque croissant de voir leur revenu ou leur statut social baisser.

Ce rapport contribue de manière non négligeable à l'initiative de l'OCDE pour une croissance inclusive et aux efforts qu'elle déploie pour élaborer un « modèle de croissance inclusive axé sur l'être humain » où le bien-être est le paramètre du succès, où tout le monde a les mêmes chances de prospérité et où l'équité est importante pour définir des politiques économiques efficaces (OCDE, 2018[2]).

1.2. La classe moyenne est un moteur de prospérité et de croissance économique

Pourquoi la classe moyenne est-elle importante ? La présence d'une classe moyenne forte et prospère favorise les économies et les sociétés saines. Par leurs actions et leurs activités, elles améliorent non seulement leur propre position, mais aussi celle des autres. L'investissement de la classe moyenne dans l'éducation, la santé et le logement, son soutien en faveur de services publics de qualité, son intolérance à l'égard de la corruption et sa confiance dans les autres et dans les institutions démocratiques sont les fondements mêmes de la croissance inclusive.

En particulier, les classes moyennes investissent généralement fortement dans leur propre éducation et dans celle de leurs enfants, augmentant ainsi le stock actuel et futur de capital humain (Brown and Hunter, 2004[14]; Pressman, 2007[15]; Bassanini and Scarpetta, 2002[16]). L'accumulation de capital humain est donc l'un des principaux vecteurs par lesquels une classe moyenne forte peut favoriser le bien-être et stimuler la croissance du PIB par habitant, puisqu'elle accroît la part de la population diplômée de l'enseignement secondaire et supérieur (Brueckner et al., 2017[17]; OCDE, 2003[18]).

Une classe moyenne forte est également essentielle pour soutenir la croissance de la productivité et pour financer correctement la protection sociale et sortir des millions de familles de la pauvreté. La classe moyenne contribue également à la croissance économique et à l'accumulation de capital comme source d'entrepreneuriat et d'innovation. Dans les pays où le nombre de ménages à revenu intermédiaire est plus élevé, les activités entrepreneuriales ont tendance à avoir un impact positif sur la croissance du PIB (van Stel, et al., 2005[19]). En ce sens, une classe moyenne forte est considérée comme un élément important pour encourager les petites et moyennes entreprises et pour développer un secteur entrepreneurial fort (OCDE, 2010[20]). D'après les données disponibles, le développement économique est plus marqué dans les pays dotés d'une classe moyenne solide (Easterly, 2001[21]; Brueckner et al., 2017[17]).

1.3. La plupart des gens se considèrent comme appartenant à la classe moyenne

Qui fait partie de la classe moyenne ? La majorité des habitants des pays de l'OCDE – en moyenne environ deux tiers de la population – se considèrent comme appartenant à la classe moyenne. Cette auto-identification est la plus élevée dans les pays nordiques (à l'exception de la Finlande), aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Suisse, où quatre personnes sur cinq pensent faire partie de la classe moyenne. En revanche, seulement deux personnes sur cinq ou moins s'identifient comme appartenant à la classe moyenne au Portugal, au Brésil, au Chili et au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, certaines études

tendent à montrer que la plupart des gens s'identifient comme appartenant à la classe ouvrière[2].

Beaucoup de gens s'identifient comme appartenant à la classe moyenne sans tenir compte de leur propre situation socioéconomique objective. Ce « biais d'identification à la classe moyenne » (Evans, 2004[22]) semble particulièrement fréquent en Italie, au Mexique et en Inde, ainsi que dans les pays où une grande partie de la population se considère comme appartenant à la « classe moyenne[3]. Ce phénomène s'explique en partie par le niveau de revenu implicite que les gens considèrent comme un seuil minimum pour faire partie de la classe moyenne : ce niveau tend à être nettement inférieur pour les personnes relativement pauvres et sensiblement supérieur pour les personnes relativement aisées[4].

Les proportions que prend cette auto-identification à la classe moyenne ne sont qu'*approximativement liées à la part des ménages à revenu intermédiaire* dans les pays. Les ménages à revenu intermédiaire, c'est-à-dire ceux dont le revenu correspond à 75 %-200 % du revenu national médian (voir l'Encadré1.2), représentent, en moyenne, 61 % de la population des pays de l'OCDE. Cette part varie d'environ 50 % au Chili, au Mexique, aux États-Unis et en Israël à environ 70 % dans les pays nordiques et certains pays d'Europe continentale. Dans les économies émergentes, la catégorie des revenus intermédiaires est plus restreinte et varie d'environ un tiers de la population en Afrique du Sud à environ la moitié en Russie (Graphique 1.1).

Encadré1.2. Définir et mesurer la classe moyenne

La classe sociale désigne un groupe de personnes ayant le même statut socioéconomique. La définition du statut social varie d'une théorie à l'autre et selon l'usage du concept. Par conséquent, les indicateurs utilisés pour définir et analyser la « classe moyenne » varient considérablement au sein d'une même discipline et d'une discipline à l'autre (Reeves, Guyot and Krause, 2018[23]; Gornick and Jäntii, 2013[24]). De nombreuses analyses économiques utilisent le revenu comme indicateur clé pour définir le statut de classe moyenne. En sociologie, la plupart des mesures et des indicateurs reposent sur la situation au regard de l'emploi et de la profession (Goldthorpe, 2016[25]), mais le capital social, le capital culturel et le capital économique sont également utilisés (Savage et al., 2013[26]; Savage, 2016[27]). La classe moyenne a également été définie à l'aide de mesures subjectives telles que l'identification de la classe sociale (Bird and Newport, 2017[28]).

Le présent rapport utilise le revenu comme valeur de référence pour analyser la classe moyenne et souligne ce choix en utilisant essentiellement le terme « catégorie des revenus intermédiaires », plutôt que « classe moyenne ». Cela dit, ce rapport ne se contente pas d'une analyse purement du point de vue des revenus puisqu'il examine l'importance de la polarisation de l'emploi (chapitre 3) et de la consommation (chapitre 4) pour la classe moyenne. Dans ces deux cas, cependant, la catégorie des revenus intermédiaires reste la référence.

Ce rapport définit la « catégorie des revenus intermédiaires » comme la population vivant dans des ménages dont les revenus représentent entre 75 % et 200 % du revenu médian national. Pour certaines des analyses, la catégorie des revenus intermédiaires est subdivisée en trois groupes : les revenus intermédiaires inférieurs (soit 75 %-100 % du revenu médian), les revenus intermédiaires (soit 100 %-150 % du revenu médian) et les revenus intermédiaires supérieurs (soit 150 %-200 % du revenu médian). La population des ménages dont le revenu est inférieur à 75 % du revenu médian correspond à la

« catégorie des revenus inférieurs » tandis que celle des ménages dont le revenu est supérieur à 200 % du revenu médian correspond à la « catégorie des revenus supérieurs ».

Les indicateurs de la classe moyenne fondés sur les revenus médians permettent d'établir des comparaisons internationales relativement stables. Des vérifications de la robustesse montrent que le classement des pays varie peu lorsque l'on utilise différents seuils fondés sur des parts du revenu médian. Les parts du revenu sont généralement plus stables lorsque l'on utilise des seuils fondés sur les individus (déciles de revenu) plutôt que des seuils fondés sur le revenu (fourchettes autour du revenu médian).

Bien que les indicateurs de la classe moyenne fondés sur les revenus soient liés au niveau d'inégalité des revenus et aux résultats macroéconomiques, ces facteurs ne sont pas suffisants pour expliquer l'évolution des revenus intermédiaires dans les pays de l'OCDE au cours des dernières décennies (Thewissen et al., 2018[29]).

Les revenus intermédiaires sont-ils en train d'être vidés de leur substance ? En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la part des personnes vivant dans des ménages à revenu intermédiaire est passée de 64 % à 61 % entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010. Cette baisse a été progressive puisqu'elle a été d'1 point de pourcentage environ par décennie, et elle s'est accompagnée d'une expansion correspondante de la catégorie des revenus inférieurs et de la catégorie des revenus supérieurs. Bien que généralement modestes, les évolutions de la taille de la catégorie des revenus intermédiaires ont été significatives dans un certain nombre de pays de l'OCDE, dépassant 4.5 points de pourcentage en Israël, en Allemagne, au Luxembourg, au Canada, aux États-Unis, en Finlande et en Suède.

Graphique 1.1. La plupart des gens se considèrent comme faisant partie de la classe moyenne

Part de la population appartenant à la catégorie des revenus intermédiaires et se considérant comme appartenant à la classe moyenne, 2017 ou année la plus récente

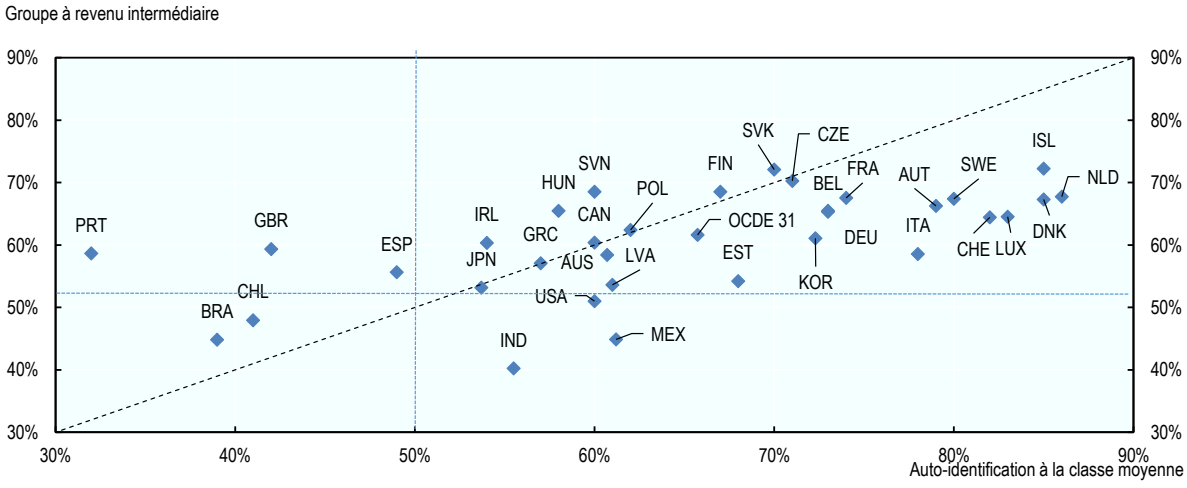

Note : La catégorie des revenus intermédiaires correspond à la part de la population qui vit dans des ménages dont le revenu disponible représente entre 75 % et 200 % du revenu médian national. Les revenus sont les revenus disponibles, corrigés en fonction de la taille du ménage.
Source : Chapitre 2.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959417

En termes réels, les seuils de revenu intermédiaire (75 %-200 % du revenu médian) varient beaucoup d'un pays de l'OCDE à l'autre. Une personne seule doit avoir un revenu annuel compris entre 3 800 et 10 000 USD au Mexique et entre 26 500 et 70 600 USD au Luxembourg pour faire partie de la classe moyenne (Tableau 1.1). Cependant, la plupart des ménages à revenu intermédiaire de tel pays de l'OCDE seraient également considérés comme des ménages à revenu intermédiaire dans tel autre pays de l'OCDE. Avec un revenu de 23 000 USD, par exemple, les personnes appartiendraient à la classe moyenne dans 25 des 35 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données.

Tableau 1.1. Les seuils de revenu moyen varient beaucoup d'un pays de l'OCDE à l'autre

Seuils de revenu moyen inférieur et de revenu moyen supérieur en USD à PPA de 2010, 2016 ou dernière année disponible

	Seuil inférieur	Seuil supérieur
Luxembourg	26 482	70 620
États-Unis	23 416	62 442
Danemark	19 735	52 626
France	18 173	48 462
Royaume-Uni	15 856	42 283
Italie	12 206	32 549
Hongrie	8 707	23 219
Mexique	3 757	10 019

Note : Les catégories de revenus intermédiaires et les revenus médians sont définis en fonction du revenu disponible équivalent du ménage, corrigé en fonction de la taille du ménage. La catégorie des revenus intermédiaires comprend les personnes vivant dans des ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu médian. Valeurs en USD, corrigées des différences internationales en parités de pouvoir d'achat de 2010.
Source : Chapitre 2.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959588

1.4. La classe moyenne perd de son influence économique

Comment la classe moyenne s'en sort-elle économiquement ? Au cours des trois dernières décennies, les revenus de la classe moyenne n'ont quasiment pas augmenté et ont même stagné dans certains pays. Depuis le milieu des années 80, les revenus intermédiaires ont augmenté beaucoup moins que les revenus supérieurs, et la crise financière mondiale a encore aggravé cette tendance. Entre 2007 et 2016, le taux de croissance annuel des revenus médians réels a été de 0.3 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, contre 1 % entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990, et de 1.6 % entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2000, une période où la croissance des revenus était la plus forte dans toutes les catégories de revenus. La situation est encore pire pour les ménages dont le revenu représente 20-40 % du revenu médian, surtout depuis le début des années 2000 (Graphique 1.2). Dans l'ensemble de la zone OCDE, à l'exception de quelques pays, les revenus intermédiaires sont à peine plus élevés aujourd'hui qu'il y a dix ans.

Graphique 1.2. Les revenus médians ont augmenté plus lentement que les revenus supérieurs

Croissance du revenu disponible réel par niveau de revenu, moyenne de 17 pays de l'OCDE, 1985-2016
(1985 = 100 %)

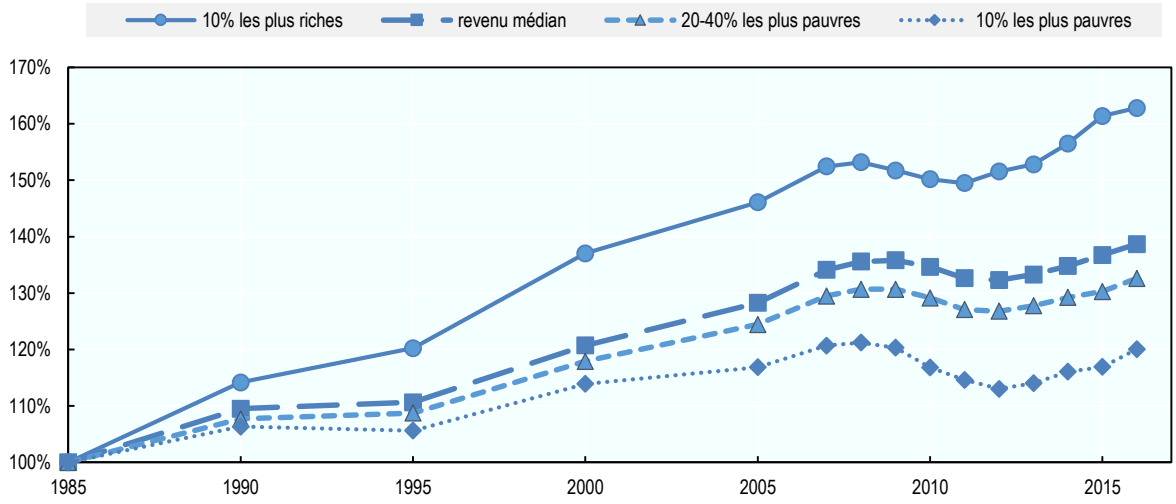

Note : Moyenne non pondérée de 17 pays pour lesquels on dispose de données à long terme : Canada, Allemagne, Danemark, Finlande, France, Royaume-Uni, Grèce, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suède et États-Unis. Les revenus sont les revenus disponibles, corrigés en fonction de la taille du ménage.
Source : Chapitre 2, calculs de l'OCDE d'après la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus(http://oe.cd/idd).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959436

Globalement, au cours des 30 dernières années, les revenus médians ont augmenté d'un tiers de moins que le revenu moyen des 10 % les plus riches. De plus, dans certains pays, la part des revenus les plus élevés a grimpé en flèche ; ainsi, aux États-Unis, la part des 1 % de revenus les plus élevés sur le revenu total a presque doublé au cours des trois dernières décennies, passant d'environ 11 % à 20 %, et cette catégorie de revenus a enregistré près de la moitié de la hausse totale des revenus sur cette période (Förster et al., 2014[30]; Saez, 2018[31]). Par conséquent, l'influence économique de la classe moyenne et son rôle de « centre de gravité de l'économie » se sont affaiblis. Il y a trente ans, le revenu agrégé de tous les ménages à revenu intermédiaire était quatre fois supérieur à celui des ménages à haut revenu, c'est-à-dire ceux dont le revenu est plus de deux fois supérieur au revenu médian national ; aujourd'hui, ce rapport est inférieur à 3 (Graphique 1.3).

Graphique 1.3. Le poids économique des revenus intermédiaires diminue

Rapport du revenu agrégé des ménages à revenu intermédiaire sur le revenu agrégé des ménages à haut revenu, moyenne de l'OCDE du milieu des années 80 au milieu des années 2010.

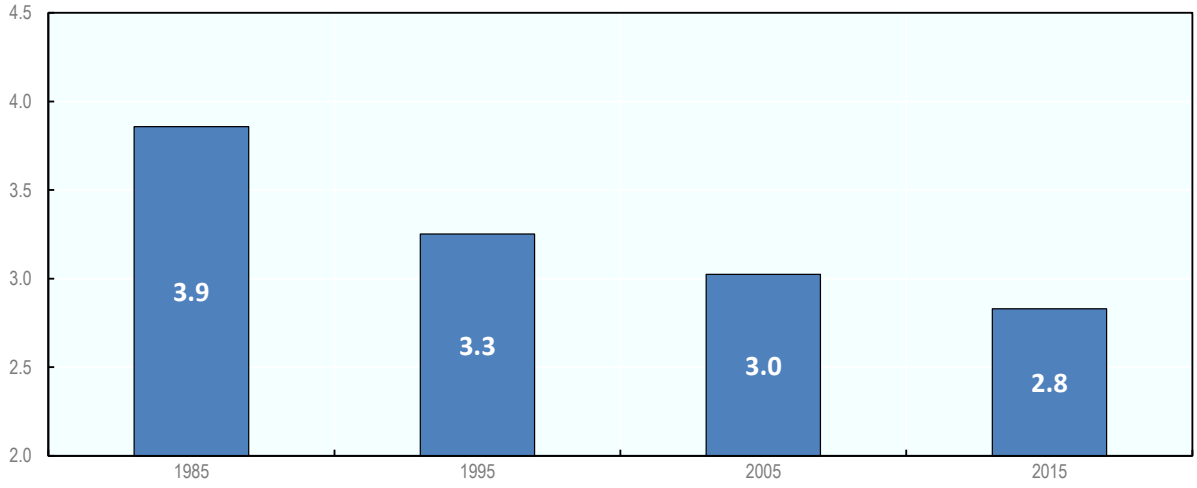

Note : Ces données portent sur le revenu global de tous les ménages à revenu intermédiaire par rapport au revenu global de tous les ménages à haut revenu. Les ménages « à revenu intermédiaire » sont définis comme les ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu médian national. Les ménages « à haut revenu » sont définis comme les ménages dont le revenu est plus de deux fois supérieur au revenu médian national. La moyenne de l'OCDE comprend les données disponibles des pays suivants : Australie, Canada, Suisse, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Royaume-Uni, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Suède, États-Unis. Les revenus sont les revenus disponibles, corrigés en fonction de la taille du ménage.
Source : calculs du Secrétariat de l'OCDE d'après les données des enquêtes EU-SILC (Europe), SLID et CIS (Canada), CPS March Supplement (États-Unis) et du *LIS Data Center*.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959455

Dans le même temps, le taux de croissance des revenus intermédiaires dans les pays de l'OCDE a été inférieur à la croissance de revenus de la catégorie des revenus intermédiaires à l'échelle mondiale et de l'élite mondiale (qui correspond aux 1 % les plus riches). La courbe dite de « l'éléphant » traduit cette tendance (Milanović, 2016[32]; Lakner and Milanovic, 2016[33]). Les estimations de la croissance du revenu des ménages à l'échelle mondiale entre 1988 et 2011 montrent que la croissance du revenu a été la plus forte autour du 40e-60e centile de l'échelle mondiale de distribution,[5] alors qu'elle a été la plus faible autour du 85e-90e centile, qui comprend une grande partie des ménages à revenu intermédiaire des pays de l'OCDE (Graphique 1.4). Cette tendance, qui s'est encore accentuée avec la crise financière mondiale, a été utilisée pour décrire le contraste entre les fortunes des deux classes moyennes, à savoir la classe moyenne mondiale, présente essentiellement dans les pays asiatiques, et la classe moyenne des pays de l'OCDE (Milanović, 2019[34]).

Graphique 1.4. La croissance du revenu réel des catégories de revenus intermédiaires des pays de l'OCDE a été inférieure à celle des revenus moyens mondiaux et à celle des revenus mondiaux les plus élevés (1 %)

Croissance du revenu réel sur 1988-2008 et 1988-2011 (sur la base des PPA de 2011).

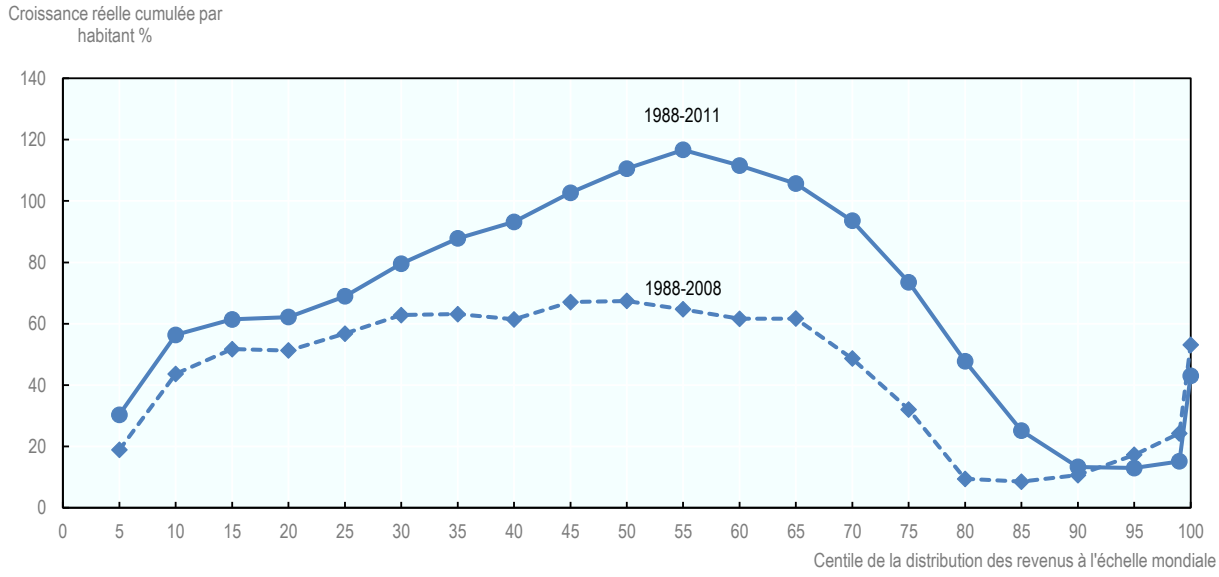

Note : L'axe des ordonnées présente le taux de croissance du revenu moyen par fractile (en USD à PPA de 2011). Pondéré par la population. Incidence de la croissance évaluée par centile (p. ex. 5 % les plus bas) ; la tranche supérieure est divisée entre les 1 % et les 4 % les plus élevés (P95 et P99).
Source : (Milanović, 2019[34]), Graphique 1.3.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959474

1.5. Le coût de la vie a augmenté

Cette croissance atone des revenus donnerait déjà une image peu réjouissante de la situation, mais, parallèlement, le coût du mode de vie de la classe moyenne a augmenté. Avant la crise financière mondiale, les dépenses de consommation des ménages à revenu intermédiaire[6] augmentaient plus vite que leurs revenus. Dans plusieurs pays, le recul de la consommation au lendemain de la crise a été marqué et durable. Comme lors d'autres récessions, les biens de consommation durables ont été plus fortement touchés par la baisse, mais c'est un recul des achats non durables (en particulier les services) qui a distingué cette récession des précédentes (De Nardi, French and Benson, 2012[35]; Crossley, Low and O'Dea, 2013[36]).

Pourquoi la consommation a-t-elle augmenté davantage que le revenu en ce qui concerne la classe moyenne ? Le mode de vie de la classe moyenne est généralement associé à certains biens et services et à certaines conditions de vie, comme un logement décent, une bonne éducation et des services de santé de qualité et accessibles. Toutefois, les prix des biens et services de consommation de base comme la santé, l'éducation et le logement ont augmenté bien plus vite que l'inflation (Graphique 1.5), tandis que les revenus intermédiaires ont accusé un retard. En particulier, le vieillissement et les nouvelles technologies médicales ont fait grimper le coût des services de santé ; la course aux diplômes pousse les parents à investir de plus en plus dans l'éducation tandis que, dans le

même temps, les services éducatifs sont devenus plus onéreux dans un certain nombre de pays ; la polarisation géographique des emplois fait monter le prix des logements dans les grandes zones urbaines, précisément là où se trouvent les emplois les plus intéressants.

Graphique 1.5. Les prix du logement, de l'éducation et de la santé ont augmenté plus rapidement que l'inflation globale

Évolution moyenne des prix nominaux, moyenne des pays de l'OCDE

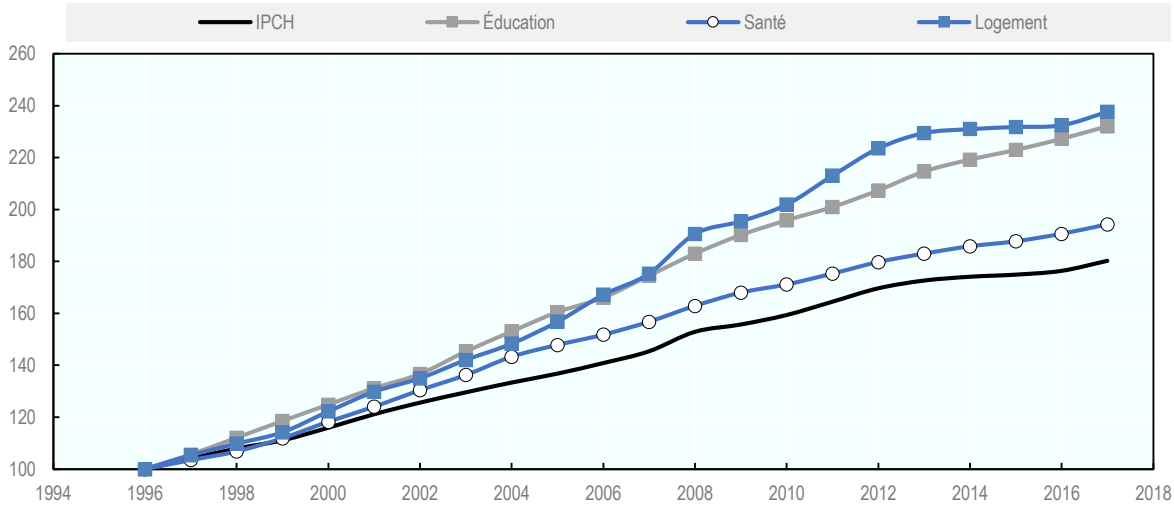

Notes : IPCH : Indices des prix à la consommation harmonisés. La moyenne de l'OCDE comprend les pays suivants : République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni.
Source : Données OCDE.stat, Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) par divisions COICOP.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959493

Le mode de vie de la classe moyenne est donc plus difficile à adopter que par le passé en raison de la forte hausse des prix du logement et d'autres biens de consommation importants qui caractérisent la classe moyenne (Blank, 2010[37]). Le logement, en particulier, est essentiel : avec environ un tiers du revenu disponible, il constitue le poste de dépenses le plus important pour les ménages à revenu intermédiaire, contre environ un quart dans les années 1990. Malgré d'importantes variations à l'intérieur des pays, le coût du logement a augmenté trois fois plus vite que le revenu médian des ménages au cours des deux dernières décennies. Le logement est plus qu'un simple bien de consommation : dans de nombreux pays, l'appartenance à la classe moyenne est traditionnellement associée à la possession d'une maison, de sorte que la flambée des prix des maisons a porté atteinte au sentiment même d'appartenance à la classe moyenne. La hausse du prix des maisons entrave également la mobilité de la main-d'œuvre vers les zones urbaines les plus dynamiques et, plus généralement, la mobilité sociale ascendante, les générations actuelles et futures étant moins en mesure d'acheter une propriété que leurs parents (Graphique 1.6).

Graphique 1.6. Le coût d'achat d'un appartement dans les grandes villes a considérablement augmenté pour les familles à revenu intermédiaire

Nombre d'années de revenu annuel nécessaires à l'achat d'un appartement de 60 mètres carrés dans la capitale ou le centre financier du pays, pour un couple à revenu médian avec deux enfants.

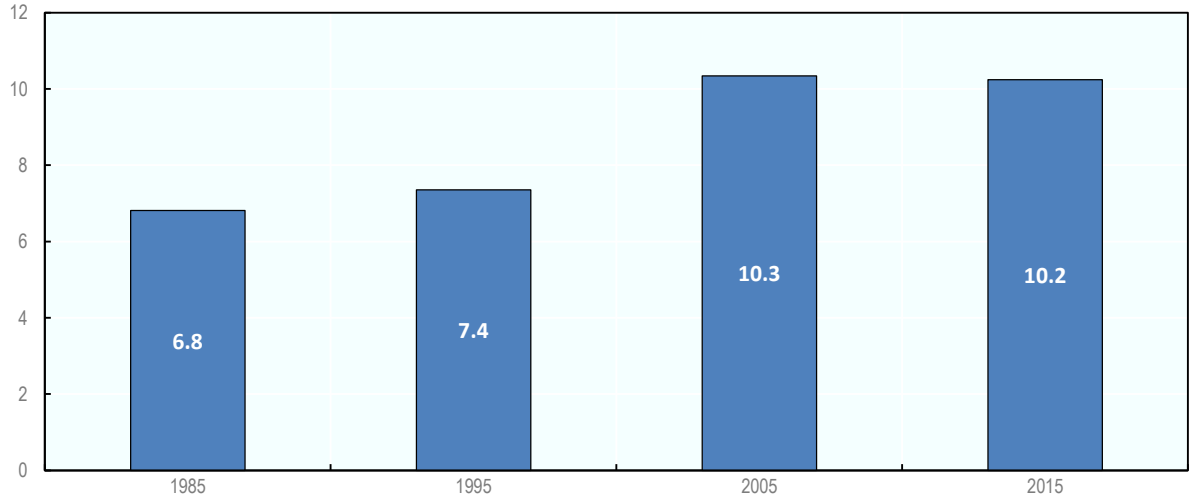

Note : Ménages composés d'un couple et de deux enfants ayant un revenu médian disponible. La moyenne de l'OCDE comprend les pays suivants : Australie, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis.
Source : calculs du Secrétariat de l'OCDE d'après les données des enquêtes EU-SILC (Europe), SLID et CIS (Canada), CPS March Supplement (États-Unis) et du *LIS Data Center* ; indices des prix de l'immobilier résidentiel (IPIR) de l'OCDE.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959512

L'augmentation des dépenses consacrées au logement et à d'autres biens et services réduit la capacité d'épargne et comprime les finances des ménages à revenu intermédiaire. Aujourd'hui, plus d'un ménage à revenu intermédiaire sur cinq vit au-dessus de ses moyens, ce qui comporte un risque de surendettement pour beaucoup d'entre eux. Le surendettement (qui correspond à un ratio d'endettement de plus de 75 %) est plus élevé pour les ménages à revenu intermédiaire que pour les ménages à bas revenu et à haut revenu et concerne environ 11 % de ces ménages dans la moyenne des pays de l'OCDE (2015[8]).

En moyenne, dans les 24 pays européens de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, un ménage à revenu intermédiaire sur deux déclare aujourd'hui avoir des difficultés à joindre les deux bouts, bien que cette proportion varie d'un ménage sur cinq ou moins dans les pays nordiques et aux Pays-Bas à deux sur trois ou plus dans certains pays d'Europe du Sud et de l'Est (chapitre 4). En outre, près de 40 % des ménages à revenu intermédiaire sont financièrement vulnérables, c'est-à-dire qu'ils ont des arriérés de paiements ou ne seraient pas en mesure d'absorber des dépenses imprévues ou une chute soudaine de revenu.

Par conséquent, *beaucoup sont moins optimistes quant à leur appartenance à la classe moyenne*. Les inquiétudes ont encore pris de l'ampleur à la suite de la crise financière mondiale. Alors que le climat économique s'est amélioré avec la reprise économique, dans de nombreux pays de l'OCDE, d'importants groupes de personnes restent pessimistes quant aux perspectives économiques de la prochaine génération et nostalgiques des conditions économiques du passé (Pew Research Center, 2018[38]). Dans les pays de l'OCDE, un nombre croissant de personnes pensent que la fortune et les avantages des parents jouent un rôle majeur dans les chances qui s'offrent aux enfants et dans leur réussite. 36 % des personnes pensent qu'il est très important voire essentiel d'avoir des parents avec un bon niveau d'études pour progresser, comparativement à 31 % dans les années 1990 (OCDE, 2018[3]). Dans une récente enquête de l'OCDE menée dans 21 pays (OCDE, 2018[39]; 2019[40]), 60 % des parents mentionnent le risque que leurs enfants n'atteignent pas le niveau de statut et de confort qu'ils ont comme l'un des trois principaux risques socioéconomiques à long terme. Dans plusieurs pays, dont l'Autriche, la France, la Grèce, l'Italie et la Slovénie, cette part augmente jusqu'à 70 % ou plus.

1.6. Les chances de faire partie de la classe moyenne ont diminué pour les jeunes générations et les personnes peu ou moyennement qualifiées

Il est devenu plus difficile pour les jeunes générations de faire partie de la classe moyenne. En effet, les anciennes générations sont souvent davantage à l'abri des mutations du marché du travail et des risques de bas revenu que les nouvelles générations. Depuis la génération du boum des naissances, la catégorie des revenus intermédiaires a diminué au fil des générations (Graphique 1.7). En comparaison aux jeunes générations, la génération du boum des naissances a bénéficié d'emplois plus stables au cours de sa vie active ainsi que de systèmes de retraite bien développés.

Graphique 1.7. Depuis la génération du boum des naissances, chaque nouvelle génération a vu ses chances de faire partie de la classe moyenne diminuer

Part de la population dans les ménages à revenu intermédiaire par génération et par étape du cycle de vie.

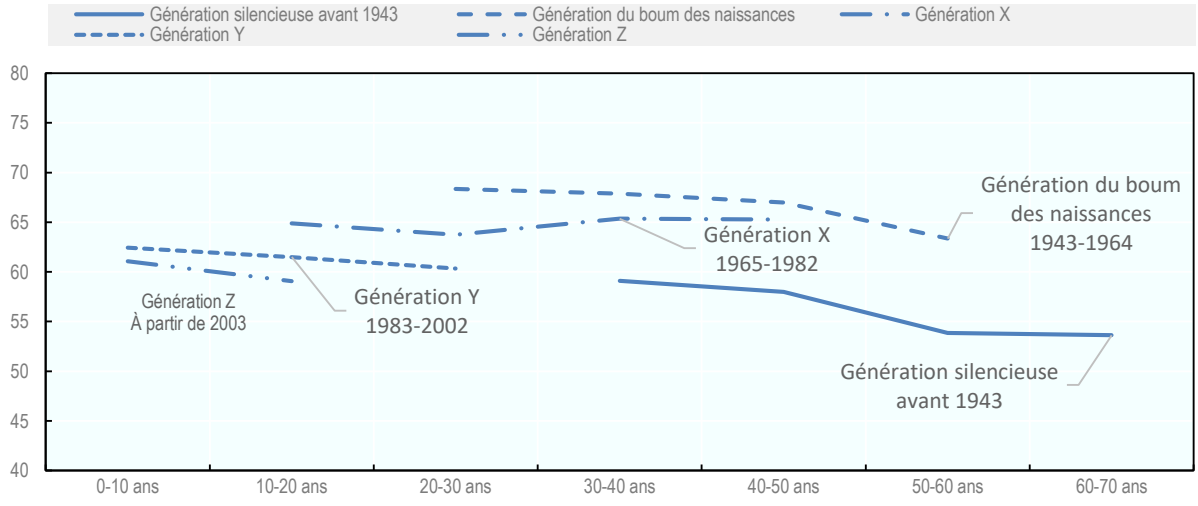

Note : Génération silencieuse : personnes nées avant 1943, génération du boum des naissances : personnes nées en 1943-1964, génération X : personnes nées en 1965-1982, génération Y : personnes nées en 1983-2002 ; génération Z : personnes nées depuis 2003.

La catégorie des revenus intermédiaires comprend les personnes vivant dans des ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu médian. La moyenne des pays de l'OCDE basée sur les données de la moyenne des pays de l'OCDE comprend les données disponibles des pays suivants : Australie, Canada, Danemark, Finlande, France, Royaume-Uni, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Suède et États-Unis.
Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE basés sur les données du centre de données LIS, EU-SILC prévu pour la France (2014), l'Irlande (2014), l'Islande (2014) et la Suède (2015).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959531

Un niveau de compétences plus élevé est désormais nécessaire pour faire partie de la catégorie des revenus intermédiaires. Il ne suffit plus d'avoir des compétences intermédiaires pour appartenir à la catégorie des revenus intermédiaires, comme c'était le cas dans le passé. Le niveau de compétences exigé a augmenté de façon générale, mais surtout pour la classe moyenne. Aujourd'hui, près de la moitié des travailleurs à revenu intermédiaire occupent des emplois hautement qualifiés, comparativement à un tiers il y a deux décennies (Graphique 1.8)[7]. Dans le même temps, la part de travailleurs à revenu intermédiaire occupant des emplois moyennement qualifiés a diminué dans tous les pays, à l'exception du Mexique et de la République slovaque. Par conséquent, il est de moins en moins possible d'obtenir le même niveau de revenu que par le passé pour certains emplois. Cette nouvelle association entre les compétences professionnelles et le niveau de revenu peut aider à expliquer une partie de la frustration sociale, qui est au cœur du débat sur la pression qui s'exerce sur la classe moyenne.

De nos jours, un ménage ordinaire a besoin de deux revenus pour faire partie de la classe moyenne, alors que dans le passé, un seul apporteur de revenu occupant un emploi hautement qualifié était souvent suffisant. Toutefois, même avec deux revenus, il est de plus en plus difficile d'atteindre le niveau de revenu intermédiaire si au moins l'un des partenaires n'est pas hautement qualifié.

Graphique 1.8. Le profil de compétences nécessaire pour atteindre le milieu de l'échelle de distribution des revenus a augmenté

Part des travailleurs de la classe moyenne qui occupent des emplois dans différents groupes de compétences, milieu des années 1990 et milieu des années 2010

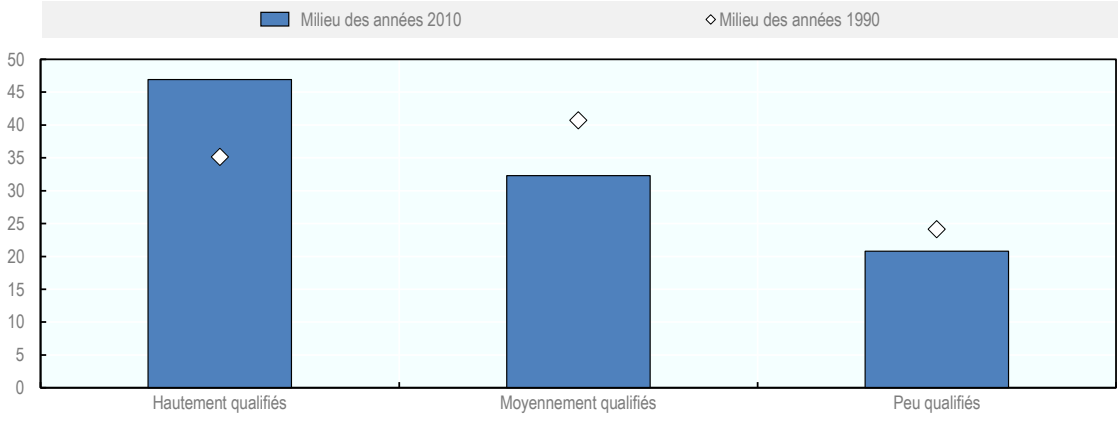

Note : La moyenne de l'OCDE comprend les données disponibles des pays suivants : Autriche, Belgique, Canada, république tchèque, Danemark, Finlande, Allemagne, Islande, Irlande, Israël, Italie, Corée, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Portugal, République slovaque, Suède et États-Unis.
Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE d'après les données du LIS Data Center et de l'enquête EU-SILC.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959550

1.7. La mise sous pression de la classe moyenne entraîne des risques socioéconomiques et politiques

Les ménages de la classe moyenne sont *de plus en plus mécontents de la situation économique*. Dans ce contexte, la stagnation du niveau de vie des classes moyennes dans les pays de l'OCDE s'accompagne de l'émergence récente de nouvelles formes de nationalisme, d'isolationnisme, de populisme et de protectionnisme. Des sentiments nationalistes et antimondialistes peuvent naître à mesure que l'effritement de la classe moyenne engendre des désillusions et porte atteinte à l'engagement politique, ou incite les électeurs à se tourner vers des politiques contestataires et protectionnistes (Bettiza, 2010[41]; Stiglitz, 2012[42]). L'instabilité politique est l'un des principaux vecteurs par lesquels la pression qui s'exerce sur la classe moyenne est susceptible de nuire à l'investissement et à la croissance économiques (Alesina and Perotti, 1996[43]).

Les sentiments accrus de vulnérabilité, d'incertitude et d'anxiété se traduisent par une plus forte défiance vis-à-vis de l'intégration mondiale et des institutions publiques (OCDE, 2017[44]). La confiance est non seulement essentielle au bon fonctionnement de toute société, mais constitue également un important facteur de croissance économique. Une confiance sociale accrue réduit les coûts de transaction et renforce l'innovation (Gould and Hijzen, 2016[45]; Madland, 2015[46]). En outre, les sociétés dotées d'une classe moyenne forte connaissent également une amélioration de la confiance sociale et des résultats scolaires, une baisse de la criminalité, une amélioration des résultats sur le plan de la santé et une plus grande satisfaction à l'égard de l'existence (Kelly, 2000[47]; Lynch and Kaplan, 1997[48]; Graves, 2017[49]; Thorson, 2014[50]).

La classe moyenne contribue à la stabilité politique et à la bonne gouvernance. Elle empêche la polarisation politique et favorise la conciliation au sein du gouvernement (Madland, 2015[46]). Les classes moyennes jettent également des bases solides pour l'édification d'un état démocratique, non seulement en contribuant à son financement par les impôts qu'elles versent, mais également en exigeant des réglementations, le respect des contrats et de la règle du droit (Birdsall, 2016[51]).

1.8. Les politiques doivent être adaptées aux nouvelles difficultés auxquelles sont confrontés les ménages de la classe moyenne

Dans l'ensemble, l'anxiété et le sentiment d'incertitude des ménages de la classe moyenne sont alimentés par trois grandes difficultés auxquelles les décideurs doivent faire face :

1. *La classe moyenne estime que le système socioéconomique actuel est* ***injuste*** : les revenus intermédiaires augmentent beaucoup plus lentement que les revenus supérieurs depuis plus de trois décennies maintenant[8]. De plus en plus de personnes, notamment au sein des ménages à revenu intermédiaire inférieur, estiment qu'elles contribuent beaucoup plus à l'État-providence par leurs impôts qu'elles ne reçoivent en retour sous forme de prestations et de services.
2. *Le mode de vie de la classe moyenne est de plus en plus* ***cher*** : le coût d'un mode de vie « typique » de la classe moyenne a augmenté plus vite que le revenu. Comme nous l'avons expliqué, cela est dû notamment au fait que les prix du logement, de la santé et de l'éducation ont augmenté plus vite que l'inflation, mais s'explique aussi peut-être par l'adoption de modes de consommation qui tendent à « imiter » ceux de la classe supérieure, ce qui a entraîné une cascade de

dépenses inabordables[9]. Il est inquiétant de constater que ces tendances ont également entraîné une augmentation de la charge de la dette qui pèse sur les familles de la classe moyenne, ce qui n'est pas viable à long terme.

3. *Les perspectives de revenus de la classe moyenne sont de plus en plus* ***incertaines*** : les membres des ménages de la classe moyenne craignent que la révolution numérique ne détruise leurs emplois. De fait, un travailleur à revenu intermédiaire actuel sur six occupe un emploi à risque élevé d'automatisation, un risque plus proche de celui auxquels sont exposés les travailleurs à bas revenu (un sur cinq) que de celui auxquels sont exposés les travailleurs à haut revenu (un sur dix) (Graphique 1.9).

Graphique 1.9. Un emploi à revenu intermédiaire sur six est actuellement exposé à un risque élevé d'automatisation

Proportion de travailleurs exerçant une profession exposée à un risque élevé d'automatisation, par catégorie de revenus

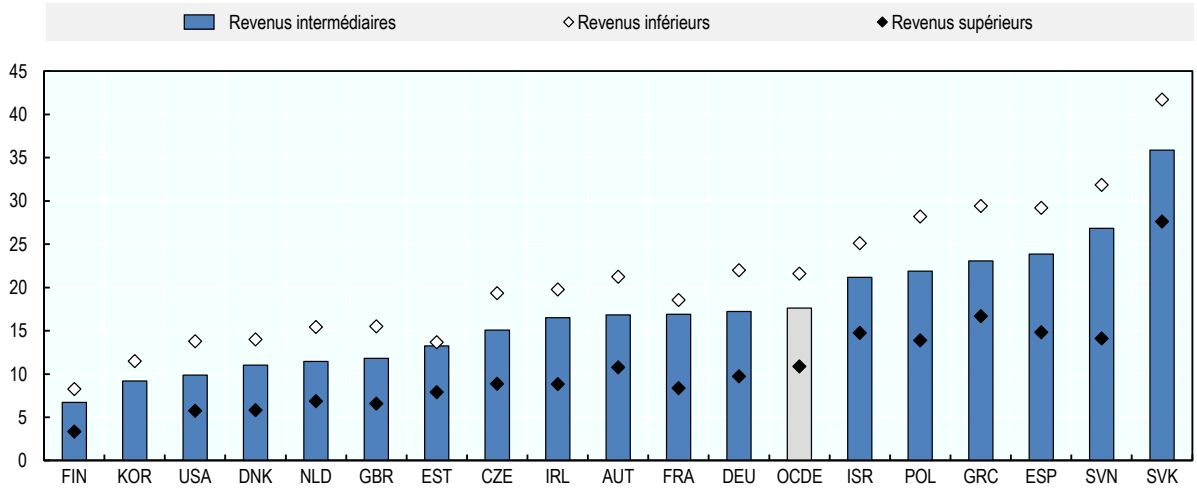

Note : Les ménages « à revenu inférieur » sont définis comme les ménages dont le revenu est inférieur à 75 % du revenu médian national. Les ménages « à revenu intermédiaire » sont définis comme les ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu médian national. Les ménages « à haut revenu » sont définis comme les ménages dont le revenu est plus de deux fois supérieur au revenu médian national. Le risque d'automatisation est calculé comme la moyenne des risques d'automatisation par profession, pondérée par la part de chaque profession dans la catégorie de revenus.
Source : calculs du Secrétariat de l'OCDE d'après les données du LIS et du PIAAC.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959569

Les ménages à revenu intermédiaire inférieur risquent davantage de souffrir de ces situations de plus en plus instables. Par conséquent, les mesures envisageables devraient être axées sur eux en priorité. Le fait de répondre aux préoccupations croissantes de la classe moyenne inférieure tout en remédiant aux difficultés des couches encore plus pauvres de la population grâce à des outils de lutte contre la pauvreté constitue le fondement d'une stratégie visant à promouvoir une croissance inclusive, conformément au Cadre d'action de l'OCDE pour les politiques de croissance inclusive (OCDE, 2018[2]). Pour aider la classe moyenne, il faut lui donner accès aux possibilités de réussir tout au long de sa vie.

1.8.1. S'attaquer à l'injustice

Le principal outil pour favoriser l'équité est le système de prélèvements et de prestations. Le débat public porte souvent sur les prélèvements lorsqu'il s'agit des riches et sur les prestations lorsqu'il s'agit des pauvres. La classe moyenne est en fait la principale partie prenante de ces deux instruments : elle contribue aux deux tiers des recettes fiscales directes et reçoit 60 % des dépenses publiques sous forme de prestations en espèces. La classe moyenne est également davantage touchée par la progressivité de l'impôt que les autres groupes : les groupes à bas revenu sont souvent exemptés, tandis que les groupes à haut revenu ont d'autres sources de revenu et peuvent bénéficier de niches fiscales ou d'exemptions. Les pays de l'OCDE ont connu une réduction générale de leurs taux légaux d'impôt sur le revenu des personnes physiques, qui sont passés de 66 % en 1981 à 41 % en 2008, puis ont légèrement augmenté pour atteindre 43 % aujourd'hui (OCDE, 2019[52]). D'autres impôts qui concernent essentiellement les revenus les plus élevés ont également été abaissés au cours des dernières décennies, notamment les taux d'impôt sur les sociétés (de 47 % à 25 %) ou les impôts sur les dividendes pour les distributions de bénéfices intérieurs (de 75 % à 42 %) (OCDE, 2014[53]). En outre, les ménages qui se situent au sommet de l'échelle de distribution des revenus et de la richesse sont beaucoup plus à même de cacher leurs actifs à l'étranger que les classes moyennes (Alstadsaeter, Johannesen and Zucman, 2017[54]).

Par conséquent, les politiques devraient envisager d'alléger sensiblement la charge fiscale nette qui pèse sur les ménages à revenu intermédiaire tout en préservant la stabilité des finances publiques. Dans de nombreux pays, le système de l'impôt sur le revenu pourrait être rendu plus progressif, notamment en ce qui concerne les personnes à haut revenu, et plus équitable pour la classe moyenne. On pourrait envisager d'éliminer la « dérive fiscale » – une augmentation des taux d'imposition induite par l'inflation qui touche particulièrement les contribuables de la classe moyenne. Plus généralement, la charge fiscale devrait être transférée du travail vers des bases d'imposition plus larges, à savoir les revenus du capital et les plus-values, le patrimoine immobilier et les successions. Les efforts visant à lutter contre l'évasion fiscale et les exonérations fiscales dont bénéficient généralement les entreprises et les particuliers fortunés devraient être intensifiés.

Une série d'initiatives récentes, telles que la Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale, qui vise à réduire l'évasion fiscale, et le projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), qui vise à lutter contre l'évasion fiscale des entreprises multinationales, ont permis aux gouvernements de disposer des outils nécessaires pour élargir leur assiette fiscale et renforcer leur système d'imposition afin de prévenir les abus (OCDE, 2019[55]; 2019[56]). Les recettes supplémentaires tirées de ces mesures pourraient être affectées à l'élaboration et à l'appui d'un programme plus solide pour une croissance inclusive. En outre, des mesures qui renforcent les incitations au travail, telles que l'abaissement des taux effectifs d'imposition pour le deuxième apporteur de revenu, l'amélioration des crédits d'impôt et le développement des prestations liées à l'exercice d'un emploi, contribueraient à améliorer l'équité du point de vue des familles de la classe moyenne inférieure.

Des préoccupations en matière d'équité existent également en ce qui concerne les transferts sociaux, car 58 % des ménages à revenu intermédiaire des pays de l'OCDE considèrent qu'ils ne reçoivent pas une part équitable des prestations publiques étant donné les impôts et cotisations de sécurité sociale qu'ils paient (OCDE, 2018[3]; 2019[40]). Si l'on tient compte uniquement des transferts en espèces et des impôts directs sur le

revenu, on constate que les ménages à revenu intermédiaire ne sont ni contributeurs nets ni bénéficiaires nets – ils reçoivent presque autant de prestations sociales qu'ils ne paient d'impôts. Cela dit, les personnes en âge de travailler ayant un revenu moyen ont tendance à être des payeurs nets, tandis que les ménages âgés à revenu intermédiaire sont des bénéficiaires nets. La redistribution n'est pas seulement une question de transferts monétaires. Les pays dépensent tout autant pour les transferts sociaux en nature tels que les soins de santé et l'éducation fournis par les pouvoirs publics. Les décideurs devraient donc améliorer l'accès à des services sociaux publics de qualité et garantir une meilleure protection sociale.

1.8.2. S'attaquer aux problèmes liés au coût de la vie

Un logement décent, abordable et accessible, y compris l'accession à la propriété, constitue une caractéristique essentielle de la classe moyenne. Les politiques doivent s'attaquer aux pénuries de l'*offre* tout en aidant les ménages par le biais d'une aide du côté de la *demande*. Du côté de l'offre, des mesures sont nécessaires pour encourager l'offre de logements abordables. Une première série de solutions consiste à faciliter la construction privée afin d'accroître la réactivité de l'offre de logements aux prix du marché (autrement dit d'accroître l'élasticité de l'offre par rapport aux prix). Des politiques de zonage social bien conçues peuvent également contribuer à lutter contre la ségrégation résidentielle et l'expansion urbaine non désirée. Dans de nombreux pays, les logements sociaux publics destinés à d'autres ménages que les ménages à bas revenu constituent également un instrument efficace de promotion de l'accessibilité financière et de l'inclusion (OCDE, 2016[57]). De nombreux pays tentent également d'influer directement sur les coûts du logement en contrôlant ou en plafonnant les loyers.

Les mesures d'action sur la demande concernent en premier lieu les aides au logement ou prestations de logement. D'autres mesures peuvent aider les ménages à revenu intermédiaire inférieur à acquérir leur résidence principale, par exemple sous forme de subventions, d'aide financière à l'emprunt ou d'allégements d'impôts pour l'achat de la résidence principale. Ces politiques doivent être suffisamment ciblées et éviter les mesures qui profitent davantage aux propriétaires à haut revenu qu'aux autres (allégement des frais d'hypothèque, par exemple). Un certain nombre de pays européens proposent aux primo-accédants, notamment aux jeunes, une aide sous la forme d'un dépôt nécessaire pour l'obtention d'une hypothèque, par exemple sous la forme de garanties publiques, de bonifications d'intérêt ou de subventions et de plans d'épargne. Dans les pays où la dette liée au logement est très élevée, des mesures d'allégement des frais d'hypothèque peuvent être nécessaires pour aider les ménages surendettés à se remettre sur pied.

Les politiques qui maîtrisent les frais d'éducation et de santé peuvent également avoir un impact important sur les ménages à revenu intermédiaire. Les services de garde d'enfants subventionnés par l'État pour les personnes qui en ont besoin et la réglementation des prix sont les outils les plus efficaces pour limiter les frais de garde des ménages ayant de jeunes enfants (Adema, W. et al., 2016[58]). Une autre option consiste à rembourser directement les parents par le biais de prestations en espèces ou à leur faire bénéficier de crédits d'impôt ou de déductions fiscales. Les politiques d'aide aux étudiants de l'*enseignement supérieur* issus d'une famille à revenu intermédiaire incluent les prêts destinés à couvrir les frais de scolarité, ainsi qu'une aide sous condition de ressources pour les frais de logement, les frais de transport ou l'achat de livres, ce qui est primordial pour de nombreux jeunes issus d'une famille à revenu intermédiaire inférieur. Des programmes complets de transition de l'école au marché du travail sont nécessaires pour

prévenir les conséquences négatives à long terme du chômage ou de l'inactivité au début de la vie active (OCDE, 2017[59]). Dans les pays où la couverture maladie est universelle, l'extension de la couverture des frais de santé pourrait apporter un soulagement substantiel aux ménages à bas revenu et à revenu intermédiaire. Dans les pays où la couverture maladie n'est pas universelle, l'extension de la couverture d'assurance sous condition de ressources aiderait la catégorie des revenus intermédiaires inférieurs à mieux gérer ses dépenses de santé.

1.9. Lutter contre la vulnérabilité du marché du travail

Les politiques devraient viser à s'attaquer à la vulnérabilité du marché du travail à la racine. C'est pourquoi les *systèmes d'enseignement et de formation devraient offrir un éventail plus large de possibilités de formation à différents âges*. Toutefois, il est difficile de doter les travailleurs à revenu intermédiaire des compétences nécessaires dans un monde du travail en mutation, et cela nécessitera une modernisation en profondeur de ces systèmes. Il est notamment primordial de développer les systèmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP), notamment dans les secteurs les plus dynamiques de l'économie. Pour rendre les systèmes d'EFP attrayants dans le contexte du relèvement du niveau de compétences requis, il faut réformer les programmes de formation, développer les filières d'enseignement post-secondaire et dialoguer davantage avec les employeurs.

Garantir l'accès à l'éducation et à la formation des adultes est un autre défi majeur. Actuellement, les adultes à revenu intermédiaire n'ayant pas fait d'études supérieures, notamment ceux d'un certain âge, se forment nettement moins que les personnes plus jeunes davantage diplômées. Des programmes d'éducation et de formation des adultes plus nombreux et plus innovants devraient cibler les personnes occupant des emplois moyennement qualifiés, ou les secteurs et régions particulièrement exposés au risque de mutations du marché du travail.

Les résultats des exercices d'évaluation des compétences et d'anticipation des besoins en la matière devraient être utilisés pour recenser les personnes qui n'ont pas les compétences demandées sur le marché du travail et pour les aider à se perfectionner ou à se reconvertir. Pour améliorer la couverture, les possibilités de formation devraient être dissociées du poste occupé et de la situation au regard de l'emploi, et les personnes devraient bénéficier d'une aide financière pour les investissements dans la formation, par exemple par le biais de comptes personnels de formation qui permettent d'acquérir des droits à la formation et de les convertir en heures de formation.

Au-delà des politiques actives du marché du travail et des politiques en matière de compétences, la lutte contre la vulnérabilité du marché du travail passe par de nombreuses autres mesures, à commencer par des politiques du marché du travail qui combinent la flexibilité et la sécurité, la protection sociale ainsi qu'un dialogue social efficace pour accroître l'effet de levier du travail. Compte tenu de l'évolution du monde du travail, les emplois temporaires ou instables, souvent caractérisés par des salaires plus bas et une sécurité de l'emploi plus faible, vont certainement se généraliser au fur et à mesure de la disparition des emplois standards classiques de la classe moyenne. Par conséquent, les efforts visant à étendre l'assurance sociale et la négociation collective aux travailleurs atypiques revêtiront également une importance particulière à l'avenir pour protéger les ménages à revenu intermédiaire. L'une des approches permettant d'étendre la couverture de la protection sociale consiste à lier les droits aux *personnes* plutôt qu'aux *emplois* (OCDE, 2017[60]; 2019[61]). Les droits à la formation ou à la protection de

l'emploi, par exemple, deviendraient « transférables » lorsque les travailleurs passent d'un emploi à un autre ou combinent différentes formes d'emploi.

1.10. Conclusion

Une classe moyenne forte et prospère est importante pour l'économie et la société dans son ensemble, notamment pour stimuler la consommation et les investissements dans l'éducation, la santé et le logement. Les impôts que paie la classe moyenne sont essentiels pour financer correctement la protection sociale. Les sociétés dotées d'une classe moyenne forte connaissent également une amélioration de la confiance sociale, une baisse de la criminalité et une plus grande satisfaction à l'égard de l'existence. Les données montrent que la classe moyenne contribue à la stabilité politique et à la bonne gouvernance.

Aujourd'hui, cependant, les ménages de la classe moyenne sont de plus en plus préoccupés par leur situation économique. Tout d'abord, de nombreux ménages de la classe moyenne considèrent nos systèmes socioéconomiques comme injustes, étant donné que les revenus intermédiaires n'ont pas autant bénéficié de la croissance économique que les revenus supérieurs, ou les 10 % les plus riches. Ensuite, le mode de vie de la classe moyenne est de plus en plus onéreux, notamment en matière de logement, d'éducation et de santé. Enfin, les perspectives sur le marché de l'emploi sont incertaines pour de nombreuses personnes de la classe moyenne, un travailleur à revenu intermédiaire sur six occupant des emplois à risque élevé d'automatisation.

Un plan d'action complet est nécessaire pour faire face aux risques recensés dans ce rapport et aider la classe moyenne, notamment les personnes plus vulnérables. Ce plan devrait être établi suivant une approche holistique qui englobe différents domaines relevant de l'action des pouvoirs publics, avec une attention particulière à la prévention des risques et à la promotion des possibilités tout au long de la vie. S'il est primordial d'atténuer l'impact des situations défavorables lorsqu'elles surviennent, il pourrait être encore plus important d'améliorer les perspectives professionnelles des travailleurs de la classe moyenne et de leurs enfants.

Les gouvernements disposent d'un large éventail d'outils pour s'attaquer à ces problèmes d'injustice, de dépenses inabordables et de vulnérabilité de l'emploi. Des réformes ciblées sont nécessaires dans les domaines du marché du travail, des systèmes d'enseignement et de formation, ainsi que des politiques fiscales et sociales. Une stratégie réussie nécessitera une approche pangouvernementale impliquant toutes les parties prenantes, y compris la société civile et les partenaires sociaux.

Notes

1. Voir l'Encadré1.2 pour savoir comment la classe moyenne est définie et mesurée dans ce rapport.

2. Malgré une baisse du nombre de travailleurs dont la profession est associée à la classe ouvrière, la proportion de Britanniques ayant un sentiment d'appartenance à la classe moyenne ou à la classe ouvrière n'a pas beaucoup évolué entre 1983 et 2015 (Evans and Mellon, 2016[65]).

3. Le phénomène inverse ne se produit qu'au Portugal, au Royaume-Uni et dans quelques autres pays, dont la Hongrie et la Slovénie. Bien qu'ils ne soient pas observés dans d'autres pays d'Europe de l'Est, les résultats afférents à la Hongrie et à la Slovénie peuvent être liés à un « effet persistant » de l'héritage socialiste de l'ancien État qui rend les gens plus susceptibles que les autres de se considérer comme appartenant à une classe sociale de bas niveau (Curtis, 2013[66]).

4. Les résultats d'une enquête et l'outil en ligne de l'OCDE Comparez vos revenus (http://www.oecd.org/fr/social/inegalite-et-pauvrete.htm) confirment cette tendance (Balestra et Cohen, à paraître[108]). Ce phénomène, baptisé « Me? I'm not rich! », correspond au fait que le stade où quelqu'un devient « riche » se situe à un niveau de revenu supérieur au sien (Reeves, 2017[62]).

5. L'augmentation du milieu de l'échelle mondiale de distribution des revenus est due essentiellement à la très forte croissance économique de grands pays comme la Chine, l'Inde et l'Indonésie. En Amérique latine, la montée en puissance de la classe moyenne mondiale a été associée à une augmentation du nombre d'années de scolarité, à la formalisation du marché du travail, à l'activité féminine et à la dynamique familiale et démographique (Ferreira et al., 2013[64]).

6. Avec près des deux tiers de la consommation totale, les ménages à revenu intermédiaire sont de loin la catégorie de revenus ayant la part de consommation la plus élevée, à savoir de 50 % ou moins aux États-Unis ainsi que dans les pays d'Europe du Sud et d'Amérique latine à 70 % ou plus dans les pays nordiques et en République slovaque.

7. Cela implique également que les caractéristiques liées aux compétences individuelles, telles que le niveau d'études, l'âge ou l'ancienneté dans l'emploi, ne peuvent pas suffire à expliquer l'évolution des salaires et de la répartition des salaires (BIT, 2016[68]).

8. Une grande majorité des citoyens de l'UE estiment que les niveaux d'inégalité sont trop élevés : 84 % estiment que les différences de revenus sont trop importantes, et 81 % conviennent que les gouvernements nationaux doivent prendre des mesures pour réduire ces différences (enquête Eurobaromètre 2018 sur la perception de l'équité en Europe). Ces points de vue sont confirmés par l'enquête 2018 de l'OCDE Des risques qui comptent, qui indique que 70 % des répondants pensent que le gouvernement devrait redoubler d'efforts pour assurer leur sécurité économique et sociale. De plus, les utilisateurs de l'outil en ligne de l'OCDE Comparez vos revenus se déclarent favorables à une réduction des inégalités : 70 % d'entre eux souhaitent une réduction de la part du revenu détenue par les 10 % les plus riches. La demande de répartition plus équitable des revenus est plus forte dans les pays qui ont été durement touchés par la crise, comme la Grèce et l'Espagne. Voir aussi (Bussolo et al., 2018[67]).

9. Une augmentation des dépenses d'une catégorie de revenus peut entraîner une hausse des attentes quant au niveau de vie (et, par conséquent, des habitudes de dépenses) des catégories de revenus immédiatement inférieures. La croissance rapide du revenu parmi les personnes les plus fortunées ces dernières décennies peut avoir entraîné une « cascade de dépenses supplémentaires de la part de celles disposant de revenus inférieurs » (Frank, Levine and Dijk, 2014[63]).

Références

Adema, W. et al. (2016), *Who uses childcare? Background brief on inequalities in the use of formal early childhood education and care (ECEC) among very young children*, Éditions OCDE, Paris, https://www.oecd.org/els/family/Who_uses_childcare-Backgrounder_inequalities_formal_ECEC.pdf. [58]

Alesina, A. and R. Perotti (1996), "Income distribution, political instability, and investment", *European Economic Review*, Vol. 40/996, pp. 1203-1228, https://ac.els-cdn.com/0014292195000305/1-s2.0-0014292195000305-main.pdf?_tid=c349c142-c635-11e7-ac4e-00000aacb362&acdnat=1510332168_0e915c44223835a8e41a373c724e60ab (accessed on 10 November 2017). [43]

Alstadsaeter, A., N. Johannesen and G. Zucman (2017), "Tax Evasion and Inequality", No. 23772, NBER Working Paper, Cambridge, MA, https://www.nber.org/papers/w23772.pdf. [54]

Autor, D. (2015), "Why Are There Still So Many Jobs? The History and Future of Workplace Automation", *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 29/3, pp. 3-30, http://dx.doi.org/10.1257/jep.29.3.3. [5]

Bassanini, A. and S. Scarpetta (2002), "Does human capital matter for growth in OECD countries? A pooled mean-group approach", *Economics Letters*, Vol. 74/3, pp. 399-405, http://dx.doi.org/10.1016/s0165-1765(01)00569-9. [16]

Bettiza, G. (2010), *Tea Time in Washington: The Tea Party in International Perspective, LSE IDEAS Today, no. 6 (2010)*, LSE IDEAS, http://www.academia.edu/6299539/Tea_Time_in_Washington_The_Tea_Party_in_International_Perspective_LSE_IDEAS_Today_no._6_2010_ (accessed on 10 November 2017). [41]

Bird, R. and F. Newport (2017), "What Determines How Americans Perceive Their Social Class?", *Gallup, Polling Matters*, https://news.gallup.com/opinion/polling-matters/204497/determines-americans-perceive-social-class.aspx. [28]

Birdsall, N. (2016), "Middle-Class Heroes", *Foreign Affairs*, https://www.foreignaffairs.com/articles/2016-02-15/middle-class-heroes (accessed on 20 October 2017). [51]

BIT (2016), *Rapport mondial sur les salaires 2016/2017: les inégalités salariales au travail*, Bureau international du Travail, Genève, https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_545416/lang--fr/index.htm. [68]

Blank, R. (2010), *Middle class in America*, U.S. Department of Commerce, Economics and Statistics Administration, http://www.esa.doc.gov/sites/default/files/middleclassreport.pdf. [37]

Brown, D. and W. Hunter (2004), "Democracy and Human Capital Formation", *Comparative Political Studies*, Vol. 37/7, pp. 842-864, http://dx.doi.org/10.1177/0010414004266870. [14]

Brueckner, M. et al. (2017), *The Rise of the Middle Class and Economic Growth in ASEAN*, Banque mondiale, http://dx.doi.org/10.1596/1813-9450-8068. [17]

Bussolo, M. et al. (2018), *Toward a New Social Contract: Taking on Distributional Tensions in Europe and Central Asia*, Banque mondiale, http://dx.doi.org/10.1596/978-1-4648-1353-5. [67]

Crossley, T., H. Low and C. O'Dea (2013), "Household Consumption through Recent Recessions*", *Fiscal Studies*, Vol. 34/2, pp. 203-229, http://dx.doi.org/10.1111/j.1475-5890.2013.12003.x. [36]

Curtis, J. (2013), "Middle Class Identity in the Modern World: How Politics and Economics Matter", *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, Vol. 50/2, pp. 203-226, http://dx.doi.org/10.1111/cars.12012. [66]

De Nardi, M., E. French and D. Benson (2012), *Consumption and the Great Recession*, https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2017759 (accessed on 3 December 2017). [35]

Easterly, W. (2001), "The Middle Class Consensus and Economic Development", *Journal of Economic Growth*, Vol. 6/4, pp. 317-335, http://dx.doi.org/10.1023/A:1012786330095. [21]

Evans, G. and J. Mellon (2016), "Social Class: Identity, awareness and political attitudes: why are we still working class?", *British Social Attitudes*, Vol. 33, http://www.bsa.natcen.ac.uk/media/39094/bsa33_social-class_v5.pdf (accessed on 20 November 2017). [65]

Evans, M. (2004), "Subjective Social Location: Data From 21 Nations", *International Journal of Public Opinion Research*, Vol. 16/1, pp. 3-38, http://dx.doi.org/10.1093/ijpor/16.1.3. [22]

Ferreira, F. et al. (2013), *Economic mobility and the rise of the Latin American middle class*, Banque mondiale, http://documents.worldbank.org/curated/en/647651468053711367/pdf/NonAsciiFileName0.pdf. [64]

Förster et al. (2014), *Trends in Top Incomes and their Taxation in OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/1815199X. [30]

Frank, R., A. Levine and O. Dijk (2014), "Expenditure Cascades", *Review of Behavioral Economics*, Vol. 1/1-2, pp. 55-73, http://dx.doi.org/10.1561/105.00000003. [63]

Goldthorpe, J. (2016), "Social class mobility in modern Britain: changing structure, constant process", *Journal of the British Academy*, Vol. 4, pp. 89-111, http://dx.doi.org/10.5871/jba/004.089. [25]

Gornick, J. and M. Jäntii (2013), *Income Inequality : Economic Disparities and the Middle Class in Affluent Countries*, Stanford University Press. [24]

Gould, E. and A. Hijzen (2016), "Growing Apart, Losing Trust? The Impact of Inequality on Social Capital Growing Apart, Losing Trust? The Impact of Inequality on Social Capital", https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2016/wp16176.pdf (accessed on 12 November 2017). [45]

Graves, F. (2017), *Understanding the Shifting Meaning of the Middle Class*, http://www.ekos.com/studies/MiddleClass.pdf (accessed on 21 August 2017). [49]

Kelly, M. (2000), "Inequality and Crime", *Review of Economics and Statistics*, Vol. 82/4, pp. 530-539, http://dx.doi.org/10.1162/003465300559028. [47]

Lakner, C. and B. Milanovic (2016), "Global Income Distribution: From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession", *The World Bank Economic Review*, Vol. 30/2, pp. 203-232, http://dx.doi.org/10.1093/wber/lhv039. [33]

Lynch, J. and G. Kaplan (1997), "Understanding How Inequality in the Distribution of Income Affects Health", *Journal of Health Psychology*, Vol. 2/3, pp. 297-314, http://dx.doi.org/10.1177/135910539700200303. [48]

Madland, D. (2015), *Hollowed out: why the economy doesn't work without a strong middle class*, University of California Press, http://www.jstor.org/stable/10.1525/j.ctt14qrz80 (accessed on 12 November 2017). [46]

Milanović, B. (2019), *Inégalités mondiales : le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances*, https://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-In__galit__s_mondiales-9782348040450.html (accessed on 6 March 2019). [34]

Milanović, B. (2016), *Global inequality: a new approach for the age of globalization*, Belknap Harvard University Press, http://dx.doi.org/doi.org/10.1111/rsp3.12076 (accessed on 21 November 2017). [32]

Nedelkoska, L. and G. Quintini (2018), "Automation, skills use and training", *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, No. 202, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/2e2f4eea-en. [6]

OCDE (2019), *Base de données fiscales de l'OCDE*, http://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/tax-database.htm#B_PersonalTaxes (accessed on 6 March 2019). [52]

OCDE (2019), *Erosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices*, http://www.oecd.org/fr/ctp/beps/. [55]

OCDE (2019), *Inclusive Growth*, http://www.oecd.org/inclusive-growth/ (accessed on 6 March 2019). [1]

OCDE (2019), *L'OCDE publie des orientations de mise en œuvre pour la collecte de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA/TPS) sur les ventes internationales*, http://www.oecd.org/fr/fiscalite/consommation/l-ocde-publie-des-orientations-de-mise-en-oeuvre-pour-la-collecte-tva-tps-sur-les-ventes-internationales.htm (accessed on 7 March 2019). [56]

OCDE (2019), *OECD Employment Outlook 2019 : The Future of Work*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9ee00155-en. [61]

OCDE (2019), *The OECD Risks That Matter Survey 2018*, http://www.oecd.org/fr/social/risks-that-matter.htm. [40]

OCDE (2018), *A Broken Social Elevator? How to Promote Social Mobility*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264301085-en. [3]

OCDE (2018), *Atteindre l'égalité femmes-hommes : Un combat difficile*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264203426-fr. [11]

OCDE (2018), *Cadre d'action en faveur de la croissance inclusive*, Éditions OCDE, http://www.oecd.org/fr/rcm/documents/C-MIN-2018-5-FR.pdf (accessed on 7 February 2019). [2]

OCDE (2018), *Des risques qui comptent : Résultats préliminaires de l'enquête internationale 2018 de l'OCDE sur les risques sociaux et économiques*, Éditions OCDE, Paris, http://www.oecd.org/fr/social/ministerielle/Des-risques-qui-comptent-Resultats-preliminaires-2018.pdf (accessed on 3 March 2019). [39]

OCDE (2018), *Equity in Education : Breaking Down Barriers to Social Mobility*, PISA, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264073234-en. [9]

OCDE (2017), "Comment la technologie et la mondialisation transforment le marché du travail", in *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2017-7-fr. [4]

OCDE (2017), *Comment va la vie ? 2017 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/how_life-2017-fr (accessed on 26 February 2019). [12]

OCDE (2017), *Educational Opportunity for All: Overcoming Inequality throughout the Life Course*, La recherche et l'innovation dans l'enseignement, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264287457-en. [10]

OCDE (2017), *Panorama de la société 2016 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/soc_glance-2016-fr. [59]

OCDE (2017), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2017-fr. [60]

OCDE (2017), *Preventing Ageing Unequally*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264279087-en. [13]

OCDE (2017), *Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres, Note sur les principaux thèmes*, OCDE, Paris, https://www.oecd.org/fr/rcm/documents/C-MIN-2017-2-FR.pdf (accessed on 11 August 2017). [44]

OCDE (2016), *La base de données sur le logement abordable : Dépenses publiques pour le logement social locatif en % du PIB*, OCDE, Paris. [57]

OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr. [8]

OCDE (2014), *Focus on Top Incomes and Taxation in OECD Countries: Was the crisis a game changer?*, Éditions OCDE, Paris, http://topincomes.parisschoolofeconomics.eu/. [53]

OCDE (2011), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264119550-fr. [7]

OCDE (2010), "The Emerging Middle Class in Developing Countries", OCDE, https://doi.org/10.1787/5kmmp8lncrns-en (accessed on 13 December 2018). [20]

OCDE (2003), *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264299429-fr (accessed on 1 March 2019). [18]

Pew Research Center (2018), *A Decade After the Financial Crisis, Economic Confidence Rebounds in Many Countries*, http://www.pewglobal.org/wp-content/uploads/sites/2/2018/09/Pew-Research-Center-Economy-Report-FINAL-UPDATED.pdf (accessed on 8 January 2019). [38]

Pressman, S. (2007), "The Decline of the Middle Class: An International Perspective", *Journal of Economic Issues*, Vol. 41, pp. 181-200, http://dx.doi.org/10.2307/25511161. [15]

Reeves, R. (2017), *Dream hoarders: how the American upper middle class is leaving everyone else in the dust, why that is a problem, and what to do about it*. [62]

Reeves, R., K. Guyot and E. Krause (2018), *Defining the middle class: Cash, credentials, or culture*, Brookings, https://https://www.brookings.edu/research/defining-the-middle-class-cash-credentials-or-culture/ (accessed on 3 August 2018). [23]

Saez, E. (2018), *Striking it Richer: The Evolution of Top Incomes in the United States (Updated with 2017 preliminary estimates)*, UC Berkeley, Berkeley, http://elsa.berkeley.edu/~saez/TabFig2017prel.xls. [31]

Savage, M. (2016), *Poorest Made Poorer? Decomposing income losses at the bottom of the income distribution during the Great Recession*, Economic and Social Research Institute (ESRI), https://www.esri.ie/pubs/WP528.pdf. [27]

Savage, M. et al. (2013), "A New Model of Social Class? Findings from the BBC's Great British Class Survey Experiment", *Sociology*, Vol. 47/2, pp. 219-250, http://dx.doi.org/10.1177/0038038513481128. [26]

Stiglitz, J. (2012), *The Price of Inequality: How Today's Divided Society Endangers Our Future*, W. W. Norton & Company, https://www.amazon.com/Price-Inequality-Divided-Society-Endangers-ebook/dp/B007MKCQ30 (accessed on 12 November 2017). [42]

Thewissen, S. et al. (2018), "Rising Income Inequality and Living Standards in OECD Countries: How Does the Middle Fare?", *Journal of Income Distribution*, Vol. 27/2, https://jid.journals.yorku.ca/index.php/jid/article/view/40351. [29]

Thorson, G. (2014), *The Rise of Inequality, the Decline of the Middle Class, and Educational Outcomes*, Ségovie, Espagne, http://www.umdcipe.org/conferences/DecliningMiddleClassesSpain/Papers/Thorson.pdf (accessed on 12 November 2017). [50]

van Stel, et al. (2005), "The Effect of Entrepreneurial Activity on National Economic Growth", *Small Business Economics*, Vol. 24, pp. 311–321, http://dx.doi.org/10.1007/s11187-005-1996-6. [19]

Chapitre 2. Une classe moyenne en régression ?

Le présent chapitre regroupe les observations recueillies à l'échelle internationale sur le quoi, le comment et le pourquoi de la pression exercée sur les ménages à revenu intermédiaire depuis quelques décennies. Il commence par proposer une définition du revenu intermédiaire valable dans tous les pays de l'OCDE, pour mesurer la taille de cette catégorie dans le temps et dresser des comparaisons entre les pays. Il examine ensuite le mouvement du revenu, du chiffre de la population et de l'influence économique de la classe moyenne, puis s'intéresse à l'évolution de la composition socioéconomique et démographique des ménages à revenu intermédiaire, ainsi qu'aux catégories qui ont désormais plus de difficulté à se hisser jusqu'à la classe moyenne. Il se conclut par un bilan de l'incidence de l'impôt et des prestations sociales sur les ménages à revenu intermédiaire.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Introduction et principaux résultats

C'est dans les États-Unis des années 1980 que le déclin de la classe moyenne prend une allure problématique, puis s'accélère avant de se répandre à d'autres pays de l'OCDE à la suite de la crise financière mondiale. Cependant, malgré un débat public et politique considérable, les preuves concrètes d'une régression générale de la catégorie des revenus intermédiaires continuent de faire défaut.

Le présent chapitre se propose de regrouper les observations recueillies à l'échelle internationale sur le quoi, le comment et le pourquoi de la pression exercée sur les ménages à *revenu* intermédiaire depuis quelques décennies. Il commence par proposer une définition du revenu intermédiaire valable dans tous les pays de l'OCDE, pour mesurer la taille de cette catégorie dans le temps et à dresser des comparaisons entre les pays. (Section 2.1). Il examine ensuite le mouvement du revenu, du chiffre de la population et de l'influence économique de la classe moyenne (Section 2.2). La section 2.3 se penche en outre sur l'évolution de la composition socioéconomique et démographique des ménages à revenu intermédiaire en quelques décennies. La section 2.3 fait le bilan de l'incidence de l'impôt et des prestations sociales sur les ménages à revenu intermédiaire, puis la Section 2.4 conclut.

Les constats suivants se dégagent de l'analyse et des observations présentées ici :

- La majorité des habitants des pays de l'OCDE (61 % en moyenne) vivent dans des ménages à revenu intermédiaire, c'est-à-dire situé entre 75 % et 200 % du revenu national médian des ménages. Dans les économies émergentes, la catégorie des revenus intermédiaires représente une moindre part de la population (entre un tiers et la moitié) et moins de personnes s'identifient à la classe moyenne (voir le Chapitre 1).
- Les revenus médians, en termes réels, progressent au ralenti depuis la crise : 0.3 % en moyenne entre 2007 et 2016, par rapport à plus du triple (1 %) entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990, et plus du quintuple (1.6 %) entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2000.
- Le « centre de gravité » économique est en train de basculer et de s'éloigner du milieu, où la croissance du revenu est bien plus faible qu'au sommet de l'échelle. Au milieu des années 1980, le revenu combiné de tous les ménages de la classe moyenne représentait quatre fois celui de tous les ménages de la tranche supérieure. Il n'atteint même pas le triple à l'heure actuelle.
- Les chances d'accès à la classe moyenne se sont amenuisées pour les familles avec enfants et jeunes adultes. Par contraste avec la situation il y a 30 ans, la majorité des familles monoparentales appartiennent aujourd'hui à la catégorie des bas revenus ; les jeunes adultes, plus que les autres tranches d'âge, ont le moins de chances de vivre dans des ménages à revenu intermédiaire. Chaque génération postérieure à celle du boum des naissances a vu diminuer ses possibilités d'accès à la classe moyenne.
- Les ménages de la classe moyenne sont ceux qui contribuent le plus aux recettes de l'impôt sur le revenu et qui reçoivent la plus grosse part des prestations de sécurité sociale en espèces. Le montant de leur facture fiscale est toutefois légèrement supérieur à celui des prestations dont ils bénéficient. En dix ans, les prestations sociales ont contribué autant que les revenus marchands (revenus du

travail et du capital) à la croissance des revenus intermédiaires, et ce, malgré une croissance accélérée des revenus marchands ces dernières années.

2.1. Qui sont les classes moyennes ?

Dans le droit fil du reste du rapport, le présent chapitre considère comme appartenant à la « catégorie des revenus intermédiaires » les personnes vivant dans les ménages dont le revenu se situe entre 75 % et 200 % du revenu national médian. Les ménages sont dits « à bas revenu » au-dessous de 75 % du revenu national médian et « à haut revenu » au-dessus de 200 %. Pour certaines des analyses, la classe moyenne est divisée en trois catégories selon le revenu : revenu intermédiaire de la tranche inférieure (75 % à 100 % du revenu médian) ; revenu moyen (100 % à 150 %) ; et revenu intermédiaire de la tranche supérieure (150 % à 200 %).

De la même manière, parmi les ménages à bas revenu, c'est-à-dire moins de 75 % du revenu national médian équivalent, ceux qui se situent au-dessous de 50 % sont dits « pauvres »[1]. Les personnes dont le revenu est inférieur à 75 %, mais supérieur à 50 %, sont dites « non pauvres à bas revenu ».

Ici, l'analyse tient également compte des profils des catégories de revenu par âge, structure du ménage, travail et source de revenus.

Encadré 2.1. Qu'est-ce que le revenu intermédiaire ?

Les définitions de la classe moyenne fondées sur le revenu se prêtent particulièrement bien aux comparaisons internationales compte tenu de la disponibilité de données sur le revenu, de leur comparabilité et de leur homogénéité dans le temps et d'un pays à l'autre (les différentes méthodes de définition de la classe moyenne sont traitées en détail dans l'encadré 1.1 du Chapitre 1). Qui plus est, il existe généralement une corrélation entre le revenu et d'autres déterminants de la classe sociale, dont la profession, l'éducation, l'auto-identification et la consommation.

Les définitions de la classe moyenne à partir du revenu suivent différentes méthodes pour déterminer la « moyenne » (Atkinson et Brandolini, 2013[1]). L'une d'elles s'intéresse aux seuils de revenu absolu, comme l'illustre la façon dont la Banque mondiale identifie la classe moyenne dans les économies émergentes d'Amérique latine et des Caraïbes. Elle fixe des seuils inférieur et supérieur de 10 USD et 50 USD par jour, corrigés des différences internationales de pouvoir d'achat (Ferreira et al., 2012[2]). Les indicateurs basés sur des montants absolus sont intuitifs et aisément compris par le public. Ils conviennent toutefois mieux aux économies émergentes, où l'analyse des niveaux de vie absolus est plus répandue.

Une deuxième approche définit la classe moyenne comme une catégorie de population dans la répartition du revenu. La Brookings Institution, par exemple, prend les 60 % au milieu de la répartition du revenu, c'est-à-dire les deuxième, troisième et quatrième quintiles (Reeves et Guyot, 2018[3]). Si cette méthode permet un calcul et une interprétation relativement aisés des indicateurs, elle part du postulat que la proportion de ménages dans la classe moyenne est constante. Par conséquent, elle ne peut pas déterminer si la population de la classe moyenne

augmente ou diminue, ni comparer ce type d'évolution entre les paysAu lieu de cela, elle capture la taille de la classe moyenne en fonction de sa part du revenu, c'est-à-dire de la proportion du revenu global détenue par 60% de la population au milieu de l'échelle des revenus.

Une troisième approche utilise un seuil de revenu déterminé par un indicateur de référence. C'est celle qui est suivie dans ce chapitre et dans plusieurs études nationales et internationales (Thurow, 1984[4] ; Pew Research Center, 2015[5] ; Pew Research Center, 2017[6]). Elle est particulièrement intéressante pour deux raisons : 1) elle est compatible avec la mesure de la pauvreté relative[2] et 2) elle permet d'établir si la taille de la classe moyenne varie d'un pays à l'autre et évolue dans le temps.

2.1.1. La plus grande partie de la population appartient à la classe moyenne

La plupart des habitants des pays de l'OCDE, exception faite du Mexique et du Chili, vivent dans des ménages à revenu intermédiaire, c'est-à-dire situé entre 75 % et 200 % du revenu national médian. Cette catégorie de revenu absorbe 61 % de la population de l'OCDE, proportion qui varie d'environ 50 % au Chili, aux États-Unis et au Mexique, à environ 70 % en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas, en République slovaque et en République tchèque (Graphique 2.1). Dans les économies émergentes, cependant, la catégorie des revenus intermédiaires constitue une bien moindre proportion de la population, allant d'environ un tiers en Afrique du Sud à environ la moitié en Russie et en Chine.

Une personne sur dix vit dans un ménage à haut revenu, c'est-à-dire un revenu équivalent à plus du double du revenu national médian. Au Danemark et en Norvège, la catégorie des hauts revenus constitue à peine 4 % de la population alors que ce chiffre atteint presque 20 % au Chili et au Mexique. Les proportions sont également fortes dans la majorité des économies émergentes. En Inde et en Afrique du Sud, par exemple, la part des hauts revenus s'élève à 25 % de la population.

À l'échelle de l'OCDE, trois personnes sur dix se situent dans la catégorie des bas revenus. En moyenne, 30 % vivent de revenus qui n'atteignent pas 75 % du revenu national médian. Environ un tiers d'entre elles sont pauvres (gagnent moins de la moitié du revenu national médian). Ce n'est que dans quelques pays (États-Unis, Israël et Mexique), mais aussi dans toutes les économies émergentes, que la majorité des personnes à bas revenu sont pauvres.

Graphique 2.1. La classe moyenne constitue le plus gros de la population dans presque tous les pays de l'OCDE

Proportion de la population par tranche de revenu, 2016 ou dernière année disponible

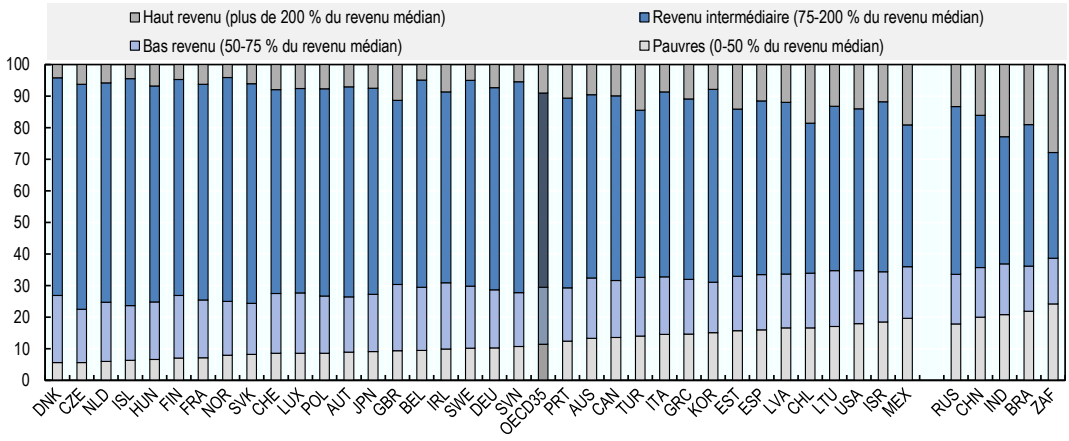

Note : les catégories de revenus intermédiaires et les revenus médians sont définis en fonction du revenu disponible équivalent du ménage. La catégorie des revenus intermédiaires comprend les personnes vivant dans des ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu médian. La moyenne de l'OCDE couvre tous les pays de l'OCDE indiqués sur le graphique.
Les résultats correspondent à l'année 2013, sauf pour l'Australie (2014), le Chili (2015), l'Allemagne (2015), la Hongrie (2015), Israël (2016), l'Islande (2010), l'Italie (2014), le Japon (2009), la Corée (2012), le Mexique (2012), la Pologne (2016), la Slovénie (2012), la Turquie (2014), les États-Unis (2016), l'Afrique du Sud (2012) et l'Inde (2011).
Source : calculs de l'OCDE à partir de données du *LIS Data Center*, à l'exception des pays suivants : Japon (Tanaka et Shikata, 2019[7]), d'après les données de l'Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des familles (NSFIE) ; Belgique, France, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Portugal et Suède, d'après les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) ; et Turquie (SILC).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959607

2.1.2. Les pays plus riches ont des classes moyennes plus importantes

Dans les pays affichant un haut revenu médian, une plus forte proportion de la population appartient à la classe moyenne. On constate une relation positive significative entre le niveau de revenu médian des ménages en parités de pouvoir d'achat et la taille de la classe moyenne (Graphique 2.2). Elle est particulièrement forte dans les pays dont le revenu annuel médian est inférieur à 10 000 USD en parités de pouvoir d'achat, mais s'affaiblit, tout en restant positive, dans les pays à plus haut revenu.

On constate deux exceptions frappantes à cette relation positive entre le revenu absolu médian et la taille de la classe moyenne :

- Les États-Unis qui, malgré leur quatrième place au classement des plus hauts revenus médians, ne sont que 31e au classement des pays de l'OCDE par taille de la classe moyenne. Autres statistiques apparentées : seuls deux autres pays enregistrent une plus forte proportion d'habitants pauvres et seuls trois autres une plus forte proportion d'habitants à haut revenu (Graphique 2.1).
- La République tchèque, la République slovaque, la Hongrie et, dans une moindre mesure, la Pologne et la Slovénie, autant de pays d'Europe centrale où les

proportions de la population appartenant à la classe moyenne dépassent ce que leurs revenus médians laissent attendre[3].

Graphique 2.2. Les classes moyennes sont plus importantes dans les pays à haut revenu

Proportion de la population vivant dans des ménages à revenu intermédiaire et revenu annuel médian, 2016 ou année la plus récente

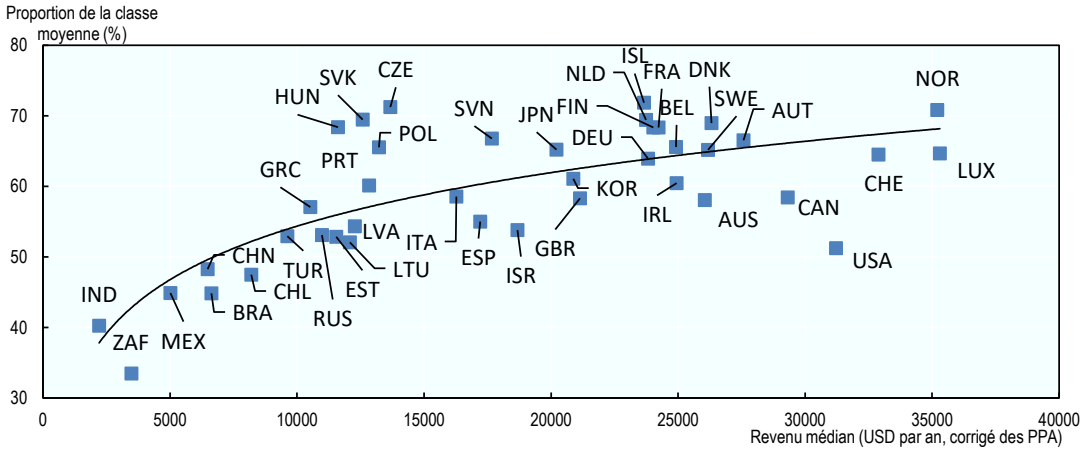

Note : les catégories de revenus intermédiaires et les revenus médians sont définis en fonction du revenu disponible équivalent du ménage. La catégorie des revenus intermédiaires est constituée des individus vivant dans des ménages dont le revenu se situe entre 75 % et 200 % du revenu médian. La moyenne de l'OCDE couvre tous les pays de l'OCDE indiqués sur le graphique.
Les résultats correspondent à l'année 2013, sauf pour l'Australie (2014), le Chili (2015), l'Allemagne (2015), la Hongrie (2015), Israël (2016), l'Islande (2010), l'Italie (2014), le Japon (2009), la Corée (2012), le Mexique (2012), la Pologne (2016), la Slovénie (2012), la Turquie (2014), les États-Unis (2016), l'Afrique du Sud (2012) et l'Inde (2011).
Source : calculs de l'OCDE à partir de données du *LIS Data Center*, à l'exception des pays suivants : Japon (Tanaka et Shikata, 2019[7]), d'après les données de la NSFIE ; Belgique, France, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Portugal et Suède (EU-SILC) ; et Turquie (SILC).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959626

2.1.3. Quel revenu faut-il à un ménage pour faire partie des revenus intermédiaires ?

Le niveau de revenu dont un ménage a besoin pour se hisser dans la classe moyenne varie d'un pays à l'autre. Les revenus disponibles médians (corrigés pour les ménages d'une personne et les différences internationales de pouvoir d'achat en 2010)[4] varient de 5 010 USD au Mexique à 35 310 USD au Luxembourg. Pour faire partie de la catégorie des revenus intermédiaires, une personne vivant seule doit avoir un revenu annuel situé entre 3 757 USD et 10 019 USD au Mexique et entre 26 482 USD et 70 620 USD au Luxembourg (Tableau 2.1).

Cela dit, les seuils de revenu qui définissent les populations à revenu intermédiaire se chevauchent dans la majorité des pays de l'OCDE. Ainsi, malgré les différences de revenu entre les pays, bon nombre de ménages à revenu intermédiaire dans un pays le seraient aussi dans un autre pays. Par exemple, un revenu de 23 000 USD est considéré comme intermédiaire dans 27 des 35 pays de l'OCDE dans le Tableau 2.1. Ce n'est qu'aux États-Unis, au Luxembourg, en Norvège et en Suisse que ce montant serait insuffisant, alors qu'il classerait les ménages dans la catégorie des hauts revenus au Chili, en Grèce, au Mexique et en Turquie.

Tableau 2.1. Les seuils de revenu moyen dans les pays de l'OCDE et une sélection d'économies émergentes

2016 ou dernière année disponible, corrigés pour les ménages d'une personne et en USD en PPA de 2010

	Seuil inférieur	Seuil supérieur
Luxembourg	26 482	70 620
Norvège	26 404	70 411
Suisse	24 664	65 771
États-Unis	23 416	62 442
Canada	21 990	58 639
Autriche	20 682	55 153
Danemark	19 735	52 626
Suède	19 634	52 357
Australie	19 537	52 097
Irlande	18 704	49 878
Belgique	18 686	49 829
France	18 173	48 462
Finlande	18 021	48 057
Allemagne	17 861	47 628
Pays-Bas	17 806	47 483
Islande	17 745	47 320
Japon	16 502	44 006
Royaume-Uni	15 856	42 283
Corée	15 653	41 741
Israël	14 008	37 356
Slovénie	13 249	35 331
Espagne	12 911	34 428
République tchèque	10 250	27 333
Pologne	9 922	26 458
Portugal	9 854	26 278
République slovaque	9 439	25 172
Lettonie	9 209	24 559
Lituanie	9 058	24 154
Hongrie	8 707	23 219
Estonie	8 658	23 089
Grèce	7 894	21 050
Turquie	7 215	19 241
Chili	6 145	16 387
Mexique	3 757	10 019
Fédération de Russie	8 232	21 953
Brésil	4 968	13 247
Chine	4 862	12 967
Afrique du Sud	2 605	6 947
Inde	1 656	4 417

Note : les catégories de revenus intermédiaires et les revenus médians sont définis en fonction du revenu disponible équivalent du ménage. La catégorie des revenus intermédiaires comprend les personnes vivant dans des ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu médian. La moyenne de l'OCDE couvre tous les pays de l'OCDE inclus dans le tableau.
Les revenus disponibles sont corrigés en fonction de la taille du ménage et des économies d'échelle en divisant le revenu disponible global du ménage par la racine carrée de la taille du ménage (OECD, 2018[21]).
Les revenus nationaux sont corrigés en fonction des différences de prix des biens et services entre les pays en utilisant les prix et les parités de pouvoir d'achat de 2010, exprimés en USD.
Les résultats correspondent à l'année 2013, sauf pour l'Australie (2014), le Chili (2015), l'Allemagne (2015), la Hongrie (2015), Israël (2016), l'Islande (2010), l'Italie (2014), le Japon (2009), la Corée (2012), le Mexique (2012), la Pologne (2016), la Slovénie (2012), la Turquie (2014), les États-Unis (2016), l'Afrique du Sud (2012) et l'Inde (2011).

Source : calculs de l'OCDE à partir de données du *LIS Data Center*, à l'exception des pays suivants : Japon (Tanaka et Shikata, 2019[7]), d'après les données de la NSFIE ; Belgique, France, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Portugal et Suède (EU-SILC) ; et Turquie (SILC).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959949

2.2. Les classes moyennes ont stagné, se sont vidées de leur substance et ont perdu de leur influence

2.2.1. Les revenus intermédiaires perdent du terrain

À la suite de la crise financière mondiale et du timide redressement économique, les revenus intermédiaires ont progressé au ralenti ces dix dernières années para rapport aux précédentes décennies. Entre 2008 et 2016, les revenus médians réels – un indicateur proche des revenus intermédiaires[5] – ont progressé à un taux annuel de 0.3 %[6], alors qu'ils atteignaient 1 % entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990, et 1.6 % entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2000, période de plus forte croissance des revenus, toutes catégories confondues (Graphique 2.3, partie A). Chacune des trois dernières décennies a été marquée par une plus faible augmentation des revenus intermédiaires que des hauts revenus. À l'échelle de l'OCDE, le revenu médian a progressé d'un tiers de moins que celui des 10 % au sommet de la répartition.

Des 19 pays de l'OCDE disposant de données pour deux décennies ou plus, seuls Israël et la Turquie affichent une croissance du revenu médian considérablement plus forte pour la dernière décennie que pour les précédentes (Graphique 2.3, partie B). Ailleurs, il a reculé ou stagné : dans 21 des 36 pays de l'OCDE, le revenu médian a reculé ou progressé d'une moyenne annuelle de moins de 1 % depuis 2008. En Espagne, en Grèce, en Italie, au Japon, au Mexique et en Slovénie, le revenu médian était nettement plus bas au milieu des années 2010 qu'il ne l'était en 2008, après prise en compte de l'inflation. Dans le cas de la Grèce, ce recul était l'équivalent d'une chute de presque 6 % par an. Seuls six pays de l'OCDE ont enregistré une croissance du revenu médian dépassant une moyenne de 2 % par an : la Corée et la Suède (environ 2 %), la Hongrie, Israël et la Pologne (environ 3 %), le Chili et la Turquie (à peu près 4 %). Le revenu médian a également connu une progression rapide en Chine, à raison de 5 % par an, et en Inde, à 4 %.

Graphique 2.3. Les revenus médians progressent plus lentement que les hauts revenus, 1985-2016

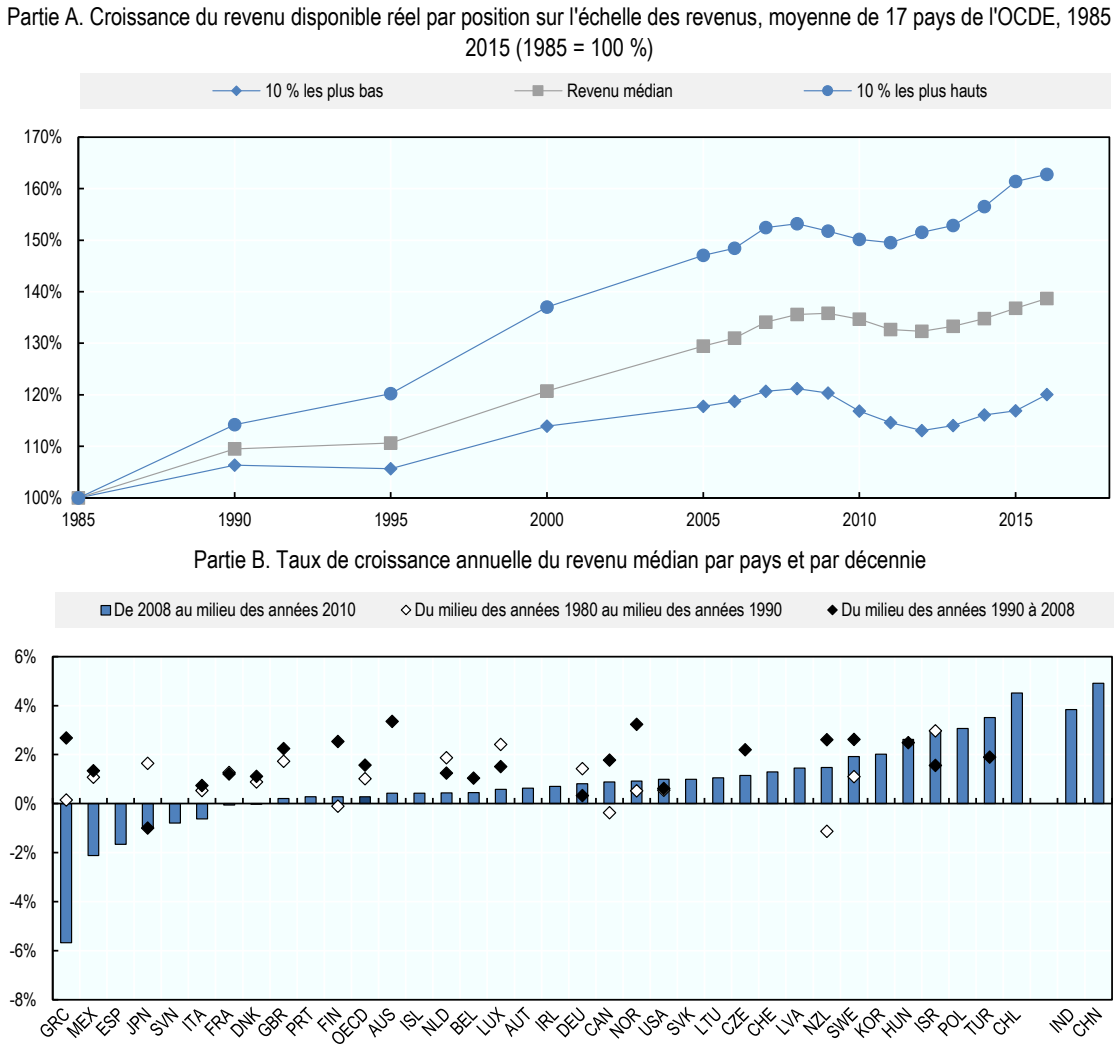

Note : la partie A indique la moyenne non pondérée de 19 pays : Belgique, Canada, Allemagne, Danemark, Finlande, France, Royaume-Uni, Grèce, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suède, Turquie et États-Unis. Dans la partie B, « milieu des années 1980 » correspond à 1983 pour la Suède, 1984 pour la France, l'Italie, le Mexique et les États-Unis, et à 1986 pour la Finlande, la Grèce, le Luxembourg et la Norvège. « 2007 » correspond à 2008 pour l'Australie, l'Allemagne, la France, Israël, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suède et les États-Unis, et à 2009 pour le Japon. « Milieu des années 2010 » correspond à 2016 pour la Finlande, le Royaume-Uni, Israël, la Lettonie, les Pays-Bas, la Suède et les États-Unis ; 2014 pour l'Australie, la Hongrie, l'Islande, le Mexique et la Nouvelle-Zélande ; et à 2015 pour les autres pays.
Source : calculs à partir de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (http://oe.cd/idd).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959645

2.2.2. Les revenus intermédiaires sont-ils en train d'être vidés de leur substance ?

La catégorie des revenus intermédiaires est moins nombreuse qu'il y a trente ans. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la proportion d'individus vivant dans des ménages à

revenu intermédiaire est passée de 64 % à 61 % entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010 (Graphique 2.4, partie A). Ce recul progressif et homogène, à raison d'environ 1 point de pourcentage par décennie, s'est accompagné d'un élargissement correspondant des tranches de revenu inférieure et supérieure. On note avec inquiétude que la progression au bas de la distribution s'explique principalement par la pauvreté grandissante.

Bien que généralement modeste, l'évolution de la taille de la catégorie des revenus intermédiaires est notable dans plusieurs pays de l'OCDE. Entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010, 9 des 17 pays pour lesquels on dispose de données ont enregistré un recul de trois points de pourcentage (Graphique 2.4, partie B). Ce phénomène a été particulièrement brusque en Suède et en Finlande, où les classes moyennes étaient très importantes et dépassent encore la moyenne de l'OCDE (Graphique 2.1). Le contat est le même en Israël, mais aussi en Allemagne, au Canada, aux États-Unis et au Luxembourg. La France et l'Irlande sont les deux seuls pays à constater un élargissement non négligeable de leurs classes moyennes.

Les catégories des bas et hauts revenus ont toutes les deux pris de l'ampleur dans la majorité des pays enregistrant une régression de la classe moyenne, et ce, à des degrés comparables dans plusieurs pays, dont l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la Finlande, Israël, le Luxembourg et la Norvège. Dans quelques pays seulement, la contraction de la catégorie des revenus intermédiaires a eu pour effet de faire augmenter celle des bas revenus considérablement plus (Espagne et Suède) ou considérablement moins (Pays-Bas et États-Unis) que la catégorie des revenus intermédiaires de la tranche supérieure. Au Royaume-Uni, tant la catégorie des bas revenus que celle des revenus intermédiaires se sont contractées, alors que la catégorie des hauts revenus s'est agrandie.

La catégorie des revenus intermédiaires de la tranche supérieure s'est agrandie là où celle des revenus moyens est en perte de vitesse. Sur les 15 pays de l'OCDE où les ménages à revenu intermédiaire sont aujourd'hui moins nombreux qu'avant la crise financière mondiale, la tranche supérieure des revenus intermédiaires s'est élargie.

Seuls l'Australie, les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni enregistrent une diminution importante des tranches supérieure et moyenne de la catégorie des revenus intermédiaires. Dans les trois pays où la catégorie des revenus intermédiaires s'est agrandie, à savoir le Danemark, la France et l'Irlande, la tranche supérieure a elle aussi progressé au Danemark, mais régressé en Irlande, et en particulier en France.

Graphique 2.4. La perte de substance de la classe moyenne

Partie A. Proportion de la population par catégorie de revenu, moyenne de l'OCDE, du milieu des années 1980 au milieu des années 2010

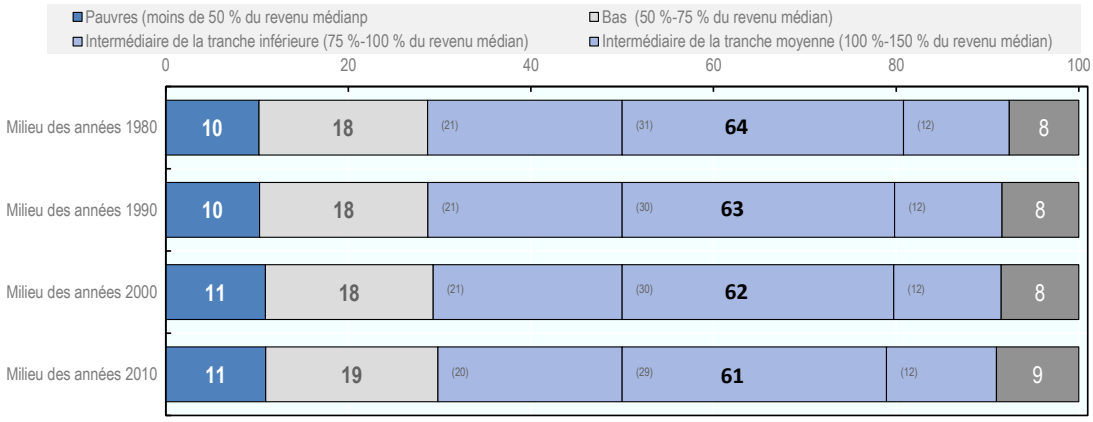

Partie B. Évolution en pourcentage des proportions de la population dans la catégorie à revenu intermédiaire, du milieu des années 1980 au milieu des années 2010

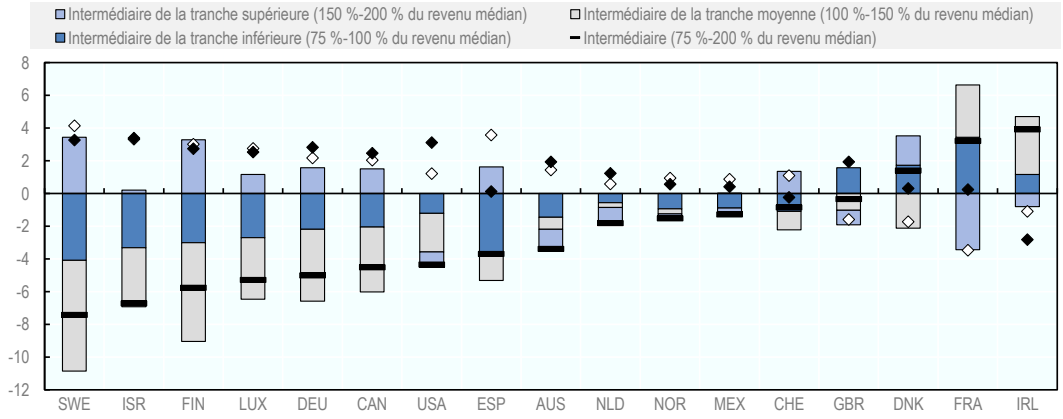

Note : les ménages « à revenu intermédiaire » sont définis comme les ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu national médian. La moyenne de l'OCDE comprend les données disponibles des pays suivants : Australie, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.
Source : calculs de l'OCDE d'après les données du LIS Data Center, à l'exception de la France (2014), de l'Irlande (2014), de l'Islande (2014) et de la Suède (2015) (EU-SILC).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959664

2.2.3. Les ménages de la classe moyenne perdent de leur influence économique

La catégorie des revenus intermédiaires exerce une forte influence sur l'économie puisqu'elle représente la plus grosse proportion du revenu des ménages. Or, depuis quelques décennies, cette proportion du revenu a diminué beaucoup plus vite que la proportion de la population occupée par la même catégorie de revenu. En effet, entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010, la classe moyenne a perdu 5 points de pourcentage en proportion du revenu (de 69 % à 64 %), mais 3 % seulement en proportion de la population (Graphique 2.5, partie A). Dans tous les pays hormis l'Espagne, l'Irlande et la Suisse, la proportion du revenu attribuable à la classe moyenne a

diminué plus abruptement que sa proportion de la population (d'environ 5 points de pourcentage au Royaume-Uni et aux États-Unis). Les proportions du revenu et de la population occupées par la classe moyenne ont évolué dans le sens inverse au Danemark (baisse du revenu, augmentation de la population) et en Suisse (hausse du revenu, baisse de la population).

La catégorie des hauts revenus contrôle une part considérablement plus importante du revenu que par le passé. Entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010, sa part du revenu a augmenté en moyenne de 5 points de pourcentage, passant de 18 % à 23 %, alors que sa part de la population a gagné 1.5 point de pourcentage (Graphique 2.5, partie B). À l'exception de la France, de l'Irlande et de la Suisse, les parts du revenu total occupées par la catégorie des hauts revenus ont grimpé dans tous les pays pour lesquels on dispose de données, en particulier aux États-Unis, en Israël et en Suède. Qui plus est, dans la majorité des pays, les parts du revenu total ont plus progressé que les parts de la population. Aux États-Unis, par exemple, tandis que la part de la population occupée par la catégorie des hauts revenus a augmenté de 3 points de pourcentage, passant de 11 % à 14 %, sa part du revenu total a grimpé de 9 points de pourcentage, de 26 % à 35 %. Cette évolution des parts du revenu aux États-Unis a été décrite comme un basculement du « centre de gravité de l'économie » (Rose, 2016[8]).

Graphique 2.5. La part du revenu de la classe moyenne a diminué plus abruptement que sa part de la population dans la majorité des pays

Évolution des parts du revenu et de la population des ménages à revenu intermédiaire et à haut revenu, du milieu des années 1980 au milieu des années 2010

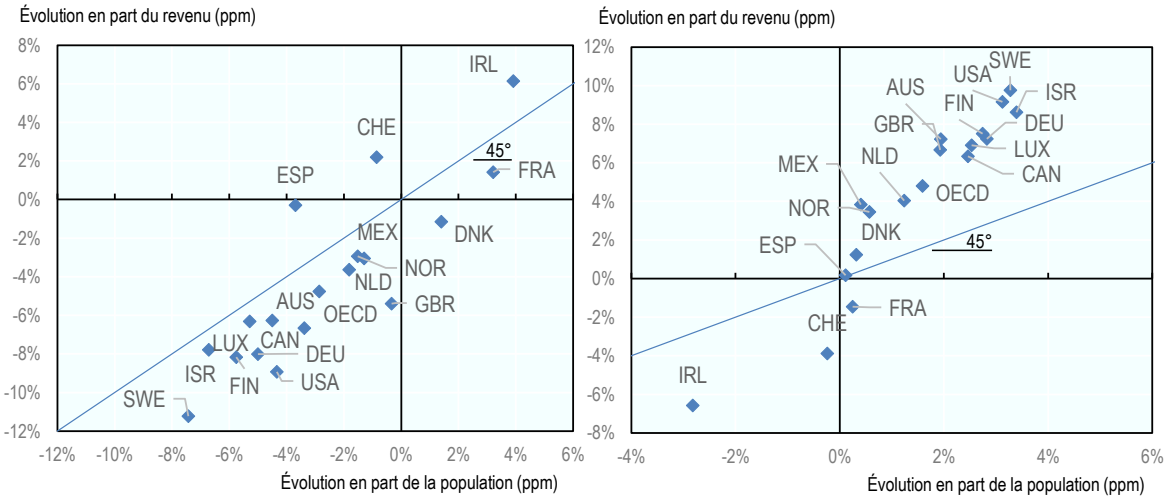

Note : les ménages « à revenu intermédiaire » sont définis comme les ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu national médian. Les ménages « à haut revenu » sont définis comme les ménages dont le revenu est plus de deux fois supérieur au revenu national médian.
La moyenne de l'OCDE comprend les données disponibles des pays suivants : Australie, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.
Source : calculs de l'OCDE d'après l'enquête EU-SILC (Europe), l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) (Canada), le CPS March Supplement (États-Unis) et le *LIS Data Center*.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959683

La relative influence économique de la classe moyenne s'est considérablement érodée par rapport à celle des hauts revenus. En tant que catégorie de population, les revenus intermédiaires représentaient, en moyenne dans l'OCDE, le quadruple des hauts revenus au milieu des années 1980 (Graphique 2.6). Ce rapport a accusé une chute abrupte entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990. Il poursuit sa descente depuis, bien que plus lentement. Au milieu des années 2010, les revenus de la classe moyenne représentent moins du triple des hauts revenus.

Cette diminution de la proportion du revenu occupée par la classe moyenne pourrait aussi se traduire en une diminution de son influence politique et de la participation électorale. Des études menées aux États-Unis font apparaître une perte d'influence de la classe moyenne sur les politiques publiques. Celle-ci s'explique par le fait que les responsables politiques sont devenus plus attentifs à l'avis des administrés riches, dont les préférences peuvent être très différentes de celles de la majorité (Bartels, 2009[9] ; Page, Bartels et Seawright, 2013[10]). Les sondages électoraux menés dans les pays européens font apparaître que les ménages à haut revenu participent plus activement à la vie politique, et ce, de plus en plus depuis quelques décennies (Gallego, 2007[11] ; Armingeon et Schädel, 2014[12]).

Graphique 2.6. La classe moyenne perd de son influence économique

Rapport entre les parts du revenu occupées par les ménages à revenu intermédiaire et à haut revenu, du milieu des années 1980 au milieu des années 2010

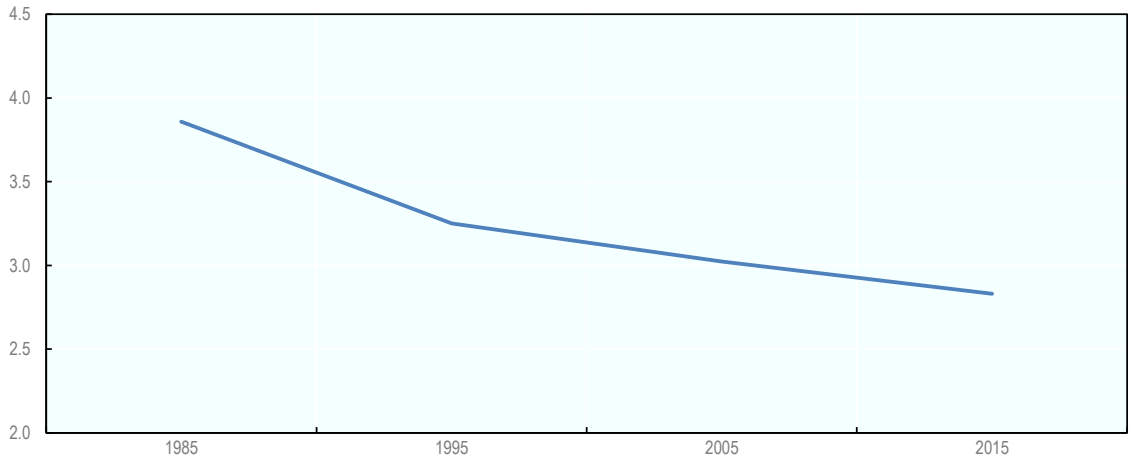

Note : les ménages « à revenu intermédiaire » sont définis comme les ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu national médian. Les ménages « à haut revenu » sont définis comme les ménages dont le revenu est plus de deux fois supérieur au revenu national médian.
La moyenne de l'OCDE comprend les données disponibles pour les pays suivants : Allemagne, Australie, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse et Suède.
Source : calculs de l'OCDE d'après les enquêtes UE-SILC (Europe), EDTR et ECR (Canada), CPS March Supplement (États-Unis) et du *LIS Data Center*.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959702

2.2.4. Les revenus intermédiaires sont plus stables et plus résistants à la pauvreté que les bas et les hauts revenus depuis la crise.

Pendant la crise, puis pendant le redressement, les revenus des ménages de la classe moyenne sont demeurés plus stables que ceux des autres catégories de revenu. Entre 2007 et 2015, les chocs de revenu, c'est-à-dire une hausse ou une baisse de 20 % ou plus par rapport à l'année précédente, concernaient une personne à revenu intermédiaire sur trois (Graphique 2.7), mais une personne sur deux dans les catégories des bas et hauts revenus. Le revenu des ménages de la classe moyenne était néanmoins très instable en Estonie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, où presque une personne sur deux était touchée. Au Danemark et en Suède, où les revenus intermédiaires étaient plus stables qu'ailleurs, les chocs de revenu concernaient un ménage sur cinq seulement.

Graphique 2.7. Les revenus intermédiaires étaient plus stables pendant la crise et le redressement

Proportions d'individus vivant dans des ménages dont le revenu disponible a augmenté ou diminué de 20 % ou plus l'année suivante, en moyenne, 2007-15

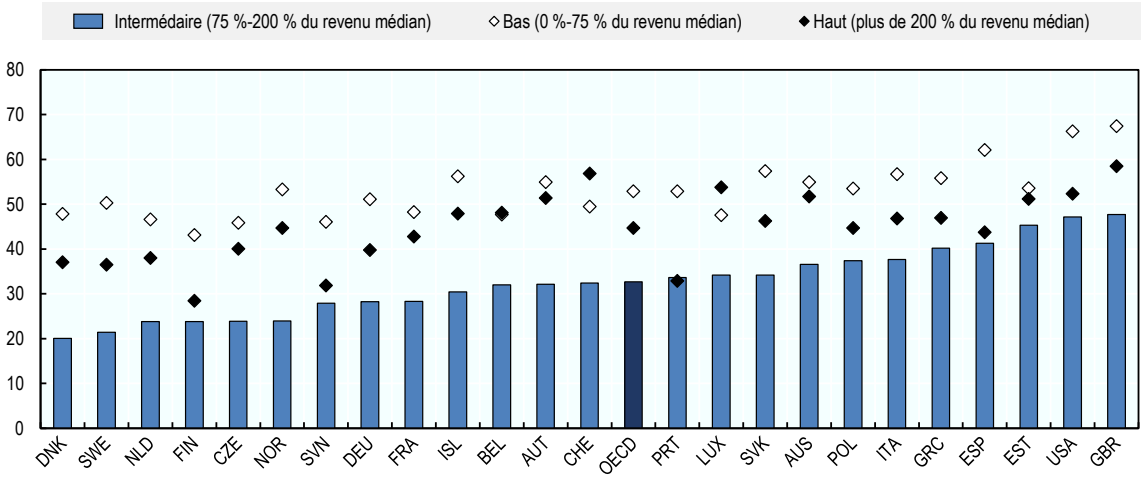

Note : pour les États-Unis, seules les données des années paires sont disponibles (2006-2008, 2008-2010, 2010-2012 et 2012-2014).
Source : calculs du Secrétariat d'après l'enquête EU-SILC et le Cross-National Equivalent File (CNEF).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959721

Les ménages à revenu intermédiaire sont presque autant à l'abri de la pauvreté relative (au-dessous de 50 % du revenu national médian) que les ménages à haut revenu. Entre 2007 et 2015, la proportion de ménages à revenu intermédiaire ayant basculé dans la pauvreté d'une année sur l'autre s'établissait à 2.1 % en moyenne, allant de 1% au Danemark, aux Pays-Bas et en Slovénie à 4% en Australie, en Grèce et en Lettonie (Graphique 2.8, partie A). Les ménages à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont considérablement plus exposés au risque de pauvreté (3.5 % en moyenne) que ceux des tranches moyenne et supérieure, où les niveaux de risque sont comparables à ceux des hauts revenus, soit environ 1.5 %.

Le cycle économique n'a eu aucun effet sur les risques de basculement dans la pauvreté relative des ménages à revenu intermédiaire d'une année sur l'autre. La comparaison entre la Grande récession et la période de redressement révèle que les ménages à revenu

intermédiaire ont à peu près autant de chances de basculer dans la pauvreté d'une année sur l'autre dans l'ensemble de la zone OCDE (Graphique 2.8, partie B). En Estonie, en Grèce, en Lettonie et au Luxembourg, ce risque a augmenté d'environ 1 point de pourcentage pendant le redressement, alors qu'il a chuté de presque 2 points de pourcentage au Royaume-Uni[7].

Les changements étaient plus marqués parmi les ménages à bas revenu. Le risque de pauvreté a augmenté d'au moins 4 points en Estonie, en Grèce, en Lettonie, au Luxembourg et en République slovaque, mais diminué de 2 points ou plus en Australie, en Autriche, en France, en Hongrie, au Portugal, au Royaume-Uni, en Slovénie et en Suisse.

Graphique 2.8. Les ménages à revenu intermédiaire basculent rarement dans la pauvreté

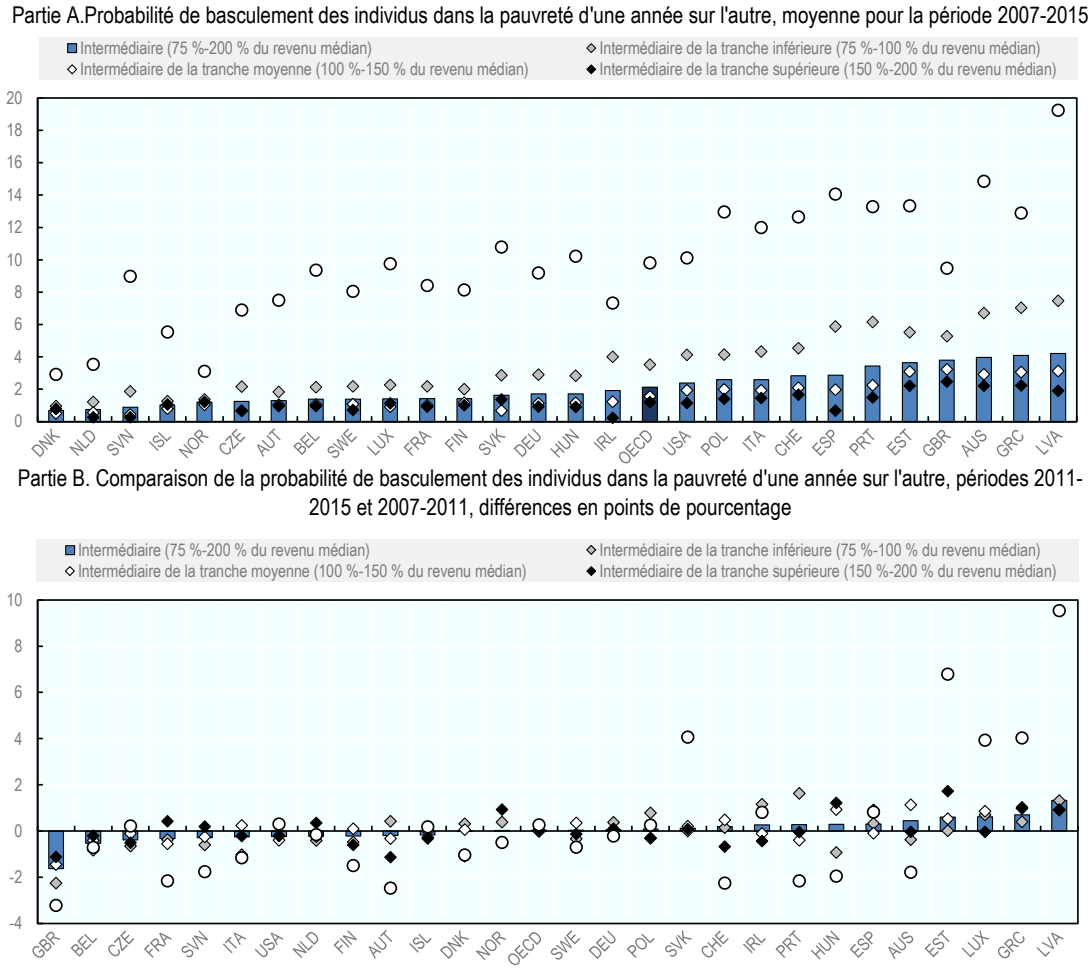

Note : sont considérés comme ayant basculé dans la pauvreté les ménages dont le revenu a chuté au-dessous de 50 % du revenu médian.
Source : enquête CNEF pour l'Australie, la Suisse, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis ; EU-SILC pour tous les autres pays.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959740

S'ils basculent rarement dans la pauvreté relative après un an, les ménages à revenu intermédiaire demeurent très exposés au risque de déclassement sur de plus longues périodes. Un ménage à revenu intermédiaire sur dix et un ménage à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont déclassés (au-dessous de 75 % du revenu médian) sur une période de quatre ans, en moyenne entre 2007 et 2015 (Graphique 2.9). Ce risque est le plus élevé en Lettonie, en Espagne, en Estonie, aux États-Unis, en Grèce et au Portugal, où il concerne plus de 20 % des ménages à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et le plus bas en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni (moins de 10 % des ménages).

Une étude récente de l'OCDE fait ressortir que ce risque s'est accru en vingt ans, particulièrement pour les ménages situés à peine au-dessus du seuil des bas revenus et dans les 40 % du bas de la répartition. Dans le même temps, les ménages à revenu intermédiaire plus aisés semblent désormais moins exposés au risque de déclassement. Ces différentes tendances révèlent une fracture possible de la classe moyenne (OCDE, 2019[13]).

Graphique 2.9. Un ménage à revenu intermédiaire sur dix est déclassé après une période de quatre ans

Probabilité de déclassement d'individus à revenu intermédiaire et intermédiaire de la tranche inférieure après une période de quatre ans, moyenne pour la période 2007-15, en %

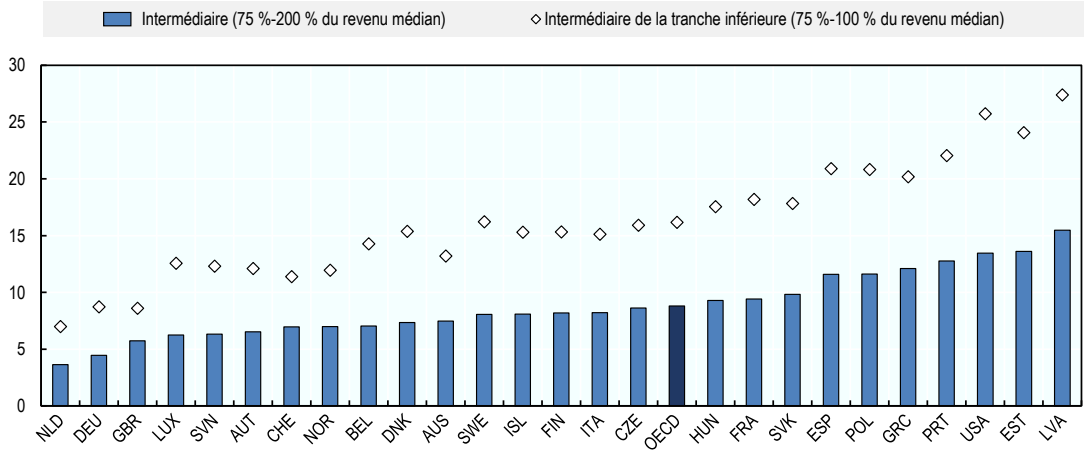

Note : revenus « intermédiaires » = entre 75 % et 200 % du revenu national médian. Revenus « intermédiaires de la tranche inférieure » = entre 75 % et 100 % du revenu national médian. Revenus « faibles » = moins de 75 % du revenu national médian.
Source : calculs du Secrétariat d'après l'enquête EU-SILC et le Cross-National Equivalent File (CNEF).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959759

2.2.5. Les ménages à revenu intermédiaire ne sont plus ce qu'ils étaient

Les populations ont considérablement évolué en trente ans : elles ont vieilli, moins de ménages ont des enfants, plus de personnes d'âge actif ont un emploi. Il est donc inévitable que la composition des ménages évolue elle aussi, sans pour autant évoluer forcément de la même manière que la composition de la population. Par exemple, bien que la proportion de personnes âgées ait augmenté, on ignore si la classe moyenne a évolué au même rythme que la population globale. Cette section se propose donc

d'analyser la probabilité d'appartenance à la classe moyenne de certaines catégories de population par rapport aux tendances démographiques globales.

Les données ci-après indiquent que l'ancienne génération a désormais plus de facilité à accéder à la classe moyenne que les jeunes. En effet, les anciennes générations sont souvent mieux protégées contre les évolutions du marché du travail et les risques de baisse des revenus que les suivantes. Grâce à des emplois et des carrières plus stables, accompagnés de régimes de retraite généreux (fondés dans la majorité des cas sur des prestations définies), la génération du boum des naissances a eu beaucoup plus de chances d'intégrer la classe moyenne que celles qui l'ont précédée ou suivie (Graphique 2.10).

Graphique 2.10. Les jeunes générations ont plus de mal à intégrer la classe moyenne

Part de la population vivant dans des ménages à revenu intermédiaire, par génération et par étape du cycle de vie

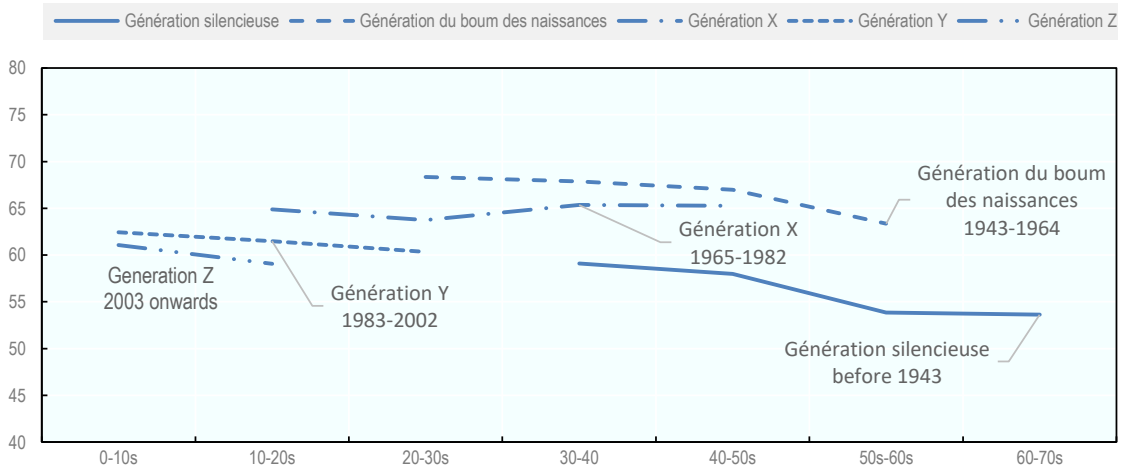

Note : génération silencieuse : personnes nées avant 1943 ; génération du boum des naissances : personnes nées en 1943-1964 ; génération X : personnes nées en 1965-1982 ; génération Y : personnes nées en 1983-2002 ; génération Z : personnes nées depuis 2003.
La catégorie des revenus intermédiaires comprend les personnes vivant dans des ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu médian. La moyenne de l'OCDE comprend les données disponibles des pays suivants : Australie, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.
Source : calculs de l'OCDE d'après les données du *LIS Data Center*, à l'exception de la France (2014), de l'Irlande (2014), de l'Islande (2014) et de la Suède (2015) (EU-SILC).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959778

2.2.6. Les catégories de revenu convergent entre les tranches d'âge

La catégorie des revenus intermédiaires vieillit plus vite que la population globale, car les chances d'y appartenir convergent entre les différentes tranches d'âge. La population a vieilli entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010 : la proportion de plus de 64 ans a augmenté de 12 % à 16 %, tandis que les moins de 30 ans sont passés de 44 % à 38 % (Graphique 2.11, nombres entre parenthèses). Dans le même temps, la chance de faire partie de la classe moyenne a convergé entre toutes les tranches d'âges puisqu'elle a augmenté pour les personnes âgées et diminué pour les plus jeunes.

Au milieu des années 1980, généralement parlant, les personnes qui avaient le plus de chances de rejoindre la classe moyenne étaient les adultes d'âge très actif – entre 30 et 64 ans – alors que l'inverse était vrai pour les enfants et les jeunes adultes. Bien que ce constat demeure généralement valide, la probabilité d'intégrer la classe moyenne a considérablement changé dans toutes les tranches d'âge, aboutissant à une convergence dans la distribution des catégories de revenu sur les tranches d'âge (Graphique 2.11).

La proportion de personnes âgées qui sont parvenues à se hisser jusqu'à la catégorie des revenus intermédiaires à partir d'une position de relatif désavantage a considérablement augmenté. Au milieu des années 1980, près de la moitié d'entre elles faisaient partie des bas revenus. Elles n'étaient plus qu'un tiers au milieu des années 2010. Dans le même temps, la probabilité que ces personnes intègrent la classe moyenne a grimpé de jusqu'à 12 points de pourcentage, à 58 %. Malgré ces remarquables améliorations, elles ont cependant continué d'avoir une plus grande chance de faire partie des bas revenus que les autres tranches d'âge. Les plus fortes progressions des chances d'accès des personnes âgées à la classe moyenne sont observées au Danemark, en France, en Norvège, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni (Tableau 2.2).

Au milieu des années 2010, les personnes âgées avaient plus de chances non seulement de faire partie de la catégorie des revenus intermédiaires, mais aussi de la catégorie des hauts revenus, dans tous les pays sauf le Mexique. Cette progression s'explique par l'amélioration des régimes de pension des nouveaux retraités et par l'augmentation du nombre de personnes travaillant après l'âge de départ à la retraite.

Le nombre d'adultes d'âge actif et d'enfants dans la catégorie des revenus intermédiaires a diminué en trente ans, de manière particulièrement abrupte chez les jeunes adultes (18 à 29 ans) et les enfants (moins de 18 ans). Cette baisse est aussi marquée chez les jeunes adultes actifs (30 à 44 ans), mais l'est toutefois moins chez les adultes actifs d'un âge plus avancé (45 à 64 ans), qui constituent la seule tranche d'âge en dessous de 65 ans dont les chances de surclassement ont davantage augmenté que leurs chances de déclassement.

Graphique 2.11. Les parts des catégories de revenu convergent entre les tranches d'âge

Parts de la population par âge et catégorie de revenu, moyenne de l'OCDE, du milieu des années 1980 au milieu des années 2010

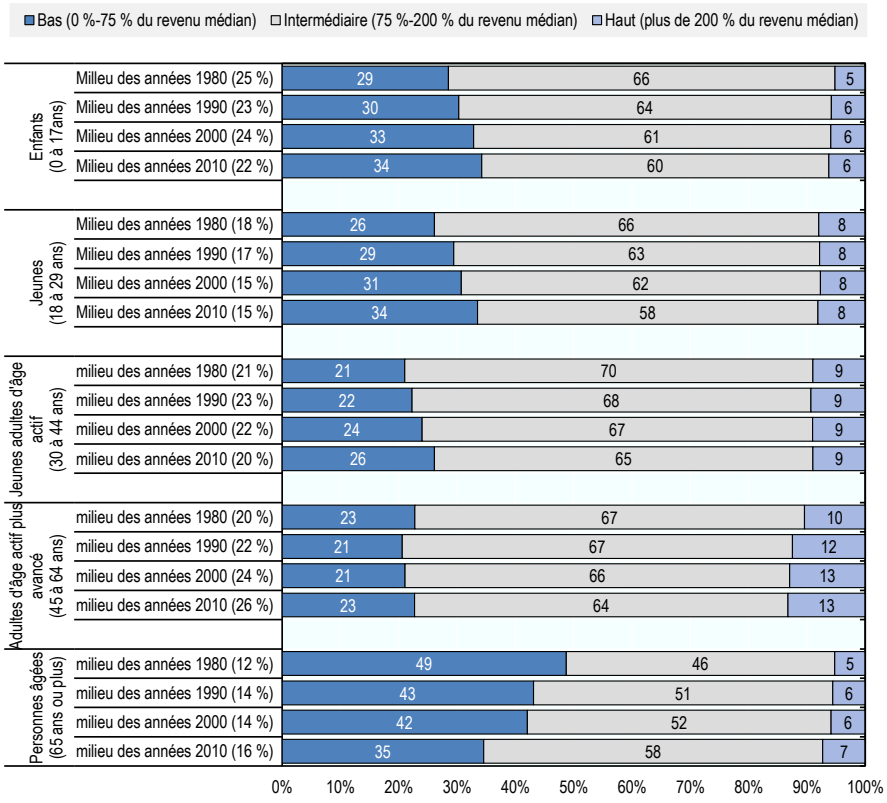

Note : les ménages « à revenu intermédiaire » sont définis les ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu national médian. Les ménages « à haut revenu » sont définis comme les ménages dont le revenu est plus de deux fois supérieur au revenu national médian. Les nombres entre parenthèses correspondent à la part de chaque catégorie dans la population totale. La moyenne de l'OCDE comprend les données disponibles des pays suivants : Allemagne, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Suède et Royaume-Uni.
Source : calculs de l'OCDE d'après les données du *LIS Data Center* et de l'enquête EU-SILC.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959797

La plus forte diminution du nombre d'enfants dans la catégorie des revenus intermédiaires est constatée aux Pays-Bas et en Suède. Leur proportion était très élevée au milieu des années 1980 et reste toutefois supérieure à la moyenne de l'OCDE. Elle a aussi considérablement diminué en Autriche, au Canada, en Espagne, en Finlande, en Israël et au Luxembourg. À l'exception du Canada, des États-Unis, de la Finlande, d'Israël et du Royaume-Uni, les enfants ont de plus en plus de chances de faire partie de la catégorie des bas revenus que de celle des hauts revenus pendant la période considérée.

Tableau 2.2. Il y a convergence des revenus entre toutes les tranches d'âge

Évolution des parts de la population, en pourcentage, par tranche d'âge et catégorie de revenu, pays de l'OCDE (du milieu des années 1980 au milieu des années 2010)

	Enfants (0 à 17 ans)			Jeunes (18 à 29 ans)			Jeunes adultes actifs (30 à 44 ans)			Adultes d'âge actif plus avancé (45 à 64 ans)			Personnes âgées (65 ans et plus)		
	Faible	Intermédiaire	Haut	Faible	Inter.	Haut	Faible	Inter.	Haut	Faible	Inter.	Haut	Faible	Inter.	Haut
CAN	4.9	-8.2	3.2	5.1	-7.8	2.7	6.4	-7.7	1.4	2	-2.7	0.8	-13.1	10.8	2.4
DEU	0.9	-1.8	0.9	8.6	-10.6	1.9	4.9	-6.2	1.3	0.8	-5.1	4.3	-7.6	6.3	1.3
DNK	2.7	-2	-0.7	15.8	-13.8	-2	3.5	-1.7	-1.8	-10.1	6.4	3.6	-26.2	24.5	1.7
ESP	7.3	-7	-0.3	12.4	-10.4	-2	6.1	-1.4	-4.6	2.5	-6.6	4.1	-7	5.4	1.5
FIN	4.1	-6.6	2.6	11.6	-12.5	0.8	3.3	-5.9	2.7	-1	-3.5	4.4	-14.6	13.1	1.5
FRA	2.0	-0.6	-1.4	3.5	-1.8	-1.7	1.1	3.1	-4.2	-12.7	13.9	-1.2	-22.6	20.5	2.1
GBR	1.9	-4.4	2.6	6.6	-3.8	-2.9	1.1	-3.3	2.2	0.5	-3.9	3.4	-20.7	18.3	2.5
ISR	9.6	-12.0	2.4	3.9	-6.4	2.5	5.4	-7.6	2.1	2.9	-6.0	3.3	-6.1	3.4	2.7
LUX	8.2	-9.1	0.9	7.8	-8.8	1.0	7.6	-8.0	0.4	4.1	-8.6	4.5	-21.0	14.6	6.4
MEX	3.7	-1.8	-1.9	3.2	-2.2	-1.1	2.9	-0.7	-2.2	-3.0	0.7	2.3	0.9	0.6	-1.5
NLD	15.2	-14.8	-0.5	2.7	-3.4	0.7	4.9	-5.7	0.8	1.5	-1.8	0.3	-20.7	19.7	1.0
NOR	3.2	-3.5	0.3	16.0	-15.0	-1.1	7.6	-7.1	-0.5	1.8	-3.8	1.8	-25.5	24.3	1.1
SWE	18.3	-20.2	1.9	0.1	-2.8	2.7	11.7	-13.0	1.3	6.2	-12.5	6.3	-10.2	7.7	2.5
USA	-2.2	-2.4	4.5	5.7	-6.1	0.3	5.0	-6.3	1.5	3.8	-5.5	1.6	-4.1	0.0	4.1

Note : les ménages « à revenu intermédiaire » sont définis comme les ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu national médian. Les ménages « à haut revenu » sont définis comme les ménages dont le revenu est plus de deux fois supérieur au revenu national médian. La moyenne de l'OCDE comprend les données disponibles des pays suivants : Allemagne, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Suède et Royaume-Uni.
Source : calculs de l'OCDE d'après les données du *LIS Data Center* et de l'enquête EU-SILC.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959968

2.2.7. Moins de familles avec enfants ont un revenu intermédiaire

La grande majorité des ménages avec enfants ont un revenu intermédiaire, mais leur nombre a diminué en quelques décennies. À l'instar des adultes d'âge actif et des enfants, la proportion de ménages avec enfants dans la catégorie des revenus intermédiaires a elle aussi diminué – de 72 % à 68 % pour les couples avec enfants, et de 55 % à 44 % pour les parents isolés (Graphique 2.12).

Les plus fortes diminutions de la proportion de couples avec enfants sont enregistrées au Canada, au Luxembourg et en Suède (Tableau 2.3). Ce n'est qu'en France que leurs chances de faire partie de la catégorie des revenus intermédiaires ont augmenté. Parallèlement à cette diminution, on constate un élargissement comparable des catégories des bas et des hauts revenus – principalement des hauts revenus dans quelques pays, dont en particulier le Canada et les États-Unis et, dans une certaine mesure, l'Allemagne, la Finlande et le Royaume-Uni.

Entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010, de plus en plus de ménages monoparentaux sont sortis de la catégorie des revenus intermédiaires ; à la fin de la période, la majorité étaient déclassés (Graphique 2.12). Leur situation au regard du revenu a empiré dans tous les pays avec l'augmentation de la proportion de ménages dans la catégorie des bas revenus, de 40 % à 53 %. Dans quelques pays, la tendance s'est aussi traduite par des baisses considérables du nombre de ménages monoparentaux susceptibles

de faire partie des hauts revenus, particulièrement prononcées en France, au Luxembourg et en Suède, mais aussi, dans une moindre mesure, en Finlande et en Norvège.

Graphique 2.12. Moins de familles avec enfants ont un revenu intermédiaire

Parts de la population par type de famille et catégorie de revenu, moyenne de l'OCDE, du milieu des années 1980 au milieu des années 2010

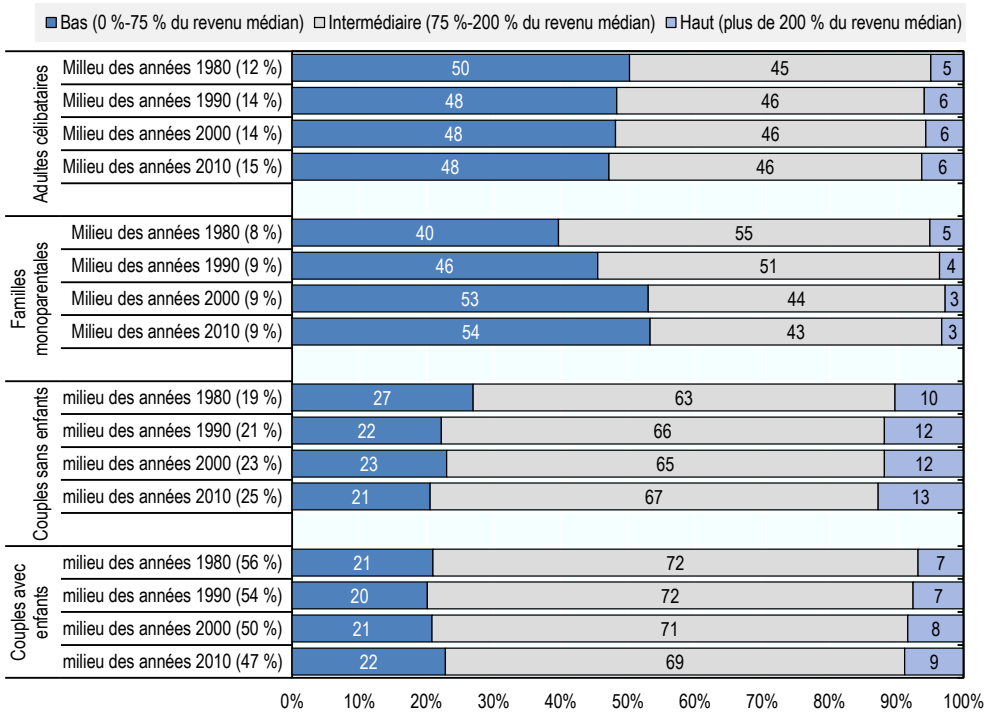

Note : les ménages « à revenu intermédiaire » sont définis comme les ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu national médian. Les ménages « à haut revenu » sont définis comme les ménages dont le revenu est plus de deux fois supérieur au revenu national médian. Les nombres entre parenthèses correspondent à la part de chaque catégorie dans la population totale. La moyenne de l'OCDE comprend les données disponibles des pays suivants : Allemagne, Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Luxembourg, Mexique, Norvège, Suède et Royaume-Uni.
Source : calculs de l'OCDE d'après le LIS et l'enquête EU-SILC.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959816

Tableau 2.3. Moins de familles avec enfants ont un revenu intermédiaire

Évolution de la part de la population, en pourcentage, par type de famille et catégorie de revenu, pays de l'OCDE (du milieu des années 1980 au milieu des années 2010)

	Adultes célibataires			Familles monoparentales			Couples sans enfants			Couples avec enfants		
	Faible	Intermédiaire	Haut	Faible	Intermédiaire	Haut	Faible	Intermédiaire	Haut	Faible	Intermédiaire	Haut
CAN	0.6	-1.4	0.8	7.1	-5.6	-1.5	-3.1	2.2	0.9	2.6	-7.2	4.6
DEU	-1.2	-0.2	1.4	10.7	-8.3	-2.4	-1.4	-2.4	3.9	-2.0	-1.0	3.0
DNK	-1.9	3.6	-1.7	9.6	-3.5	-6.1	-10.8	8.0	2.7	-1.3	0.3	1.0
FIN	-1.1	0.7	0.4	15.4	-15.2	-0.2	-5.7	1.6	4.1	1.2	-4.3	3.1
FRA	-2.6	3.1	-0.4	25.4	-23.3	-2.1	-15.2	16.6	-1.5	-2.0	4.9	-2.9
GBR	-12.0	11.0	1.0	3.6	0.3	-3.9	-10.7	6.9	3.8	2.0	-4.8	2.8
LUX	-7.1	2.7	4.4	23.0	-22.4	-0.6	-9.3	3.4	5.9	4.8	-6.6	1.8
MEX	-16.9	9.1	7.8	3.3	2.0	-5.4	-0.9	4.6	-3.7	1.5	-2.1	0.5
NOR	-1.4	1.9	-0.4	16.9	-16.5	-0.4	-14.2	10.9	3.3	0.3	-0.8	0.4
SWE	6.8	-7.3	0.5	36.8	-36.2	-0.6	0.5	-5.5	5.1	13.0	-15.7	2.6
USA	3.2	-4.0	0.8	0.0	-0.8	0.8	0.2	-2.9	2.8	0.3	-5.0	4.7

Note : les ménages « à revenu intermédiaire » sont définis comme les ménages dont le revenu représente entre 75 % et 200 % du revenu national médian. Les ménages « à haut revenu » sont définis comme les ménages dont le revenu est plus de deux fois supérieur au revenu national médian.
Source : calculs du Secrétariat de l'OCDE d'après LIS et EU-SILC.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959987

2.2.8. Moins de ménages d'âge actif ont un revenu intermédiaire, qu'ils travaillent ou non

Les ménages actifs ont moins de chances d'avoir un revenu intermédiaire qu'il y a trente ans. En moyenne dans les pays de l'OCDE, deux tiers des ménages actifs faisaient partie de cette catégorie au milieu des années 2010, soit 3 points de pourcentage de moins qu'au milieu des années 1980 (Graphique 2.13). Cette baisse est observée dans 16 des 19 pays pour lesquels des données sur le long terme sont disponibles (Tableau 2.4). Le Chili, l'Italie et le Mexique sont les seuls à afficher une augmentation de cette proportion, mais qui n'est particulièrement importante qu'au Chili. Partout ailleurs, la proportion de ménages actifs dans la classe moyenne accuse une baisse significative, particulièrement abrupte (de 7 à 8 points de pourcentage) au Canada, en Israël et au Royaume-Uni.

Dans la majorité des pays, cette tendance s'est accompagnée d'une augmentation de la proportion de ménages actifs, tant dans la catégorie des bas revenus que dans celle des hauts revenus. Font exception la Hongrie, le Royaume-Uni et la Suisse – où les ménages d'âge actif ont principalement fait grossir la catégorie des bas revenus – ainsi que le Danemark, les États-Unis, Israël et la République tchèque, où ils se sont surtout hissés jusqu'à la catégorie des hauts revenus.

Les ménages non actifs sont moins nombreux à avoir un revenu intermédiaire et plus nombreux à avoir un faible revenu. Il y a vingt ans, la moitié des ménages ayant à leur tête des personnes d'âge actif sans emploi (« ménages non actifs ») avaient un revenu intermédiaire. À l'heure actuelle, la majorité ont un faible revenu (Graphique 2.13). Cette diminution est particulièrement abrupte (plus de 15 points de pourcentage) en Espagne, en Finlande, en Israël, en Italie, au Luxembourg, en Norvège et aux Pays-Bas (Tableau 2.4). Les États-Unis, la France et la Suisse sont les seuls pays où la proportion des ménages non actifs dans la catégorie des revenus intermédiaires a augmenté.

Graphique 2.13. Moins de ménages d'âge actif ont un revenu intermédiaire

Pourcentage de la population d'âge actif par situation au regard de l'emploi de la personne à la tête du ménage et par catégorie de revenu, moyenne de l'OCDE (du milieu des années 1980 au milieu des années 2010)

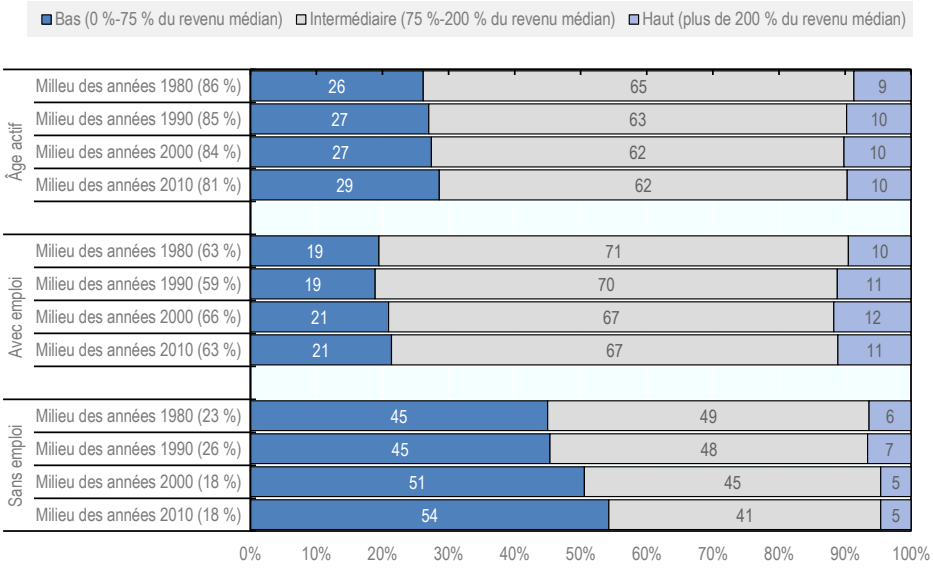

Note : la situation au regard de l'emploi de la personne à la tête du ménage est basée sur la situation vis-à-vis de l'emploi de la personne responsable du ménage, selon les définitions de l'OIT. Les nombres entre parenthèses correspondent à la part de chaque catégorie dans la population totale.
Source : calculs de l'OCDE d'après le LIS et l'enquête EU-SILC.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959835

Tableau 2.4. Moins de ménages d'âge actif ont un revenu intermédiaire

Évolution de la part de la population, en pourcentage, par situation au regard de l'emploi de la personne à la tête du ménage et par catégorie de revenu, du milieu des années 1980 au milieu des années 2010

	Âge actif			Avec emploi			Sans emploi		
	Faible	Intermédiaire	Haut	Faible	Intermédiaire	Haut	Faible	Intermédiaire	Haut
CAN	3.1	-5.7	2.6	4.7	-7.8	3.1	17.6	-14.8	-2.8
CHE	3.1	-2.5	-0.6	2.2	-2.0	-0.2	-20.6	20.2	0.4
CHL	-3.8	4.6	-0.8	-6.4	6.1	0.3	8.1	-2.3	-5.8
CZE	1.9	-4.6	2.7	-0.1	-4.2	4.4	19.9	-14.3	-5.6
DEU	2.9	-5.8	2.8	0.5	-3.9	3.4	11.2	-12.1	0.9
DNK	1.9	-2.0	0.1	-0.9	-0.7	1.7	7.1	-2.4	-4.7
ESP	7.6	-9.4	1.8	2.8	-6.0	3.1	17.3	-16.4	-1.0
FIN	4.2	-7.2	3.0	1.2	-4.9	3.7	14.9	-15.1	0.2
FRA	-2.4	4.2	-1.8	6.7	-3.6	-3.1	-9.8	10.2	-0.3
GBR	1.5	-2.5	1.0	6.5	-7.2	0.6	5.2	-3.9	-1.3
HUN	5.6	-4.8	-0.8	4.9	-4.5	-0.4	5.9	-4.5	-1.4
ISR	4.4	-7.9	3.5	1.9	-6.9	5.0	17.8	-15.1	-2.7
ITA	5.8	-3.9	-1.9	-2.2	1.1	1.1	24.4	-16.7	-7.7
LUX	5.5	-7.7	2.2	3.1	-5.4	2.3	15.2	-16.2	1.0
MEX	0.5	1.3	-1.8	1.4	1.1	-2.5	-0.6	-0.6	1.2
NLD	3.6	-5.0	1.4	3.5	-4.9	1.4	15.6	-16.0	0.4
NOR	6.3	-6.7	0.4	2.8	-4.4	1.6	25.6	-20.3	-5.3
POL	3.1	-3.4	0.3	2.9	-4.0	1.2	6.0	-4.0	-2.0
USA	1.5	-4.3	2.8	0.5	-3.9	3.5	-5.3	2.6	2.7

Note : la situation au regard de l'emploi de la personne à la tête du ménage est basée sur la situation vis-à-vis de l'emploi de la personne responsable du ménage, selon les définitions de l'OIT.
Source : calculs de l'OCDE d'après le LIS et l'enquête EU-SILC.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960006

2.3. Impôts, prestations sociales et revenus intermédiaires

Les impôts et les prestations sociales comptent pour beaucoup dans la redistribution des revenus et la réduction des inégalités dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2012[14] ; Causa et Hermansen, 2017[15]). Si le débat autour des impôts et des prestations se cristallise parfois sur les riches lorsqu'il concerne les impôts et sur les pauvres lorsqu'il s'agit des prestations, la classe moyenne est en fait la principale intéressée dans les deux cas. Cette section analyse la contribution des personnes à revenu intermédiaire aux recettes fiscales et les dépenses sociales dont elles bénéficient, le résultat net des impôts payés et des prestations reçues, et leur évolution au cours des dix dernières années dans les pays de l'OCDE et quelques économies émergentes.

L'analyse s'intéresse exclusivement aux impôts directs des particuliers [8]et aux prestations sociales en espèces[9]. À défaut de données disponibles, elle ne tient pas compte d'autres sources de recettes et de dépenses publiques (ex. impôts indirects et services publics comme la santé et l'éducation). Ce manque de données limite le champ de l'analyse et pourrait la fausser si le montant total des impôts et celui des prestations sont considérablement différents. En moyenne dans les pays de l'OCDE, les montants des impôts reçus et des prestations versées sont proches, à savoir respectivement 29 % et 27 % du revenu disponible des ménages[10]. Dans quelques pays, cependant, les montants des dépenses et des recettes publiques qui ne sont pas prises en compte sont nettement

différents. Un problème de comparabilité se pose alors, surtout lorsqu'il s'agit d'établir si les revenus intermédiaires sont des contributeurs ou des bénéficiaires nets du système d'impôts et de prestations.

2.3.1. Les revenus intermédiaires paient le plus d'impôts, mais parfois moins que leur part du revenu

Les ménages à revenu intermédiaire contribuent la majeure partie de l'impôt sur le revenu, soit en moyenne presque deux tiers de l'impôt direct des particuliers, une proportion proche de leur part du revenu (Graphique 2.14). Les revenus intermédiaires contribuent au moins la moitié des recettes fiscales dans tous les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, et au moins trois quarts en Belgique, en Islande, en Norvège et en République slovaque. Ce n'est qu'en Israël et aux États-Unis qu'ils contribuent moins de la moitié, les États-Unis étant le seul pays de l'OCDE où les revenus intermédiaires contribuent moins que les hauts revenus[11].

Dans certains pays, la part d'impôt payée par les revenus intermédiaires est inférieure à leur part du revenu. L'Australie, l'Espagne, les États-Unis, Israël, le Portugal et le Royaume-Uni sont autant de cas d'espèce. Aux États-Unis, par exemple, les revenus intermédiaires gagnent 50 % du revenu du pays, mais ne contribuent que 43 % de ses recettes fiscales. Cette situation s'explique en partie par les régimes d'impôt sur le revenu très progressifs en place dans ces pays, faisant que les hauts revenus représentent une grosse part de l'impôt (Graphique 2.14)[12].

Les hauts revenus paient une part disproportionnée des impôts par rapport à leur part du revenu – en moyenne, 29 % des recettes de l'impôt direct des particuliers, contre une part de 22 % du revenu. Les États-Unis sont le seul pays où les hauts revenus paient plus de la moitié des recettes fiscales. En Israël, ils paient 47 % de l'impôt total, contre 31 % du revenu.

Les ménages à bas revenu, quant à eux, paient une petite part de l'impôt : 7 % de l'impôt direct des particuliers en moyenne, allant de 2 % en Irlande et au Royaume-Uni à 14 % en Grèce et en Suisse.

Graphique 2.14. Les revenus intermédiaires paient la plus grosse part de l'impôt, mais moins que leur part du revenu dans certains pays

Pourcentage d'impôts payés par catégorie de revenu et relativement à la part du revenu de la classe moyenne, milieu des années 2010

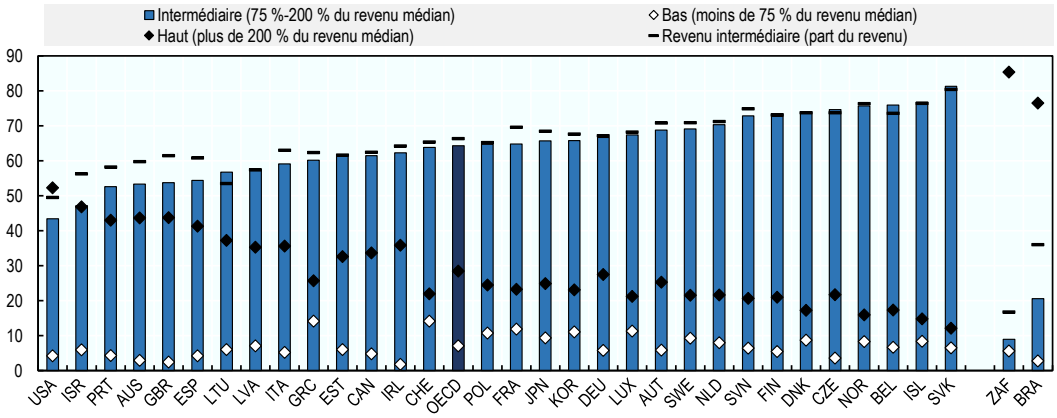

Note : le milieu des années 2010 correspond à 2012 pour la République de Corée et l'Afrique du Sud ; à 2013 pour le Brésil, le Canada et la Suisse ; à 2014 pour l'Australie, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Pologne et la Slovénie ; à 2009 pour le Japon ; à 2016 pour Israël et les États-Unis ; à 2015 pour les autres pays.
Source : calculs du Secrétariat de l'OCDE d'après LIS et EU-SILC sauf pour le Japon (Tanaka et Shikata, 2019[7]) – d'après les données de l'Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des familles.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959854

Au Brésil et en Afrique du Sud, les deux économies émergentes pour lesquelles on dispose de données, la contribution des revenus intermédiaires aux recettes fiscales est limitée et nettement inférieure à leur part du revenu. Du total de l'impôt direct des particuliers perçu, les hauts revenus représentent plus de 75 % au Brésil et plus de 80 % en Afrique du Sud.

2.3.2. Le montant de prestations reçu par la classe moyenne, supérieur à celui des autres catégories de revenu, n'est pas proportionnel à sa part de la population.

Comme dans le cas de l'impôt, la catégorie des revenus intermédiaires reçoit la plus grosse part des prestations sociales du simple fait de sa taille – 60 % en moyenne dans les pays de l'OCDE[13] (Graphique 2.15, partie A), soit l'équivalent de 7.2 % du PIB[14]. Les pensions (vieillesse et invalidité) constituent deux tiers des prestations en espèces (OCDE, 2019[16]). Par conséquent, la majorité des prestations versées à la classe moyenne sont destinées aux personnes âgées. Les personnes de 65 ans et plus reçoivent plus de la moitié des prestations de sécurité sociale payées en espèces à la classe moyenne, même si elles représentent moins d'un cinquième de sa population. Dans les pays de l'OCDE, la part des prestations en espèces reçues par la classe moyenne varie de moins d'un tiers au Mexique, à légèrement moins de la moitié en Australie, au Chili, en Estonie, aux États-Unis et en Lettonie, et environ trois quarts au Luxembourg, en Norvège et en République slovaque.

La part moyenne des prestations en espèces reçues par la catégorie des revenus intermédiaires est légèrement inférieure à sa part de la population, mais des variations

considérables sont constatées d'un pays à l'autre. Dans l'ensemble de l'OCDE, la classe moyenne représente 61 % de la population et 60 % des prestations. L'écart est toutefois nettement plus prononcé en Australie, en Corée, au Danemark, au Mexique et au Portugal, où les ménages à revenu intermédiaire reçoivent une faible proportion des prestations par rapport à leur proportion de la population. Au Mexique, par exemple, ils représentent 45 % de la population et 29 % des prestations. La part relativement faible des prestations dans certains des pays, comme l'Australie et le Danemark, s'explique par le fait que le système de prestations s'adresse principalement aux personnes à faible revenu.

Ailleurs, en revanche, comme au Mexique et au Portugal, les hauts revenus représentent une part disproportionnée des bénéficiaires. Et dans un petit nombre de pays – en particulier la Grèce, le Luxembourg et la Pologne – dont le système de sécurité sociale n'est pas destiné à aider les ménages à bas revenu – la classe moyenne reçoit une part des prestations bien plus importante que sa part de la population. En Grèce, par exemple, les ménages à revenu intermédiaire représentent 59 % de la population et 70 % des prestations, tandis que les ménages plus modestes représentent 32 % de la population et 15 % des prestations.

Les ménages à haut revenu reçoivent, proportionnellement, plus de prestations en espèces que toute autre catégorie de revenu. Contrairement aux revenus bas et intermédiaires, la part des prestations dont bénéficie la catégorie des hauts revenus est supérieure à sa part de la population, à raison de 1.5 fois en moyenne : 9 % de la population reçoit 13 % des prestations. Cette situation s'explique avant tout par la distribution inégale des retraites dans certains pays. Au Mexique et au Portugal, mais aussi, dans une moindre mesure au Chili, aux États-Unis et en Israël, les ménages âgés à haut revenu bénéficient d'une part des prestations dépassant de loin leur proportion de la population. Au Mexique, par exemple, ils comptent pour 18 % de la population âgée et 54 % des prestations de vieillesse. Il est à noter que le niveau de prestations destinées aux ménages à bas revenu est infiniment faible dans ces pays. Tel est le cas en Grèce, en Italie, au Luxembourg et en Espagne.

En ce qui concerne les économies émergentes, la proportion des prestations reçue par les ménages à revenu intermédiaire au Brésil et en Afrique du Sud est nettement inférieure à la moyenne de l'OCDE, en partie parce que les classes moyennes de ces pays constituent une plus petite proportion de la population. Qui plus est, dans le cas du Brésil, les prestations reçues par les ménages à bas revenu et à revenu intermédiaire sont infiniment moindres. L'inverse est vrai pour les ménages à haut revenu, qui comptent pour 19 % de la population et 43 % des prestations sociales. Quant à la Russie, les prestations reçues par les ménages à revenu intermédiaire sont disproportionnées par rapport à la part de la population qu'ils représentent.

Graphique 2.15. Les ménages à revenu intermédiaire sont les plus grands bénéficiaires de prestations de sécurité sociale en espèces

Parts des transferts de sécurité sociale en espèces (en %) reçues, par catégorie de revenu et relativement à la part de la population représentée par la catégorie des revenus intermédiaires, 2016 ou dernière année disponible

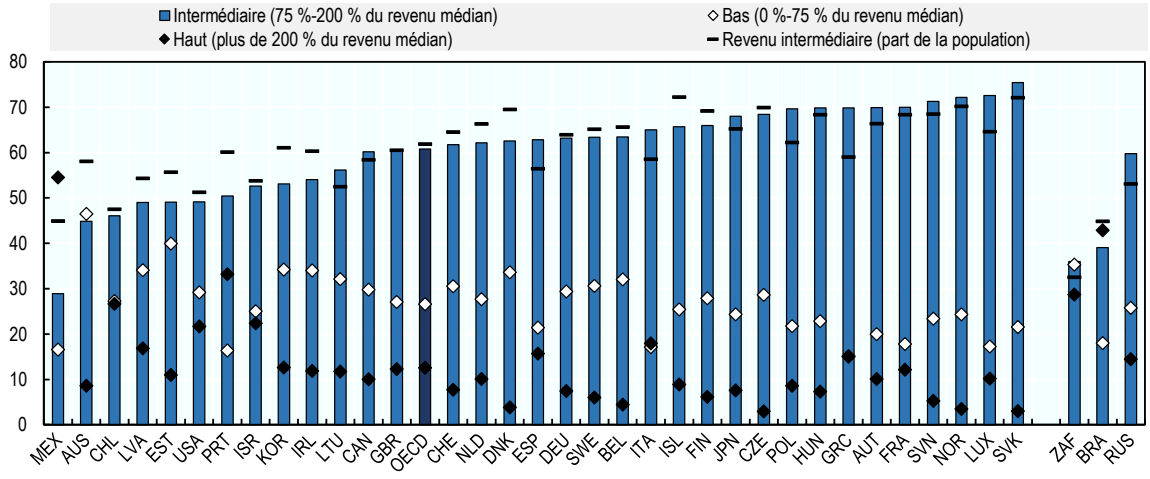

Note : le milieu des années 2010 correspond à 2012 pour la République de Corée et l'Afrique du Sud ; à 2013 pour le Brésil, le Canada et la Suisse ; à 2014 pour l'Australie, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Pologne et la Slovénie ; à 2009 pour le Japon ; à 2016 pour les États-Unis et Israël ; à 2015 pour les autres pays.
Source : calculs du Secrétariat de l'OCDE d'après LIS et EU-SILC sauf pour le Japon (Tanaka et Shikata, 2019[7]) – d'après les données de l'Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des familles.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959873

2.3.3. Les revenus intermédiaires sont-ils des contributeurs ou des bénéficiaires nets des régimes fiscaux et de prestations ?

Les effets du régime fiscal et de prestations sur la classe moyenne dépendent de l'âge[15]. L'effet net de la fiscalité et des prestations sur la population dans son ensemble est généralement neutre. Leur effet sur la catégorie des revenus intermédiaires, cependant, varie considérablement selon si les ménages ont à leur tête une personne d'âge actif ou une personne âgée. Dans l'ensemble de l'OCDE, les premiers paient 17 % plus d'impôts qu'ils ne reçoivent de prestations, tandis que les derniers reçoivent 60 % plus de prestations qu'ils ne paient d'impôts ; une indication de l'importance des transferts de sécurité sociale (en particulier des retraites) dans la redistribution des revenus entre les générations. Les ménages âgés sont également des bénéficiaires nets dans les catégories des bas et des hauts revenus. Les ménages d'âge actif sont des contributeurs nets dans les catégories des revenus intermédiaires et des hauts revenus ; seuls ceux de la catégorie des bas revenus sont des bénéficiaires nets (Graphique 2.16).

Graphique 2.16. L'effet net de la fiscalité et des prestations dépend de l'âge des personnes à la tête des ménages

Effet net moyen de l'impôt et des prestations en part du revenu disponible des ménages, par âge et catégorie de revenu

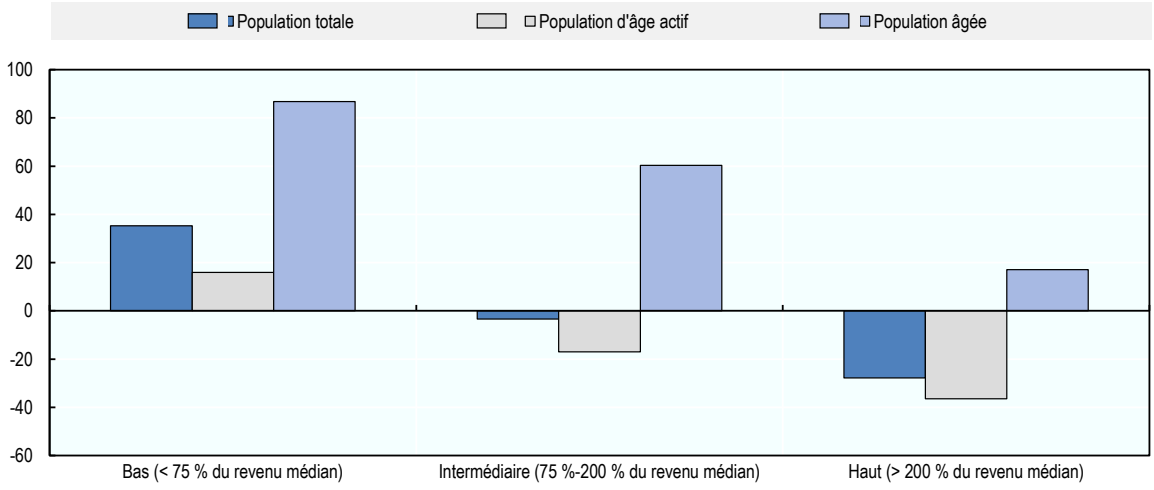

Source : calculs du Secrétariat de l'OCDE d'après LIS et EU-SILC.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959892

Si les ménages à revenu intermédiaire paient généralement moins d'impôts, ils bénéficient également de prestations moindres par rapport aux moyennes de population de l'OCDE. Ils paient l'équivalent de 28 % de leur revenu disponible en impôt direct des particuliers, et reçoivent 25 % en prestations de sécurité sociale en espèces (Graphique 2.17, partie A). Au demeurant, ils semblent être des contributeurs nets, payant plus en impôt sur le revenu qu'ils ne reçoivent en prestations en espèces, dans la majorité des pays. Cette impression peut toutefois être faussée par des données incomplètes sur les impôts et les prestations (comme indiqué au début de la section 2.3).

Le montant d'impôts et de prestations de la catégorie des revenus intermédiaires comparé à la moyenne de la population globale est un indicateur plus précis (Graphique 2.17, partie B). Dans la majorité des pays, la contribution des ménages à revenu intermédiaire est en général légèrement supérieure à celle de la population globale : ils paient moins d'impôts, mais ils reçoivent moins en prestations. Au Portugal, par exemple, ces ménages paient 4 % de moins en impôts, mais reçoivent 5 % de moins en prestations. Par comparaison avec la moyenne nationale, la contribution des ménages à revenu intermédiaire est particulièrement élevée en Belgique, au Danemark, en Estonie et en Irlande, où les prestations ciblent les ménages à bas revenu. Les ménages à revenu intermédiaire profitent nettement plus du régime que la moyenne en Grèce, étant donné que les ménages à bas revenu paient une forte proportion de l'impôt (Graphique 2.14) et que de nombreuses prestations d'assurance ne sont pas ciblées (Graphique 2.15).

Au Brésil et en Afrique du Sud, deux économies émergentes, les revenus intermédiaires reçoivent plus en prestations qu'ils ne contribuent en impôts. Au Brésil, même les hauts revenus sont des bénéficiaires nets du régime fiscal et de prestations puisque l'impôt direct des particuliers représente une proportion peu importante des recettes fiscales

(OCDE et al., 2018[17]) et que la majorité des dépenses de prestations sociales sont destinées à l'assurance retraite, avec un effet redistributif limité (OCDE, 2015[18]).

Graphique 2.17. L'effet net de la fiscalité et des prestations sur les revenus intermédiaires dans les pays de l'OCDE

Partie A. Impôts et prestations des revenus intermédiaires et leur effet net, en pourcentage du revenu disponible des ménages, par pays

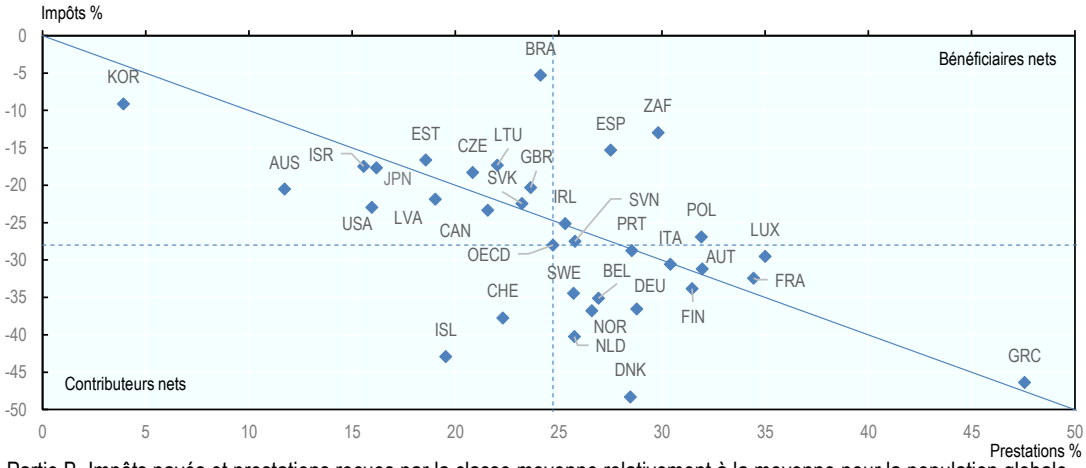

Partie B. Impôts payés et prestations reçues par la classe moyenne relativement à la moyenne pour la population globale, différences en points de pourcentage du revenu disponible des ménages, par pays

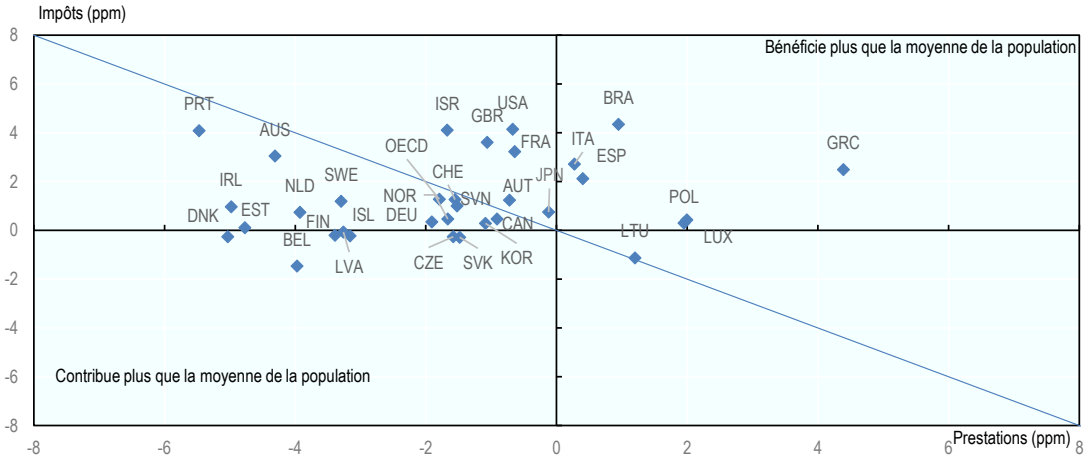

Note : la moyenne de l'OCDE est calculée à partir des données disponibles pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque et la Suède.
Source : calculs du Secrétariat de l'OCDE d'après LIS et EU-SILC sauf pour le Japon (Tanaka et Shikata, 2019[7]) – d'après les données de l'Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des familles.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959911

2.3.4. Hausse de la fiscalité et des prestations de la classe moyenne depuis la crise

Les ménages à revenu intermédiaire ont payé plus d'impôt sur le revenu et reçu plus de prestations de sécurité sociale en espèces depuis la crise financière mondiale, mais les

niveaux et les effets diffèrent selon la tranche d'âge. Entre 2007 et 2015, tant la fiscalité que les prestations ont augmenté en termes réels et contribué à la hausse du revenu disponible des ménages puisque les prestations ont augmenté plus vite que les impôts. Les deux ont augmenté plus rapidement pour les ménages ayant à leur tête une personne âgée plutôt qu'une personne d'âge actif, sous l'effet de hausses particulièrement importantes des prestations (1.3 % par an en moyenne).

En dix ans, les prestations ont contribué autant que les gains à relever le revenu des ménages de la classe moyenne. Entre 2007 et 2015, leur revenu disponible moyen a augmenté d'une moyenne annuelle de 0.9 % (Graphique 2.18, partie A). Les revenus marchands (principalement les revenus des salaires et des capitaux) et les prestations ont contribué 0.6 point de pourcentage chacun, tandis que la hausse de l'impôt a diminué le revenu disponible de 0.3 point. Les pensions de vieillesse – plutôt que les prestations censées soulager l'impact de la récession, comme l'assistance sociale et les allocations de chômage – semblent être à l'origine de la hausse des prestations dont les ménages âgés étaient les principaux bénéficiaires (Graphique 2.18, partie C). Même dans les pays où les revenus marchands sont demeurés inférieurs aux niveaux d'avant-crise (ex. Espagne, Irlande et Portugal), la population âgée à revenu intermédiaire a davantage ressenti l'impact de la hausse des prestations sur le revenu disponible que la population d'âge actif appartenant à la même catégorie de revenu (Graphique 2.18, partie B). Les prestations ont également augmenté dans les pays où les revenus marchands ont considérablement progressé, dont le Chili, la Corée, l'Estonie, la Norvège et la Pologne.

L'impôt sur le revenu payé par les ménages à revenu intermédiaire a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE entre 2007 et 2015, mais sans grand retentissement sur leur revenu disponible. Il a sensiblement diminué dans quelques pays jouissant d'une croissance économique considérable, dont la Norvège, la Pologne et la République slovaque, ainsi que la France, où la croissance s'est faite plus lente. Dans quelques pays, l'impôt a augmenté malgré la baisse des revenus marchands, sous l'effet d'une forte hausse des prestations (ex. Luxembourg) ou de réformes fiscales dans le cadre de programmes d'assainissement budgétaire (ex. Irlande et Portugal). En Grèce, en Islande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, la baisse des impôts a amorti en grande partie la chute des revenus marchands. L'impôt a considérablement diminué en Grèce, où les revenus marchands se sont effondrés, ainsi qu'au Royaume-Uni, où l'abattement personnel a été relevé par une série de réformes.[16]

Quand la croissance économique a commencé à se revigorer, aux alentours de 2011, le revenu disponible l'a prise de vitesse, sous l'impulsion principalement de la croissance du revenu marchand et, dans une certaine mesure, des prestations sociales. Dans l'ensemble, le régime fiscal et de prestations nuit au revenu disponible depuis le redressement, car l'impôt sur le revenu a augmenté plus rapidement que les prestations (données non indiquées).

Graphique 2.18. Les prestations destinées aux ménages âgés ont augmenté les revenus intermédiaires ces dix dernières années

Évolution annualisée (en %) du revenu disponible des ménages à revenu intermédiaire imputable à des changements de fiscalité, de prestations et de revenu marchand, entre 2007 et 2015, par type de ménage

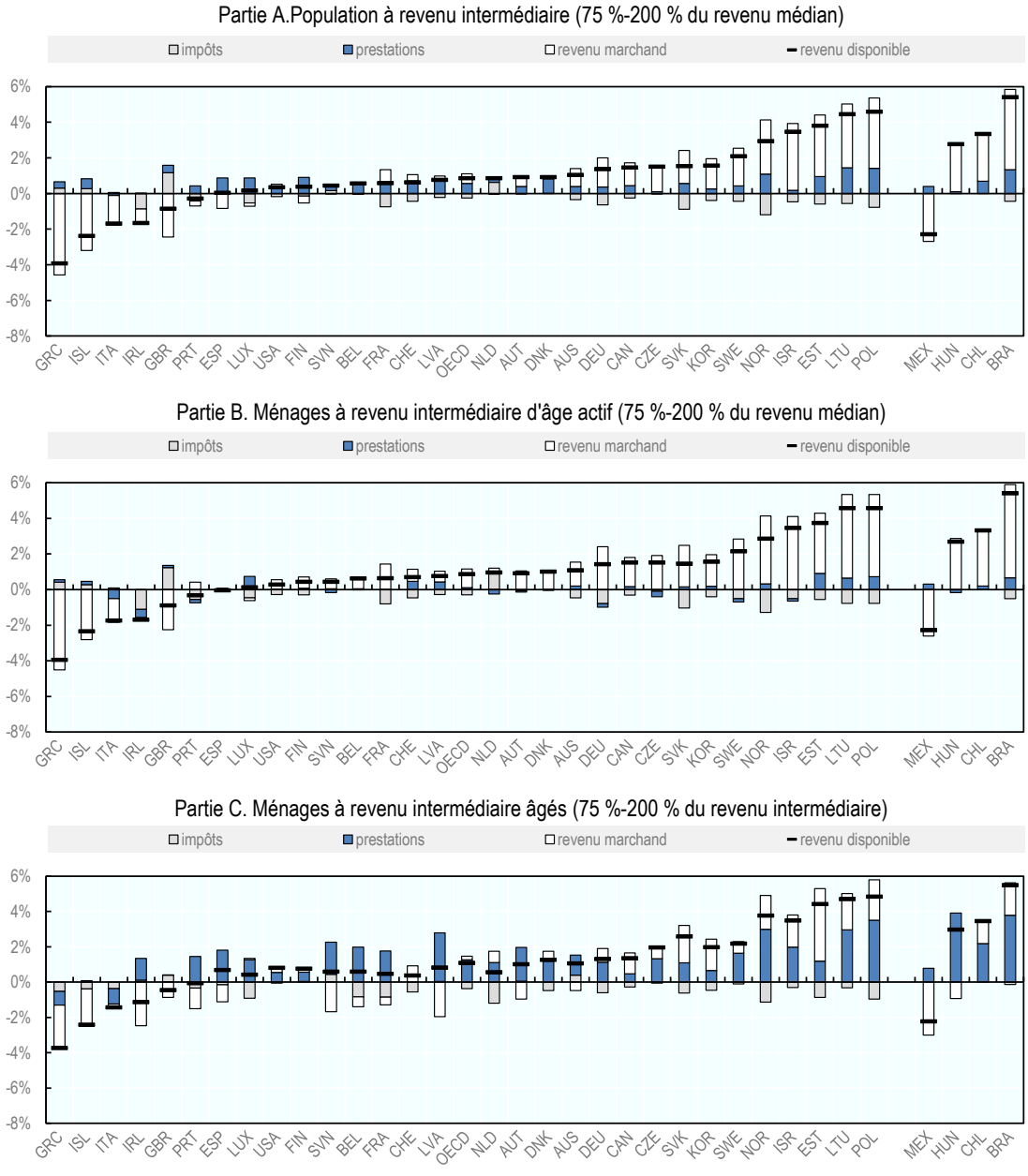

Note : 2007 correspond à 2005 pour Israël ; à 2006 pour l'Allemagne, le Brésil et la Corée ; à 2008 pour l'Australie, l'Estonie et l'Italie. 2015 correspond à 2012 pour l'Afrique du Sud et la Corée ; à 2013 pour le Brésil, le Canada et la Suisse ; à 2014 pour l'Australie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Pologne et la Slovénie ; à 2016 pour les États-Unis et Israël.
Source : calculs de l'OCDE d'après LIS et EU-SILC.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933959930

2.4. Conclusion

Ce chapitre s'est attaché à analyser les tendances changeantes qui s'exercent sur la classe moyenne dans les pays de l'OCDE et quelques économies émergentes. Il s'est pour cela appuyé sur une définition du revenu intermédiaire applicable à tous les pays, à savoir 75 % à 200 % du revenu disponible médian des ménages. Ainsi définis, les ménages à revenu intermédiaire constituent la plus forte proportion de la population des pays de l'OCDE : 61 % en moyenne, et 70 % ou plus en Norvège, en République tchèque et en Islande. Ce n'est qu'au Chili et au Mexique que cette catégorie compte pour moins de la moitié de la population.

Les pays plus riches en termes de revenu absolu des ménages ont généralement des classes moyennes plus importantes. L'exception faisant la règle, les États-Unis ont une petite classe moyenne bien qu'ils occupent la quatrième place du classement des plus hauts revenus médians. Inversement, la majorité des pays d'Europe centrale ont une classe moyenne plus importante que les niveaux de revenu laissent entrevoir.

Les revenus intermédiaires ont à peine progressé en termes réels en dix ans et ; ils ont même augmenté plus lentement que les hauts et les plus hauts revenus pendant trente ans. En moyenne dans les pays de l'OCDE, les revenus médians réels ont progressé d'un tiers de moins que ceux des 10 % au sommet de la distribution. Par conséquent, la part du revenu occupée par la classe moyenne a rétréci par rapport à celle des classes aisées : si le revenu intermédiaire cumulé était le quadruple des hauts revenus dans les années 1980, il ne parvenait même pas au triple au milieu des années 2010. Cette contraction de la part du revenu occupée par la classe moyenne pourrait aussi entraîner une perte de son influence politique.

La classe moyenne est moins importante qu'il y a trente ans. Tous les dix ans, 1 % en moyenne de la population cesse d'appartenir à la classe moyenne. Un tiers des ménages qui sortent de la catégorie des revenus intermédiaires passent à la catégorie de revenu supérieure. Les deux tiers restants, cependant, sont déclassés. Les principaux ménages affectés sont ceux des tranches moyenne et inférieure de la catégorie des revenus intermédiaires. En effet, la tranche supérieure s'est même agrandie dans la plupart des pays où cette catégorie a généralement diminué. On en déduit une fracture de plus en plus profonde de la classe moyenne.

La composition de la classe moyenne a subi une profonde mutation. Elle a surtout vieilli plus rapidement que la population globale en trente ans. Ainsi, alors que la proportion de personnes âgées dans la catégorie des revenus intermédiaires a augmenté, les proportions de toutes les autres tranches d'âge ont diminué, notamment les jeunes et les familles avec enfants. Par conséquent, les chances d'accéder à la classe moyenne ont diminué pour chaque génération postérieure à celle du boum des naissances. La diminution de la proportion de ménages d'âge actif dans la catégorie des revenuss intermédiaire a été ressentie par ceux ayant à leur tête des personnes avec et sans emploi, bien que de manière plus prononcée pour les sans emploi.

Les ménages à revenu intermédiaire ne sont ni des contributeurs nets d'impôts directs aux particuliers ni des bénéficiaires nets de prestations en espèces. Ils ont tendance à recevoir presque autant en prestations sociales qu'ils paient en impôts. Cela dit, les personnes à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont tendance à être des bénéficiaires nets et celles de la tranche supérieure, des contributeurs nets. Après 2007, la croissance des revenus de la classe moyenne s'explique principalement par les prestations – axées en grande partie sur les ménages âgés – plutôt que par les revenus du travail et des capitaux.

Notes

[1] Cette définition de la pauvreté est la même que celle employée par l'OCDE pour mesurer la pauvreté relative dans la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (Förster, 1994[26] ; OCDE, 2017[21]).

[2] L'indicateur phare de l'OCDE sur la pauvreté définit comme « pauvres » les personnes vivant dans des ménages dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu médian. La Commission européenne estime que les personnes sont exposées au risque de pauvreté si le revenu de leur ménage est inférieur à 60 % du revenu médian.

[3] La République tchèque et la République slovaque sont au bas du classement des inégalités de revenu (OCDE, 2018[22]). Plus prononcées et variables en Hongrie et en Pologne, les inégalités se sont creusées de manière particulièrement abrupte dans le sillage de la transition économique (Förster et Tóth, 2001[25]). Ce creusement s'est récemment atténué.

[4] Les revenus disponibles sont corrigés de la taille du ménage et des économies d'échelle en divisant le revenu disponible global du ménage par la racine carrée de la taille du ménage (OCDE, 2018[20]). Les revenus nationaux ont été corrigés des différences de prix des biens et services entre les pays en utilisant les prix et les parités de pouvoir d'achat de 2010, exprimés en USD.

[5] De la même manière, les tendances dans la catégorie des hauts revenus peuvent être rapprochées des 10 % au sommet de la répartition.

[6] Il s'agit ici de la moyenne de 19 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de séries de données à long terme. Le taux de croissance annuel moyen de l'ensemble des 36 pays de l'OCDE pour la plus récente période depuis 2007 est légèrement supérieur, soit 0.6 %.

[7] La montée du risque de pauvreté pendant le redressement économique pourrait être causée en partie par un artifice statistique des indicateurs de pauvreté relative, mais les données fondées sur les indicateurs de pauvreté absolue confirment ce résultat. Pendant les périodes de redressement, les revenus médians augmentent, relèvent le seuil de pauvreté et multiplient ainsi le risque de pauvreté des ménages dont les revenus ont progressé plus lentement que le revenu médian. Le même artifice peut réduire le risque de pauvreté des ménages pendant les périodes de récession (Jenkins et al., 2012[24]). Les données récentes de l'Union européenne, selon un indicateur de pauvreté absolue, indiquent une montée du risque de pauvreté de la classe moyenne pendant la période de 2011 à 2014 (Bussolo et al., 2018[29])

[8] Les impôts directs des particuliers sont l'impôt sur le revenu, les cotisations sociales payées par les travailleurs et l'impôt sur la propriété. D'autres impôts (ex. l'impôt sur les sociétés, les cotisations sociales des employeurs et les taxes à la consommation) ne sont pas inclus.

[9] Les prestations sociales en espèces comprennent la sécurité sociale, l'assistance sociale et l'aide au revenu.

[10] Au Danemark, aux États-Unis, en Islande, aux Pays-Bas et en Suisse, le montant total d'impôts payés dépasse le montant total de prestations d'au moins 10 % du revenu disponible des ménages. Les prestations dépassent les impôts de 10 % du revenu disponible des ménages en Espagne, et de 14 % au Brésil.

[11] Bien que l'on manque de données fiscales, il est possible que les classes moyennes au Chili et au Mexique contribuent également moins que les hauts revenus, comme l'indiquent les données disponibles pour les États-Unis et le Brésil (Graphique 2.14).

[12] Une étude récente de l'OCDE constate que les impôts sur le revenu des particuliers et les cotisations de sécurité sociale dans ces pays – en particulier l'Irlande, Israël et l'Espagne – sont parmi les plus progressifs de l'OCDE (Causa et Hermansen, 2017[15]).

[13] Les prestations sociales en espèces sont les transferts sociaux monétaires, c'est-à-dire les retraites, les allocations de chômage, les allocations familiales, les crédits d'impôt et les prestations d'assistance. Les transferts monétaires, comme le Programme d'aide supplémentaire à la nutrition (*Supplemental Nutrition Assistance Program* – SNAP) aux États-Unis, également appelé « timbres alimentaires » sont également inclus. Les services publics et les prestations en nature, comme les soins de santé et l'éducation, ne sont pas inclus. Des études antérieures de l'OCDE évaluent l'incidence et l'effet redistributif des prestations en nature (OCDE, 2012[30] ; OCDE, 2008[31]).

[14] La Base de données sur les dépenses sociales (SOCX) de l'OCDE indique que les dépenses publiques en prestations sociales en espèces s'élèvent à 12 % du PIB, en moyenne dans la zone OCDE (OCDE, 2019[16]).

[15] Pour tenir compte du rôle important des impôts et des prestations dans la redistribution des revenus sur le cycle de vie, cette section évalue leur effet net au niveau de la population globale et de toutes les tranches d'âge. Ne pas oublier, dans l'interprétation des résultats, que l'analyse ne couvre pas les transferts sociaux en nature. En règle générale, les pays dépensent autant en transferts en nature qu'en transferts monétaires ; les premiers ont tendance à être distribués de manière proportionnelle, d'où l'avantage des ménages à revenu intermédiaire (OCDE, 2012[14]).

[16] Plusieurs études s'intéressent à l'effet sur le revenu disponible des ménages des réformes du régime fiscal et de prestations dans le cadre de programmes d'assainissement budgétaire, (De Agostini, Hills et Sutherland, 2018[27] ; Callan et al., 2011[28] ; Matsaganis et Leventi, 2014[23] ; Paulus, Figari et Sutherland, 2017[19]).

Références

Armingeon, K. et L. Schädel (2014), « Social Inequality in Political Participation: The Dark Sides of Individualisation », *West European Politics*, vol. 38/1, pp. 1-27, http://dx.doi.org/10.1080/01402382.2014.929341. [12]

Atkinson, A. et A. Brandolini (2013), « On the Identification of the Middle Class », dans *Income Inequality*, Stanford University Press, http://dx.doi.org/10.11126/stanford/9780804778244.003.0003. [1]

Bartels, L. (2009), « Economic Inequality and Political Representation », dans *The Unsustainable American State*, Oxford University Press, http://dx.doi.org/10.1093/acprof:oso/9780195392135.003.0007. [9]

Bussolo, M. et al. (2018), *Toward a New Social Contract: Taking on Distributional Tensions in Europe and Central Asia*, Banque mondiale, http://dx.doi.org/10.1596/978-1-4648-1353-5. [29]

Callan, T. et al. (2011), « The distributional effects of austerity measures: a comparison of six EU countries », *EUROMOD Working Papers*, https://ideas.repec.org/p/ese/emodwp/em6-11.html (consulté le 26 novembre 2018). [28]

Causa, O. et M. Hermansen (2017), « Income redistribution through taxes and transfers across OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° No. 1453, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/bc7569c6-en. [15]

De Agostini, P., J. Hills et H. Sutherland (2018), « Were We Really All in it Together? The Distributional Effects of the 2010-15 UK Coalition Government's Tax-benefit Policy Changes », *Social Policy & Administration*, vol. 52/5, pp. 929-949, http://dx.doi.org/10.1111/spol.12344. [27]

Ferreira, F. et al. (2012), *Economic mobility and the rise of the Latin American middle class*, Banque mondiale, http://dx.doi.org/10.1596/978-0-8213-9634-6. [2]

Förster, M. (1994), « Measurement of Low Incomes and Poverty in A Perspective of International Comparisons », *OECD Labour Market and Social Policy Occasional Papers, n° 14*, Éditions OCDE, Paris,, http://www.oecd.org/els/soc/34805910.pdf (consulté le 26 novembre 2018). [26]

Förster, M. et I. Tóth (2001), « Child poverty and family transfers in the Czech Republic, Hungary and Poland », *Journal of European Social Policy*, vol. 11/4, p. 19632, http://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/095892870101100403 (consulté le 26 octobre 2018). [25]

Gallego, A. (2007), « Unequal Political Participation in Europe », *International Journal of Sociology*, vol. 37/4, pp. 10-25, http://dx.doi.org/10.2753/ijs0020-7659370401. [11]

Jenkins, S. et al. (dir. pub.) (2012), *The Great Recession and the Distribution of Household Income*, Oxford University Press, http://dx.doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199671021.001.0001. [24]

Matsaganis, M. et C. Leventi (2014), « Distributive Effects of the Crisis and Austerity in Seven EU Countries », *ImPRovE Working Papers*, https://ideas.repec.org/p/hdl/improv/1404.html (consulté le 26 novembre 2018). [23]

OCDE (2019), *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/bc38f798-fr. [13]

OCDE (2019), *Le point sur les dépenses sociales 2019, Les dépenses sociales publiques sont élevées dans de nombreux pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, http://www.oecd.org/fr/social/soc/OCDE2019-Le-point-sur-les-depenses-sociales.pdf (consulté le 24 janvier 2019). [16]

OCDE (2018), *Base de données sur la distribution des revenus : gini, pauvreté, revenus, méthodes et concepts*, http://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm (consulté le 19 novembre 2018). [22]

OCDE (2018), *What are equivalence scales*, http://www.oecd.org/els/soc/OECD-Note-EquivalenceScales.pdf (consulté le 19 novembre 2018). [20]

OCDE (2017), *Income Distribution Database: Terms of reference*, Éditions OCDE, Paris,, http://oe.cd/idd (consulté le 26 novembre 2018). [21]

OCDE (2015), « Inégalités et redistribution par la fiscalité dans les pays émergents », dans *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-10-fr. [18]

OCDE (2012), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr. [14]

OCDE (2012), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr. [30]

OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264044210-fr. [31]

OCDE et al. (2018), *Estadísticas tributarias en América Latina y el Caribe 2018*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/rev_lat_car-2018-en-fr. [17]

Page, B., L. Bartels et J. Seawright (2013), « Democracy and the Policy Preferences of Wealthy Americans », *Perspectives on Politics*, vol. 11/01, pp. 51-73, http://dx.doi.org/10.1017/S153759271200360X. [10]

Paulus, A., F. Figari et H. Sutherland (2017), « The design of fiscal consolidation measures in the European Union: distributional effects and implications for macro-economic recovery », *Oxford Economic Papers*, p. gpw054, http://dx.doi.org/10.1093/oep/gpw054. [19]

Pew Research Center (2017), « Middle Class Fortunes in Western Europe », *Global Attitudes & Trends*, http://www.pewglobal.org/2017/04/24/middle-class-fortunes-in-western-europe/. [6]

Pew Research Center (2015), « The American Middle Class Is Losing Ground », *Social & Demografic Trends*, http://www.pewsocialtrends.org/2015/12/09/the-american-middle-class-is-losing-ground/. [5]

Reeves, R. et K. Guyot (2018), « There are many definitions of middle class—here's ours », *Middle Class Memos*, Brookings, https://www.brookings.edu/blog/up-front/2018/09/04/there-are-many-definitions-of-middle-class-heres-ours/ (consulté le 24 octobre 2018). [3]

Rose, S. (2016), « The Growing Size and Incomes of the Middle Class », *Urban Institute, Income and Benefits Policy Center*, https://www.urban.org/sites/default/files/publication/81581/2000819-The-Growing-Size-and-Incomes-of-the-Upper-Middle-Class.pdf. [8]

Tanaka, S. et M. Shikata (2019), « The middle class in Japan, 1994–2009: Trends and characteristics », *Keio-IES Discussion Paper Series*, n° DP2019-001, Keio University, Tokyo, https://ies.keio.ac.jp/en/publications/10666/ (consulté le 25 mars 2019). [7]

Thurow, L. (1984), « The Disappearance Of The Middle Class », *New York Times, Business Forum*, https://www.nytimes.com/1984/02/05/business/business-forum-the-disappearance-of-the-middle-class.html. [4]

Chapitre 3. Où sont les emplois de la classe moyenne ?

Le présent chapitre examine les tendances passées, récentes et futures enregistrées sur le marché du travail par les travailleurs de la classe moyenne et leurs familles. Il s'attache dans un premier temps à analyser les professions occupées par les travailleurs de la classe moyenne et les évolutions constatées dans ce domaine au cours des dernières décennies. Il étudie ensuite les conséquences de la polarisation du marché du travail et de l'essor des formes de travail atypiques sur la catégorie des revenus intermédiaires en termes d'emplois et de salaires. Il analyse aussi l'incidence des mutations en cours sur le marché du travail et de l'évolution démographique sur la probabilité qu'ont les ménages de se situer dans la classe moyenne. Enfin, il évalue les risques d'automatisation auxquels sont exposées les professions actuellement occupées par les travailleurs aux revenus intermédiaires, ainsi que leurs perspectives en termes d'évolution de l'emploi.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Introduction et principaux résultats

La polarisation des marchés du travail se poursuit, tandis que les nouvelles technologies remplacent de nombreux emplois moyennement qualifiés[1] composés de tâches répétitives par de nouveaux emplois hautement qualifiés et peu qualifiés. La contraction du nombre relatif d'emplois moyennement qualifiés est souvent considérée comme l'un des facteurs à l'origine de la contraction de la classe moyenne dans les pays de l'OCDE. Néanmoins, l'évolution de la répartition des niveaux de qualification entre les différentes catégories de revenus pourrait remettre en question le principe selon lequel certains types d'emplois donnent accès à certaines catégories de revenus, avec à la clé des frustrations susceptibles de générer des tensions sociales.

La composition des ménages à revenu intermédiaire et leurs profils sur le plan de l'emploi changent. Conformément aux grandes tendances démographiques, ces ménages sont de plus en plus composés de personnes célibataires. Si les couples à deux revenus restent la clé de voûte de la classe moyenne, le maintien de leur niveau de revenu dépend de plus en plus de l'aptitude d'au moins un des deux membres du ménage à occuper un emploi hautement qualifié.

Alors que les parts des emplois peu qualifiés et hautement qualifiés sur le marché du travail augmentent par rapport à celle des emplois moyennement qualifiés, les salaires les plus élevés progressent plus vite que les salaires situés au milieu et au bas de l'échelle de rémunération ; l'écart entre ces deux niveaux de rémunération s'est d'ailleurs creusé ou est resté stable. Dans ce contexte et contrairement au phénomène constaté sur le front des emplois, on n'observe pas de polarisation des salaires (c'est-à-dire de hausse plus marquée au sommet et au bas de l'échelle des salaires), mais bien un accroissement des inégalités de salaire (c'est-à-dire une progression plus rapide des salaires les plus élevés uniquement).

Face à la rapidité des innovations dans les domaines de l'automatisation et du numérique, nombre de personnes craignent que la technologie ne débouche sur un chômage de masse à l'avenir. Les données disponibles laissent à penser que les individus sont de plus en plus préoccupés par les retombées des progrès technologiques sur l'emploi. Ce chapitre examine également le risque d'automatisation auquel sont exposées les professions actuellement exercées par les travailleurs aux revenus intermédiaires, ainsi que leurs perspectives sur le plan de l'emploi.

Les analyses menées aux fins du présent chapitre et les données recueillies permettent de tirer plusieurs conclusions :

- On compte aujourd'hui moins de ménages d'âge actif dans la catégorie des revenus intermédiaires qu'il y a trente ans. La probabilité de percevoir des revenus intermédiaires a diminué, à la fois dans les ménages dont le chef a un emploi (« ménages actifs occupés ») et dans ceux dont le chef est sans emploi (« ménages sans emploi »). Parmi les ménages actifs occupés, la contraction a été modérée et s'est traduite par une progression au bas et au sommet de l'échelle des revenus. Les ménages sans emploi aux revenus intermédiaires ont en revanche subi des pressions beaucoup plus fortes, qui ont conduit un grand nombre d'entre eux à basculer dans la catégorie des bas revenus.
- Il n'existe pas d'emploi moyennement rémunéré type. Si les emplois occupés par la plus grande partie des ménages à bas revenus et à hauts revenus sont concentrés dans quelques professions, les travailleurs aux revenus

intermédiaires exercent une grande diversité de métiers. Ces vingt dernières années, les professions intellectuelles et scientifiques ont remplacé les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat comme la catégorie professionnelle la plus représentée parmi les travailleurs à revenus intermédiaires. Il n'y a que dans quelques pays que les travailleurs moyennement qualifiés sont encore les plus nombreux au sein de la classe moyenne.

- La polarisation du marché de l'emploi n'a eu que peu d'effet sur la taille de la classe moyenne, la contraction du nombre d'emplois moyennement qualifiés ayant été globalement compensée par une hausse du nombre d'emplois hautement qualifiés.
- La relation entre le niveau de qualification et la catégorie de revenus a évolué. En effet, les niveaux de qualification ne donnent plus systématiquement accès à la catégorie de revenus qui leur était traditionnellement associée. Dorénavant, les travailleurs moyennement qualifiés ont plus de chances d'appartenir à la catégorie inférieure des revenus plutôt qu'à celle des revenus intermédiaires. Les travailleurs hautement qualifiés sont aussi moins susceptibles d'accéder à la catégorie des hauts revenus, tandis que les personnes peu qualifiées se concentrent de plus en plus dans la catégorie des bas revenus.
- Pour entrer dans la catégorie des revenus intermédiaires, les ménages ont non seulement besoin de compter deux apporteurs de revenus mais aussi, de plus en plus, de compter au moins un apporteur de revenu hautement qualifié. L'évolution de la probabilité qu'un ménage à deux revenus accède à la catégorie des revenus intermédiaires dépend de son niveau de qualification. Les ménages actifs occupés dont au moins l'un des deux membres est hautement qualifié ont désormais plus de chances d'avoir des revenus intermédiaires et moins de chances d'avoir de hauts revenus. Quant aux couples comptant deux apporteurs de revenus qui ne sont pas hautement qualifiés, leurs chances de rester dans la catégorie des revenus intermédiaires sont les mêmes, mais ils sont désormais plus nombreux au bas de l'échelle des revenus et moins nombreux au sommet.
- Un travailleur à revenu intermédiaire sur six occupe un emploi qui est fortement exposé au risque d'automatisation, contre un travailleur faiblement rémunéré sur cinq et un travailleur hautement rémunéré sur neuf.

3.1 La situation des ménages aux revenus intermédiaires au regard de l'emploi

Cette section présente les catégories de revenus auxquelles appartiennent les ménages ayant à leur tête un actif occupé – ci-après désignés comme les « ménages actifs occupés », ainsi que l'évolution constatée à cet égard au cours des dernières décennies.

3.1.1 La plupart des ménages actifs occupés restent dans la catégorie des revenus intermédiaires, même s'ils y sont moins nombreux qu'avant

La plus grande partie des ménages actifs occupés se situent dans la catégorie des revenus intermédiaires, même s'ils y sont moins nombreux qu'il y a une trentaine d'années (Graphique 3.1, partie A) : à l'échelle de l'OCDE, deux tiers de ces ménages se situaient dans la catégorie des revenus intermédiaires au milieu des années 2010, soit une proportion légèrement inférieure à celle constatée dans les années 1980. À titre de comparaison, sur la même période, la probabilité que les ménages actifs occupés se

situent dans la catégorie des bas revenus et des hauts revenus a augmenté, d'où une légère polarisation des revenus des ménages actifs occupés aujourd'hui.

Dans 16 des 20 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, les ménages actifs occupés sont aujourd'hui moins nombreux dans la catégorie des revenus intermédiaires (Graphique 3.1, partie B). Au cours des 20 ans écoulés entre le milieu des années 90 et celui des années 2010, la part des ménages actifs occupés dans la catégorie des revenus intermédiaires a augmenté au Chili, en Italie et au Mexique ; pour autant, cette hausse n'a été réellement marquée qu'au Chili. Dans tous les autres pays, cette proportion a nettement reculé, surtout au Canada, en Israël, en Pologne, en République slovaque et au Royaume-Uni. Et dans la plupart des pays, l'augmentation de la proportion de ménages actifs occupés dans les catégories des bas revenus et des hauts revenus s'est accompagnée d'une contraction de leur représentation dans celle des revenus intermédiaires. La France, la Hongrie, le Royaume-Uni et la Suisse, où la part des ménages actifs occupés a augmenté dans la catégorie des revenus inférieurs, font exception, de même que l'Allemagne, les États-Unis, Israël et la République tchèque où la progression du nombre de ménages actifs occupés s'est principalement concentrée au sommet de l'échelle des revenus.

Graphique 3.1. Moins de ménages actifs ont des revenus intermédiaires

Partie A. Pourcentage d'adultes actifs par classe de revenu, moyenne OCDE (milieu des années 80 au milieu des années 2010)

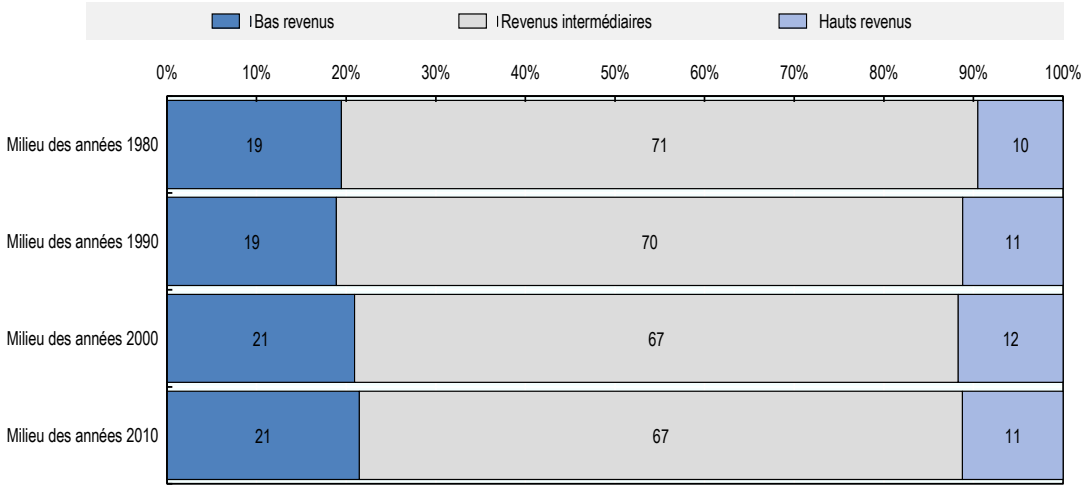

Partie B. Adultes actifs par classe de revenu, différence de points de pourcentage, milieu des années 90 au milieu des années 2010

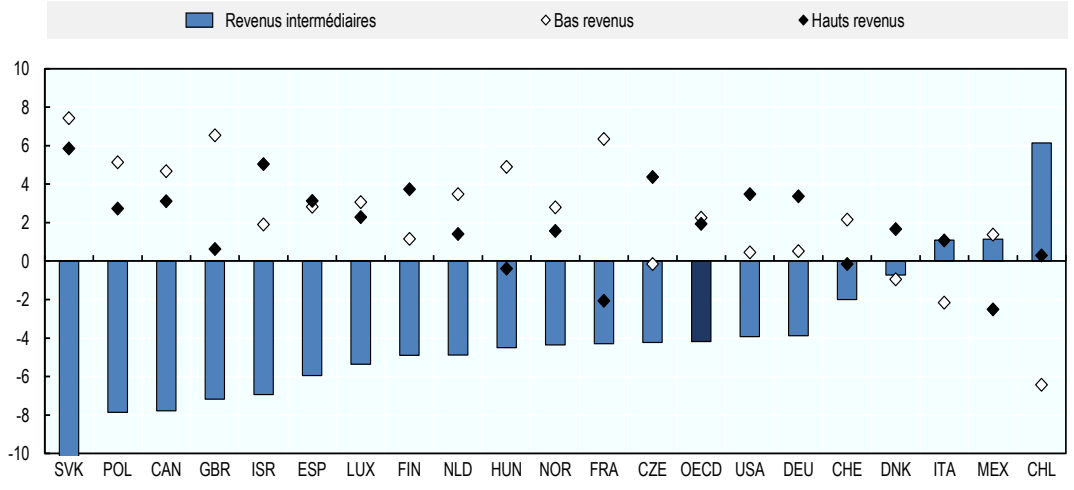

Note : Les ménages actifs sont définis comme les ménages dirigés par des personnes ayant un emploi. La définition retenue pour le salariat est celle de l'OIT.
Source : calculs de l'OCDE fondés sur l'étude LIS et l'enquête EU-SILC (voir Encadré 3.1 pour plus de précisions).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960025

3.1.2 Quels sont les emplois occupés par les travailleurs aux revenus intermédiaires ?

Il n'existe pas d'emploi moyennement rémunéré type. Si les emplois occupés par les chefs de ménages appartenant aux catégories des revenus inférieurs et supérieurs s'inscrivent dans un éventail restreint de catégories professionnelles, les travailleurs aux revenus intermédiaires exercent des activités plus diverses. Dans la zone OCDE, au

moins 10 % des chefs de ménages de la catégorie des revenus intermédiaires occupent des emplois correspondant aux professions intellectuelles et scientifiques, aux professions intermédiaires, aux professions administratives, aux services, au commerce et aux métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (Graphique 3.2). Les chefs des ménages modestes travaillent quant à eux principalement dans les services et le commerce, dans les professions élémentaires et dans les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, tandis que leurs homologues appartenant aux catégories de revenus supérieures exercent principalement des professions intellectuelles et scientifiques, des professions intermédiaires et des fonctions de direction.

Les professions intellectuelles et scientifiques ont remplacé les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat comme la catégorie professionnelle la plus représentée parmi les travailleurs à revenu intermédiaire. Entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2010, la part des professions intellectuelles et scientifiques a augmenté dans toutes les catégories de revenus, de même que celle des professions intermédiaires. Dans les années 1990, les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat représentaient la catégorie professionnelle la plus représentée parmi les classes inférieures et supérieures. Toutefois, au milieu des années 2010, ce sont les professions intellectuelles et scientifiques qui étaient la catégorie professionnelle la plus représentée parmi les travailleurs à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, contre les professions de service parmi les travailleurs à bas revenus. Les professions intellectuelles et scientifiques étaient aussi la catégorie professionnelle la plus représentée parmi les travailleurs à hauts revenus au milieu des années 2010, puisqu'ils étaient plus d'un tiers à les exercer, contre un quart au milieu des années 1990.

Graphique 3.2. Il n'existe pas d'emploi moyennement rémunéré type mais de plus en plus de travailleurs à revenu intermédiaire exercent des professions intellectuelles et scientifiques

Catégories professionnelles auxquelles appartiennent les emplois occupés par les chefs de ménage dans les différentes tranches de revenus
Moyennes de l'OCDE, milieu des années 1990, 2000 et 2010

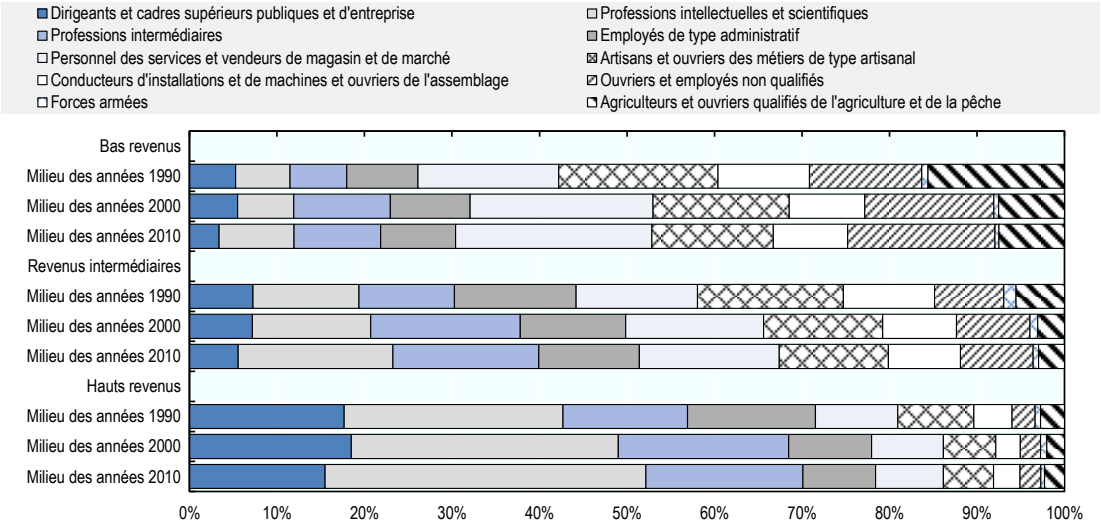

Note : les professions sont fondées sur la Classification internationale type des professions (CITP) de 1988.
Source : calculs de l'OCDE basés sur l'étude LIS et l'enquête EU-SILC (voir Encadré 3.1).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960044

3.2 Polarisation du marché du travail

Cette section examine l'incidence qu'ont, sur les ménages aux revenus intermédiaires, la polarisation des emplois et l'évolution de la situation des membres du ménage au regard de l'emploi. La polarisation des emplois (c'est-à-dire la contraction relative de la part des emplois moyennement qualifiés par rapport à celles des emplois peu et hautement qualifiés) est souvent considérée comme l'un des facteurs à l'origine du déclin de la classe moyenne dans les pays de l'OCDE. L'analyse ci-après vise à déterminer si cette hypothèse est justifiée, et si oui en quoi[2].

3.2.1 La polarisation a entraîné un net rééquilibrage vers les professions hautement qualifiées

Les dernières décennies ont été marquées par une polarisation des marchés du travail dans la zone OCDE. Les nouvelles technologies ont remplacé les hommes dans de nombreux métiers moyennement qualifiés impliquant des tâches répétitives entre les années 1990 et les années 2010, mais elles ont aussi créé de nouveaux emplois peu qualifiés et hautement qualifiés (OCDE, 2017[1] ; Autor, 2015[2]). Il ressort de travaux récemment conduits par l'OCDE que, dans la plupart des pays, la part des emplois relevant des professions moyennement qualifiées a diminué par rapport à celles des professions hautement et peu qualifiées depuis le milieu des années 1990 (OCDE, 2017[1]). L'OCDE démontre en outre que la polarisation des professions est étroitement associée à l'évolution de la répartition des professions dans les secteurs, même si la désindustrialisation (c'est-à-dire le transfert des emplois du secteur manufacturier vers celui des services) joue également un rôle déterminant. Par ailleurs, la polarisation des emplois et la désindustrialisation semblent toutes deux étroitement liées aux progrès technologiques. Néanmoins, les données attestant d'un lien entre polarisation des emplois et mondialisation[3] sont plus rares.

La polarisation des emplois a entraîné un net transfert des emplois vers les professions hautement qualifiées dans la plupart des pays de l'OCDE. En moyenne dans les 21 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données (voir Encadré 3.1), la part des professions moyennement qualifiées dans l'emploi a diminué de 8 points de pourcentage, tandis que celle des professions peu qualifiées a reculé de 2 points environ ; la part des professions très qualifiées a quant à elle augmenté de 10 points (Graphique 3.3). S'est en effet opéré un transfert vers les emplois très qualifiés dans la plus grande partie des pays, la part des emplois moyennement qualifiés ayant diminué dans 19 pays, à l'exception du Mexique et de la République slovaque où elle a augmenté. La progression de la part des emplois hautement qualifiés a compensé ce recul, sauf aux États-Unis, en Grèce et en Hongrie. Dans ces pays, ce sont les professions peu qualifiées qui ont le plus progressé, mais leur part dans l'emploi a diminué dans plusieurs autres pays. Il n'y a qu'en Belgique qu'elles ont accusé un repli plus marqué que les emplois moyennement qualifiés. Dans l'ensemble, ce sont les emplois moyennement qualifiés qui ont perdu du terrain par rapport aux emplois peu qualifiés et aux emplois très qualifiés, ces derniers ayant enregistré la plus forte progression.

Encadré 3.1. Mesurer l'impact qu'ont, sur la classe moyenne, la polarisation des emplois et les caractéristiques des ménages en matière d'emploi

Classe moyenne

Un ménage est considéré comme appartenant à la classe moyenne si son revenu disponible est compris entre 75 % et 200 % du revenu médian national des ménages au cours d'une année donnée (voir chapitre 2.1.2).

Professions

Le niveau de qualification d'un emploi est défini conformément à la troisième version de la Classification internationale type des professions – CITP-88. Tous les pays ont modifié leur système de classification des professions, afin de leur attribuer des codes à 2 chiffres correspondant à ceux utilisés dans la CITP.

- Les travailleurs peu qualifiés sont les employés non qualifiés des services et de la vente et les ouvriers et employés non qualifiés (groupes 5 et 9 de la CITP).
- Les travailleurs moyennement qualifiés sont les employés de type administratif, les artisans et ouvriers des métiers de type artisanal, et les conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (groupes 4, 7 et 8 de la CITP).
- Les travailleurs hautement qualifiés sont les dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise, les professions intellectuelles et scientifiques, et les professions intermédiaires (groupes 1, 2 et 3 de la CITP).

Les données européennes postérieures à 2010 ont été converties de la CITP-08 à la CITP-88 en appliquant la méthodologie suivante. Pour harmoniser la classification CITP-08 et celle de 1988, on s'est appuyé sur des données issues des deux vagues consécutives des enquêtes de l'Union européenne sur la population active entre lesquelles la classification a été révisée. En ayant recours à la logique floue, cette méthode permet de faire concorder le nouveau code et l'ancien code de la classification des professions, au moyen d'une technique plusieurs-à-plusieurs. Les données sur l'emploi pour le Canada et les États-Unis ont été transposées de leurs classifications des professions respectives (SOC 2000) aux classifications correspondantes de la CITP-88.

Adultes actifs occupés

Les adultes actifs occupés sont définis comme des personnes âgées de 16 à 64 ans qui travaillent habituellement comme salariés ou pour leur propre compte pendant la période de référence retenue pour calculer le revenu.

Ménages actifs occupés

Les ménages actifs occupés sont ceux qui comptent au moins un adulte actif occupé et ne comprennent pas de personne à la retraite.

Source : Les estimations sont fondées sur des données issues de l'étude Luxembourg Income Study (LIS, www.lisdatacenter.org) pour l'Allemagne (1994, 2013), l'Australie (1995, 2010), le Canada (1994, 2010), l'Estonie (2000, 2013), les États-Unis (1994, 2013), la Hongrie (1994, 2012), le Mexique (1994, 2012), la République slovaque (1996, 2013), la République tchèque (1996, 2013) et le Royaume-Uni (1994, 2013). Elles reposent sur des données extraites du Panel

communautaire des ménages (PCM) et de l'enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) pour l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, et les Pays-Bas. Les données concernant ces pays correspondent aux moyennes pondérées des échantillons de 1995-2000 du PCM pour le milieu des années 90 et des échantillons de 2009-14 de l'EU-SILC pour le milieu des années 2010.

Graphique 3.3. Polarisation des emplois dans les pays de l'OCDE entre le milieu des années 1990 et celui des années 2010

Variation, en points de pourcentage, de la proportion d'adultes actifs occupés à chaque niveau de qualification

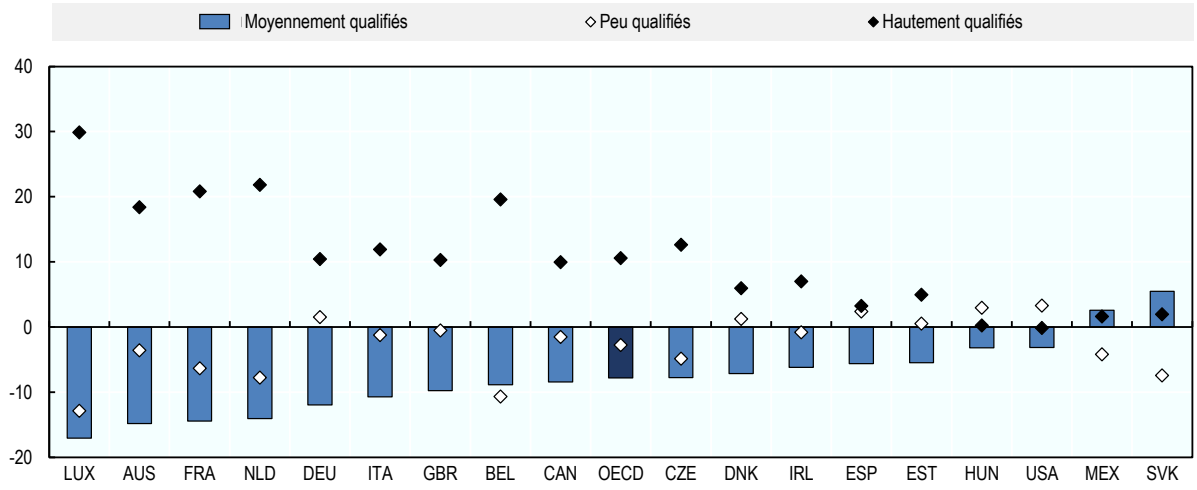

Note : résultats individuels pour les adultes actifs occupés (Encadré 3.1).
Source : calculs de l'OCDE fondés sur l'étude LIS, le PCM et l'EU-SILC (Encadré 3.1).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960063

Le net rééquilibrage vers les professions hautement qualifiées est la raison pour laquelle la polarisation des emplois n'a pas débouché sur un recul généralisé de la proportion de travailleurs aux revenus intermédiaires. En fait, si la contraction de la part des emplois moyennement qualifiés a globalement réduit le nombre de travailleurs dans les ménages aux revenus intermédiaires, l'augmentation de la part des emplois très qualifiés sur le marché du travail a eu l'effet inverse. Par conséquent, la principale explication à la fois de la progression et de la contraction de la proportion globale de travailleurs aux revenus intermédiaires n'est pas liée à la variation du poids des différentes catégories professionnelles (c'est-à-dire la polarisation des emplois), mais bien au fait que la distribution de ces professions entre les différentes catégories de revenus a changé – même à taille constante (Manfredi et Salvatori, à paraître[3]). Les variations relativement modestes de la taille de la catégorie des revenus intermédiaires masquent donc deux constats très importants pour l'action publique :

1. La composition de la classe moyenne en termes de catégories professionnelles a considérablement évolué.
2. La probabilité des différents niveaux de qualification d'accéder à la classe moyenne a évolué ces vingt dernières années.

Niveau de qualification des travailleurs aux revenus intermédiaires

Les travailleurs hautement qualifiés sont désormais plus nombreux que leurs homologues moyennement qualifiés dans la catégorie des revenus intermédiaires. En effet, leur proportion a augmenté dans tous les pays considérés entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2010, la moyenne de l'OCDE étant passée de 35 % à 47 % sur la période (Graphique 3.4). Même si cette progression s'inscrit dans le cadre plus vaste de l'augmentation généralisée de la part des travailleurs hautement qualifiés, elle a été particulièrement prononcée dans la catégorie des revenus intermédiaires. L'une des raisons en est que les travailleurs moyennement qualifiés peinent de plus en plus à conserver leur place dans la catégorie des revenus intermédiaires, tandis que les travailleurs très qualifiés peinent quant à eux à entrer dans la catégorie des revenus supérieurs. En fait, la part des travailleurs moyennement qualifiés dans la catégorie des revenus intermédiaires a reculé de 41 % à 32 %, à l'exception du Mexique et de la République slovaque où elle est restée stable (Graphique 3.5).

Graphique 3.4. Les travailleurs aux revenus intermédiaires sont aujourd'hui plus souvent hautement qualifiés que moyennement qualifiés

Variation de la part des travailleurs moyennement qualifiés occupant un emploi dans les différents niveaux de qualification, entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2010

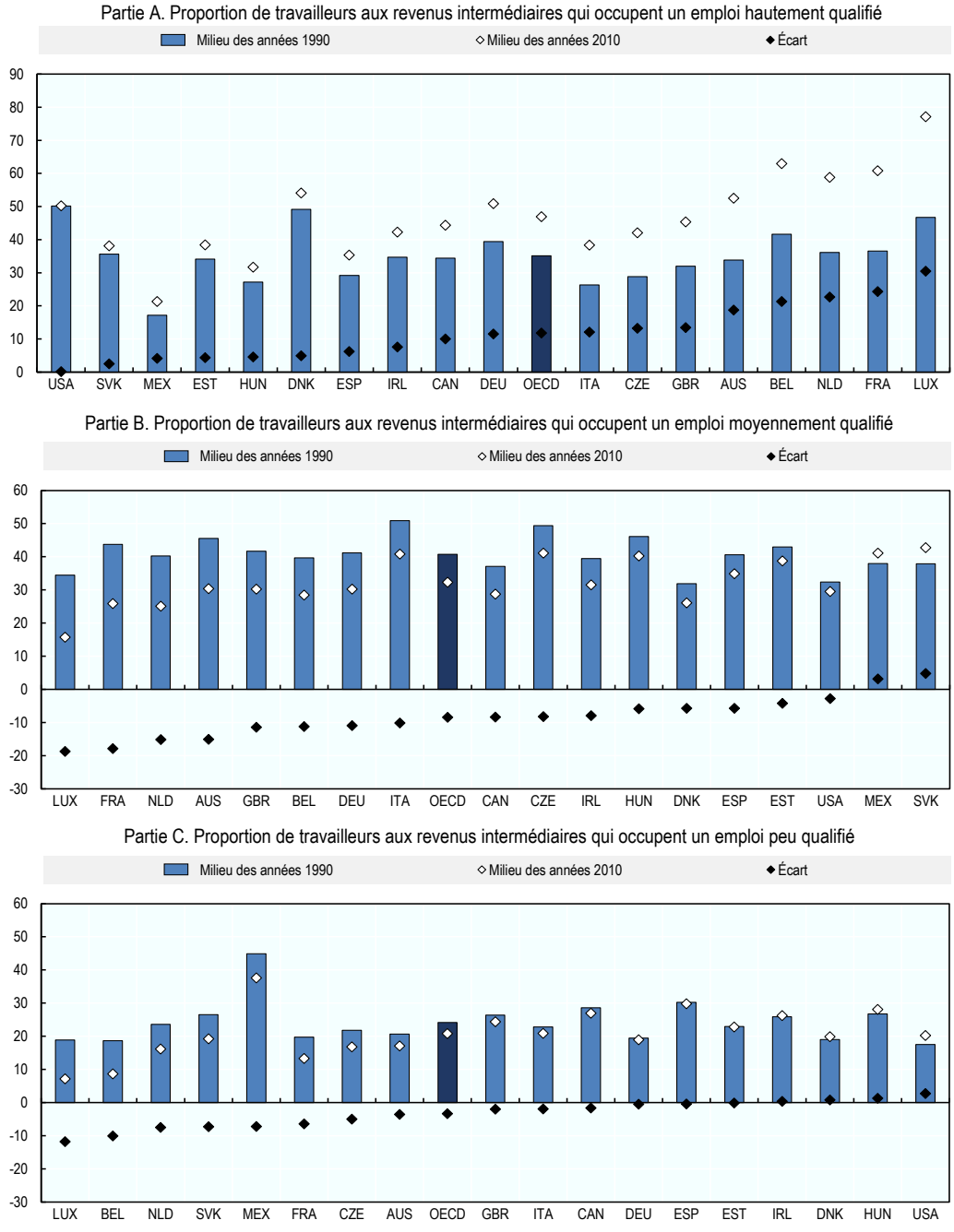

Note : résultats individuels pour les adultes actifs occupés (voir Encadré 3.1 pour plus de précisions). Les résultats pour les catégories des bas revenus et des hauts revenus sont disponibles dans Manfredi et Salvatori (à paraître[3]).

Source : calculs de l'OCDE fondés sur l'étude LIS, le PCM et l'EU-SILC (voir Encadré 3.1 pour plus de précisions).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960082

La corrélation entre le niveau de qualification et la catégorie de revenus s'affaiblit

Les niveaux de qualification permettent de moins en moins d'accéder à la catégorie de revenus à laquelle ils étaient traditionnellement associés. Les travailleurs hautement qualifiés, par exemple, sont de moins en moins susceptibles d'appartenir à la catégorie des hauts revenus dans la plupart des pays (Graphique 3.5) : alors qu'ils représentaient un quart des travailleurs de cette catégorie de revenus au milieu des années 1990, ils n'étaient plus qu'un cinquième 20 ans plus tard. De la même manière, alors que la plupart des travailleurs moyennement qualifiés vivent dans des ménages aux revenus intermédiaires, la probabilité qu'ils appartiennent à la catégorie des bas revenus a augmenté dans 14 pays. Dans 12 d'entre eux, on constate que de plus en plus de travailleurs peu qualifiés et de travailleurs moyennement qualifiés basculent dans la catégorie des bas revenus[4].

L'évolution de la situation des différents niveaux de qualification peut aider à expliquer une partie de la frustration sociale qui est au cœur du débat politique en cours depuis quelques années. Il est de moins en moins possible d'obtenir le même niveau de revenu que par le passé pour certains emplois et certains niveaux de qualification. Dans la plupart des pays, les travailleurs hautement qualifiés ont moins de chances d'accéder à la catégorie des hauts revenus, tandis que les travailleurs peu et moyennement qualifiés ont moins de chances d'accéder à celle des revenus intermédiaires.

Graphique 3.5. Évolution de la probabilité d'accès des travailleurs aux différentes catégories de revenus en fonction de leur niveau de qualification

Variation, en points de pourcentage, entre les années 1990 et les années 2010

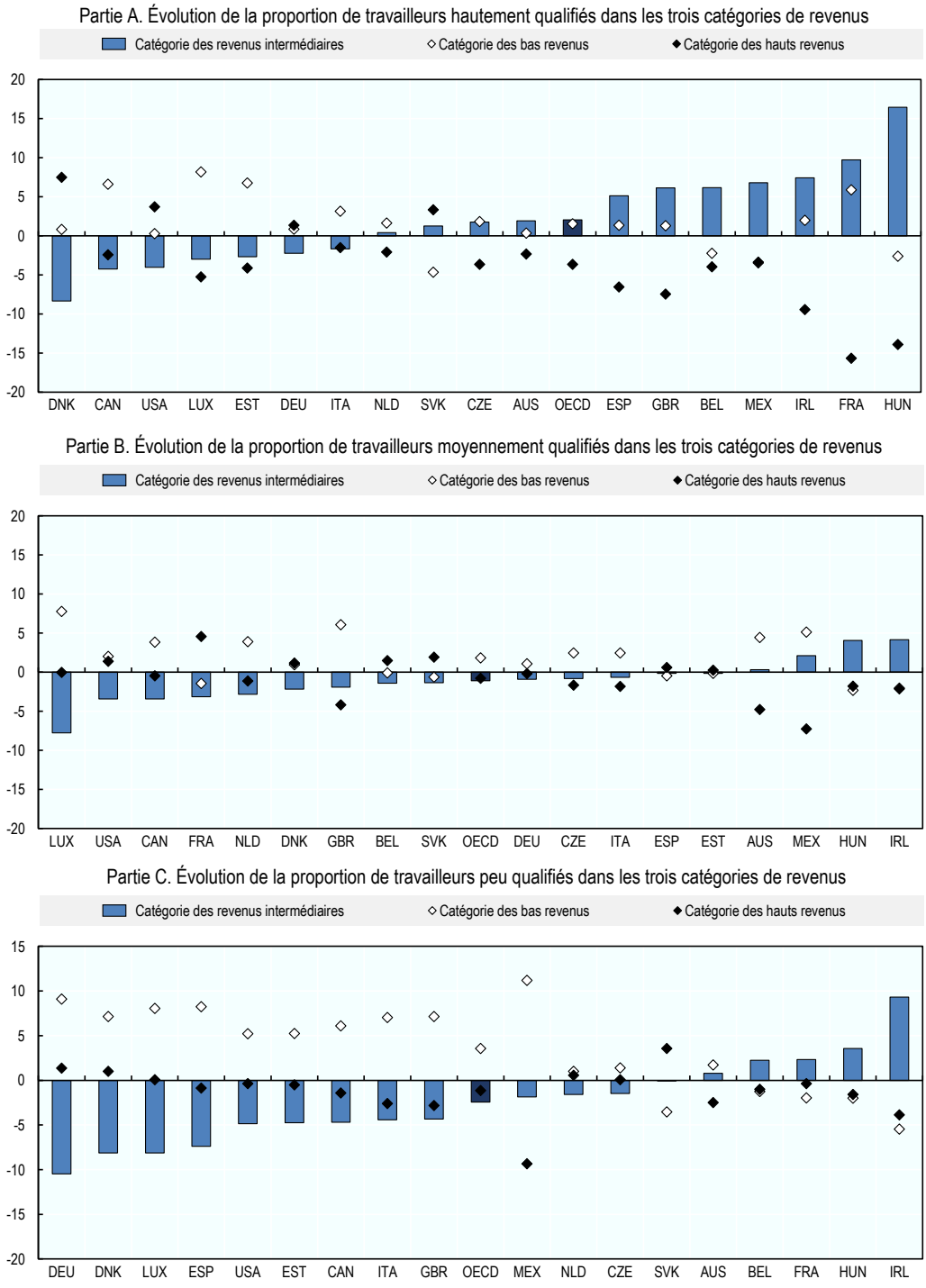

Note : résultats individuels pour les adultes actifs occupés (voir Encadré 3.1 pour plus de précisions).
Source : calculs de l'OCDE fondés sur l'étude LIS, le PCM et l'EU-SILC (voir Encadré 3.1 pour plus de précisions).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960101

3.2.2 Évolutions structurelles des ménages actifs occupés

Les évolutions observées sur le marché du travail et sur le plan démographique ont profondément modifié la structure de l'emploi par profession et la situation au regard de l'emploi des ménages aux revenus intermédiaires.

On compte plus d'adultes célibataires et moins de couples à un seul apporteur de revenu dans la catégorie des revenus intermédiaires

De plus en plus, les ménages actifs occupés aux revenus intermédiaires sont composés d'adultes célibataires, tandis que la part des couples à deux apporteurs de revenu reste globalement stable et que celle des couples à un seul apporteur de revenu recule. Ces tendances reflètent, dans une large mesure, l'évolution de la composition des ménages dans toutes les catégories de revenus. La part des ménages composés d'un adulte célibataire dans la catégorie des revenus intermédiaires est en hausse dans la plupart des pays, puisqu'elle est passée en moyenne de 30 % à 37 % entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2010 (Graphique 3.6).

La part des ménages à un seul apporteur de revenu dans la catégorie des revenus intermédiaires diminue : de près d'un quart, elle a ainsi reculé à moins d'un cinquième, avec des contractions particulièrement marquées en Espagne, au Luxembourg et au Mexique. En fait, il n'y a que dans cinq pays que les ménages à un seul apporteur de revenu représentent plus d'un cinquième de la catégorie des revenus intermédiaires.

La proportion de couples à deux apporteurs de revenu dans la catégorie des revenus intermédiaires est restée stable, en moyenne, même si l'on observe des variations d'un pays à l'autre. Au Danemark, en République tchèque et en Belgique, elle a considérablement diminué mais a, en revanche, massivement augmenté en Autriche, en Espagne et au Mexique.

Niveaux de qualification et de revenu pour les ménages à deux revenus

Les ménages à deux revenus qui comptent un ou deux travailleurs hautement qualifiés sont plus susceptibles qu'il y a vingt ans d'appartenir à la catégorie des revenus intermédiaires – principalement parce qu'ils ont de moins en moins de chances d'accéder à la catégorie des hauts revenus. La probabilité des ménages à deux revenus de se situer dans la catégorie des revenus intermédiaires dépend de leur niveau de qualification, mais elle varie aussi selon les pays et dans le temps. À l'échelle de la zone OCDE, les ménages dont au moins un membre est hautement qualifié ont plus de chances d'appartenir à la catégorie des revenus intermédiaires et moins de chances d'accéder à la catégorie des hauts revenus qu'au milieu des années 90 (Graphique 3.7, partie A). Toutefois, certains pays vont à contre-courant de cette tendance. Au Danemark et aux États-Unis, les couples à deux revenus comptant au moins un travailleur hautement qualifié sont aujourd'hui plus susceptibles d'appartenir à la catégorie des hauts revenus qu'à celle des bas revenus. Au Canada et en Estonie, leur probabilité d'appartenir à la catégorie des revenus intermédiaires a reculé, étant donné qu'ils font face à un risque accru de relever de la catégorie des bas revenus.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, les couples qui ne comptent aucun travailleur hautement qualifié ont autant de chances de relever de la catégorie des revenus intermédiaires qu'il y a vingt ans, alors qu'ils ont plus de chances d'appartenir à la catégorie des bas revenus et moins de chances d'accéder à celle des hauts revenus (Graphique 3.7, partie B). Dans cinq pays, ils sont plus susceptibles d'entrer dans la

catégorie des revenus intermédiaires, même si cela tient à chaque fois (à l'exception de l'Italie) à leur plus faible probabilité d'accéder au sommet de l'échelle des revenus. Il n'y a qu'en Autriche et en Belgique que les couples à deux revenus dont aucun membre n'est hautement qualifié sont plus susceptibles que par le passé d'appartenir à la catégorie des hauts revenus.

Graphique 3.6. On compte plus d'adultes célibataires et moins de couples à un seul apporteur de revenu dans la catégorie des revenus intermédiaires

Proportion respective des différents types de ménages actifs occupés dans la catégorie des revenus intermédiaires, du milieu des années 1990 au milieu des années 2010

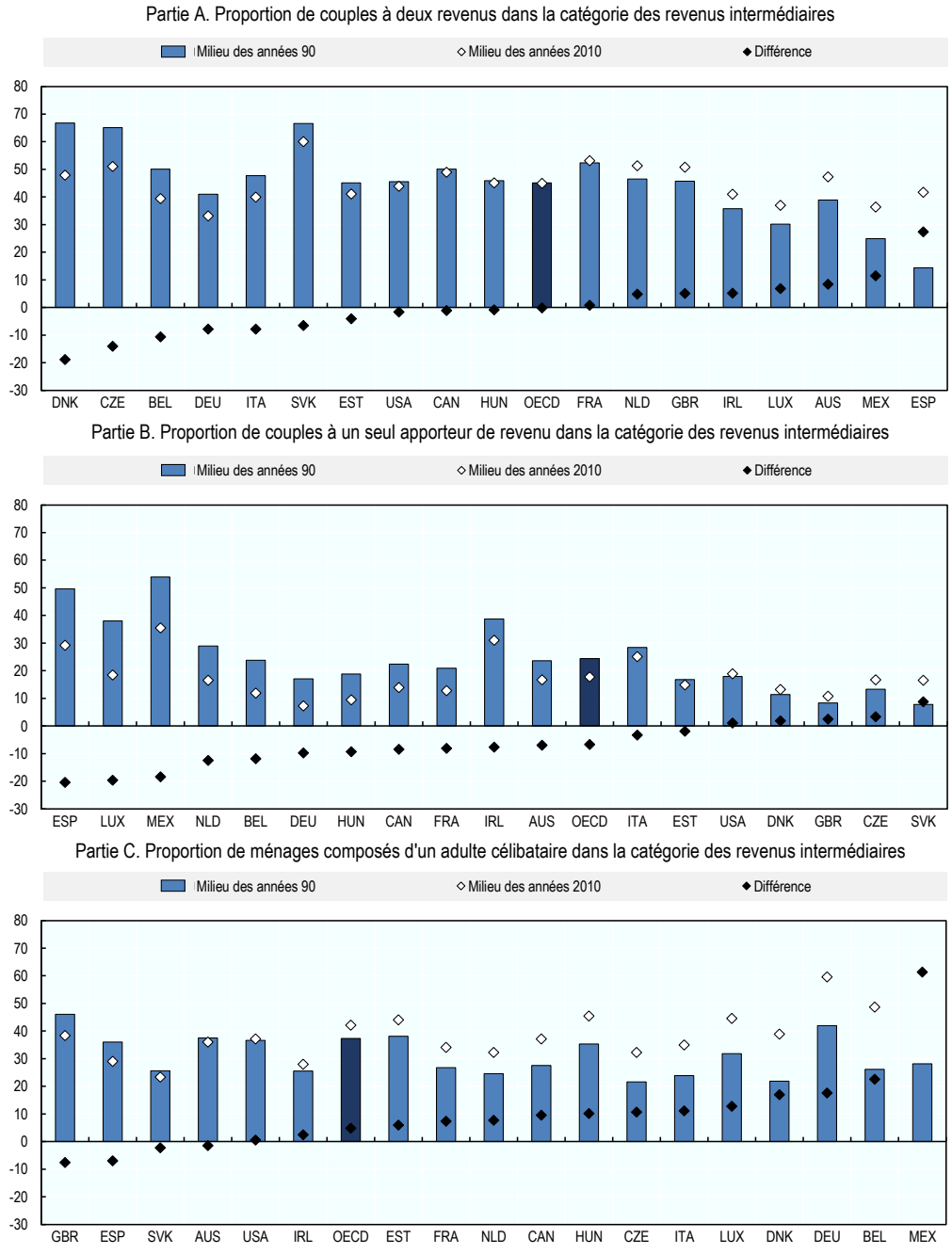

Note : résultats indiqués au niveau des ménages pour les ménages actifs occupés (voir Encadré 3.1 pour plus de précisions). Les résultats correspondant aux bas revenus et aux hauts revenus sont disponibles dans Manfredi et Salvatori (à paraître[3]).
Source : calculs de l'OCDE fondés sur l'étude LIS, le PCM et l'EU-SILC (voir Encadré 3.1 pour plus de précisions).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960120

Graphique 3.7. Les couples à deux revenus dont au moins l'un des membres est hautement qualifié tirent davantage leur épingle du jeu que les autres

Variation en points de pourcentage entre les années 1990 et les années 2010

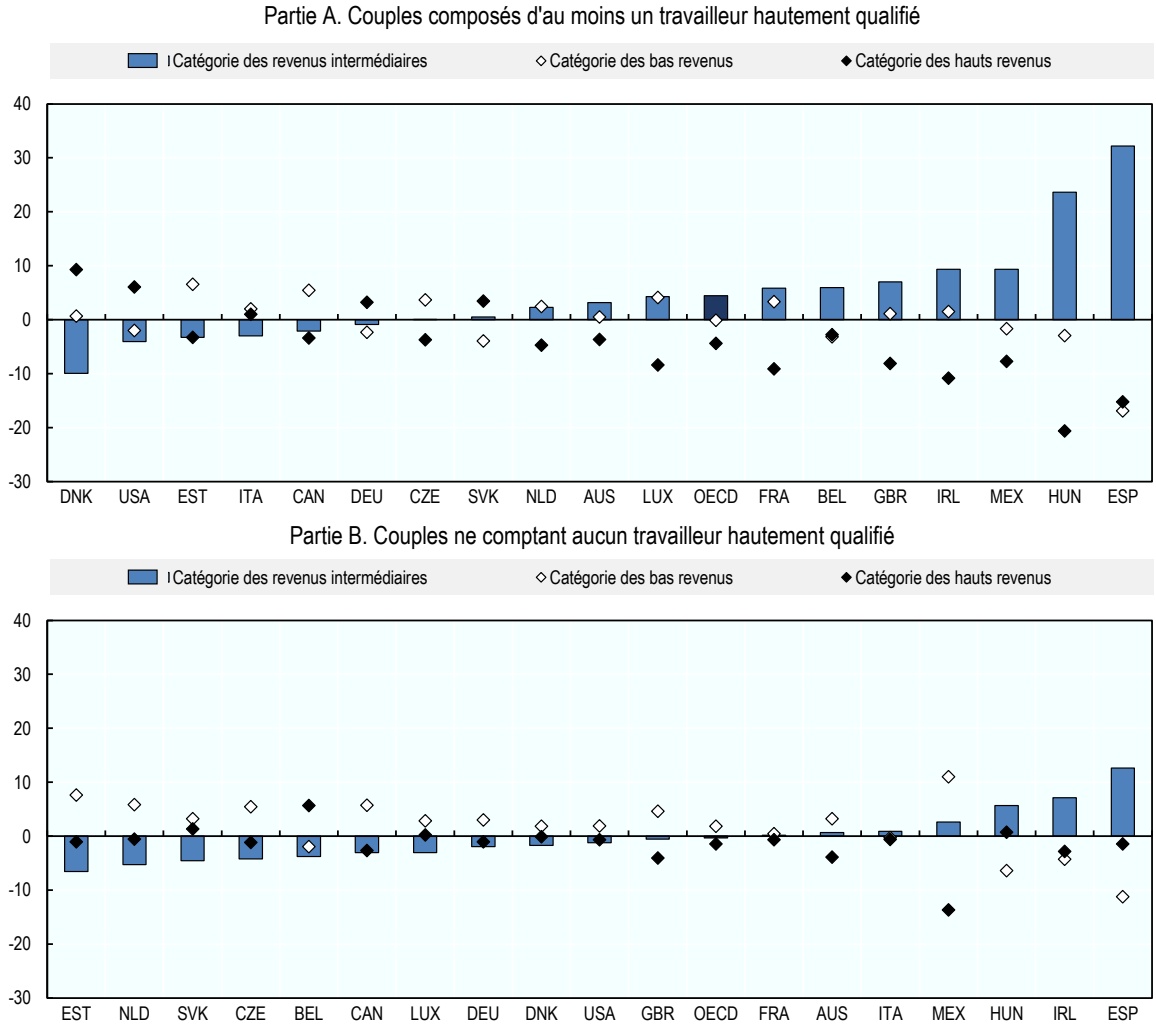

Note : résultats indiqués au niveau des ménages pour les ménages actifs occupés (voir Encadré 3.1 pour plus de précisions).
Source : calculs de l'OCDE fondés sur l'étude LIS, le PCM et l'EU-SILC (voir Encadré 3.1 pour plus de précisions).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960139

3.3 Distribution des salaires

La présente section examine l'incidence de la polarisation des emplois sur la distribution des salaires. Elle s'attache en particulier à l'évolution des salaires au milieu de l'échelle de distribution, comparativement aux salaires situés au bas et au sommet de cette distribution.

La polarisation des emplois est davantage synonyme d'inégalités de salaires que de polarisation des salaires. Dans la plupart des marchés du travail où l'on a observé une

polarisation des emplois, les salaires ont augmenté rapidement au sommet de la distribution, mais pas au bas de celle-ci. Dans une majorité de pays de l'OCDE, l'écart entre les salaires intermédiaires et les bas salaires est resté stable ou s'est creusé (Graphique 3.8). Aucun processus de polarisation des salaires n'a été donc observé (c'est-à-dire qu'ils n'ont pas augmenté moins vite au milieu de la distribution qu'au sommet et au bas de celle-ci), mais en revanche les inégalités se sont accrues (en d'autres termes, l'augmentation a été plus rapide aux niveaux supérieurs de rémunération)[5].

Aux États-Unis, les hauts salaires augmentent plus vite que les salaires intermédiaires depuis les années 1980, ce qui accentue les inégalités (Spletzer et Handwerker, 2014[4] ; Verdugo, 2014[5]). Seules les années 90 ont été marquées par une polarisation des salaires. Par rapport aux salaires situés au milieu de l'échelle de distribution, les bas salaires ont reculé dans les années 1980 et sont restés stables dans les années 2000 (Acemoglu et Autor, 2011[6] ; Autor, 2015[2]). La lenteur des gains de productivité et la forte élasticité de l'offre de main-d'œuvre pourraient en partie expliquer pourquoi les professions peu qualifiées ont augmenté en nombre mais pas en rémunération par rapport aux professions moyennement qualifiées (Autor, 2015[2]). Certaines observations sur les pays de l'OCDE confirment également que la montée des inégalités au sommet de la distribution des salaires est plus généralisée et plus intense qu'en bas (Atkinson, 2008[7]).

Des données récentes laissent à penser qu'en ce qui concerne les pays européens, « la dynamique du marché de l'emploi n'a pas engendré d'évolution en matière d'inégalité salariale au cours de la dernière décennie ». Malgré les mutations d'ampleur observées dans la structure des professions au lendemain de la crise financière mondiale, la plupart des évolutions constatées dans les inégalités salariales entre 2005 et 2014 ont été le fruit d'évolutions intervenues dans la distribution des salaires au sein de chaque catégorie professionnelle plutôt qu'entre ces catégories (Eurofound, 2017[8]).

Graphique 3.8. On assiste davantage à un creusement des inégalités de salaire qu'à une polarisation des salaires

Écart absolu entre les rapports hauts salaires/salaires intermédiaires et salaires intermédiaires/bas salaires, entre 2000 et 2014

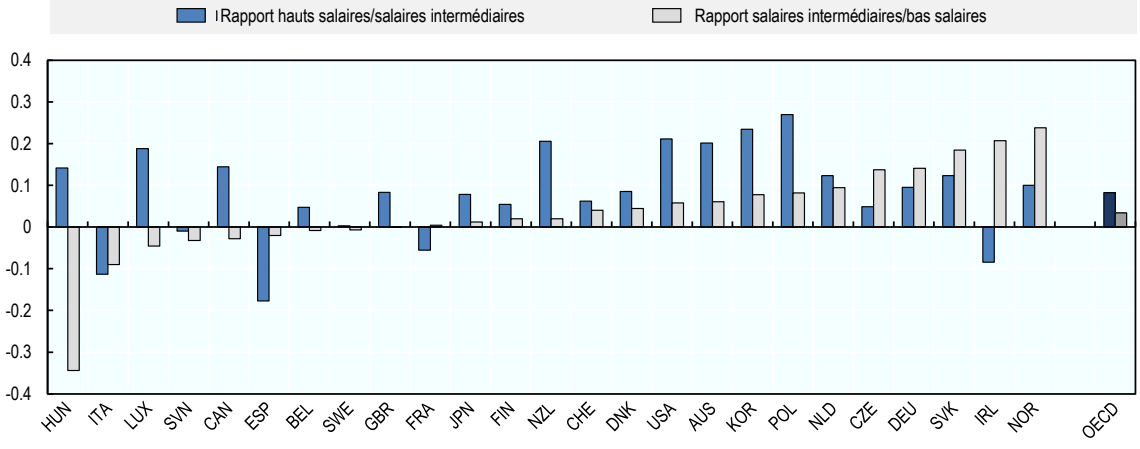

Note : le « rapport hauts salaires/salaires intermédiaires » correspond au rapport entre la limite supérieure du neuvième décile des salaires et le salaire médian.
Le « rapport salaires intermédiaires/bas salaires » correspond au rapport entre le salaire médian et la limite supérieure du premier décile.
Source : OCDE, base de données sur la distribution des salaires.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960158

3.4 Emploi atypique et sécurité de la classe moyenne

La généralisation des formes atypiques d'emploi sur le marché du travail peut avoir accru le sentiment d'insécurité et d'anxiété dans la classe moyenne. L'emploi atypique comprend les emplois temporaires, le travail à temps partiel et le travail indépendant. S'il permet plus de souplesse dans l'organisation du travail, il offre en revanche moins de protection, de droits sociaux, de possibilités de formation et de visibilité sur la rémunération, autant d'éléments qui correspondent généralement aux préférences de la classe moyenne. Dans cette section, on examinera l'incidence de l'évolution du travail à temps partiel et du travail indépendant sur la classe moyenne[6].

Il est rare que des ménages aux revenus intermédiaires aient à leur tête des travailleurs à temps partiel. Dans les 17 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, 8 % seulement des ménages actifs occupés aux revenus intermédiaires ont un chef de famille travaillant à temps partiel (Graphique 3.9). Cette proportion est plus importante parmi les ménages pauvres et à bas revenus, et moindre parmi les ménages à hauts revenus. On trouve une forte proportion de travailleurs à temps partiel comme chefs de famille dans les ménages aux revenus intermédiaires aux Pays-Bas, en Irlande, en Autriche, en Suisse, en Allemagne et en Israël. Aux Pays-Bas, la part des ménages ayant un chef de famille qui travaille à temps partiel est plus importante dans la catégorie des hauts revenus que dans les autres. Dans les économies émergentes, le nombre de ménages pauvres ayant un chef de famille travaillant à temps partiel est particulièrement élevé : plus d'un ménage sur cinq en Russie et en Afrique du Sud et un ménage sur trois au Brésil.

Les travailleurs à temps partiel sont plus souvent chefs de ménages aux revenus intermédiaires qu'il y a une trentaine d'années. La proportion d'individus vivant dans des ménages à revenu intermédiaire où le principal apporteur de revenu travaille à temps partiel a plus que doublé au cours des trois dernières décennies. Dans les 15 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, leur part est passée d'en moyenne 3 % à 7.5 % entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010. Aux Pays-Bas, en Suisse et en Irlande, la probabilité qu'un travailleur à temps partiel soit chef de famille dans un ménage à revenu intermédiaire a augmenté de 10 points de pourcentage, voire plus. En revanche, cette probabilité n'a guère évolué au Canada, en Hongrie, au Mexique, en République tchèque et en République slovaque.

Graphique 3.9. La proportion de travailleurs à temps partiel dans les ménages aux revenus intermédiaires est en hausse

Partie A. Probabilité qu'un travailleur à temps partiel soit chef de ménage, par catégorie de revenu et pays (milieu des années 2010).

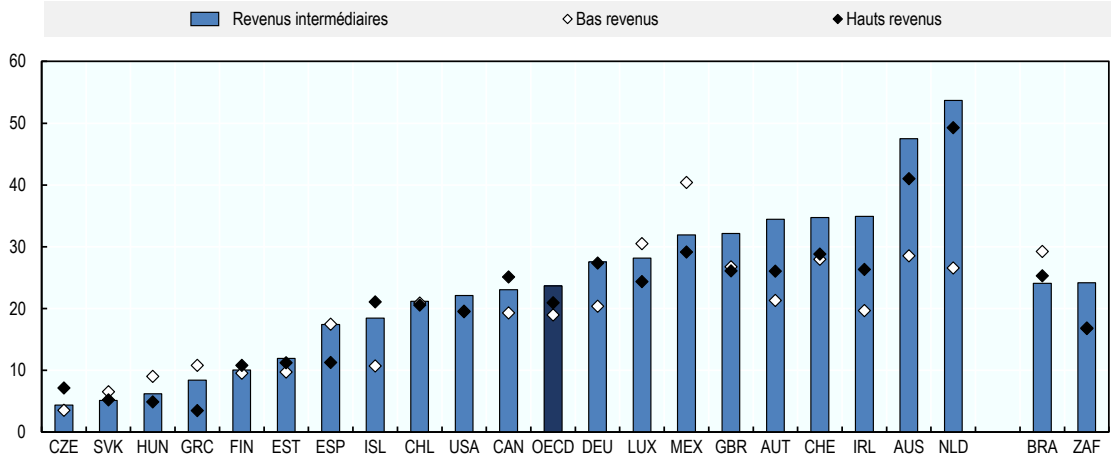

Partie B. Évolution de la probabilité qu'un travailleur à temps partiel soit chef de ménage, par catégorie de revenu et pays, entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010.

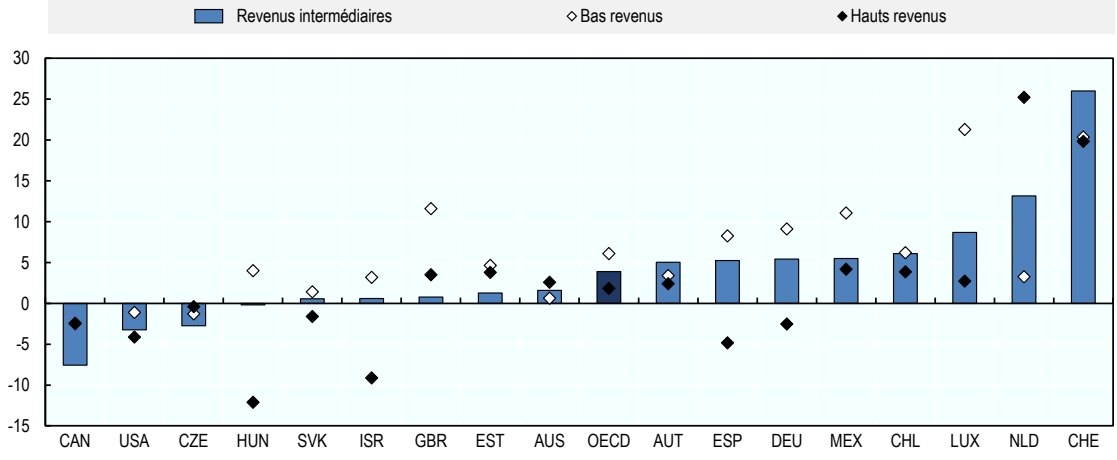

Note : ménages pauvres : moins de 50 % du revenu médian ; bas revenus : entre 50 % et 70 % du revenu médian ; revenus intermédiaires : entre 75 % et 200 % du revenu médian ; hauts revenus : au-delà de 200 % du revenu médian.
Source : calculs de l'OCDE fondés sur l'étude LIS, le PCM et l'EU-SILC (voir Encadré 3.1 pour plus de précisions).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960177

Les travailleurs indépendants représentent une part importante des ménages actifs occupés aux revenus intermédiaires, même si elle est inférieure à celles constatées dans les ménages pauvres et à hauts revenus. Dans les 21 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, les travailleurs indépendants sont à la tête de 9 % des ménages à revenu intermédiaire (Graphique 3.10), dans une fourchette comprise entre moins de 4 % en Estonie à près de 20 % au Mexique. Cette proportion est plus élevée dans les ménages pauvres, à 12 %, et elle est particulièrement élevée dans la catégorie des hauts revenus, à

21 %. Quant aux ménages à bas revenus, 7 % d'entre eux ont un travailleur indépendant comme chef de famille.

Dans certaines économies émergentes, une part considérable des ménages aux revenus intermédiaires ont pour chef de famille des travailleurs indépendants. Ainsi, au Brésil et en Chine, ils sont plus de 20 % dans ce cas, cette proportion étant toutefois inférieure en Afrique du Sud et en Russie.

Dans la plupart des pays, les travailleurs indépendants sont moins souvent chefs de famille dans des ménages à revenu intermédiaire qu'il y a une trentaine d'années. Dans les 20 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, la proportion moyenne de ménages à revenu intermédiaire ayant un travailleur indépendant comme chef de famille a reculé de 2 points de pourcentage entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010. Ce recul a été particulièrement marqué en Espagne, en Irlande, en Italie, au Mexique, et en Norvège. Il n'y a qu'en Autriche que cette proportion a fortement augmenté.

Graphique 3.10. Le nombre de ménages aux revenus intermédiaires ayant un travailleur indépendant comme chef de famille est en baisse

Partie A.Probabilité qu'un chef de ménage soit travailleur indépendant, par catégorie de revenu et pays (milieu des années 2010).

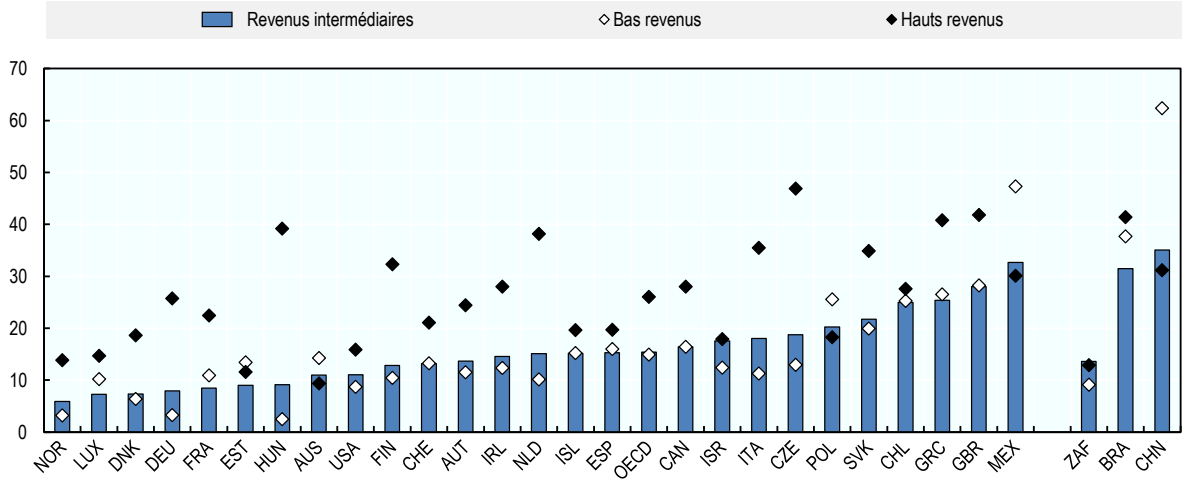

Partie B. Évolution de la probabilité qu'un chef de ménage soit travailleur indépendant, par catégorie de revenu et pays, entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010

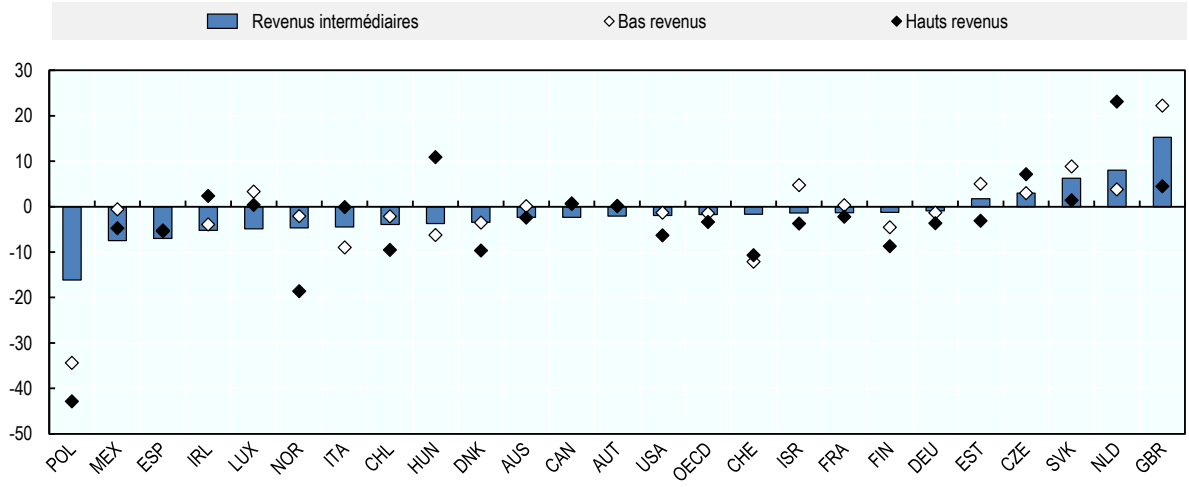

Note : ménages pauvres : moins de 50 % du revenu médian ; bas revenus : entre 50 % et 70 % du revenu médian ; revenus intermédiaires : entre 75 % et 200 % du revenu médian ; hauts revenus : au-delà de 200 % du revenu médian.
Source : calculs de l'OCDE fondés sur l'étude LIS, le PCM et l'EU-SILC (voir Encadré 3.1 pour plus de précisions).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960196

3.4 L'avenir des emplois de la classe moyenne

Les innovations rapides en matière d'automatisation et de transformation numérique alimentent les craintes que la technologie ne débouche sur un chômage massif à l'avenir. Nous évaluons dans cette section le risque d'automatisation des emplois actuellement occupés par les travailleurs à revenu intermédiaire et les perspectives d'évolution de l'emploi dans ces professions. S'il ne s'agit pas d'établir de prévisions[7], cette évaluation

vise à illustrer l'ampleur potentielle des mutations qui s'annoncent au cours des prochaines décennies sur le marché du travail pour les travailleurs à revenu intermédiaire actuels, et à apporter un éclairage sur cette question.

3.4.1 Risque d'automatisation des ***emplois moyennement rémunérés***

L'anxiété grandit au sein des populations quant à l'impact de la technologie sur l'emploi (Mokyr, Vickers et Ziebarth, 2015[9]). D'après une enquête nationale réalisée aux États-Unis par le Pew Research Center (2016[10]), deux tiers des familles américaines à revenu intermédiaire pensent que, dans 50 ans, les robots et les ordinateurs effectueront « certainement » ou « probablement » une grande partie des tâches réalisées aujourd'hui par les êtres humains. En Europe, plus des deux tiers de la population pensent que les robots et l'intelligence artificielle détruiront davantage d'emplois qu'ils n'en créeront (Commission européenne, 2017[10]).

De tout temps, l'innovation technologique a contribué à la croissance de l'emploi, et c'est encore le cas aujourd'hui. Cela tient notamment au fait que les progrès technologiques récents sont à l'origine de nouveaux emplois, comme ceux de webmasters ou de concepteurs de logiciels. Selon une étude réalisée aux États-Unis, au cours des trente dernières années, la croissance de l'emploi a été plus forte dans les professions caractérisées par un nombre plus élevé de nouveaux intitulés de postes (Acemoglu et Restrepo, 2016[11]). Surtout, et selon les caractéristiques propres aux marchés du travail et de produits concernés, les progrès technologiques tendent à améliorer la productivité, ce qui se traduit par une hausse des revenus et une baisse des prix (Bessen, 2018[12] ; Acemoglu et Restrepo, 2018[13]). Cela accroît la demande de produits et de services dans l'économie, avec à la clé une augmentation de la demande de main-d'œuvre même dans les secteurs qui ne sont pas directement concernés par l'innovation (Autor et Salomons, 2018[14]).

Les mutations qu'engendre la technologie s'agissant de la nature et de l'organisation du travail peuvent toutefois accentuer les inégalités. Un tel phénomène se produit lorsque la technologie réduit la demande de compétences qui sont abondamment représentées dans la main-d'œuvre et accroît celle qui porte sur des qualifications plus difficiles à trouver. Tant que le décalage entre l'offre et la demande de qualifications n'est pas résolu, les nouveaux emplois en question risquent de creuser les écarts de rémunération et de réduire la place des travailleurs aux revenus intermédiaires (Zia, 2017[15]).

C'est pour cette raison qu'il est primordial de déterminer dans quelle mesure les emplois occupés par les travailleurs aux revenus intermédiaires sont exposés aux fluctuations de la demande qui pourraient découler des progrès technologiques futurs. Pour évaluer le nombre et la nature des emplois susceptibles d'être concernés au cours des décennies à venir, différentes études par pays se sont appuyées sur les estimations d'experts quant aux professions les plus exposées aux risques d'automatisation à l'avenir ((Brzeski, C., Fechner, 2018[16] ; Frey et Osborne, 2017[17]). Il est évident que leur automatisation dépendra d'un ensemble de facteurs qui ne se limitent pas à la seule technologie, y compris de certains déterminants influencés par les politiques publiques, comme l'offre de compétences ou la dynamique des salaires. Néanmoins, ces études apportent des indications utiles quant aux pressions que pourraient exercer les progrès technologiques futurs sur la classe moyenne.

Selon des estimations récentes de l'OCDE, la probabilité qu'un emploi classique soit automatisé est estimée à 47 % en moyenne à l'échelle de l'OCDE (Nedelkoska et Quintini, 2018[18]). 14 % des emplois sont exposés à un risque élevé d'automatisation

(supérieur à 70 %), tandis que ce risque est compris entre 50 et 70 % pour 33 % d'autres emplois[8]. Les emplois les plus exposés au risque d'automatisation sont ceux qui contiennent des tâches répétitives et qui sont peu qualifiés et faiblement rémunérés. Les personnes les plus menacées sont les travailleurs peu qualifiés et les jeunes, tandis que les travailleurs moins menacés sont très divers, des professions intellectuelles et scientifiques aux travailleurs des services sociaux. Au niveau des pays, la proportion d'emplois fortement exposés au risque d'automatisation varie de 33 % en République slovaque à 6 % environ en Norvège. D'une manière générale, les emplois sont moins susceptibles d'être automatisés aux Pays-Bas, dans les pays anglophones et dans les pays nordiques que dans les pays d'Europe de l'Est et du Sud, en Allemagne, au Chili et au Japon (Nedelkoska et Quintini, 2018[18]).

Dans les 18 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, 18 % en moyenne des travailleurs aux revenus intermédiaires exercent des professions fortement exposées au risque d'automatisation. Cette proportion est plus proche de 22 % pour les travailleurs à bas revenus, tandis qu'elle ne s'élève qu'à 11 % pour les travailleurs à hauts revenus (Graphique 3.11). Au niveau des pays, l'Espagne, la Grèce, Israël, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie comptent au moins un travailleur à revenu intermédiaire sur cinq dans des professions fortement exposées au risque d'automatisation, contre moins d'un sur dix en Corée, aux États-Unis et en Finlande.

Graphique 3.11. Un emploi moyennement rémunéré sur six est actuellement exposé à un risque élevé d'automatisation

Proportion de travailleurs exerçant une profession exposée à un risque élevé d'automatisation, par catégorie de revenus

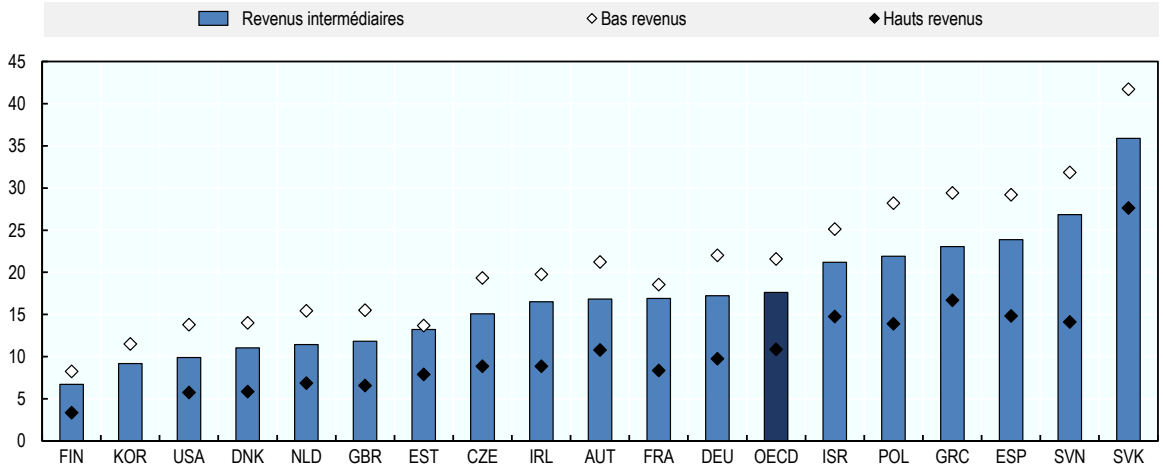

Note : pour chaque catégorie de revenus, le risque d'automatisation est la moyenne des risques d'automatisation par profession, pondérée par le poids relatif de chaque profession dans la catégorie de revenus considérée.
Source : calculs de l'OCDE fondés sur l'étude LIS et le PIAAC.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960215

3.4.2 Perspectives d'évolution des emplois moyennement rémunérés

Après avoir analysé le risque d'automatisation, nous décrivons dans cette section les perspectives d'évolution de l'emploi dans les professions actuellement exercées par les

travailleurs à revenu intermédiaire. Les projections par catégorie de revenus (établies à partir de la structure actuelle de l'emploi par profession) montrent que l'emploi va probablement se renforcer dans certains secteurs, tandis qu'il va reculer ou ralentir dans d'autres.

Sur la base des projections relatives aux pays européens, on estime que la croissance de l'emploi variera sensiblement selon les professions d'ici à 2030[9]. L'emploi augmentera considérablement dans les professions très qualifiées, tandis qu'il diminuera dans les professions peu qualifiées. Environ la moitié des travailleurs à revenu intermédiaire (professions intellectuelles et scientifiques ; directeurs et cadres de direction et gérants ; professions élémentaires) exercent des professions susceptibles de connaître une forte croissance de l'emploi (Graphique 3.12). À titre de comparaison, un quart des travailleurs aux revenus intermédiaires – conducteurs d'installations et de machines, personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs par exemple – ne devraient connaître qu'une croissance de l'emploi limitée. Un autre quart, dans les catégories des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat et des employés de type administratif, exercent des professions qui devraient subir d'importantes pertes d'emplois.

Graphique 3.12. Les perspectives d'évolution de l'emploi des travailleurs à revenu intermédiaire sont disparates

Perspectives d'évolution de l'emploi par profession et poids relatif des professions dans la catégorie des revenus intermédiaires

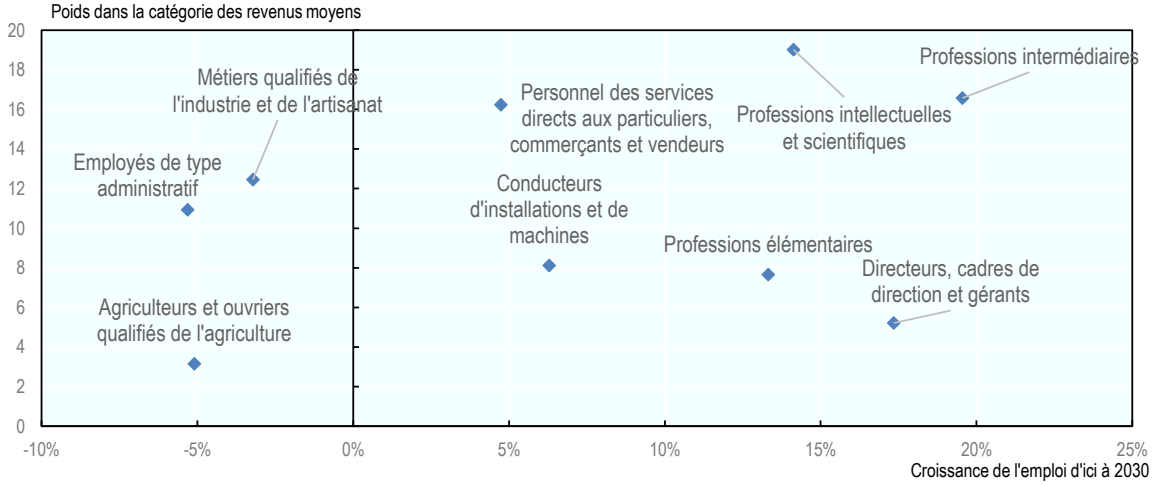

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'étude LIS et sur les prévisions d'évolution de l'emploi d'ici à 2030 établies par le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) (www.cedefop.europa.eu/fr/publications-and-resources/data-visualisations/skills-forecast).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960234

Globalement, les professions exercées aujourd'hui par les travailleurs à revenu intermédiaire se caractérisent par des perspectives positives d'évolution de l'emploi. Selon les estimations, elles devraient ainsi enregistrer une progression de 7 % en moyenne d'ici à 2030 (Graphique 3.13). Au Danemark, en Espagne, en Irlande, au Luxembourg et au Royaume-Uni, les professions actuellement exercées par les travailleurs à revenu intermédiaire pourraient enregistrer une croissance de 10 %, voire plus. Il n'y a qu'en Allemagne et en Estonie que leurs perspectives d'évolution sont négatives.

Graphique 3.13. Les perspectives d'évolution de l'emploi dans les professions exercées actuellement par les travailleurs à revenu intermédiaire sont positives

Moyenne pondérée des taux de croissance de l'emploi par profession actuelle pour chaque catégorie de revenus

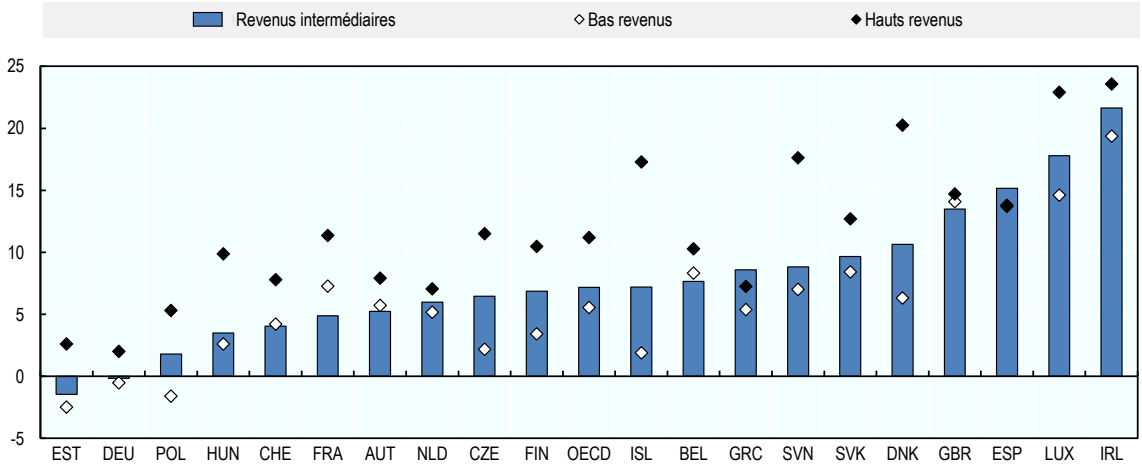

Note : pour chaque catégorie de revenus, les perspectives d'évolution de l'emploi sont la moyenne des perspectives d'évolution de l'emploi par profession, pondérée par le poids relatif de chaque profession dans la catégorie de revenus considérée.

Source : calculs de l'OCDE fondés sur l'étude LIS et sur les prévisions d'évolution de l'emploi d'ici à 2030 établies par le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) (www.cedefop.europa.eu/fr/publications-and-resources/data-visualisations/skills-forecast).

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960253

Les professions offrant une rémunération élevée ont des perspectives d'évolution encore plus encourageantes, puisque la croissance de l'emploi dans ce type de professions devrait atteindre 11 % en moyenne, voire plus au Danemark, en Islande, en République tchèque et en Slovénie. Les perspectives d'évolution de l'emploi sont également positives pour les professions actuelles des travailleurs à bas revenus, même si les estimations font état d'une croissance moyenne plus modérée à l'échelle de l'OCDE, à 6 %. En Allemagne, en Estonie et en Pologne, ces professions devraient même accuser une contraction de l'emploi. Les perspectives d'évolution de l'emploi des professions actuelles des travailleurs à bas revenus sont bien plus sombres que celles des travailleurs à revenu intermédiaire dans la plupart des pays. Il n'y a qu'en France que les professions exercées par les travailleurs à bas revenus offrent des perspectives bien plus encourageantes que celles des travailleurs aux revenus intermédiaires.

3.5 Conclusion

La relation entre catégorie de revenus et situation au regard de l'emploi a nettement changé au cours des trente dernières années. La proportion de ménages à la tête desquels se trouve un travailleur à revenu intermédiaire a diminué, les pourcentages de travailleurs à bas revenus et à hauts revenus ayant augmenté. Le fait de ne pas travailler entraîne une dégradation des perspectives d'évolution en termes de catégorie de revenus nettement plus marquée qu'il y a 30 ans pour les personnes d'âge actif. La proportion de ménages à revenu intermédiaire dont le chef est une personne d'âge actif sans emploi est nettement plus faible aujourd'hui.

Il n'existe pas d'emploi moyennement rémunéré type. Si les travailleurs à bas revenus sont essentiellement répartis dans quelques professions peu qualifiées et les travailleurs à hauts revenus dans quelques professions très qualifiées, l'éventail de professions exercées par les travailleurs à revenu intermédiaire est plus large.

Toutes les catégories de revenus ont connu une élévation du niveau de qualification, la polarisation des emplois ayant abouti à une augmentation nette de la part des emplois hautement qualifiés dans la plupart des pays. Pour autant, la proportion de travailleurs hautement qualifiés a davantage augmenté dans la catégorie des revenus intermédiaires que dans les autres, étant donné que les travailleurs moyennement qualifiés ont aujourd'hui moins de chances d'accéder à la classe moyenne et que les travailleurs hautement qualifiés ont quant à eux moins de chance d'intégrer la catégorie des hauts revenus. Certains emplois ne garantissent plus le même niveau de revenu qu'autrefois. Malgré tout, les travailleurs qui occupent des emplois hautement qualifiés restent encore beaucoup plus susceptibles de bénéficier de revenus et d'un niveau de vie supérieurs.

Par ailleurs, le fait de vivre dans un ménage à deux revenus n'est plus en soi un moyen systématique d'accéder à la classe moyenne, dans la mesure où les couples peu et/ou moyennement qualifiés se situent, de plus en plus, dans la catégorie des bas revenus.

Du fait de la polarisation de l'emploi, la plupart des pays aujourd'hui ne sont donc pas tant confrontés au « problème de la classe moyenne » qu'au « problème des qualifications moyennes », dans la mesure où les travailleurs moyennement qualifiés ont désormais moins de chances d'appartenir à la classe moyenne. Ces évolutions peuvent expliquer en partie la frustration sociale qui est au cœur du débat politique, même dans les pays où la taille de la classe moyenne est restée stable.

Favoriser et soutenir l'amélioration des compétences reste un axe d'intervention fondamental pour rehausser le niveau de vie des travailleurs. Les politiques actives du marché du travail peuvent jouer à cet égard un rôle crucial, tout en veillant à ce que les jeunes soient dotés des compétences requises par les employeurs et qu'ils puissent en acquérir de nouvelles à mesure que leur carrière progresse. Les politiques de redistribution ont aussi leur importance pour empêcher que la proportion de travailleurs exclus de la classe moyenne ne continue d'augmenter.

L'acquisition de compétences sera également essentielle pour préparer les travailleurs aux évolutions et défis à venir sur le marché du travail. Les projections concernant l'évolution de l'emploi au cours des prochaines années et les estimations du risque d'automatisation au cours des prochaines décennies laissent à penser que les professions très qualifiées connaîtront une évolution nettement plus favorable que les professions moyennement ou peu qualifiées.

Il faut ajuster les politiques budgétaires afin de prendre en compte l'évolution de la relation entre professions et niveau de revenu des ménages. Il convient notamment d'adapter les systèmes d'impôts et de transferts sociaux, notamment les prestations liées à l'exercice d'un emploi, afin d'inciter les travailleurs moyennement et peu qualifiés à améliorer leurs compétences pour éviter de glisser dans la catégorie des bas revenus, voire des très bas revenus.

Notes

[1] Voir Encadré 3.1 pour la définition des niveaux de qualifications (qualifications faibles, moyennes et élevées).

[2] Cette section s'attache plus particulièrement aux conséquences des fluctuations de la demande de différents types d'emplois (soit la polarisation des emplois) sur la catégorie des revenus intermédiaires. Voir OCDE (2019[21]) pour une analyse de l'évolution de la probabilité de différents travailleurs (selon le sexe, l'âge et le niveau d'études) d'accéder à des emplois à différents niveaux de rémunération parallèlement à la polarisation observée sur les marchés du travail. La principale conclusion tirée dans OCDE (2019[21]) est que les jeunes non diplômés de l'enseignement supérieur ont vu leur situation sur le marché du travail se détériorer sensiblement ces dernières années (2006-16). Ainsi, dans la zone OCDE, ils sont devenus plus susceptibles d'être sans emploi et sortis du système éducatif et d'occuper des emplois faiblement rémunérés.

[3] L'étude de l'OCDE mesure la mondialisation à l'aune de la participation aux chaînes de valeur mondiales et du taux de pénétration des importations de la Chine (OCDE, 2017[1]).

[4] Une analyse plus approfondie focalisée sur la période de la récession et de ses conséquences immédiates (2007-13) montre que la diminution de la part des travailleurs hautement qualifiés dans la catégorie des hauts revenus n'a pas été particulièrement marquée. À titre de comparaison, les travailleurs moyennement qualifiés ont accusé une plus forte contraction de leurs chances d'appartenir à la classe moyenne. Enfin, la récession a aussi accéléré la chute des travailleurs peu qualifiés dans la catégorie des bas revenus (Manfredi et Salvatori, à paraître[3]).

[5] Malgré l'absence de polarisation des salaires, la polarisation des emplois a eu pour effet d'accroître la proportion de travailleurs moyennement rémunérés qui basculent dans le non emploi et l'emploi peu qualifié (Lordan et Neumark, 2018[24] ; Cortes, Jaimovich et Siu, 2017[27]).

[6] Les contrats temporaires ne sont pas inclus dans l'analyse faute de données.

[7] Les projections relatives aux professions actuellement moyennement rémunérées ne constituent pas des prévisions des perspectives d'emploi futures des travailleurs aux revenus intermédiaires, notamment car elles ne tiennent pas compte de deux dimensions essentielles. Tout d'abord, les travailleurs aux revenus intermédiaires peuvent changer d'emploi et, ce faisant, de profession. Ensuite, le profil des travailleurs évolue, dans la mesure où ceux qui entrent sur le marché du travail et ceux qui le quittent diffèrent en termes de niveaux de qualification et de professions.

[8] Ces chiffres sont calculés en s'appuyant sur une approche fondée sur les caractéristiques des professions (Frey et Osborne, 2017[17]), qui tient compte de l'hétérogénéité des tâches qui composent chaque profession. Pour chacune d'entre elles, on calcule, à partir d'un socle de compétences requises, un score qui mesure la probabilité d'automatisation. Par exemple, le critère de la dextérité accroît le score, tandis que la capacité à conseiller les autres ou à planifier le travail d'autres personnes réduit le score. Des études fondées sur une approche comparable ont estimé les probabilités d'automatisation pour l'Allemagne (Brzeski et Burk, 2015[28]), certains pays européens (Bowles, 2014[29]) et certains pays en développement (Banque mondiale, 2016[31]).

[9] Pour des estimations à l'échelle de l'Europe, voir www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/data-visualisations/skills-forecast.

Références

Acemoglu, D. et D. Autor (2011), « Skills, Tasks and Technologies: Implications for Employment and Earnings », *Handbook of Labor Economics*, vol. 4, pp. 1043-1171, http://dx.doi.org/10.1016/S0169-7218(11)02410-5. [6]

Acemoglu, D. et P. Restrepo (2018), *Artificial Intelligence, Automation and Work*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, http://dx.doi.org/10.3386/w24196. [13]

Acemoglu, D. et P. Restrepo (2016), « The Race Between Machine and Man: Implications of Technology for Growth, Factor Shares and Employment », http://www.nber.org/papers/w22252.pdf (consulté le 9 novembre 2017). [11]

Arntz, M., T. Gregory et U. Zierahn (2016), « The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries : A Comparative Analysis », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 189, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/5jlz9h56dvq7-en. [33]

Atkinson, A. (2008), *The changing distribution of earnings in OECD countries*, Oxford University Press, https://books.google.fr/books?hl=en&lr=&id=KAIUDAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PR11&dq=Atkinson,+Anthony+B.,+2008.+The+Changing+Distribution+of+Earnings+in+OECD+Countries&ots=QkJQrHskRY&sig=FXuUenQUi2wQV57cCE8H6Cx8daw#v=onepage&q&f=false (consulté le 30 novembre 2017). [7]

Autor, D. (2015), « Why Are There Still So Many Jobs? The History and Future of Workplace Automation », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 29/3, pp. 3-30, http://dx.doi.org/10.1257/jep.29.3.3. [2]

Autor, D. et A. Salomons (2018), *Is automation labor-displacing? Productivity growth, employment, and the labor share*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, http://dx.doi.org/10.3386/w24871. [14]

Autor, D. et A. Salomons (s.d.), *Is automation labor-displacing? Productivity growth, employment, and the labor share*, https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2018/03/1_autorsalomons.pdf (consulté le 20 novembre 2018). [32]

Banque mondiale (2016), *World Development Report 2016: Digital Dividends*, Banque mondiale, http://dx.doi.org/10.1596/978-1-4648-0671-1. [31]

Bessen, J. (2018), « AI and Jobs: The Role of Demand », https://www.nber.org/chapters/c14029 (consulté le 23 novembre 2018). [12]

BIT (2017), *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2017*, Bureau international du Travail, http://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2017/lang--fr/index.htm (consulté le 3 décembre 2017). [30]

Bowles, J. (2014), *The computerisation of European jobs | Bruegel*, Bruegel Blog Post, http://bruegel.org/2014/07/the-computerisation-of-european-jobs/ (consulté le 3 décembre 2017). [29]

Brzeski, C., Fechner, I. (2018), « Die Roboter kommen (doch nicht?) ». [16]

Brzeski, C. et I. Burk (2015), « Die Roboter kommen. Folgen der Automatisierung für den deutschen Arbeitsmarkt [Les robots arrivent. Conséquences de l'automatisation sur le marché du travail allemand] », *ING DiBa Economic Research*, https://www.ing-diba.de/pdf/ueber-uns/presse/publikationen/ing-diba-economic-research-die-roboter-kommen.pdf (consulté le 3 décembre 2017). [28]

Commission européenne (2017), *Attitudes towards the impact of digitisation and automation on daily life*, Eurobaromètre spécial 460, http://dx.doi.org/10.2759/835661. [10]

Cortes, G., N. Jaimovich et H. Siu (2017), « Disappearing routine jobs: Who, how, and why? », *Journal of Monetary Economics*, vol. 91, pp. 69-87, http://dx.doi.org/10.1016/J.JMONECO.2017.09.006. [27]

Eurofound (2017), *Occupational change and wage inequality: European Jobs Monitor 2017*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, http://dx.doi.org/10.2806/332137. [8]

Frey, C. et M. Osborne (2017), « The future of employment: how susceptible are jobs to computerisation? », *Technological Forecasting and Social Change*, http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0040162516302244 (consulté le 24 août 2017). [26]

Frey, C. et M. Osborne (2017), « The future of employment: How susceptible are jobs to computerisation? », *Technological Forecasting and Social Change*, vol. 114, pp. 254-280, http://dx.doi.org/10.1016/j.techfore.2016.08.019. [17]

Horemans, J. et I. Marx (2017), « Poverty and Material Deprivation among the Self-Employed in Europe: An Exploration of a Relatively Uncharted Landscape », *IZA Discussion Paper Series, No. 11007*, http://www.iza.org (consulté le 3 décembre 2017). [25]

Lordan, G. et D. Neumark (2018), « People versus machines: The impact of minimum wages on automatable jobs », *Labour Economics*, vol. 52, pp. 40-53, http://dx.doi.org/10.1016/J.LABECO.2018.03.006. [24]

Manfredi, T. et A. Salvatori (à paraître), « Job polarisation and the changing work profile of the middle-income class », *ELS Working Paper*, n° forthcoming, OCDE. [3]

Matsaganis, M. et al. (2016), *Non-standard employment and access to social security benefits*, http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=15687&langId=en. [23]

Mokyr, J., C. Vickers et N. Ziebarth (2015), « The History of Technological Anxiety and the Future of Economic Growth: Is This Time Different? », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 29/3, pp. 31-50, http://dx.doi.org/10.1257/jep.29.3.31. [9]

Nedelkoska, L. et G. Quintini (2018), « Automation, skills use and training », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 202, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/2e2f4eea-en. [18]

Nedelkoska, L. et G. Quintini (2018), « Automation, skills use and training », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 202, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/2e2f4eea-en. [22]

OCDE (2019), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019*. [21]

OCDE (2017), « Comment la technologie et la mondialisation transforment le marché du travail », dans *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2017-7-fr. [1]

OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr. [35]

OCDE (2015), « Travail atypique, polarisation de l'emploi et inégalités », dans *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-7-fr. [34]

OCDE (2014), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2014-fr. [36]

Pew Research Center (2016), *Public Predictions for the Future of Workforce Automation*, Pew Research Center, http://www.pewresearch.org (consulté le 9 novembre 2017). [20]

Spletzer, J. et E. Handwerker (2014), « Measuring the distribution of wages in the United States from 1996 through 2010 using the Occupational Employment Survey », *Monthly Labor Review*, http://dx.doi.org/10.21916/mlr.2014.18. [4]

Vaughan-Whitehead, D., R. Vazquez-Alvarez et N. Maître (2016), « Is the world of work behind middle-class erosion? », *Chapters*, pp. 1-61, https://ideas.repec.org/h/elg/eechap/17301_1.html (consulté le 31 janvier 2018). [19]

Verdugo, G. (2014), « The great compression of the French wage structure, 1969–2008 », *Labour Economics*, vol. 28, pp. 131-144, http://dx.doi.org/10.1016/J.LABECO.2014.04.009. [5]

Zia, Q. (2017), « The Not-So-Dire Future of Work », *Project Syndicate*, https://www.project-syndicate.org/commentary/future-of-work-labor-market-reform-by-zia-qureshi-2017-10 (consulté le 9 novembre 2017). [15]

Chapitre 4. L'augmentation du coût du mode de vie de la classe moyenne

Le présent chapitre examine tout d'abord la manière dont le niveau de vie de la classe moyenne a évolué au cours des dernières décennies. Il s'attache également à évaluer la contribution des ménages à revenu intermédiaire à la consommation globale, par rapport à la part de la population totale et du revenu total qu'ils représentent et à celle des catégories de revenu inférieures et supérieures. Les postes auxquels les ménages à revenu intermédiaire allouent leur budget sont ensuite étudiés, de même que l'augmentation des dépenses des ménages à revenu intermédiaire par rapport à leurs revenus, quelles catégories de consommation ont entraîné cette augmentation et dans quelle mesure les prix y ont contribué. Enfin, on analysera la capacité des ménages à revenu intermédiaire d'assurer leur niveau de vie, leur exposition à la vulnérabilité financière et leur surendettement. `

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

4.1. Introduction et principaux résultats

Le mode de vie de la classe moyenne est généralement associé à un certain type de biens, de services et de conditions de vie, comme un logement décent, une bonne éducation, une bonne santé et un environnement sain (Encadré 4.1). Toutefois, les prix de certains de ces biens et services ont augmenté beaucoup plus rapidement que l'inflation. Au cours des vingt dernières années, le coût de l'enseignement supérieur et le prix de l'immobilier en particulier ont dépassé l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) et le revenu médian des ménages.

Ce chapitre rassemble des données internationales sur l'ampleur du phénomène de réduction du niveau de vie des ménages à revenu intermédiaire[1] qui a été observé au cours des dernières décennies. La section 4.2 évalue la contribution des ménages à revenu intermédiaire à la consommation globale, par rapport à la part de la population totale et du revenu total qu'ils représentent et aux catégories de revenu inférieures et supérieures. La section 4.1 examine comment les ménages à revenu intermédiaire répartissent leur budget entre les différentes catégories de consommation. La section 4.2 analyse comment les dépenses des ménages à revenu intermédiaire ont augmenté par rapport à leurs revenus, quelles catégories de consommation ont entraîné cette augmentation et dans quelle mesure les prix y ont contribué. La section 4.3 examine la capacité des ménages à revenu intermédiaire d'assurer leur niveau de vie, leur vulnérabilité financière et leur surendettement. La dernière section présente les remarques finales.

L'analyse et les données présentées dans ce chapitre permettent de tirer les conclusions suivantes :

- Les ménages à revenu intermédiaire contribuent plus que tout autre catégorie de revenus à la consommation globale. Avec près des deux tiers de la consommation totale, les ménages à revenu intermédiaire sont de loin la catégorie de revenus qui consomme le plus. Les parts de la consommation varient de 50 % ou moins aux États-Unis ainsi que dans les pays d'Europe du Sud et d'Amérique latine à 70 % ou plus dans les pays nordiques et en Slovaquie. Les revenus intermédiaires sont la seule catégorie de revenus dont la part des dépenses est supérieure à la fois à la part du revenu et à la part de la population.
- Les dépenses des ménages à revenu intermédiaire augmentaient plus rapidement que leurs revenus avant la crise financière mondiale, ont chuté entre 2007 et 2010 et sont restées stables depuis lors. Comme les autres récessions, la Grande Récession a été marquée par une chute des dépenses des ménages à revenu intermédiaire consacrées aux biens de consommation durables. Toutefois, contrairement aux récessions précédentes, les dépenses des ménages à revenu intermédiaire consacrées aux biens non durables, notamment aux services, ont également diminué.
- Les biens et services de première nécessité constituent l'essentiel des dépenses de la classe moyenne. Les ménages à revenu intermédiaire consacrent plus de la moitié de leur budget à des postes essentiels comme le logement, l'alimentation, l'habillement, la santé et l'éducation. Les dépenses de loisirs (qui incluent les distractions, la culture, les hôtels, les restaurants et l'alcool) représentent, en moyenne, 12 % du budget de la classe moyenne.
- Les ménages à revenu intermédiaire consacrent près d'un tiers de leur budget au logement en moyenne dans les pays de l'OCDE. La valeur locative fictive du

logement qu'ils occupent et dont ils sont propriétaires représente leurs dépenses les plus importantes, sachant que la plupart des ménages à revenu intermédiaire sont propriétaires de leur logement. L'alimentation et l'habillement représentent un peu moins d'un quart du budget des ménages à revenu intermédiaire dans les pays de l'OCDE.

- Le logement est le principal facteur responsable de l'augmentation des dépenses de la classe moyenne. Sa part dans le budget des ménages à revenu intermédiaire a augmenté dans l'ensemble de l'OCDE, passant d'un quart à près d'un tiers entre 1995 et 2015. De plus, les prix de l'immobilier ont augmenté deux fois plus vite que l'inflation et une fois et demie plus vite que le revenu médian des ménages.
- Les ménages de la classe moyenne consacrent une part croissante de leur budget aux dépenses de santé privées, car ils dépensent davantage en reste à charge et en assurance maladie privée.
- Dans certains pays, l'augmentation du coût de l'enseignement supérieur met en péril la capacité de la classe moyenne d'envoyer ses enfants à l'université, car ce coût a augmenté plus vite que l'inflation et les revenus médians.
- Outre la hausse des prix, l'évolution des préférences de consommation peut expliquer certaines modifications des dépenses des ménages à revenu intermédiaire. En fait, certains ménages à revenu intermédiaire cherchent à égaler les habitudes de dépenses des ménages à haut revenu. Ainsi, à mesure que les riches s'enrichissent, les classes moyennes dépensent de plus en plus.
- Étant donné que le coût de la vie a augmenté et que les dépenses ont augmenté plus rapidement que les revenus, de nombreux ménages à revenu intermédiaire ont du mal à joindre les deux bouts et sont vulnérables financièrement, voire en situation de désépargne (c'est-à-dire qu'ils dépensent plus qu'ils ne gagnent). En outre, une proportion considérable de ménages à revenu intermédiaire sont surendettés – un ménage sur huit a un niveau d'endettement supérieur aux trois quarts de ses actifs.

Encadré 4.1. L'approche basée sur le niveau de vie

La plupart des études consacrées à la classe moyenne utilisent des indicateurs relatifs au revenu. Cette approche est conforme au concept de bien-être économique « basé sur les ressources », selon lequel le revenu est un déterminant fondamental de la situation économique d'un ménage. Il existe également le concept de « niveau de vie ». Il repose sur des indicateurs relatifs à la consommation, selon lesquels l'utilisation des ressources par un ménage est davantage représentative de sa capacité de satisfaire ses besoins que les ressources elles-mêmes.

Au cœur de la distinction entre ces deux approches se trouvent deux notions importantes de la théorie économique – l'hypothèse du revenu permanent (Friedman, 1957) et celle du cycle de vie (Modigliani et Brumberg, 1954). Selon l'hypothèse du revenu permanent, les individus tentent de maintenir leur consommation à un niveau relativement stable tout au long de leur vie, en fondant leurs décisions de consommation sur ce qu'ils considèrent comme leur revenu permanent à long terme plutôt que sur leur revenu courant. Dans le même ordre d'idées, l'hypothèse du cycle de vie tend à montrer que les individus planifient leur consommation et leur épargne au cours de leur cycle de vie, atténuant ainsi

les fluctuations de revenu à chaque phase du cycle. Selon ces hypothèses, tout changement de revenu perçu comme temporaire n'induira pas de changements significatifs de la consommation. Les mesures fondées sur le revenu courant permettent donc d'évaluer les changements transitoires du bien-être économique, tandis que les mesures fondées sur la consommation sont davantage représentatives du bien-être économique à long terme.

Malgré les solides arguments théoriques en faveur d'une analyse conjointe du revenu et de la consommation, il existe très peu d'exemples d'analyse de ce type dans la littérature. Cela tient en grande partie aux données et aux méthodes utilisées en ce qui concerne les définitions et les usages des critères de mesure de la consommation (Aguiar et Bils, 2015 ; Attanasio et Pistaferri, 2016) et au fait que les informations détaillées sur le revenu et la consommation figurent rarement dans la même source de données. Les données sur le revenu sont facilement accessibles et comparables dans le temps. En outre, des normes internationales pour la définition et la mesure des variables du revenu existent depuis longtemps, ce qui facilite les comparaisons entre pays. C'est moins le cas pour les données sur la consommation. Néanmoins, des efforts considérables ont été consentis récemment en ce qui concerne la disponibilité des données sur la consommation, notamment grâce à l'adoption de lignes directrices internationales communes pour les enquêtes sur la consommation (OCDE, 2013[1]) et à l'utilisation de nouvelles sources de données et méthodes (Browning, Crossley et Winter, 2014).

Conformément aux préconisations formulées par la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi en 2009 (Stiglitz, Sen and Fitoussi, 2009[2]) et au Mémorandum de Vienne signé par les directeurs généraux des instituts nationaux de la statistique, en 2017, l'OCDE et Eurostat ont lancé un groupe d'experts conjoint chargé d'élaborer des mesures expérimentales de répartition du revenu, de la consommation et de la richesse au niveau microéconomique. Ces données peuvent aider à décrire le bien-être économique des individus de façon plus approfondie et à mieux comprendre la dynamique des inégalités (OCDE, 2018[3]).

4.2. Les ménages à revenu intermédiaire sont ceux qui contribuent le plus à la consommation

Les ménages à revenu intermédiaire sont ceux qui contribuent le plus à la consommation globale. Avec près des deux tiers de la consommation totale, les ménages à revenu intermédiaire sont de loin la catégorie de revenus qui consomme le plus, avec des parts de consommation allant de 50 % ou moins aux États-Unis ainsi que dans les pays d'Europe du Sud et d'Amérique latine à 70 % ou plus dans les pays nordiques et en Slovaquie. Outre sa taille non négligeable, la classe moyenne dispose à la fois des ressources et de la propension à consommer par rapport aux autres catégories de revenus. Les revenus intermédiaires sont la seule catégorie de revenus dont la part des dépenses est supérieure à la fois à la part du revenu total et à la part de la population qu'ils représentent (Graphique 4.1, Tableau A). Les ménages à revenus inférieurs dépensent proportionnellement davantage que la part du revenu total qu'ils représentent, mais moins que la part de la population qu'ils représentent. Les ménages à revenus supérieurs dépensent proportionnellement davantage que la part de la population qu'ils représentent mais moins que la part du revenu total qu'ils représentent. Au Chili et au Mexique, ainsi qu'au Brésil et en Afrique du Sud, les ménages à revenu intermédiaire représentent moins de la moitié des dépenses de consommation globales et dépensent proportionnellement moins que la part de la population qu'ils représentent. Au Brésil et en Afrique du Sud, les

ménages à haut revenu contribuent davantage que ceux à revenus intermédiaires aux dépenses de consommation globales (Graphique 4.1, Tableau B).

Graphique 4.1. Les ménages à revenu intermédiaire représentent la majeure partie des dépenses de consommation globales

Partie A. Distribution de la population, du revenu des ménages et des dépenses de consommation, par catégorie de revenus, moyenne de l'OCDE, 2015 ou dernière année disponible

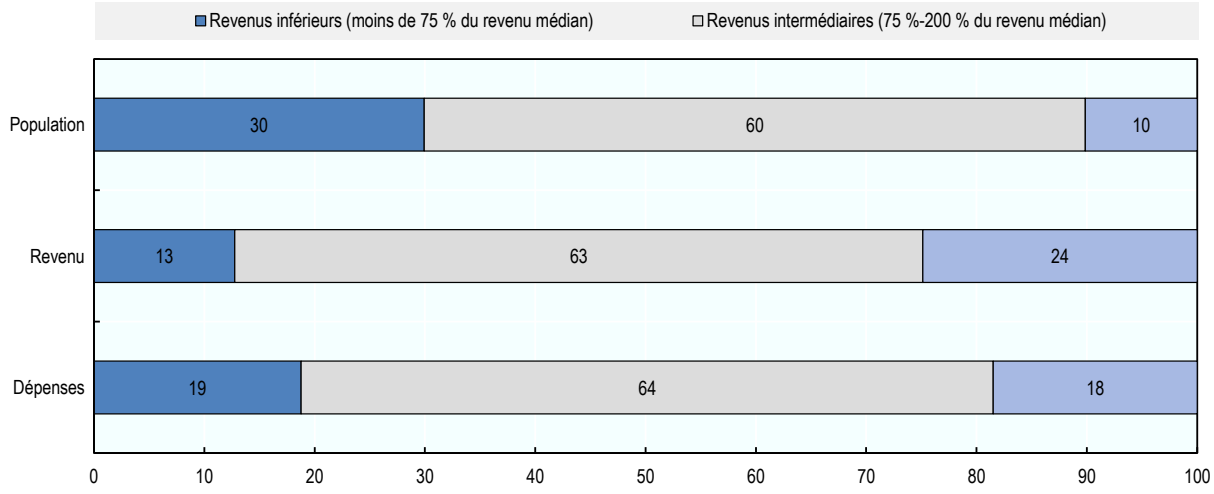

Partie B. Population à revenus intermédiaires, part du revenu et des dépenses par pays, 2015 ou dernière année disponible

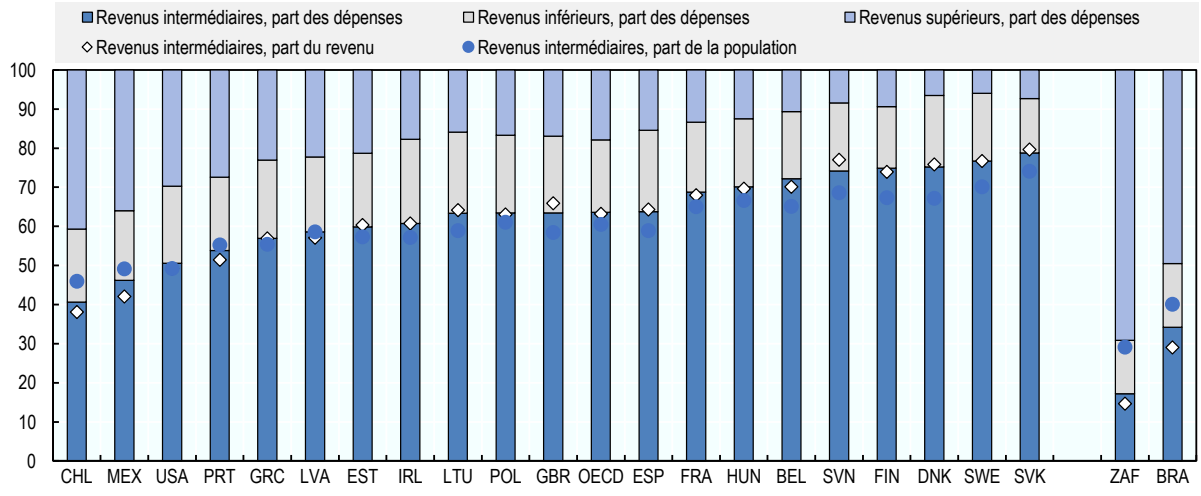

Note : les parts de revenu et de population illustrées dans ce graphique peuvent différer légèrement de celles du chapitre 2 en raison de sources de données différentes. Le chapitre 2 s'appuie sur les données des enquêtes sur les revenus, alors que le présent chapitre, y compris ce graphique, s'appuie sur les enquêtes relatives au budget des ménages. Dans de nombreux pays, les enquêtes sur le budget des ménages ne sont pas conçues pour recueillir des informations détaillées sur les revenus et ne sont donc pas les sources officielles de données sur les revenus. Cela peut donc influer sur les résultats, qui peuvent ne pas être aussi fiables ou précis que dans les sources officielles. Dans l'ensemble, cependant, les distributions de revenu et de population sont similaires dans les deux sources : la corrélation entre les parts de population des pays des deux sources est de 94 %. Voir l'Encadré 4.2 pour de plus amples informations sur les données relatives aux dépenses de consommation des ménages utilisées dans ce chapitre.

Source : estimations basées sur les microdonnées des enquêtes Eurostat 2010 sur le budget des ménages (EBM) et les tableaux de l'EBM 2015 pour les pays européens, sauf pour la France (Enquête Budget de Famille 2011), l'Espagne (Encuesta de Presupuestos Familiares 2015) et le Royaume-Uni (Food and Living Conditions Survey 2014). Estimations tirées de Pesquisa de Orçamentos Familiares 2009 pour le Brésil, VIII Encuesta de Presupuestos Familiares 2017 pour le Chili, Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares 2016 pour le Mexique, Income and Expenditure Survey 2011 pour l'Afrique du Sud et Consumer Expenditure Surveys 2016 pour les États-Unis.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960272

Encadré 4.2. Les dépenses de consommation des ménages : mesures et données

L'analyse de ce chapitre s'appuie sur les microdonnées relatives aux dépenses de consommation des ménages. Les données sont issues des enquêtes sur le budget des ménages. Les catégories de dépenses disponibles dans les enquêtes nationales ont été harmonisées par l'OCDE conformément à la Nomenclature des fonctions de la consommation (COICOP) (United Nations, 2018[4]). Cette nomenclature, élaborée par la Division de statistique des Nations Unies, divise la consommation en catégories, avec douze catégories principales pour le secteur des ménages – le Tableau d'annexe 4.A.1 décrit les principales catégories et sous-catégories de la COICOP utilisées. Les données utilisées suivent la nomenclature de la COICOP, à l'exception de la fonction « assurance maladie », classée dans la fonction « santé » et non dans la fonction « biens et services divers ».

Par souci de simplicité, certaines catégories sont mentionnées en même temps que d'autres. Ainsi, la somme des fonctions « loisirs et culture », « restaurants et hôtels » et « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » est appelée « loisirs ». La somme des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « articles d'habillement et chaussures » est dénommée « produits alimentaires et articles d'habillement ». La somme des fonctions « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » et « biens et services divers » (hormis « l'assurance maladie ») est dénommée « divers ».

Les données ont été recueillies pour 28 pays de l'OCDE (les données ne sont pas disponibles pour l'Australie, le Canada, l'Islande, Israël, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande et la Suisse) et deux économies émergentes (le Brésil et l'Afrique du Sud) – voir le Tableau d'annexe 4.A.2 pour un aperçu des sources des données. Les données pour les pays de l'UE, l'Afrique du Sud, le Chili et le Brésil étaient déjà compatibles avec la COICOP. Les données pour les États-Unis et le Mexique ont été reclassées conformément à la COICOP. Les données pour les pays de l'UE pour 1998, 2005 et 2015 ont été imputées aux taux de croissance par quintile du revenu disponible sur la base des données publiées par Eurostat (sauf pour la France, le Royaume-Uni et l'Espagne entre 2006 et 2015). Les revenus ont été ajustés pour tenir compte de la non-déclaration à l'aide des statistiques expérimentales sur les revenus publiées par Eurostat (Eurostat, 2019[5]).

Un aspect important à prendre en compte lors de l'analyse des modes de consommation est la distinction entre la consommation effective et les dépenses de consommation. Ces dernières représentent généralement un sous-ensemble de la consommation effective et ne produisent que des données sur la consommation qui ont été obtenues par l'achat de biens et de services sur les marchés. La différence entre la consommation effective et les dépenses de consommation comporte plusieurs aspects.

- La production domestique de services pour usage personnel peut représenter une part non négligeable de la consommation d'un ménage. Elle ne se reflète dans les

dépenses de consommation que par la valeur de l'achat des ressources utilisées pour la production domestique, qui est inférieure à la valeur marchande des services.

- La fourniture de biens et services gratuits ou subventionnés aux ménages par les gouvernements et les institutions à but non lucratif n'est pas enregistrée comme une dépense de consommation dans les enquêtes sur le budget des ménages. Ainsi, en cas de gratuité des services publics d'éducation ou de soins médicaux, les dépenses d'éducation et de santé des ménages sont inférieures à la consommation effective de ces services.
- Les dépenses consacrées aux biens de consommation durables entraînent des différences entre la consommation et les dépenses de consommation : si les dépenses consacrées aux biens durables sont sporadiques, la consommation de ces biens est répartie sur plusieurs périodes. Généralement, on rend compte de cette différence en convertissant les dépenses en valeur locative de ces types de biens au fil du temps. Dans la COICOP, cette approche est appliquée à l'achat du logement principal. Au lieu du montant de l'achat ou du prêt hypothécaire, la COICOP mesure la consommation d'un logement acheté en lui imputant une valeur locative fictive (United Nations, 2018[4]). Cette valeur locative fictive des logements occupés par leur propriétaire est disponible pour tous les pays et toutes les années, sauf pour l'Estonie et le Royaume-Uni en 2010 et 2015.

4.1. La classe moyenne consacre la majeure partie de son budget aux biens et services de première nécessité

Les ménages à revenu intermédiaire consacrent plus de la moitié de leur budget à des postes essentiels comme le logement, l'alimentation, l'habillement, la santé et l'éducation. Le logement représente le principal poste de dépenses de la classe moyenne dans la plupart des pays de l'OCDE, suivi par l'alimentation et l'habillement, les transports, les loisirs, les biens et services divers, la santé, la communication et l'éducation (Graphique 4.2, partie A). Conformément aux prévisions, les ménages à revenu inférieur consacrent une part plus importante de leurs dépenses à la satisfaction de leurs besoins essentiels, tandis que les ménages à revenu supérieur peuvent consacrer une part plus importante de leur budget à d'autres postes tels que les transports et les loisirs.

En moyenne, les ménages à revenu intermédiaire des pays de l'OCDE consacrent près d'un tiers de leur budget au logement. En Hongrie, cette part avoisine 40 %, tandis qu'elle est inférieure à 25 % en Lettonie et au Mexique (Graphique 4.2, partie B). La valeur locative fictive des logements occupés par leur propriétaire représente le principal poste de dépenses de logement, sachant que la plupart des personnes à revenu intermédiaire sont propriétaires de leur logement[2].

Les remboursements de crédits hypothécaires (remboursement des intérêts et du capital) représentent, en moyenne, près de 20 % du revenu disponible des ménages à revenu intermédiaire ayant contracté une hypothèque. D'un pays à l'autre, le ratio prêt/revenu des ménages à revenu intermédiaire varie de moins de 10 % en République tchèque et en Suède à près de 30 % en France (OCDE, 2019[6]). Ces différences reflètent les variations en ce qui concerne l'accession sans condition à la propriété, l'accès aux prêts hypothécaires, les conditions hypothécaires, le ratio prêt/valeur et le ratio prêt/revenu (André, 2016[7]; Whitehead and Williams, 2017[8]).

De même, les loyers effectifs représentent, en moyenne, près de 20 % du revenu disponible des ménages à revenu intermédiaire qui sont locataires dans le parc privé (OCDE, 2019[6]). Cette charge varie de 4 % en Lettonie[3] à plus d'un quart au Chili, en République tchèque et en Grèce. En moyenne, les locataires du parc privé représentent 20 % environ des ménages à revenu intermédiaire, soit moins de 10 % en Estonie, en Hongrie, en Lettonie, en Lituanie, en Norvège, en Pologne, en République slovaque, en Slovénie et en Espagne et plus de 40 % au Danemark, en Allemagne, en Corée et en Suisse.

L'alimentation et l'habillement représentent un peu moins d'un quart du budget des ménages à revenu intermédiaire, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. En République tchèque, en Lettonie, en Lituanie, au Mexique et en Turquie, ainsi qu'au Brésil et en Afrique du Sud, l'alimentation et l'habillement représentent près d'un tiers du budget des ménages à revenu intermédiaire. Les loisirs représentent, en moyenne, 12 % des dépenses des ménages. Cette part est particulièrement élevée en Autriche et en Suède, où les dépenses consacrées aux loisirs sont presque aussi élevées que celles consacrées à l'alimentation et à l'habillement. En revanche, elle est modeste en Hongrie, en Lituanie, au Mexique, en Pologne et en Turquie, ainsi qu'au Brésil et en Afrique du Sud. Les transports représentent près d'un cinquième des dépenses de la classe moyenne en Norvège, en Slovénie et aux États-Unis. Ce n'est qu'en Grèce, en Hongrie, en Lituanie et en Pologne que les ménages à revenu intermédiaire consacrent moins d'un dixième de leur budget aux transports. Étant donné que les soins de santé et l'éducation sont assurés par l'État dans la plupart des pays, les dépenses des ménages consacrées à ces postes ont tendance à être limitées. Cependant, aux États-Unis, la santé représente 9 % du budget des ménages à revenu intermédiaire, tandis qu'au Mexique, l'éducation représente 8 % du budget.

Graphique 4.2. Les biens et services de première nécessité représentent l'essentiel du budget de la classe moyenne

Partie A. Postes de dépenses en pourcentage du budget des ménages par catégorie de revenus, moyenne de l'OCDE, 2016 ou dernière année disponible

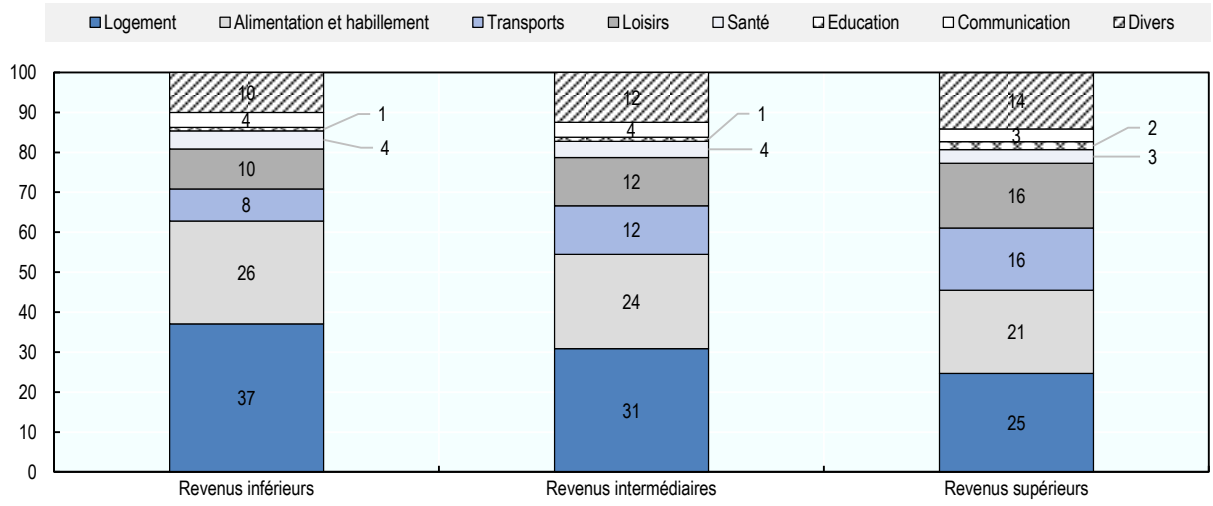

Partie B. Postes de dépenses en pourcentage du budget des ménages à revenu intermédiaire par pays, 2016 ou dernière année disponible

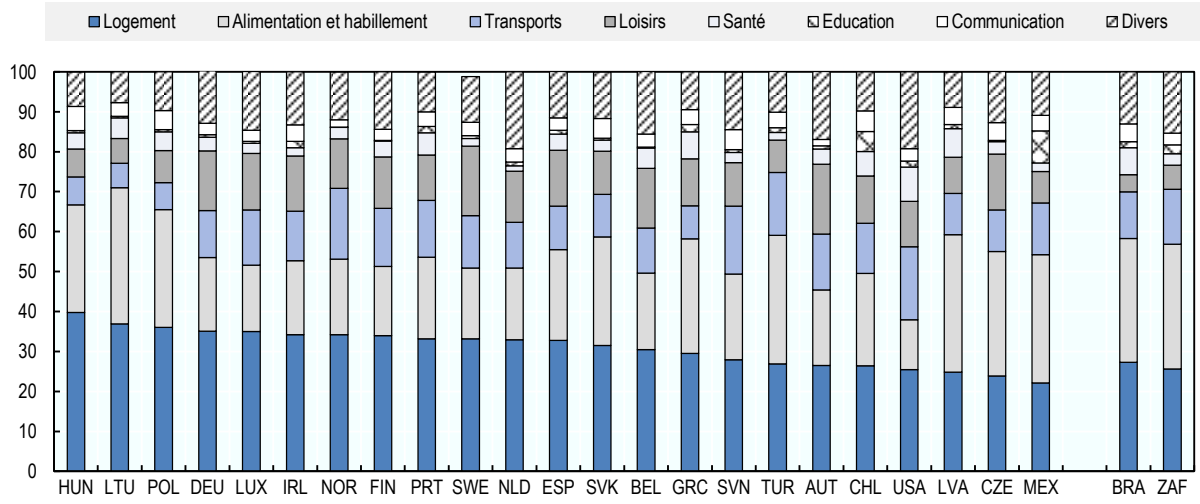

Note : voir l'Encadré 4.2 pour de plus amples informations sur les données relatives aux dépenses de consommation des ménages utilisées dans ce chapitre.

Source : estimations basées sur les microdonnées des enquêtes Eurostat 2010 sur le budget des ménages (EBM) et les tableaux de l'EBM 2015 pour les pays européens, sauf pour la France (Enquête Budget de Famille 2011), l'Espagne (Encuesta de Presupuestos Familiares 2015) et le Royaume-Uni (Food and Living Conditions Survey 2014). Estimations tirées de Pesquisa de Orçamentos Familiares 2009 pour le Brésil, VIII Encuesta de Presupuestos Familiares 2017 pour le Chili, Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares 2016 pour le Mexique, Income and Expenditure Survey 2011 pour l'Afrique du Sud et Consumer Expenditure Surveys 2016 pour les États-Unis.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960291

4.2. Les dépenses de la classe moyenne ont augmenté au fur et à mesure de la hausse du prix des biens et services de première nécessité

4.2.1. Les dépenses des ménages à revenu intermédiaire ont augmenté plus rapidement que leurs revenus

Avant la crise financière mondiale, les dépenses de consommation des ménages à revenu intermédiaire augmentaient plus vite que leurs revenus (Graphique 4.3, partie A). Les dépenses des ménages à revenu intermédiaire ont chuté entre 2007 et 2010 puis ont stagné. Comme lors des récessions précédentes, la baisse des dépenses consacrées aux biens durables a été plus brutale. Toutefois, contrairement aux récessions précédentes, les dépenses des ménages à revenu intermédiaire consacrées aux biens non durables (notamment aux services) ont également diminué (De Nardi, French and Benson, 2012[9]; Crossley, Low and O'Dea, 2013[10]). Cette forte baisse peut s'expliquer en grande partie par la chute des prix des actifs et la perte de confiance des consommateurs (Petev, Pistaferri and Eksten, 2011[11]).

En Grèce, en Irlande et en Espagne, où la crise a été particulièrement sévère, les dépenses ont fortement augmenté entre 1995 et 2005 puis ont chuté entre 2005 et 2015 (Graphique 4.3, partie B). En Australie, en Belgique et aux Pays-Bas, en revanche, les revenus et les dépenses de la classe moyenne ont augmenté au cours des deux périodes. En Autriche et au Portugal, ils ont également augmenté au cours des deux périodes, malgré une chute considérable entre 2010 et 2015.

Aux États-Unis, les dépenses médianes ont augmenté plus rapidement que les revenus médians au cours de la période précédant la crise. Entre 2008 et 2010, les dépenses médianes ont diminué au même rythme que les revenus médians. À partir de 2011, au début de la reprise économique, les dépenses médianes sont rapidement revenues aux niveaux d'avant la crise, tandis que les revenus n'ont pas suivi la même progression. En 2004, les ménages du quintile médian de la distribution des revenus dépensaient 90 % de leur revenu. En 2016, ils dépensaient près de 100 % de leur revenu, ce qui laisse à penser que les ménages américains à revenu intermédiaire n'épargnent plus (PEW, 2016[12]).

En Australie, les dépenses des ménages augmentent beaucoup plus vite que l'inflation depuis 30 ans. Entre 1984 et 2015-16, les dépenses hebdomadaires moyennes des ménages consacrées aux biens et services ont quasiment triplé, tandis que l'indice des prix à la consommation (IPC) a presque doublé (ABS, 2017[13]).

Au Royaume-Uni, les dépenses ont diminué davantage chez les jeunes que chez les personnes âgées et davantage chez les titulaires de prêts hypothécaires que chez les locataires. Les mesures de stimulation de la consommation adoptées au cours de cette période, telles que la réduction temporaire de la TVA et une subvention pour l'achat de véhicules neufs, semblent avoir donné lieu à des dépenses qui auraient été faites plus tard. En fait, une forte augmentation de la consommation de biens durables a été observée au cours de la période où ces mesures étaient en vigueur (Crossley, Low and O'Dea, 2013[10]). En Espagne, entre 2007 et 2015, la consommation a chuté plus fortement chez les ménages consommant beaucoup que chez les ménages consommant peu. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les ménages défavorisés ont fait un meilleur usage des économies d'échelle que les ménages aisés : si la taille du ménage moyen a diminué dans les deux groupes, elle a diminué beaucoup plus chez les ménages aisés (Cardoso and Montañez, 2017[14]).

Graphique 4.3. Les dépenses de la classe moyenne ont augmenté plus rapidement que leurs revenus

Partie A. Evolution du revenu et des dépenses de la classe moyenne en pourcentage, moyenne de l'OCDE, 1995-2017 (1995=100)

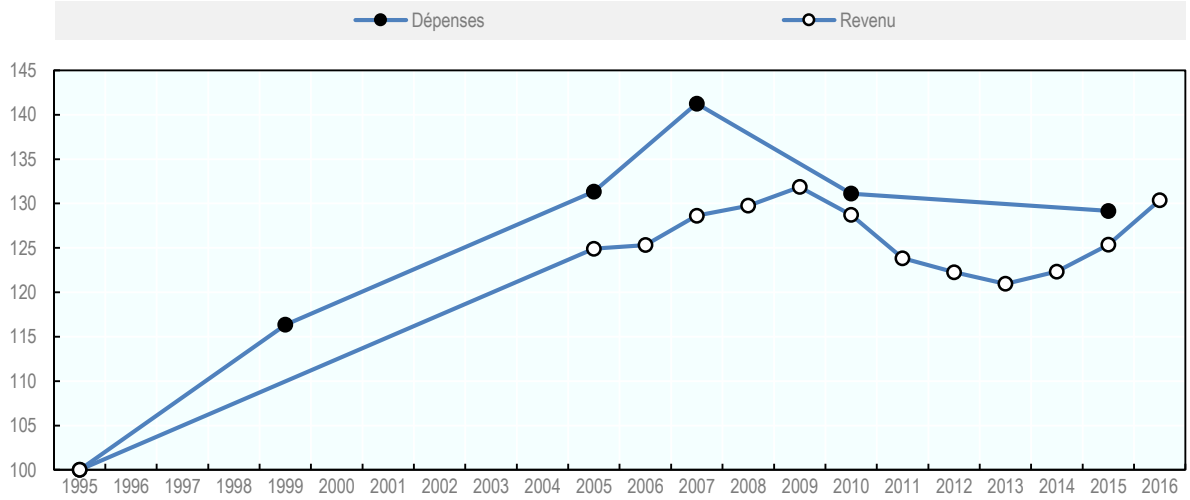

Partie B. Evolution du revenu et des dépenses de la classe moyenne, par pays, 1995-2015 (1995=100)

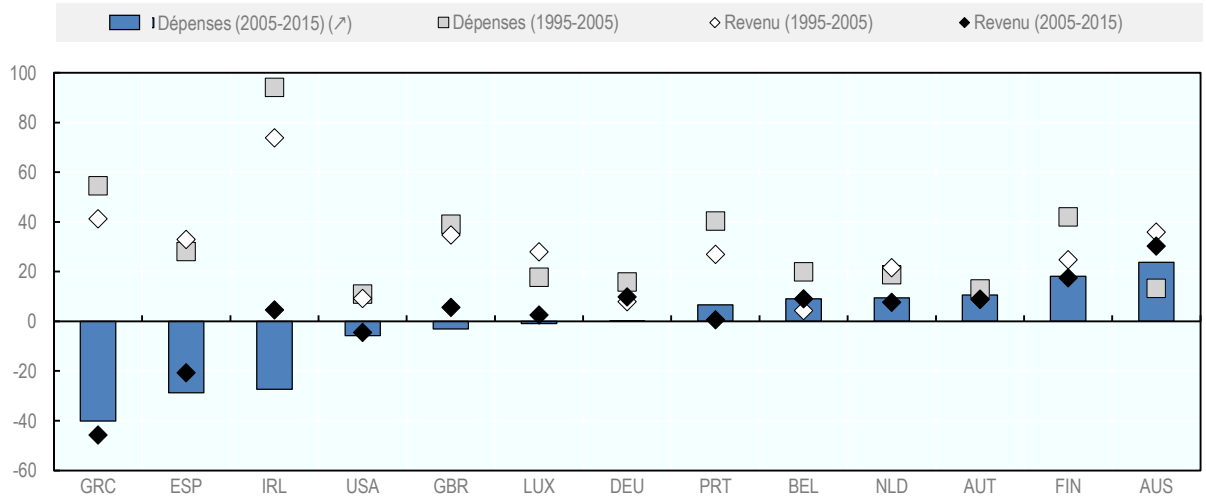

Note : les séries chronologiques d'Eurostat sur les dépenses et les recettes en ce qui concerne l'Espagne et le Royaume-Uni ont été ajustées en 1998 et 2005 respectivement, au moyen des statistiques de l'INE et de l'ONS basées respectivement sur l'Encuesta de Presupuestos Familiares et la Food and Living Conditions Survey. En ce qui concerne les États-Unis, on a ajusté les données des séries chronologiques sur le revenu basées sur les enquêtes sur les dépenses de consommation pour tenir compte d'une interruption depuis 2004, au moyen des séries de la base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.
Source : estimations basées sur les microdonnées des enquêtes Eurostat 2010 sur le budget des ménages (EBM) et les tableaux de l'EBM 2015, 2005 et 1999 et 1994 pour les pays européens, sauf pour l'Espagne (Encuesta de Presupuestos Familiares 2015) et le Royaume-Uni (Food and Living Conditions Survey 2014). Tableaux tirés de Survey of Income and Housing pour l'Australie, Pesquisa de Orçamentos Familiares 2009 pour le Brésil, VIII Encuesta de Presupuestos Familiares 2017 pour le Chili et Consumer Expenditure Surveys 2016 pour les États-Unis.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960310

4.2.2. La classe moyenne dépense davantage pour les biens et services de première nécessité

L'augmentation des dépenses des ménages à revenu intermédiaire est attribuable essentiellement aux biens et services de première nécessité. Le logement et, dans une moindre mesure, la santé sont les principaux postes dont la part dans le budget des ménages à revenu intermédiaire a augmenté au cours des vingt dernières années (Graphique 4.4). La part budgétaire des transports, de la communication et de l'éducation est restée relativement stable, tandis que celle de l'alimentation, de l'habillement, des loisirs ainsi que des biens et services divers a considérablement diminué.

Graphique 4.4. Les dépenses de la classe moyenne consacrées au logement et à la santé ont augmenté

Variations en points de pourcentage de la part de chaque poste dans le budget des ménages, moyenne de l'OCDE, 1995-2015 et 2005-15

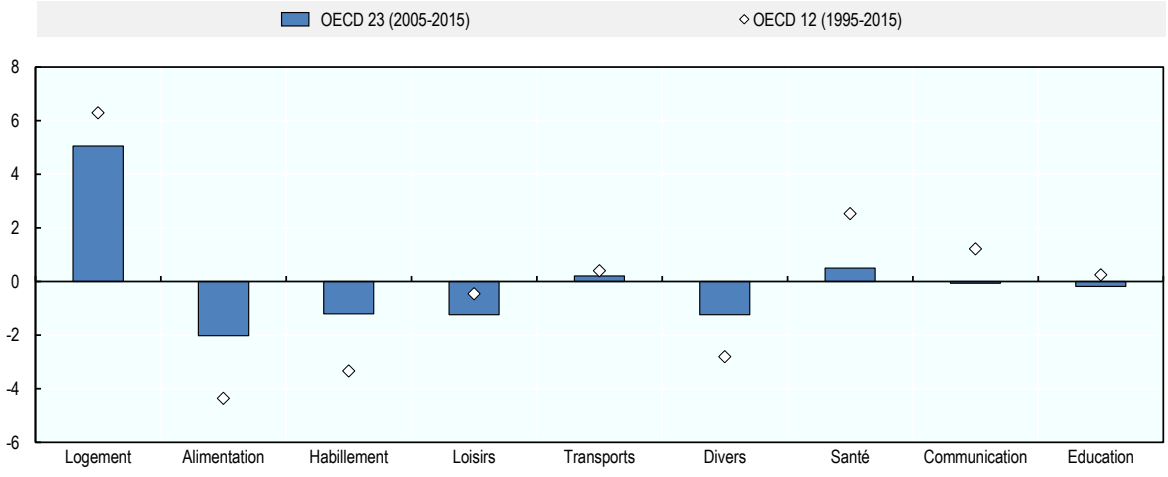

Note : la moyenne non pondérée de l'OCDE 23 comprend les pays suivants : Autriche, Belgique, Chili, République tchèque, Allemagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Lituanie, Luxembourg, Lettonie, Mexique, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovénie, Espagne, Turquie, Royaume-Uni, États-Unis. La moyenne non pondérée de l'OCDE 12 comprend les pays suivants : Autriche, Belgique, Chili, Finlande, Allemagne, Grèce, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, États-Unis. Les données 2005 pour le Chili se rapportent à 2010. Voir l'Encadré 4.2 pour de plus amples informations sur les données relatives aux dépenses de consommation des ménages utilisées dans ce chapitre.
Source : estimations basées sur les microdonnées des enquêtes Eurostat 2010 sur le budget des ménages (EBM) et les tableaux de l'EBM 2015, 2005 et 1999 et 1994 pour les pays européens, sauf pour l'Espagne (Encuesta de Presupuestos Familiares 2015) et le Royaume-Uni (Food and Living Conditions Survey 2014). Estimations tirées de Pesquisa de Orçamentos Familiares pour le Brésil, Encuesta de Presupuestos Familiares pour le Chili, Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares pour le Mexique, Income and Expenditure Survey pour l'Afrique du Sud et Consumer Expenditure Surveys pour les États-Unis.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960329

Le logement représente une part croissante du budget de la classe moyenne

En plus d'être la catégorie de dépenses la plus importante (section 4.1), le logement a été le principal moteur de la hausse des dépenses de la classe moyenne au cours des dernières décennies. Dans les pays de l'OCDE, la part des dépenses que les ménages à revenu

intermédiaire consacrent au logement est passée d'un quart en 1995 à près d'un tiers en 2015 (Graphique 4.5, partie A).

Sous l'effet de la forte hausse des prix de l'immobilier (voir la section 4.2.3), les achats de logements sont ceux qui ont le plus contribué à l'augmentation des dépenses consacrées au logement, notamment entre 1995 et 2000 et entre 2010 et 2015. Les dépenses d'acquisition de logement se sont particulièrement accrues en Irlande, au Portugal et en Espagne, tandis qu'elles ont baissé en Belgique, au Chili et en Finlande (Graphique 4.5, partie B).

Quoique dans des proportions moindres que les dépenses d'acquisition de logement, les dépenses consacrées aux loyers et aux charges ont également contribué à accroître la part du logement dans le budget des ménages à revenu intermédiaire, notamment entre 2005 et 2015. En 2015, les dépenses locatives représentaient en moyenne 6 % des dépenses des ménages à revenu intermédiaire, soit 2 points de pourcentage de plus qu'en 1995. La part des loyers dans le budget des ménages a été particulièrement élevée en Finlande, en Allemagne et en Irlande, alors qu'elle a diminué en Grèce et aux Pays-Bas (par rapport à vingt ans auparavant).

Les charges ont également contribué à l'augmentation des dépenses de logement de la classe moyenne. En moyenne, les charges (l'eau, le chauffage et l'électricité) représentaient 7 % du budget des ménages à revenu intermédiaire en 2015, soit 1.5 point de pourcentage de plus qu'en 1995. Les charges représentent une part particulièrement importante des dépenses de la classe moyenne dans les pays d'Europe de l'Est. Le grand nombre de bâtiments énergivores peut expliquer pourquoi les charges y sont si élevées par rapport à des pays au climat similaire comme la Finlande et la Suède (OCDE, 2019[15]; 2016[16]; 2011[17]).

Graphique 4.5. La part du logement dans le budget de la classe moyenne a augmenté

Partie A. Part du budget des ménages à revenu intermédiaire consacré aux postes de la catégorie "logement" (logements en propriété, loyer, charges, entretien), 1995-2015, moyenne de l'OCDE

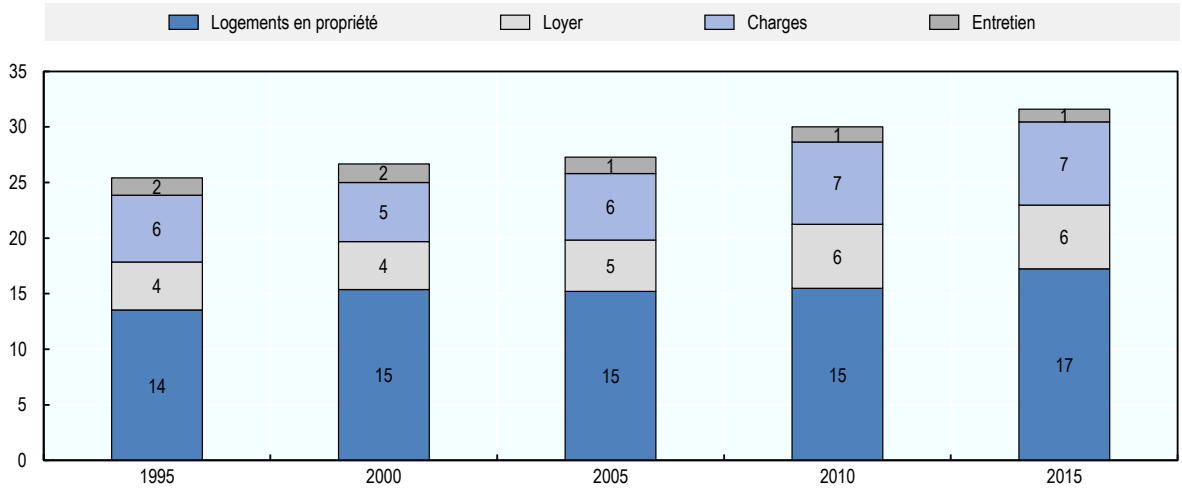

Partie B. Part du budget des ménages à revenu intermédiaire consacré au logement en 1995 et en 2005 et aux postes de la catégorie "logement" (logements en propriété, loyer, charges, entretien) en 2015

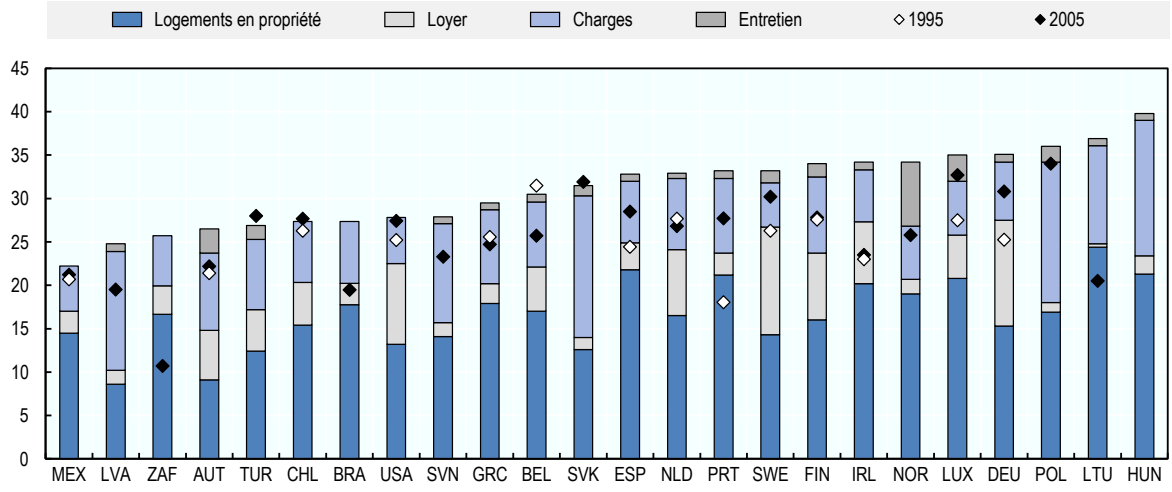

Note : pour le Brésil, les données de 2015 se rapportent à 2009 et les données de 2005 se rapportent à 2002 ; pour le Chili, les données de 2005 se rapportent à 2010 ; pour l'Afrique du Sud, les données de 2015 se rapportent à 2010 et les données de 2005 se rapportent à 2000. Les données relatives à l'entretien manquent pour le Brésil, le Chili, la Lettonie, le Mexique et les États-Unis. Voir l'Encadré 4.2 pour de plus amples informations sur les données relatives aux dépenses de consommation des ménages utilisées dans ce chapitre.
Source : estimations basées sur les microdonnées des enquêtes Eurostat 2010 sur le budget des ménages (EBM) et les tableaux de l'EBM 2015, 2005 et 1999 et 1994 pour les pays européens, sauf pour l'Espagne (Encuesta de Presupuestos Familiares). Estimations tirées de Pesquisa de Orçamentos Familiares pour le Brésil, Encuesta de Presupuestos Familiares pour le Chili, Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares pour le Mexique, Income and Expenditure Survey pour l'Afrique du Sud et Consumer Expenditure Surveys pour les États-Unis.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960348

Les dépenses de santé privées représentent une part croissante du budget de la classe moyenne

Les ménages de la classe moyenne consacrent une part de plus en plus importante de leur budget aux dépenses de santé, c'est-à-dire à l'assurance maladie privée et aux produits et services de santé restant à leur charge. Dans 20 pays de l'OCDE, les ménages à revenu intermédiaire ont augmenté leurs dépenses de santé de 0.5 point de pourcentage en moyenne depuis 2005 et de 2.5 points depuis 1995 dans 11 pays (Graphique 4.4).

Entre 2005 et 2015, la hausse a été particulièrement élevée (2 points de pourcentage) au Chili, en Allemagne, en Lettonie, en République slovaque, en Espagne et aux États-Unis. Au milieu des années 1980, les dépenses de santé représentaient une petite fraction du budget des ménages à revenu intermédiaire aux États-Unis. En 2014, elles avaient augmenté de 60 % en termes réels, et elles sont inférieures uniquement aux dépenses consacrées au logement, à l'alimentation et aux transports (Schanzenbach et al., 2016[18]). En Espagne, de nombreuses personnes (1 million entre 2012 et 2017, soit une augmentation de 10 %) se sont affiliées à l'assurance maladie privée à la suite des coupes effectuées dans le système de santé public dans le cadre des mesures de consolidation budgétaire (Alfageme, 2019[19]). En revanche, la part du budget des ménages à revenu intermédiaire consacrée aux dépenses de santé a diminué de 2 points de pourcentage aux Pays-Bas et d'1 point en Hongrie.

Les ménages de la classe moyenne dépensent davantage pour l'assurance maladie privée qu'il y a dix ans. Dans les 18 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, la part du budget des ménages à revenu intermédiaire consacrée à l'assurance maladie a augmenté dans tous les pays sauf quatre. Dans de nombreux pays, cependant, le niveau des dépenses d'assurance maladie privée et leur augmentation sont limités. Ce n'est qu'aux Pays-Bas[4] et aux États-Unis que l'assurance maladie privée représente plus de 5 % du budget des ménages à revenu intermédiaire. Cette part n'a augmenté de plus d'1 point de pourcentage qu'en République slovaque et aux États-Unis. La population couverte par l'assurance maladie privée a augmenté dans certains pays de l'OCDE au cours des dix dernières années, notamment au Danemark, en Corée, en Slovénie et en Belgique, tandis qu'elle a diminué dans d'autres, notamment en Grèce, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis (OCDE, 2017[20]).

La part du budget des ménages de la classe moyenne consacrée aux dépenses de santé augmente depuis dix ans, en moyenne dans les pays de l'OCDE. Elle a baissé et augmenté dans autant de pays, bien que les hausses aient tendance à être plus fortes que les baisses. Au Chili, en République tchèque, en Estonie, en Lettonie et en Espagne, elle a augmenté d'au moins 1 point de pourcentage entre 2005 et 2015.

Graphique 4.6. Les ménages à revenu intermédiaire consacrent une plus grande part de leur budget à l'assurance maladie privée et aux produits et services de santé à leur charge

Différence en points de pourcentage de la part de leur budget que les ménages à revenu intermédiaire consacrent aux dépenses de santé privées totales (produits et services de santé à la charge des ménages et assurance maladie privée), 2005-15

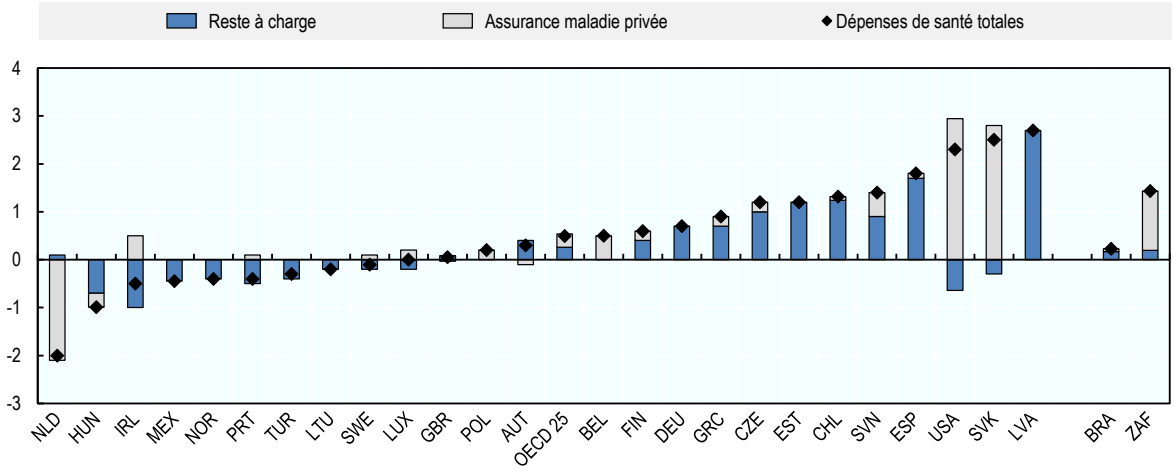

Note : pour le Brésil, les données de 2015 se rapportent à 2009 et les données de 2005 se rapportent à 2002 ; pour le Chili, les données de 2005 se rapportent à 2010 ; pour l'Afrique du Sud, les données de 2015 se rapportent à 2010 et les données de 2005 se rapportent à 2000. Voir l'Encadré 4.2 pour de plus amples informations sur les données relatives aux dépenses de consommation des ménages utilisées dans ce chapitre.
Source : estimations basées sur les microdonnées des enquêtes Eurostat 2010 sur le budget des ménages (EBM) et les tableaux de l'EBM 2015, 2005 pour les pays européens, sauf pour l'Espagne (Encuesta de Presupuestos Familiares) et le Royaume-Uni (Food and Living Conditions Survey). Estimations tirées de Pesquisa de Orçamentos Familiares pour le Brésil, Encuesta de Presupuestos Familiares pour le Chili, Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares pour le Mexique, Income and Expenditure Survey pour l'Afrique du Sud et Consumer Expenditure Surveys pour les États-Unis.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960367

4.2.3. Le prix des produits de première nécessité a grimpé en flèche

Il est devenu plus difficile que par le passé d'adopter un mode de vie de classe moyenne en raison de la forte hausse du prix de l'immobilier et d'autres postes de consommation importants de la classe moyenne (Blank, 2010[21]). Conjointement à l'évolution de la quantité et de la qualité des biens consommés, l'augmentation des prix de ces postes entraîne une modification des dépenses.

Les prix de l'immobilier sont supérieurs à l'inflation et aux revenus médians

En moyenne, au cours des vingt dernières années, les prix de l'immobilier ont augmenté deux fois plus vite que l'inflation et de 50 % de plus que le revenu médian des ménages dans les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données (Graphique 4.7, partie A). Après une croissance rapide au début des années 2000, l'écart entre les prix de l'immobilier, d'une part, et l'inflation mesurée par l'IPC et les revenus des ménages, d'autre part, s'est rétréci pendant la crise financière mondiale, mais il s'est élargi de nouveau ces dernières années[5]. En 2016, dernière année pour laquelle on dispose de données, les écarts entre le taux de croissance des prix de l'immobilier, d'une part, et

celui de l'inflation mesurée par l'IPC et du revenu médian des ménages, d'autre part, ont été les plus importants jamais recensés.

Dans la plupart des pays, les prix moyens de l'immobilier ont augmenté beaucoup plus vite que les revenus médians. Au Danemark, en France, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, en Suède et au Royaume-Uni, ils ont augmenté d'au moins 60 % de plus que les revenus médians. Dans tous ces pays, les prix de l'immobilier ont fortement augmenté entre 1995 et 2007, se sont effondrés pendant la crise financière mondiale, puis ont remonté. La seule exception a été la France, où les prix de l'immobilier sont restés relativement stables depuis 2010, malgré leur explosion récente à Paris et dans les autres grandes villes françaises (Les Echos, 2018[22]). En Australie, en Belgique, au Canada, en Israël, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et en Suède, les prix réels de l'immobilier en 2017 étaient plus élevés qu'avant la crise.

Ce n'est qu'en Allemagne, en Irlande, en Italie et au Japon que les hausses des prix de l'immobilier depuis 1995 n'ont pas dépassé celles des revenus médians. En Allemagne, les prix réels de l'immobilier sont restés stables tout au long des années 2000, et actuellement ils ne sont pas très différents de ce qu'ils étaient il y a trente ans, malgré une accélération ces dernières années (Wijburg and Aalbers, 2017[23]). En Irlande et en Italie, les prix réels de l'immobilier ont subi de fortes corrections à la baisse au lendemain de la crise financière mondiale. Au Japon, après de fortes hausses jusqu'en 1990 environ, les prix de l'immobilier ont fortement baissé entre 1995 et 2010, puis ont légèrement remonté (Engsted, Hviid and Pedersen, 2016[24]).

Si les prix de l'immobilier ont joué un rôle majeur dans l'augmentation des dépenses consacrées au logement, l'évolution des modes de consommation y a également contribué. La concentration croissante des possibilités économiques et les emplois mieux rémunérés attirent davantage de personnes dans les grandes zones urbaines (Glaeser, 2010[25]; Combes and Gobillon, 2015[26]). La demande de services publics de qualité et l'embourgeoisement ont également poussé les ménages de la classe moyenne vers des segments plus onéreux du marché immobilier (Chapple, 2016[27]; Hamilton, 2014[28]).

Les coûts des soins de santé augmentent plus vite que l'inflation

Les coûts des soins de santé ont augmenté en moyenne plus rapidement que l'inflation générale, mais moins que les revenus médians dans les pays de l'OCDE. Entre 1995 et 2005, ils ont fortement augmenté à un rythme similaire à celui du revenu médian. Après une légère baisse pendant la crise financière mondiale, ils sont restés relativement stables. D'un pays à l'autre, cependant, il existe des variations. Ainsi, les coûts des soins de santé ont considérablement augmenté en termes réels en République tchèque et en Suède, où les revenus médians réels ont augmenté encore plus rapidement. Si l'on tient compte des différences de croissance des revenus d'un pays à l'autre, c'est en République tchèque, au Japon et aux États-Unis que la hausse des coûts réels des soins de santé a été la plus significative. À l'inverse, les coûts des soins de santé ont diminué en France et au Luxembourg, et augmenté moins que les revenus médians en Australie, en Israël et en Norvège.

Les coûts de l'enseignement supérieur accroissent l'endettement des étudiants à mesure que le taux de fréquentation universitaire augmente

Dans certains pays, la hausse des coûts des études supérieures pousse de plus en plus de jeunes à s'endetter. Entre 1995 et 2015, le coût moyen des biens et services liés à l'éducation a augmenté plus rapidement que l'inflation mesurée par l'IPC et les revenus

médians au sein de la zone OCDE. Cette hausse a été induite essentiellement par l'enseignement supérieur, les dépenses privées liées à l'enseignement primaire et secondaire étant très faibles dans la plupart des pays. Parallèlement au déclin des emplois moyennement qualifiés et à l'augmentation du nombre d'emplois hautement qualifiés, de plus en plus de jeunes accèdent à l'enseignement supérieur, avec des frais de scolarité importants dans certains pays.

Le coût des études a le plus fortement au Royaume-Uni, où les réformes de ces dernières décennies ont entraîné une hausse des frais universitaires, le financement public de l'enseignement supérieur ayant réduit la place des bourses universitaires au profit des prêts étudiants (Dearden et al., 2017[29]). Aux États-Unis, le coût des études a également augmenté beaucoup plus vite que l'inflation globale et les revenus médians. À l'inverse, en République tchèque et en Israël, le coût des études a augmenté à peine très légèrement plus que l'inflation et moins que le revenu médian.

Les autres postes budgétaires varient en fonction de l'évolution des habitudes et des préférences en matière de dépenses

Les tendances en matière de prix et de dépenses ont évolué différemment en ce qui concerne les autres catégories. La baisse de la part budgétaire consacrée à l'habillement (Graphique 4.4) peut être associée à la baisse de son prix relatif (Graphique 4.7). Par comparaison, la baisse de la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation reflète une baisse des dépenses réelles, alors que le prix relatif des produits alimentaires n'a guère évolué.

Graphique 4.7. Les prix de l'immobilier ont augmenté beaucoup plus rapidement que l'inflation et les revenus médians

Partie A. Evolution des revenus médians et du prix de certains postes budgétaires des ménages en pourcentage, moyenne de l'OCDE, 1995-2015 (1995=100)

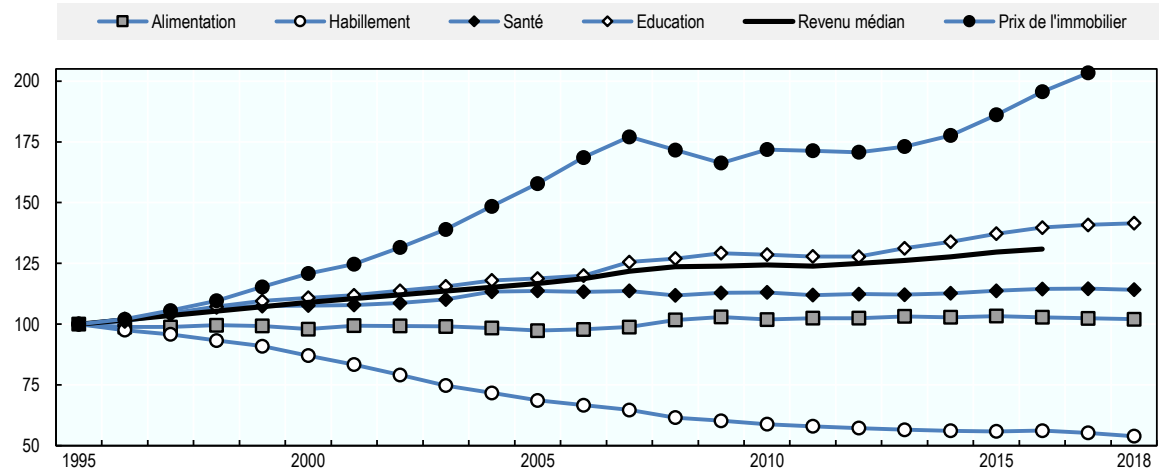

Partie B. Evolution des revenus médians et des prix de l'immobilier, de la santé et de l'éducation en pourcentage, 1995-2015 (1995=100)

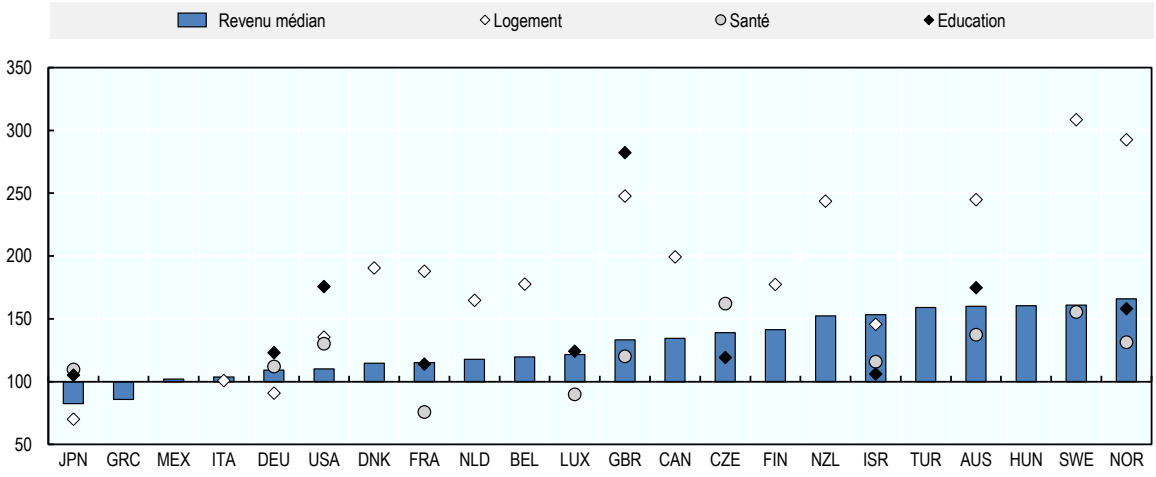

Note : la moyenne non pondérée de l'OCDE comprend les pays suivants : Australie, France, Allemagne, Israël, Japon, Norvège, Royaume-Uni et États-Unis.

Source : en ce qui concerne les prix de l'immobilier : indices des prix de l'immobilier résidentiel (IPIR) de l'OCDE https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=de33389e-063f-4056-82b6-fd3d1e5df411&themetreeid=16 ; en ce qui concerne les revenus : OCDE, base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, http://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm ; en ce qui concerne les prix autres que ceux de l'immobilier : OCDE, Base de données sur les indices des prix à la consommation (IPC) https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=d9998cf6-d9fb-4fc5-8e26-4ba1dd8d32c4&themetreeid=16.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960386

L'évolution des préférences de consommation peut expliquer certains des changements dans la composition du budget de la classe moyenne. En fait, des études récentes ont révélé que les habitudes de dépenses de la classe moyenne peuvent être influencées par l'évolution des revenus et des dépenses des ménages à haut revenu (voir l'Encadré 4.3).

Encadré 4.3. La consommation « en cascade »

Les inégalités de revenu peuvent accroître les dépenses de la classe moyenne

Des inégalités de revenu importantes peuvent nuire au niveau de vie de la classe moyenne en perturbant les modes de consommation (Frank, 2013[30]). Les études récentes tendent à montrer que lorsqu'un groupe de revenus augmente ses dépenses, les groupes de revenu inférieurs aspirent davantage à un niveau de vie plus élevé (et donc modifient leurs habitudes de dépenses). Ainsi, d'après une étude menée aux États-Unis, « la croissance rapide des revenus des personnes à haut revenu au cours des dernières décennies a provoqué une cascade de dépenses supplémentaires chez les personnes à revenu inférieur » (Frank, Levine and Dijk, 2014[31]). Une autre étude a mis en évidence l'existence d'une « consommation en cascade », selon laquelle les ménages n'appartenant pas à la classe aisée consomment davantage de biens et de services pour maintenir leur niveau social à mesure que les revenus les plus élevés augmentent. D'après cette étude, les ménages n'appartenant pas à la classe aisée auraient épargné jusqu'à 3 % de plus par an si les revenus les plus élevés avaient augmenté au même rythme que le revenu médian (Bertrand and Morse, 2016[32]).

Toutefois, il se peut que les modes de consommation des ménages à revenu intermédiaire et à haut revenu soient en train de changer. Tandis que la classe moyenne augmente ses dépenses de « consommation ostentatoire » (vêtements, montres, bijoux, voitures et autres biens socialement visibles, par exemple), une nouvelle élite a réorienté son modèle de dépenses vers des « marqueurs culturels discrets »[6] qui transmettent l'acquisition du savoir plutôt que des biens matériels (Currid-Halkett, 2017[33]). Ainsi, aux États-Unis, entre 1996 et 2014, les 1 % les plus riches ont augmenté leur part de revenu consacrée à l'éducation de 2 % à 6 %. Dans le même temps, les ménages à revenu intermédiaire continuent de consacrer environ 1 % de leur revenu à l'éducation, soit à peu près le même pourcentage qu'il y a vingt ans (Currid-Halkett, 2017[33]).

Cependant, les données empiriques sur la consommation ostentatoire de la classe moyenne restent loin d'être concluantes. L'analyse des données relatives à la France et aux États-Unis depuis le milieu des années 1970 ne révèle aucun signe de dissociation entre la classe sociale et les modes de vie. Elle tend plutôt à montrer des différences fortes et persistantes en ce qui concerne les habitudes de dépenses selon les classes sociales. L'excès de dépenses résulterait de la nécessité de répondre aux besoins élémentaires en raison de l'inégalité croissante des revenus plutôt que de dépenses à des fins de distinction positionnelle et culturelle (Petev, 2013[34]).

4.3. Une classe moyenne de plus en plus vulnérable financièrement et parfois surendettée

Étant donné que le coût de la vie augmente et que les dépenses augmentent plus rapidement que les revenus, de nombreux ménages de la classe moyenne se retrouvent vulnérables financièrement, et certains sont surendettés.

4.3.1. De nombreux ménages à revenu intermédiaire sont financièrement vulnérables ou bien ont du mal à joindre les deux bouts…

Quatre ménages à revenu intermédiaire sur dix sont financièrement vulnérables, et la moitié d'entre eux ont du mal à joindre les deux bouts

Près de 40 % des ménages à revenu intermédiaire dans 18 pays européens de l'OCDE sont financièrement vulnérables, c'est-à-dire qu'ils ont des arriérés de paiements ou sont incapables de faire face à des dépenses imprévues ou à des chutes soudaines de revenus. Les parts varient considérablement d'un pays à l'autre, allant de 12 % en Norvège à 70 % en Grèce (Graphique 4.8). En moyenne, le risque que les ménages à revenu intermédiaire soient financièrement vulnérables est plus proche du risque encouru par la classe supérieure que par la classe inférieure. Toutefois, en Grèce et en Hongrie, la part des ménages à revenu intermédiaire en situation de vulnérabilité financière est beaucoup plus proche de celle des ménages à revenus inférieurs.

Graphique 4.8. La vulnérabilité financière touche quatre ménages à revenu intermédiaire sur dix

Part des ménages financièrement vulnérables, 2016 ou dernière année disponible

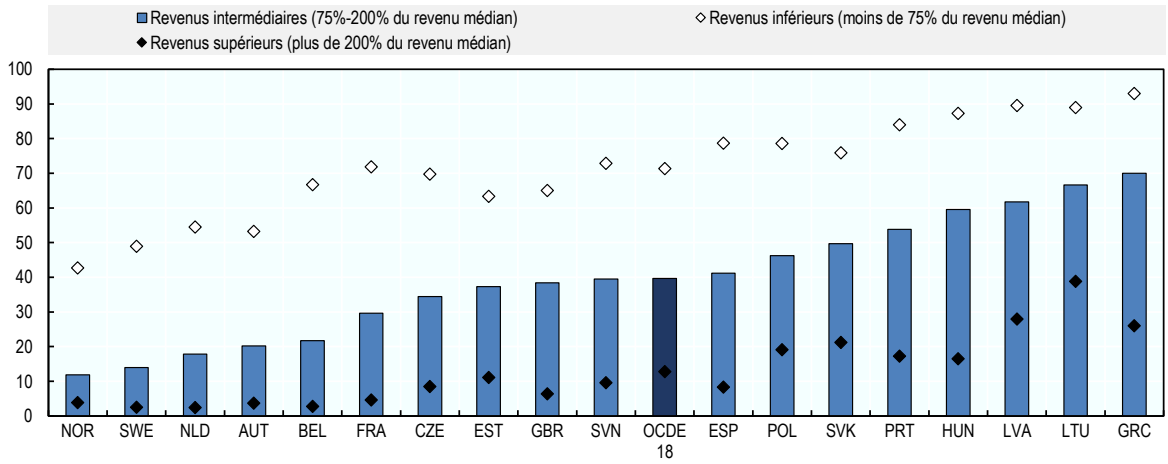

Note : les ménages sont financièrement vulnérables s'ils ont des arriérés de prêt hypothécaire, de loyer ou de charges, ou s'ils n'ont pas les moyens de se chauffer convenablement, de partir en vacances une semaine par an ou de faire face à des dépenses imprévues.
Source : EU-SILC 2016 pour la Norvège et le Royaume-Uni ; EU-SILC 2017 pour tous les autres pays.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960405

Dans les 24 pays européens de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, 47 % en moyenne des ménages à revenu intermédiaire ont déclaré avoir des difficultés à joindre les deux bouts en 2016 (Graphique 4.9). Ce chiffre est inférieur au pic observé pendant la crise économique (54 % en 2012), mais légèrement supérieur à celui d'avant la crise (46 % en 2006). Il varie d'un pays à l'autre, allant d'environ 10 % en Norvège et en Suède à plus de 70 % en Hongrie, en Italie, en Lettonie et en Lituanie, et 95 % en Grèce. Bien que les différences entre les pays puissent refléter en partie les caractéristiques et la culture nationales, il importe de noter que l'incidence des ménages à revenu intermédiaire déclarant avoir du mal à joindre les deux bouts est plus proche de celle des ménages à revenu inférieur que de celle des ménages à revenu supérieur. Cela vaut particulièrement

dans les pays où une grande partie des ménages à revenu intermédiaire affirment éprouver des difficultés. En Hongrie, par exemple, la part est de 78 % chez les ménages à revenu intermédiaire, de 88 % chez les ménages à revenus inférieurs et de 36 % chez les ménages à revenus supérieurs. L'incidence des ménages à revenu intermédiaire en difficulté est également plus proche, ou relativement proche, de l'incidence des ménages à revenus inférieurs en difficulté dans certains pays où une part relativement faible des ménages à revenu intermédiaire signale des difficultés. C'est le cas du Danemark, de la Finlande et de l'Islande, où leur part a augmenté par rapport à il y a dix ans.

Graphique 4.9. La moitié des ménages à revenu intermédiaire ont du mal à joindre les deux bouts

Part des ménages ayant des difficultés à joindre les deux bouts, par catégorie de revenus, 2016

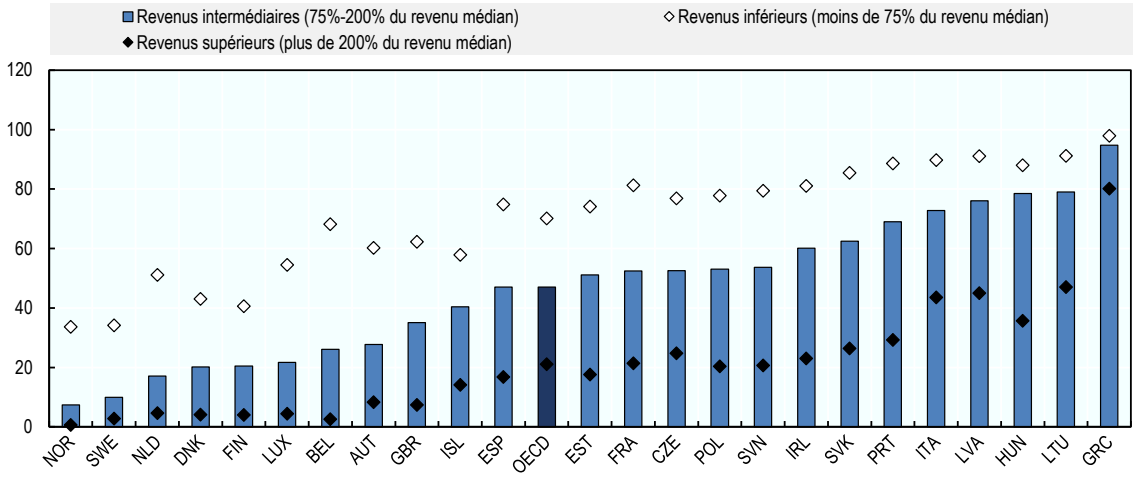

Note : la difficulté à joindre les deux bouts est déterminée par la réponse à la question suivante : « En pensant au revenu total de votre ménage, votre ménage est-il capable de joindre les deux bouts, c'est-à-dire de faire face à ses dépenses courantes nécessaires ? »
Source : EU-SILC 2016 pour l'Irlande, la Norvège et le Royaume-Uni ; EU-SILC 2014 pour l'Islande ; EU-SILC 2017 pour tous les autres pays.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960424

4.3.2. ...et certains ont du mal à maintenir leur niveau de vie

Plus d'un ménage à revenu intermédiaire sur cinq désépargne, c'est-à-dire qu'il dépense plus qu'il ne gagne, ce qui entraîne un risque de surendettement. Dans les pays de l'OCDE, la part des ménages à revenu intermédiaire en situation de désépargne varie de moins de 10 % en Estonie, en Lituanie et en Pologne à plus de la moitié au Chili et en Grèce (Graphique 4.10). Cependant, la situation n'est pas aussi difficile que pour la classe à bas revenu : dans tous les pays de l'OCDE, la part des personnes à revenu intermédiaire qui dépensent plus qu'elles ne gagnent est plus proche de celle des personnes à haut revenu. Par exemple, en Suède, 10 % des ménages à revenu intermédiaire et 1 % des ménages à haut revenu désépargnent, comparativement à près de la moitié des ménages à revenus inférieurs. La part des désépargnants à revenu intermédiaire a diminué depuis 2010, notamment en Europe de l'Est. Le Chili, la République slovaque et les États-Unis, où la part des désépargnants a augmenté depuis la crise malgré la reprise économique, font exception.

Graphique 4.10. Plus d'un ménage à revenu intermédiaire sur cinq dépense plus qu'il ne gagne

Part des ménages qui dépensent plus qu'ils ne gagnent, par catégorie de revenus, 2016 ou dernière année disponible

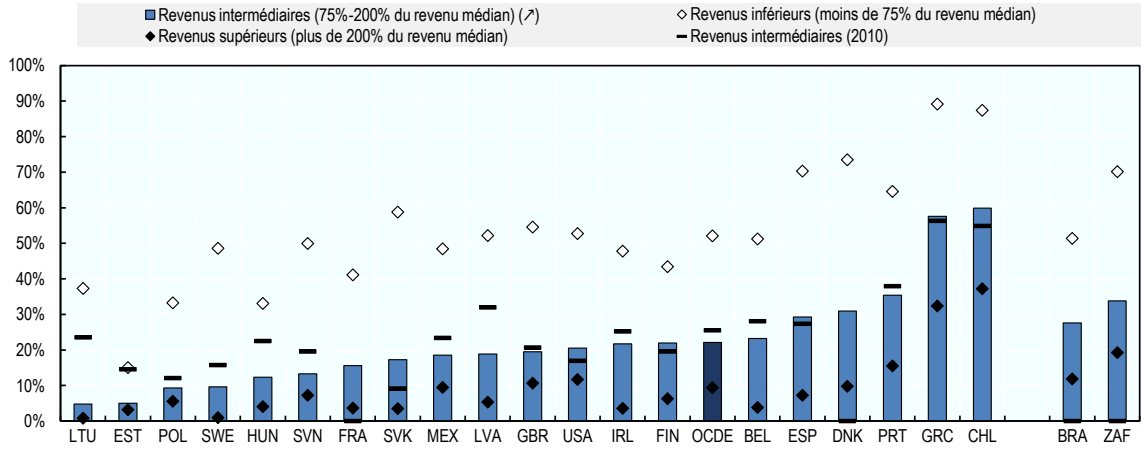

Note : les ménages qui dépensent trop sont définis comme ceux dont les dépenses totales sont supérieures au revenu disponible total du ménage. Voir l'Encadré 4.2 pour de plus amples informations sur les données relatives aux dépenses de consommation des ménages utilisées dans ce chapitre.
Source : estimations basées sur les microdonnées des enquêtes Eurostat 2010 sur le budget des ménages (EBM) et les tableaux de l'EBM 2015 pour les pays européens, sauf pour la France (Enquête Budget de Famille 2011), l'Espagne (Encuesta de Presupuestos Familiares 2015) et le Royaume-Uni (Food and Living Conditions Survey 2014). Estimations tirées de Pesquisa de Orçamentos Familiares pour le Brésil, Encuesta de Presupuestos Familiares pour le Chili, Enquête Budget de Famille for France, Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares pour le Mexique, Income and Expenditure Survey pour l'Afrique du Sud et Consumer Expenditure Surveys pour les États-Unis.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960443

4.3.3. La classe moyenne est davantage surendettée que l'ensemble de la population

Dans de nombreux pays de l'OCDE, il semble que les ménages de la classe moyenne se soient endettés pour financer leur consommation pendant la période qui a précédé la crise. Aux États-Unis, par exemple, les niveaux d'endettement des quintiles de revenu intermédiaire ont augmenté de façon spectaculaire par rapport à leur valeur nette et à leur revenu net pendant les vingt années qui ont précédé la crise de 2007. Pendant la crise, la classe moyenne a également été plus durement touchée par la chute des prix de l'immobilier et la hausse de la dette hypothécaire par rapport à la valeur des logements. Après la crise, les ménages à revenu intermédiaire ont utilisé tous leurs actifs pour rembourser leurs dettes et pouvoir continuer de consommer (Wolff, 2014[35]).

Selon un précédent rapport de l'OCDE, la majorité des ménages surendettés appartiennent à la « classe moyenne » (OCDE, 2015[36])[7]. Des données récentes montrent qu'en moyenne, un huitième des ménages qui se situent au milieu de la distribution des revenus[8] est surendetté[9]. Le surendettement est particulièrement répandu au Chili, aux Pays-Bas et en Norvège, où il touche au moins un ménage sur quatre. En revanche, il est inférieur à 5 % en Autriche, en Estonie, en Allemagne, en Grèce, en Italie, en Lettonie, en Pologne et en Slovénie (Graphique 4.11).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le surendettement est plus répandu chez les ménages à revenu intermédiaire que dans la population générale. Au Canada, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et au Portugal, il y est supérieur d'au moins 5 points de pourcentage.

Graphique 4.11. Un huitième des ménages qui se situent au milieu de la distribution des revenus est surendetté

Part des ménages surendettés, 2015 ou dernière année disponible

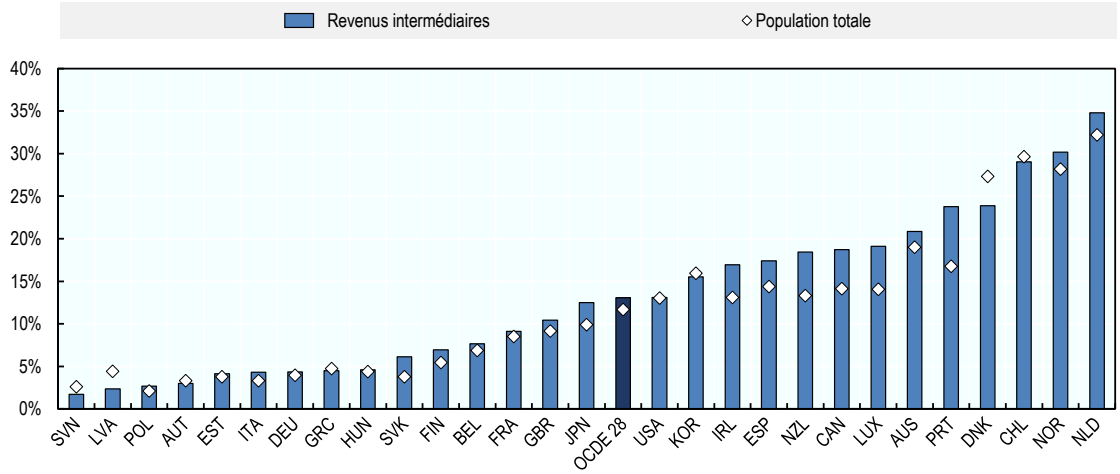

Note : a. Le milieu de la distribution des revenus désigne le quintile intermédiaire (c'est-à-dire les 20 % de la population qui se situent au milieu de la distribution des revenus). b. Le surendettement correspond à un ratio d'endettement supérieur à 3.
Source : base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses, https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=60ca684e-12f5-49ae-b2db-ca0b18147b24&themetreeid=21.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933960462

4.4. Conclusions

L'objectif de ce chapitre était de rassembler les données sur le niveau de vie des ménages à revenu intermédiaire dans les pays de l'OCDE et dans certaines économies émergentes (Brésil et Afrique du Sud) au cours des dernières décennies. À cette fin, nous avons analysé la contribution des ménages à revenu intermédiaire à la consommation globale des ménages ainsi que la répartition de leurs dépenses entre les différentes catégories de consommation. Nous avons également examiné comment les dépenses des ménages à revenu intermédiaire ont augmenté par rapport à leurs revenus, quelles catégories de consommation ont entraîné cette augmentation et dans quelle mesure la hausse des prix et l'évolution des préférences de consommation ont joué un rôle en la matière. Enfin, nous avons évalué la capacité des ménages à revenu intermédiaire d'assurer leur niveau de vie et avons examiné leur exposition à la vulnérabilité financière et au surendettement.

Les ménages à revenu intermédiaire sont à l'origine des deux tiers des dépenses totales de consommation des ménages au sein de la zone OCDE. À l'exception de quelques pays, la contribution des ménages à revenu intermédiaire aux dépenses globales est proportionnellement plus importante que leur part du revenu et de la population. Contrairement aux pays de l'OCDE, au Brésil et en Afrique du Sud, la classe moyenne contribue moins que les ménages à haut revenu à la consommation globale des ménages.

La capacité d'épargne des ménages à revenu intermédiaire a diminué au cours des vingt dernières années, les dépenses ayant dépassé les revenus, notamment avant la crise financière mondiale. Elle s'est ensuite effondrée entre 2007 et 2010 puis a plus ou moins stagné entre 2010 et 2015.

Le logement représente une part croissante du budget des ménages à revenu intermédiaire. Ainsi, entre 1995 et 2015, il est passé d'un quart à près d'un tiers de leur budget. Les dépenses d'acquisition de logement ont constitué la majeure partie de la hausse, bien que les dépenses locatives et les charges aient également augmenté considérablement. La hausse du prix de l'immobilier a été un facteur déterminant. Au cours des vingt dernières années, sa croissance a été deux fois plus rapide que celle de l'inflation et plus d'un tiers plus rapide que celle des revenus médians.

Les dépenses de santé privées grèvent de plus en plus le budget des ménages à revenu intermédiaire, avec une forte croissance du reste à charge et des dépenses d'assurance maladie privée. Dans certains pays, l'augmentation du coût de l'enseignement supérieur met également en péril la capacité des ménages à revenu intermédiaire d'envoyer leurs enfants à l'université, car le prix des biens et services liés à l'éducation a augmenté plus vite que l'inflation et les revenus médians.

Outre la hausse des prix, l'évolution des préférences de consommation peut expliquer certaines modifications des dépenses des ménages à revenu intermédiaire. La demande croissante de services publics de qualité et l'embourgeoisement des zones urbaines ont également poussé les ménages de la classe moyenne vers des segments plus onéreux du marché du logement. De même, les habitudes de dépenses des ménages à revenu intermédiaire peuvent avoir été affectées par l'évolution de l'inégalité des revenus et la façon dont les ménages à haut revenu dépensent leur budget.

Étant donné que le coût de la vie a augmenté et que les dépenses ont augmenté plus rapidement que les revenus, de nombreux ménages à revenu intermédiaire ont du mal à joindre les deux bouts. Certains sont devenus financièrement vulnérables, et d'autres dépensent plus qu'ils ne gagnent. En outre, le surendettement des ménages à revenu intermédiaire est devenu un phénomène de plus en plus répandu dans un certain nombre de pays.

Notes

[1] En accord avec l'approche économique classique et les autres chapitres du présent rapport, on considère dans ce chapitre que la « classe moyenne » est composée des personnes vivant dans des ménages dont le revenu disponible équivalent représente entre 75 % et 200 % du revenu médian national. Les ménages dont le revenu est inférieur à 75 % du revenu médian appartiennent à la catégorie des « revenus inférieurs » et ceux dont le revenu est supérieur à 200 % du revenu médian appartiennent à la catégorie des « revenus supérieurs » (voir l'encadré 2.1 du chapitre 2).

[2] En moyenne dans les pays de l'OCDE, les propriétaires représentent environ 70 % des ménages à revenu intermédiaire – les propriétaires ayant acheté leur logement comptant représentent environ 40 % de ces ménages et les propriétaires ayant une hypothèque près de 30 % (OCDE, 2019[6]). L'accession à la propriété sans condition est très répandue au Mexique et dans les pays d'Europe centrale, orientale et méridionale. En Europe centrale et orientale, après la chute des régimes communistes, les locataires ont pu acheter à bas prix le logement qu'ils occupaient (Hegedus, Lux and Teller, 2013[40]; Tsenkova, 2009[38]). Au Mexique et dans les pays d'Europe du Sud, les marchés hypothécaires n'ont commencé à se développer que récemment, et les familles ont traditionnellement un rôle important à jouer pour faciliter l'accession à la propriété par le biais de l'héritage ou d'une aide financière (Allen et al., 2008[39]).

[3] Dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, la proportion de ménages locataires est généralement très faible. En Lettonie, 13 % des ménages sont locataires, et un tiers d'entre eux ont des loyers subventionnés.

[4] Les personnes qui vivent ou travaillent aux Pays-Bas ont l'obligation légale de souscrire une assurance maladie privée type. Les assureurs doivent accepter tous les demandeurs et sont supposés recruter des prestataires sur la base de critères de qualité et de prix (OCDE/European Observatory on Health Systems and Policies, 2017[41]).

[5] À long terme, les prix de l'immobilier peuvent être assez bien suivis par les données fondamentales. À court terme, toutefois, il se peut que les prix de l'immobilier dépassent les attentes extrapolatives, créant dans certains cas d'énormes bulles (André, 2016[7]).

[6.] La consommation discrète révèle la position sociale sans pour autant être socialement ou culturellement visible. Elle comprend les biens et services tels que le jardinage, les services de garde d'enfants, les services automobiles ou les projets éducatifs et les plans de retraite (Currid-Halkett, 2017[33]).

[7] Le terme « classe moyenne » a été utilisé dans le rapport pour désigner les trois quintiles intermédiaires de la distribution des revenus (c'est-à-dire les 60 % de personnes qui se situent au milieu).

[8] L'expression « au milieu de la distribution des revenus » désigne le quintile intermédiaire (c'est-à-dire les 20 % de la population qui se situent au milieu de la distribution des revenus). Cette définition diffère de celle du « revenu intermédiaire » utilisée tout au long du chapitre. Cette modification était nécessaire, car les données de la base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses sont recueillies par quintile de revenu. S'il couvre un groupe plus restreint de personnes, le quintile intermédiaire inclut uniquement les ménages « à revenu intermédiaire », contrairement à d'autres définitions telles que « les 60 % qui se situent au milieu ».

[9] Le surendettement correspond à un ratio d'endettement supérieur à 3 (Balestra and Tonkin, 2018[37]).

Références

ABS (2017), *Household Expenditure Survey, Australia: Summary of Results, 2015-16*, Australian Bureau of Statistics, http://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/Latestproducts/6530.0Main%20Features32015-16?opendocument&tabname=Summary&prodno=6530.0&issue=2015-16&num=&view= (accessed on 1 December 2017). [13]

Alfageme, A. (2019), "El negocio de la sanidad privada se dispara tras los recortes en el sistema público", *El País*, https://elpais.com/sociedad/2019/01/28/actualidad/1548704969_178978.html (accessed on 3 March 2019). [19]

Allen, J. et al. (2008), *Housing and welfare in Southern Europe*, John Wiley & Sons, https://onlinelibrary.wiley.com/doi/book/10.1002/9780470757536. [39]

André, C. (2016), "Household debt in OECD countries: Stylised facts and policy issues", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1277, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/5jm3xgtkk1f2-en. [7]

Balestra, C. and R. Tonkin (2018), "Inequalities in household wealth across OECD countries: Evidence from the OECD Wealth Distribution Database", *Statistics and Data Working Paper*, No. 2018/01, OECD, Paris. [37]

Bertrand, M. and A. Morse (2016), "Trickle-Down Consumption", *Review of Economics and Statistics*, Vol. 98/5, pp. 863-879, http://dx.doi.org/10.1162/REST_a_00613. [32]

Blank, R. (2010), *Middle class in America*, U.S. Department of Commerce, Economics and Statistics Administration, http://www.esa.doc.gov/sites/default/files/middleclassreport.pdf. [21]

Cardoso, M. and M. Montañez (2017), *Caída de la desigualdad en consumo: El caso de España durante la crisis*, BBVA Research, https://www.bbvaresearch.com/wp-content/uploads/2017/10/Caida-de-la-desigualdad-en-consumo-El-caso-de-Espana-durante-la-crisis.pdf. [14]

Chapple, K. (2016), "Income Inequality and Urban Displacement", *New Labor Forum*, Vol. 26/1, pp. 84-93, http://dx.doi.org/10.1177/1095796016682018. [27]

Combes, P. and L. Gobillon (2015), "The Empirics of Agglomeration Economies", in *Handbook of Regional and Urban Economics*, Elsevier, http://dx.doi.org/10.1016/b978-0-444-59517-1.00005-2. [26]

Crossley, T., H. Low and C. O'Dea (2013), "Household Consumption through Recent Recessions*", *Fiscal Studies*, Vol. 34/2, pp. 203-229, http://dx.doi.org/10.1111/j.1475-5890.2013.12003.x. [10]

Currid-Halkett, E. (2017), *The sum of small things : a theory of the aspirational class*, https://press.princeton.edu/titles/10933.html. [33]

De Nardi, M., E. French and D. Benson (2012), *Consumption and the Great Recession*, https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2017759. [9]

Dearden, L. et al. (2017), *Higher Education funding in England: past, present and options for the future*, Institute for Fiscal Studies, http://dx.doi.org/10.1920/bn.ifs.2017.bn0211. [29]

Engsted, T., S. Hviid and T. Pedersen (2016), "Explosive bubbles in house prices? Evidence from the OECD countries", *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money*, Vol. 40, pp. 14-25, http://dx.doi.org/10.1016/j.intfin.2015.07.006. [24]

Eurostat (2019), *Early leavers from education and training by sex and country of birth*, http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=edat_lfse_02&lang=en. [5]

Frank, R. (2013), *Falling behind : how rising inequality harms the middle class*, University of California Press. [30]

Frank, R., A. Levine and O. Dijk (2014), "Expenditure Cascades", *Review of Behavioral Economics*, Vol. 1/1-2, pp. 55-73, http://dx.doi.org/10.1561/105.00000003. [31]

Glaeser, E. (2010), *Agglomeration Economics*, University of Chicago Press, http://dx.doi.org/10.7208/chicago/9780226297927.001.0001. [25]

Hamilton, M. (2014), *Urban and Regional Policies for Metropolitan Livability*, Routledge, http://dx.doi.org/10.4324/9781315698434. [28]

Hegedus, J., M. Lux and N. Teller (2013), *Social housing in transition countries*, Routledge, https://www.routledge.com/Social-Housing-in-Transition-Countries/Hegedus-Lux-Teller/p/book/9780415890144. [40]

Les Echos (2018), "Immobilier ancien : vers une année 2018 record", *Les Echos*, https://www.lesechos.fr/10/10/2018/lesechos.fr/0302377357037_immobilier-ancien---vers-une-annee-2018-record.htm (accessed on 12 March 2019). [22]

OCDE (2019), *Affordable Housing Database*, Éditions OCDE, Paris, http://www.oecd.org/social/affordable-housing-database.htm (accessed on 28 February 2019). [6]

OCDE (2019), "Education at a glance: Educational attainment and labour-force status", *OECD Education Statistics* (database), https://dx.doi.org/10.1787/889e8641-en (accessed on 21 February 2019). [15]

OCDE (2018), *Education at a Glance 2018: OECD Indicators*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/eag-2018-en. [3]

OCDE (2017), *Dare to Share: Germany's Experience Promoting Equal Partnership in Families*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264259157-en. [20]

OCDE (2016), *LMF1.2 Maternal employment*, OECD Family Database, http://www.oecd.org/els/soc/LMF_1_2_Maternal_Employment.xlsx. [16]

OCDE (2015), *In It Together: Why Less Inequality Benefits All*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264235120-en. [36]

OCDE (2013), *OECD Skills Outlook 2013: First Results from the Survey of Adult Skills*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264204256-en. [1]

OCDE (2011), *OECD Economic Surveys: Czech Republic 2011*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-cze-2011-en. [17]

OCDE/European Observatory on Health Systems and Policies (2017), *Netherlands: Country Health Profile 2017*, State of Health in the EU, OECD Publishing, Paris/European Observatory on Health Systems and Policies, Brussels, https://dx.doi.org/10.1787/9789264283503-en. [41]

Petev, I. (2013), "The Association of Social Class and Lifestyles", *American Sociological Review*, Vol. 78/4, pp. 633-661, http://dx.doi.org/10.1177/0003122413491963. [34]

Petev, I., L. Pistaferri and I. Eksten (2011), "Consumption and the Great Recession: an analysis of trends, perceptions, and distributional effects", https://www.tau.ac.il/~itaysap/cons_recess_August_2011.pdf. [11]

PEW (2016), *Household Expenditures and Income, Balancing family finances in today's economy*, The Pew Charitable Trusts, http://www.pewtrusts.org/en/research-and-analysis/issue-briefs/2016/03/household-expenditures-and-income. [12]

Schanzenbach, D. et al. (2016), "Where does all the money go: Shifts in household spending over the past 30 years", Brookings Institution, The Hamilton Project., http://www.hamiltonproject.org/assets/files/where_does_all_the_money_go.pdf. [18]

Stiglitz, J., A. Sen and J. Fitoussi (2009), *Report by the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress*, https://ec.europa.eu/eurostat/documents/118025/118123/Fitoussi+Commission+report. [2]

Tsenkova, S. (ed.) (2009), *Housing Policy Reforms in Post Socialist Europe*, Physica-Verlag HD, Heidelberg, http://dx.doi.org/10.1007/978-3-7908-2115-4. [38]

United Nations (2018), "Classification of Individual Consumption According to Purpose (COICOP) 2018", No. ST/ESA/STAT/SER.M/99, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division, https://unstats.un.org/unsd/classifications/business-trade/desc/COICOP_english/COICOP_2018_-_pre-edited_white_cover_version_-_2018-12-26.pdf. [4]

Whitehead, C. and P. Williams (2017), "Changes in the regulation and control of mortgage markets and access to owner-occupation among younger households", *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 196, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/e16ab00e-en. [8]

Wijburg, G. and M. Aalbers (2017), "The alternative financialization of the German housing market", *Housing Studies*, Vol. 32/7, pp. 968-989, http://dx.doi.org/10.1080/02673037.2017.1291917. [23]

Wolff, E. (2014), "Household wealth trends in the United States, 1983-2010", *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 30/1, pp. 21-43, http://dx.doi.org/10.1093/oxrep/gru001. [35]

Annexe 4.A. Sources de données

Tableau d'annexe 4.A.1. Catégories de la nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP)

Code	Description
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées
02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants
03	Articles d'habillement et chaussures
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles
04.1	Loyers effectifs
04.2	Loyers fictifs
04.3	Entretien et réparation des logements
04.4	Alimentation en eau et services divers liés au logement
04.5	Électricité, gaz et autres combustibles
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer
06	Santé*
07	Transports
08	Communications
09	Loisirs et culture
10	Éducation
11	Restaurants et hôtels
12	Biens et services divers
12.5.3	Assurance santé*

Note : * les données utilisées dans ce rapport d'analyse incluent l'assurance santé (code COICOP 12.5.3) dans les dépenses de consommation de santé.
Source : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales (Nations Unies, 2018[4]).

Tableau d'annexe 4.A.2. Sources de données

	Source	Organisme chargé de l'enquête	Fréquence du recueil de données	Années utilisées dans l'analyse	Années d'imputation	Taille de l'échantillon (nombre de ménages)
Belgique	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 7 200
Brésil	Pesquisa de Orçamentos Familiares	Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística	Tous les 5 ans	2002, 2009	-	~ 50 000
Chili	Encuesta de Presupuestos Familiares	Instituto Nacional de Estadisticas	Tous les 5 ans	1996, 2010, 2016	-	~ 15 100
Danemark	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 2 500
Estonie	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 3 600
Finlande	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 3 600
France	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Institut national de la statistique et des études économiques	Tous les 5 ans	2006, 2011	-	~ 15 600
Grèce	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 3 500
Hongrie	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 9 900
Irlande	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 5 800
Lituanie	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 6 100
Lettonie	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 3 700
Mexique	Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares	Instituto Nacional de Estadística y Geografía	Tous les 2 ans	2000-2016	-	~ 70 300
Pologne	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 37 000
Portugal	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 9 500
République slovaque	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 6 100
Slovénie	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 3 900
Espagne	Encuesta de Presupuestos Familiares[a]	Instituto Nacional de Estadisticas	Une fois par an	2006-2015	-	~ 22 000
	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans		1998, 2005[b]	~ 22 000
Afrique du Sud	Income and Expenditure Survey	Statistics South Africa	Tous les 5 ans	2000-2010	-	~ 24 600
Suède	Enquêtes sur le budget des ménages[a]	Eurostat	Tous les 5 ans	2010	1998, 2005, 2015[b]	~ 2 000
Royaume-Uni	Food and Living Conditions Survey	Office for National Statistics	Une fois par an	2002-2014	-	~ 5 100
États-Unis	Consumer Expenditure Survey	Bureau of Labour Statistics	Une fois par an	2005-2016	-	~31 000

Note : a) Les revenus ont été ajustés pour tenir compte de la non-déclaration au moyen des statistiques expérimentales sur les revenus publiées par Eurostat (https://ec.europa.eu/eurostat/web/experimental-statistics/income-consumption-and-wealth). b) Les données relatives à ces années ont été imputées au moyen des tableaux publiés par Eurostat et des microdonnées de 2010. Les dépenses ont été imputées en tenant compte des taux de croissance des dépenses par quintile de revenu disponible.

Chapter 5. Agir pour la prospérité de la classe moyenne

Ce chapitre présente les mesures susceptibles d'aider les ménages à revenu intermédiaire à surmonter les principaux obstacles auxquels ils se heurtent. En raison de la grande hétérogénéité de ces ménages, les solutions proposées par les pouvoirs publics mettent souvent l'accent sur des sous-groupes spécifiques, comme les familles en difficulté financière, les parents soucieux des modalités de financement de l'éducation de leurs enfants, et les travailleurs d'âge moyen exposés à la mondialisation et au progrès technologique. La section 5.2 examine les mesures visant à accroître le revenu disponible de la classe moyenne et à favoriser la constitution d'un patrimoine. La section 5.3 traite des mesures susceptibles d'aider les ménages à revenu intermédiaire à faire face à la hausse des coûts du logement, de l'éducation, de la santé et des soins de longue durée. La section 5.4 propose des moyens d'aider les travailleurs de la classe moyenne à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans un monde du travail en mutation, en mettant l'accent sur l'enseignement et la formation professionnels et l'apprentissage des adultes.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

5.1. Introduction

Les chapitres précédents du présent rapport tentent de rendre compte de manière exhaustive de la pression croissante qui pèse sur les ménages de la classe moyenne dans la majeure partie de l'OCDE. La catégorie de population à revenu intermédiaire a perdu une partie de sa puissance économique du fait que sa taille relative diminue d'une génération à l'autre (chapitre 2). Souvent, l'archétype de la famille de la classe moyenne – à savoir un couple moyennement qualifié, à un seul apporteur de revenus, avec des enfants – ne relève plus de la catégorie de population à revenu intermédiaire dans la mesure où le niveau d'instruction et le taux d'activité des femmes augmentent, tant au sein de la catégorie elle-même que dans la société tout entière. De nombreux emplois traditionnels de la classe moyenne – dans l'industrie manufacturière notamment – disparaissent au profit d'emplois de moindre qualité dans le secteur des services, ou d'emplois hautement qualifiés. Les transformations prévues sur le marché du travail – en particulier la montée en puissance de l'automatisation – auront des répercussions sur nombre de professions de la classe moyenne, et suscitent déjà une inquiétude grandissante (chapitre 3). Dans le même temps, beaucoup de ménages à revenu intermédiaire ont du mal à faire face à la hausse des coûts du logement, de l'éducation et de la santé, et ont peu de capacité d'épargne. Certains vont même jusqu'à s'endetter pour maintenir leur niveau de vie (chapitre 4). Ces évolutions nécessitent des mesures ciblées afin de maintenir le niveau de vie de la classe moyenne et favoriser sa prospérité future, car une classe moyenne vigoureuse est essentielle à la croissance économique, à la stabilité politique et à la cohésion sociale (chapitre 1).

Ce chapitre présente les mesures visant à lutter contre les principaux obstacles auxquels se heurtent les ménages de la classe moyenne. Étant donné l'hétérogénéité de la classe moyenne, les ménages ne sont pas tous confrontés aux mêmes difficultés, ou n'ont tous pas les mêmes intérêts. Par exemple, les gains et le revenu disponible des ménages à revenu intermédiaire inférieur et supérieur ont évolué très différemment, les propriétaires et les locataires se font vraisemblablement une idée très différente de ce qu'est une politique de logement efficace, et un ouvrier expérimenté et un jeune entrepreneur ne partagent pas nécessairement les mêmes opinions quant aux opportunités et aux risques de la numérisation. Ce chapitre met plus particulièrement l'accent sur les ménages à revenu intermédiaire inférieur – qui sont les plus vulnérables sur le plan économique. Il propose des politiques visant à garantir que les jeunes générations aient toujours la perspective de faire partie de la classe moyenne, et il examine les moyens de soutenir les ménages de la classe moyenne inférieure, de plus en plus vulnérables, afin d'éviter qu'ils ne sortent de la classe moyenne.

Toutefois, un dilemme apparaît clairement tout au long de ce chapitre lorsque l'on examine les moyens de venir en aide à la classe moyenne. Étant donné qu'elle représente une part très importante de la population (environ 60 % à l'échelle de l'OCDE, voir graphique 2.1), elle verse près des deux tiers des recettes fiscales directes (voir Graphique 2.14). Par conséquent, toute mesure visant à réduire la charge fiscale de cette catégorie de population, ou à accroître ses avantages, peut nécessiter un arbitrage. Plus précisément, une baisse sensible de la charge fiscale supportée par les ménages à revenu intermédiaire est susceptible de compromettre le financement de certains services publics dont ils sont très dépendants. Sinon, il faudrait que les dépenses publiques ciblent plus précisément les catégories de population à faible revenu, afin de réduire les dépenses globales. De même, le renforcement des aides ciblant les ménages à revenu intermédiaire inférieur nécessiterait d'accroître la pression fiscale sur les autres ménages de la classe

moyenne afin de générer les recettes publiques supplémentaires requises. Pour que le renforcement de l'aide à la classe moyenne inférieure ne se fasse pas au détriment des plus vulnérables, les plus aisés doivent être mis davantage à contribution.

La structure de ce chapitre est similaire à celle des chapitres analytiques du rapport, à savoir les chapitres 2 à 4. La section 5.2 examine les moyens d'accroître le revenu disponible de la classe moyenne et de favoriser la constitution d'un patrimoine. La section 5.3 traite des mesures qui aident les ménages à revenu intermédiaire à faire face à la hausse des coûts, en particulier dans les domaines du logement, de l'éducation, de la santé et des soins de longue durée. La section 5.4 propose des mesures qui contribuent à doter les travailleurs de la classe moyenne des compétences nécessaires pour réussir dans un monde du travail en mutation, en mettant l'accent sur l'enseignement et la formation professionnels et l'apprentissage des adultes. Dans toutes les sections, les solutions proposées recoupent de multiples domaines d'action des pouvoirs publics, à savoir le marché du travail et l'emploi, l'éducation et les compétences, la fiscalité et les prestations sociales et les politiques sociales.

5.2. Stimuler les revenus et le patrimoine de la classe moyenne

La faible croissance des revenus au cours de la dernière décennie a été un déterminant majeur de la pression croissante sur le niveau de vie de la classe moyenne. Entre 2007 et 2016, le revenu disponible médian des ménages n'a augmenté, en moyenne, que de 0.3 % par an dans 19 pays de l'OCDE, soit moins d'un cinquième du taux de croissance enregistré au cours de la décennie précédente (voir graphique 2.3). Ce taux est également très inférieur au taux de 0.8 % enregistré par les ménages dont le revenu se situe dans le décile supérieur. Cette stagnation des revenus n'est pas nécessairement imputable aux pertes subies pendant la « Grande récession », qui étaient comparables à celles subies par les ménages à haut revenu, et très inférieures à celles subies par les ménages à faible revenu. Elle s'explique plutôt par le fait que les hausses de revenu enregistrées par les ménages au milieu de la distribution au cours de la reprise des années 2010 ont été inférieures à celles enregistrées par les ménages au sommet de la distribution.

La lente croissance des salaires est la principale cause de la stagnation des revenus de la classe moyenne. Au cours des deux dernières décennies, on a assisté à un découplage progressif entre les salaires et la productivité, les salaires médians réels progressant beaucoup plus lentement que la productivité du travail. Cette évolution s'est accompagnée d'une aggravation des inégalités salariales entamée au début des années 2000, avec un creusement notable de l'écart entre la moitié inférieure et le décile supérieur de la distribution (OCDE, 2018[1] ; 2018[2]). La crise financière mondiale a considérablement ralenti la croissance des salaires, qui est restée atone pendant la reprise, principalement en raison de la faible croissance de la productivité et de faibles anticipations inflationnistes (OCDE, 2019[3]). Étant donné que les revenus du travail sont de loin la principale source de revenu des ménages à revenu intermédiaire – ils représentent 97 % du revenu marchand – la faible croissance des salaires s'est directement traduite par un ralentissement de la croissance des revenus.

La croissance décevante des gains et revenus est d'autant plus préoccupante que d'aucuns estiment que les ménages à revenu intermédiaire paient trop d'impôts sur leur revenu brut. Près de la moitié de la population de 24 pays de l'OCDE partage ce sentiment[1]. L'analyse du chapitre 2 met toutefois en évidence une situation un peu plus nuancée. Les ménages d'âge actif à revenu intermédiaire paient davantage d'impôts sur le revenu qu'ils ne retirent d'avantages du système redistributif. Toutefois, ce déséquilibre est largement

compensé par le niveau élevé des prestations nettes perçues par les ménages âgés à revenu intermédiaire, principalement sous la forme de pensions[2]. En d'autres termes, la charge fiscale nette globale supportée par les ménages à revenu intermédiaire est proche de zéro, mais il existe d'importants transferts intergénérationnels au sein de la catégorie de population à revenu intermédiaire, des ménages d'âge actif vers les ménages âgés. À noter que ces calculs tiennent uniquement compte des prestations en espèces et des impôts directs, et excluent les prestations en nature dont les ménages à revenu intermédiaire bénéficient sous la forme de services d'éducation, de santé et d'autres services publics.

Les récentes évolutions sur le marché du travail engendrent également un sentiment croissant de vulnérabilité chez les ménages à revenu intermédiaire. Le secteur manufacturier, qui a longtemps fourni des emplois stables et bien rémunérés, est en recul dans de nombreux pays de l'OCDE, une tendance qui s'est intensifiée pendant la crise économique mondiale. Depuis, la croissance de l'emploi s'est surtout concentrée dans les professions de moindre qualité du secteur des services (OCDE, 2016[4]). Au cours des années ayant précédé la crise, et pendant la reprise, un certain nombre de pays ont réformé leurs systèmes de protection sociale, resserrant les critères d'octroi, raccourcissant la durée maximale de versement des prestations de chômage et renforçant les critères de ressources appliqués aux prestations de revenu minimum. Ces mesures ont aggravé le sentiment d'insécurité ressenti par les travailleurs à revenu intermédiaire : après avoir cotisé au système de sécurité sociale pendant des décennies, ils sont soudainement confrontés à un véritable risque de perdre rapidement une part importante de leur revenu et de leur patrimoine en cas de chômage. En effet, le risque de mobilité descendante a augmenté parmi les ménages à revenu intermédiaire inférieur au cours des deux dernières décennies (OCDE, 2019[5]), et cette tendance devrait se poursuivre. Selon les projections, les progrès technologiques rapides vont dégrader la qualité des emplois et la stabilité des revenus des travailleurs à revenu intermédiaire, dans une moindre mesure toutefois que pour les travailleurs qui occupent un emploi peu qualifié et peu rémunéré (voir chapitre 3).

Autre conséquence de la lente croissance des revenus : les ménages de la classe moyenne – notamment ceux dont les revenus sont modestes – ont beaucoup de difficultés à se constituer un patrimoine. Nombre d'entre eux n'ont pas la chance de posséder un patrimoine leur offrant une garantie contre les chocs de revenu en période d'insécurité de l'emploi et de volatilité des gains, et leur assurant des revenus du capital à l'avenir. Une majorité de ménages à revenu intermédiaire (inférieur) se situent dans la moitié inférieure de la distribution de la richesse, qui, dans la plupart des pays de l'OCDE, ne représente qu'une faible part du patrimoine net total des ménages (Balestra et Tonkin, 2018[6]). En outre, le patrimoine de la classe moyenne est constitué en grande partie d'actifs immobiliers, insuffisamment liquides pour contribuer à lisser efficacement la consommation en cas de choc de revenu[3].

Cette section examine les meilleures mesures pour protéger et renforcer les ressources des ménages à revenu intermédiaire. Il s'agit notamment de garantir des salaires équitables, d'accroître le taux d'activité des femmes, de réduire la charge fiscale nette des ménages à revenu intermédiaire, de protéger efficacement les ménages vulnérables à revenu intermédiaire contre les chocs de revenu négatifs et de permettre et d'encourager la constitution d'un patrimoine.

5.2.1. Garantir des salaires équitables aux travailleurs à faible et à moyen revenu

Le découplage entre la productivité du travail et les salaires, et la lente croissance des salaires qui en résulte dans le bas et au milieu de la distribution, montrent que la croissance de la productivité à elle seule ne suffit pas à assurer aux ménages à revenu intermédiaire un meilleur niveau de vie. En plus d'accroître le potentiel de gains des travailleurs à revenu moyen par le biais de politiques en matière d'éducation et de compétences (voir section 5.4) les pouvoirs publics doivent concevoir des institutions du marché du travail garantissant que les gains de productivité sont largement partagés et se traduisent par des hausses de salaires et des meilleures conditions de travail (OCDE, 2018[2]).

La négociation collective et le dialogue social peuvent jouer un rôle central dans la garantie de salaires et de conditions de travail corrects. En effet, dans le débat public, l'affaiblissement des syndicats au cours des dernières décennies est présenté comme un facteur déterminant de la faible croissance des salaires des ménages à revenu intermédiaire. Le renforcement de la négociation collective est donc l'un des moyens proposés pour soutenir les revenus de la classe moyenne (Atkinson, 2015[7]).

Toutefois, les preuves empiriques du lien entre le recul de la couverture conventionnelle des travailleurs à revenu intermédiaire et la faible croissance des salaires sont étonnamment rares[4]. Ce qui est clair, c'est que les effectifs syndicaux ont presque diminué de moitié depuis le milieu des années 1980 à l'échelle de l'OCDE. Dans la plupart des pays, les conventions collectives couvrent aujourd'hui moins de la moitié de la population active et, dans certains, bien moins de la moitié (OCDE, 2017[8] ; Marcadent, 2018[9]). Dans plusieurs pays de l'OCDE, la baisse globale des effectifs syndicaux a largement coïncidé avec le déclin de la part des ménages à revenu intermédiaire dans la population. En outre, les taux de syndicalisation étaient habituellement maximaux dans des secteurs comme l'extraction des ressources et l'industrie manufacturière, qui ont longtemps fourni des emplois « caractéristiques » de la classe moyenne et souffrent aujourd'hui d'un déclin structurel. Aux États-Unis, une étude récente donne à penser que des taux de syndicalisation supérieurs avaient un effet positif sur le revenu des ménages à revenu intermédiaire, et que la baisse de ce taux sur le long terme a contribué à accroître les inégalités de revenu (Farber et al., 2018[10]). D'une manière générale, dans les pays où la couverture conventionnelle est plus importante, la dispersion des salaires est moindre, et les travailleurs couverts par des conventions collectives bénéficient d'avantages salariaux (OCDE, 2019[3])[5].

Étant donné que la structure institutionnelle et la couverture des systèmes de négociation collective varient considérablement d'un pays à l'autre (OCDE, 2017[8]), les mesures visant à les renforcer dépendent des contextes nationaux[6]. À mesure que le monde du travail évolue, les efforts visant à étendre la couverture conventionnelle aux travailleurs exerçant des emplois atypiques revêtent une importance particulière pour les ménages à revenu intermédiaire. Les emplois atypiques sont largement caractérisés par des salaires inférieurs et une moindre sécurité de l'emploi, et risquent de se généraliser à mesure de la disparition des emplois classiques de la classe moyenne (OCDE, 2018[11]). Les syndicats peuvent tendre la main aux travailleurs occupant ces emplois, et le font, et le dialogue social a un rôle à jouer pour aider à réglementer les nouvelles formes de travail (OCDE, à paraître[12]). Citons par exemple le syndicat danois 3F, qui a récemment signé une convention collective avec une entreprise exploitant une plateforme en ligne de services de ménage à domicile. La convention instaure une nouvelle catégorie d'employés de

maison au sein de l'entreprise, et leur confère le statut de salarié. Dans le même temps, elle maintient les accords existants avec les travailleurs indépendants (De Stefano, 2018[13])[7]. Les règlements antitrust peuvent exclure certains types de travailleurs non salariés de la négociation collective (OCDE, à paraître[12]). Dans ce cas, les règlements existants devront peut-être être modifiés pour mettre en place des dérogations pour certaines formes de travail indépendant, et certains secteurs ou professions. Souvent, les acteurs et artistes indépendants bénéficient déjà de telles dérogations. D'autres formes d'organisation de travailleurs peuvent compléter ces efforts, comme les *worker centres* à but non lucratif aux États-Unis, ou la coopérative Smart, qui vient en aide aux travailleurs indépendants en Belgique et dans huit autres pays européens (OCDE, 2018[14] ; à paraître[12]).

Dans les pays ou secteurs où il n'existe pas de conventions collectives, ou dans lesquels la couverture conventionnelle est faible, des salaires minimums légaux peuvent contribuer à garantir une rémunération équitable et à élever les salaires dans la distribution. Il existe un consensus relativement large quant au fait que les salaires minimums ne sont pas très efficaces pour réduire la pauvreté, parce que les membres des ménages pauvres n'exercent généralement pas d'emploi, alors que de nombreux travailleurs rémunérés au salaire minimum vivent dans des ménages non pauvres (OCDE, 2018[2]). Toutefois, cela signifie également que les ménages à revenu intermédiaire, en particulier ceux qui perçoivent un revenu intermédiaire inférieur, bénéficient directement des hausses du salaire minimum[8]. En outre, dans certains pays, il a été démontré que le salaire minimum a un effet dit « de propagation » ou « d'entraînement », les entreprises augmentant l'ensemble des salaires afin de maintenir les écarts de rémunération entre les travailleurs les moins et les mieux payés (OCDE, 2015[15] ; 2015[16])[9].

Le salaire minimum brut varie considérablement d'un pays à l'autre au sein de l'OCDE[10]. Les possibilités de hausse dépendent d'une série de facteurs propres à chaque pays, comme le niveau relatif initial du salaire minimum, la réaction des employeurs, le degré de concurrence sur les marchés des produits et du travail, et la manière dont le salaire minimum interagit avec d'autres mesures, en particulier les impôts et les prestations (OCDE, 2018[2]). En Australie, des réglementations à l'échelon des secteurs ou des professions, nommées *Modern Awards*, définissent des planchers salariaux sectoriels variant selon le niveau de qualification. Si quelque 36 % des salariés sont directement couverts par des conventions collectives, 23 % ne le sont que par ces réglementations. Ces *Awards* sont établis par un tribunal fédéral, la *Fair Work Commission*, dont les membres sont choisis par le gouvernement parmi des organismes patronaux, des syndicats, des juristes et des responsables publics (OCDE, 2019[3]).

Dans certains pays, les entreprises versent des salaires dits « vitaux ». Ils sont supérieurs au salaire minimum et sont calculés pour couvrir le coût de la vie d'un travailleur à temps plein, ou par rapport au seuil de pauvreté. Les entreprises peuvent verser un salaire vital dans le cadre d'un engagement volontaire (au Canada, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni[11], par exemple) ou pour pouvoir remporter des marchés publics, comme dans certaines villes et certains comtés des États-Unis (Eurofound, 2018[17]).

5.2.2. Accroître le taux d'activité et les revenus des femmes

Du fait de la hausse du taux d'emploi des femmes – et de la hausse connexe du revenu disponible d'un bout à l'autre de la distribution – de nombreux couples qui perpétuent l'ancien modèle traditionnel à un seul apporteur de revenu ne parviennent pas à dépasser le milieu de la distribution des revenus (graphique 3.7). En revanche, les couples à un

revenu et demi représentent une part croissante des ménages à revenu intermédiaire (inférieur), la femme cumulant souvent un travail à temps partiel rémunéré, et des tâches ménagères et/ou des soins non rémunérés. Quant aux couples à deux apporteurs de revenu, ils représentent une part disproportionnée des ménages à revenu intermédiaire supérieur et à haut revenu. De toute évidence, il est possible d'accroître les revenus de la classe moyenne en continuant d'augmenter le taux d'activité des femmes, le temps de travail et la rémunération.

Les mesures visant à abaisser les taux d'imposition effectifs des seconds apporteurs de revenu méritent une attention particulière, car ces derniers sont très sensibles aux incitations au travail (OCDE, 2011[18] ; 2012[19])[12]. Dans 24 pays de l'OCDE sur 34, à revenu égal, le taux moyen d'imposition des seconds apporteurs de revenu est supérieur à celui des salariés célibataires. Ce nombre passe à 32 pays si le ménage a des enfants (Thomas et O'Reilly, 2016[20]). L'écart entre les taux d'imposition moyens des premiers et des seconds apporteurs de revenu est souvent très important dans les pays qui ont recours à des systèmes d'imposition du revenu du travail par foyer fiscal, comme l'Allemagne, la France, le Luxembourg et la Suisse[13]. Dans le cadre des systèmes d'imposition individualisée, les taux d'imposition effectifs des seconds apporteurs de revenu qui commencent à travailler ou augmentent leur temps de travail (taux d'imposition dits « marginaux ») peuvent être élevés si les abattements fiscaux et les crédits d'impôt sont déduits sur la base du revenu familial, comme en Italie, s'il existe des abattements au titre du conjoint à charge pour les premiers apporteurs de revenus, comme en République slovaque et en Slovénie, ou si un transfert des crédits de base entre un conjoint sans emploi et un conjoint actif est possible, comme au Canada et aux Pays-Bas). Ces dernières années, un certain nombre de pays ont tenté de réduire l'écart entre les salaires avant et après impôt des seconds apporteurs de revenu – ce qu'on appelle le « coin fiscal ». C'est le cas, par exemple, de l'Australie, qui a aboli la déduction fiscale pour conjoint à charge (Dependent Spouse Tax Offset), et des Pays-Bas, qui ont réformé leur système de crédit d'impôt (OCDE, 2016[21]).

Outre la politique fiscale, les mesures qui aident les familles à revenu intermédiaire à mieux concilier vie professionnelle et vie privée, notamment en répartissant plus équitablement la responsabilité des tâches ménagères entre hommes et femmes, ont un rôle important à jouer[14].

Des dispositions bien conçues en matière de congés payés peuvent accroître le taux d'activité des femmes et avoir des effets positifs sur la santé et le bien-être maternels, voire sur la santé et le développement des enfants (Adema, Clarke et Frey, 2015[22]). Elles récompensent les femmes qui travaillent et accumulent des droits à congé avant de donner naissance à un enfant, en leur garantissant la sécurité de l'emploi et en facilitant leur retour au travail après l'accouchement. Et si les pères prennent une bonne partie des congés auxquels ils ont droit, les congés payés aident également les parents à partager plus équitablement les responsabilités familiales (OCDE, 2018[23]). Outre la *durée* des congés payés, les *taux de rémunération* sont un déterminant important de l'attractivité des congés payés pour les familles à revenu intermédiaire, ainsi que de la situation économique après la naissance d'un enfant[15]. Les revenus nets des ménages diminuent généralement de 19 % en moyenne dans l'ensemble de l'OCDE pour un couple percevant des revenus moyens lorsque les parents prennent un congé de maternité ou de paternité (OCDE, 2017[24]). Toutefois, les taux de remplacement dont bénéficient les travailleurs à revenu intermédiaire et élevé sont généralement très inférieurs lorsque les prestations versées sont forfaitaires, comme c'est le cas dans de nombreux pays anglophones[16]. En outre, les versements diminuent souvent bien plus considérablement au cours des mois

suivants lorsque les parents prennent un congé parental[17]. En Belgique, par exemple, le revenu net équivalent d'une famille à deux revenus intermédiaires passe de 88 % au cours du premier mois suivant la naissance à seulement 60 % au sixième mois. Une hausse des taux de remplacement dans les pays où ils sont faibles – qu'elle soit générale ou concerne spécifiquement les travailleurs à revenu intermédiaire et élevé – inciterait davantage les femmes à travailler avant d'avoir des enfants, et augmenterait les revenus familiaux, avant comme après la naissance de l'enfant.

Pour encourager les hommes à passer plus de temps à la maison pour s'occuper de leurs enfants, un nombre croissant de pays ont mis en place des congés payés « réservés aux pères », par exemple des congés de paternité et des congés parentaux individuels qui sont perdus s'ils ne sont pas utilisés. Les plus courants sont les quotas maternel et paternel, qui consistent à réserver exclusivement à la mère ou au père une certaine fraction de la durée globale du congé parental, comme c'est le cas dans les pays nordiques. D'autres options prévoient des « périodes bonus » – le couple peut bénéficier de semaines supplémentaires de congés payés si les deux parents utilisent une certaine quantité de congés partageables, comme en Allemagne – ou l'octroi d'un congé parental individuel rémunéré à chaque parent (OCDE, 2018[23] ; 2017[25]). La Corée et le Japon accordent aux mères comme aux pères environ un an de congé parental rémunéré non transférable, bien que le taux d'utilisation de ce congé par les pères soit généralement très faible. En Corée, seuls 8.5 % des personnes ayant pris un congé parental rémunéré en 2016 étaient des hommes (OCDE, 2019[26]). Encore une fois, des taux de rémunération supérieurs pourraient contribuer à améliorer la situation et encourager les couples à partager les congés de façon plus équitable. À l'heure actuelle, il est probablement plus avantageux pour un couple d'un point de vue économique d'accepter que la mère prenne davantage de congés parentaux rémunérés, car c'est généralement le père qui gagne le plus. Si les prestations de congé remplaçaient la majeure partie des gains, les couples seraient peut-être plus disposés à partager le congé parental.

L'accès à des services de garde d'enfants abordables et de bonne qualité est important pour que les mères puissent reprendre le travail après leur congé. En effet, l'expansion des services de garde d'enfants publics ou subventionnés a été l'un des moteurs de la hausse du taux d'activité des femmes (Thévenon, 2013[27]). De fait, une part relativement importante des enfants des familles à revenu intermédiaire fréquente des structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE). Toutefois, le taux de fréquentation des moins de 3 ans pourrait être encore amélioré : en moyenne à l'échelle de l'OCDE, quelque 37 % des enfants se situant dans le tertile intermédiaire de la distribution des revenus fréquentaient des structures d'EAJE en 2016, contre 27 % dans le tertile inférieur et 44 % dans le tertile supérieur (OCDE, 2018[28]). La Corée et l'Allemagne sont deux pays qui ont fait des progrès significatifs à cet égard, et ont fortement augmenté les dépenses publiques au titre de l'EAJE. La Corée a augmenté les subventions pour la garde d'enfants, alors que l'Allemagne a instauré un droit légal à la garde d'enfants pour tous les enfants de plus d'un an[18].

La qualité des services de garde est aussi importante que leur coût (voir la section 5.3 pour les familles à revenu intermédiaire. Pour que la garde d'enfants par des prestataires agréés soit attractive, elle doit être de qualité équivalente à celle des solutions informelles, comme l'éducation et l'accueil assurés par la famille. Des enseignants formés et qualifiés bénéficiant de conditions de travail correctes, et un faible nombre d'enfants par membre du personnel sont des critères essentiels pour une prise en charge de haute qualité (OCDE, 2012[29] ; 2018[30]). Bien qu'il ait été démontré à maintes reprises que des services de garde d'enfants de bonne qualité ont un impact positif sur les enfants issus de

familles à faible revenu en termes de résultats cognitifs et non cognitifs, la croissance rapide des services de garde donne plus généralement des résultats mitigés. Au Québec, par exemple, l'expansion trop rapide de l'éducation obligatoire des jeunes enfants a accru le taux d'activité des femmes, mais semble avoir des effets négatifs durables sur le développement non cognitif des enfants (Baker, Gruber et Milligan, 2008[31] ; 2015[32]).

5.2.3. Réduire la charge fiscale supportée par les ménages à revenu intermédiaire

La réduction des impôts ou la hausse des prestations accroît immédiatement le revenu disponible de la classe moyenne, et peut aider à atténuer le sentiment ressenti par les ménages à revenu intermédiaire de payer trop d'impôts, surtout par rapport aux prestations dont ils bénéficient.

Après plusieurs années d'alourdissement de la fiscalité de l'emploi dans le sillage de la crise économique, un certain nombre de pays de l'OCDE ont revu à la baisse les taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) pour les travailleurs à revenu faible et intermédiaire. Citons par exemple la suppression de la deuxième tranche de l'IRPP en Belgique, l'instauration de deux nouvelles tranches d'imposition au Portugal, la réduction des taux de base de la *Universal Social Charge* en Irlande, et des baisses des taux d'imposition des travailleurs à revenu intermédiaire au Canada, au Luxembourg et en Slovénie. Plusieurs pays, dont l'Allemagne, la Belgique, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Slovénie, ont augmenté les abattements de base et les crédits d'impôt à visée générale (OCDE, 2017[33] ; 2018[34])[19]. La réduction des taux d'IRPP dans les tranches inférieures du barème d'imposition et les dispositions de base plus généreuses en matière d'IRPP profitent principalement aux ménages à revenu intermédiaire (inférieur), car les ménages à très faible revenu ne gagnent souvent pas suffisamment pour payer l'IRPP.

La réduction des cotisations de sécurité sociale peut également être un moyen efficace d'augmenter le revenu net des ménages à revenu intermédiaire. En effet, dans la grande majorité des pays de l'OCDE, ce sont les cotisations de sécurité sociale, plutôt que les impôts sur le revenu, qui représentent l'essentiel de la charge fiscale directe pesant sur les salariés moyens. Par conséquent, les cotisations de sécurité sociale ont peu d'effet redistributif dans un certain nombre de pays de l'OCDE, et peuvent même être régressives (Causa et Hermansen, 2017[35] ; Immervoll et Richardson, 2013[36]). Une solution pourrait consister à délaisser partiellement le financement des systèmes de protection sociale par les cotisations de sécurité sociale au profit d'un financement par l'IRPP, notamment pour les prestations qui ne sont que faiblement liées au comportement sur le marché du travail – comme l'assurance maladie, certains types de pensions et les allocations familiales (OCDE, 2018[2]).

Une cause récurrente de frustration pour les contribuables de la classe moyenne dans certains pays (comme l'Allemagne et l'Autriche) est la hausse progressive des taux d'imposition induite par l'inflation, les règles fiscales étant définies en termes nominaux. Elle est désignée sous le nom de « dérive fiscale », et touche particulièrement les personnes à revenu faible ou intermédiaire, pour lesquelles les taux marginaux d'imposition augmentent le plus rapidement en cas de hausse de revenu, si le barème d'imposition est progressif. Les simulations montrent qu'elle peut avoir un impact considérable sur les recettes de l'impôt sur le revenu, même en présence de taux d'inflation relativement faibles, à moins que les tranches d'imposition ne soient fréquemment ajustées en fonction de l'inflation (Immervoll, 2005[37] ; OCDE, 2008[38] ;

Parlament der Republik Österreich (Parlement autrichien), 2018[39]). Bien que ce problème puisse être facilement résolu, en indexant par exemple les taux d'imposition et les abattements sur l'inflation (comme en Suisse) ou sur la croissance des salaires nominaux (comme en Suède), les pouvoirs publics sont susceptibles d'apprécier la flexibilité budgétaire dont ils bénéficient en ayant la possibilité de corriger l'inflation comme ils l'entendent (Bach, 2012[40]).

Toutefois, toute mesure visant à réduire la charge fiscale des ménages à revenu intermédiaire compromet la pérennité des finances publiques. Il est quasi certain que l'octroi d'importantes réductions d'impôt aux catégories de population à revenu intermédiaire entraînerait des pertes importantes de recettes publiques, puisque les catégories à revenu intermédiaire génèrent près des deux tiers de l'ensemble des recettes fiscales directes (voir chapitre 2). Le financement des systèmes de protection sociale et des services publics, dont les ménages de la classe moyenne sont les principaux bénéficiaires, serait sans aucun doute affecté.

Des réductions plus importantes de la charge fiscale pesant sur la classe moyenne peuvent donc nécessiter des modifications de la structure fiscale. En particulier, l'octroi de réductions d'impôt à la catégorie de population à revenu intermédiaire inférieur exigerait probablement que les ménages plus aisés – et notamment peut-être les ménages à revenu intermédiaire supérieur – contribuent davantage au financement des dépenses publiques :

- *Une taxation plus efficace des revenus du capital des personnes physiques* pourrait permettre de réduire la charge fiscale pesant sur le travail, d'accorder des allègements fiscaux aux ménages à revenu intermédiaire inférieur, et d'encourager l'emploi. La propriété du capital est plus concentrée que les revenus et, dans un certain nombre de pays de l'OCDE, les plus riches bénéficient souvent de taux d'imposition effectifs inférieurs à ceux de la classe moyenne. En effet, une part plus importante de leurs revenus provient du rendement de leurs actifs financiers ou non financiers, et les plus-values réalisées sur ces actifs sont imposées à des taux considérablement inférieurs par rapport aux revenus du travail[20]. En effet, la baisse de l'imposition des revenus du capital a été l'un des facteurs déterminants de la diminution de l'efficacité des politiques de redistribution des revenus à travers l'OCDE depuis le milieu des années 1990 (Causa, Vindics et Akgun, 2018[41]). Plus récemment, l'Islande a relevé son taux d'imposition des revenus du capital de 20 à 22 % en 2018, afin de réduire l'écart entre l'imposition du travail et celle du capital, tandis qu'aux Pays-Bas, le gouvernement a annoncé une hausse du taux d'imposition des revenus découlant de participations importantes de 25 à 28.5 % à compter de 2021.
- *Des droits de succession et de donation bien conçus* pourraient également faire partie de la solution. Les impôts sur les successions et les donations, payés par les héritiers et les bénéficiaires, sont encore appliqués relativement largement au sein de l'OCDE. Toutefois, depuis le milieu des années 1990, de nombreux pays ont réduit leur assiette fiscale en instaurant de nombreuses exonérations et déductions, augmentant ainsi les possibilités d'évasion fiscale grâce à des montages fiscaux presque exclusivement accessibles aux catégories de population à haut revenu. En Belgique et en France, toutefois, les droits de succession sont une source importante de recettes – en 2016, ils représentaient 0.7 % et 0.6 % du PIB, respectivement. Les sommes collectées donnent à penser que d'autres pays pourraient, eux aussi, tirer davantage parti de l'impact distributif des impôts sur les successions et les donations (OCDE, 2018[42]). Le Japon, par exemple, a

réformé efficacement la fiscalité des biens reçus en héritage et des donations entre vifs en 2015, en abaissant de 40 % le seuil d'exonération de l'impôt sur les successions pour certaines catégories de population à haut revenu. Des abattements appropriés pour les ménages disposant d'un patrimoine faible à moyen permettraient de garantir que les droits de succession ne découragent pas les classes moyennes de se constituer un patrimoine.

- *Des taux marginaux d'imposition plus élevés pour les hauts revenus* pourraient contribuer à financer une partie de la réduction de la charge fiscale pesant sur les ménages à revenu intermédiaire inférieur. Les partisans d'une hausse de ces taux soulignent qu'ils ont peu voire pas d'effet négatif sur la croissance économique, et qu'ils ont déjà été beaucoup plus élevés par le passé. Jusqu'aux années 1980, le taux légal maximal d'imposition dans les pays de l'OCDE était supérieur à 65 % en moyenne, contre un peu plus de 43 % en 2016 (OCDE, 2018[34]). La Corée, Israël, le Luxembourg et la Norvège ont tous augmenté leur taux maximal d'IRPP en 2017, la Corée enregistrant la plus forte hausse, de 40 à 42 %. Toutefois, la capacité à générer d'importantes recettes fiscales supplémentaires auprès des hauts revenus est limitée si l'on souhaite éviter d'alourdir également la charge fiscale pesant sur les revenus intermédiaires – les taux marginaux supérieurs d'imposition que cela supposerait devraient sinon être très élevés.
- *Une meilleure coordination internationale en matière de suppression des niches fiscales et de lutte contre la fraude fiscale* des particuliers et des sociétés peut aider les gouvernements à élargir leur assiette fiscale et, partant, à augmenter leurs recettes. Selon des estimations, plus de 70 % de la richesse mondiale détenue dans les paradis fiscaux provient des ménages les plus riches des pays de l'OCDE (Alstadsæter, Johannesen et Zucman, 2018[43] ; 2017[44]). La mise en œuvre à l'échelle nationale du vaste Projet G20/OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) a déjà un impact sur la réduction de l'évasion fiscale des entreprises, et il apparaît que certaines multinationales ont déjà modifié leurs conventions fiscales afin qu'elles soient plus conformes à leurs activités commerciales[21]. L'adoption généralisée de la *norme OCDE/G20 pour l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers en matière fiscale* a également permis d'accroître sensiblement la coopération entre les pays en ce qui concerne les comptes financiers détenus par des particuliers dans les juridictions fiscales où ils ne sont pas résidents[22].

L'impôt sur la fortune a également été récemment présenté comme un moyen d'accroître les recettes fiscales. Toutefois, des recherches récentes de l'OCDE montrent que lorsque des impôts à large assiette sur les revenus individuels du capital et des droits de succession et de donation bien conçus sont en place, il existe peu d'arguments en faveur d'un impôt sur la fortune, tant du point de vue de l'efficacité que de l'équité (OCDE, 2018[42])[23].

En ce qui concerne les prestations, celles liées à l'exercice d'un emploi peuvent contribuer à accroître le revenu disponible à un niveau inférieur de la distribution des revenus, en complétant les faibles revenus du travail et en encourageant l'emploi (OCDE, 2018[2] ; Immervoll et Pearson, 2009[45]). Le programme le plus connu de soutien du revenu lié à l'exercice d'un emploi est probablement le *Earned Income Tax Credit* (EITC) des États-Unis, instauré en 1975 pour venir en aide aux familles des travailleurs à faible revenu. Ceux dont la charge fiscale sur les revenus est inférieure au crédit auquel ils auraient droit peuvent recevoir la différence en espèces – le crédit d'impôt est « récupérable ». Des effets positifs de l'EITC sur l'emploi et les revenus ont été mis en

évidence à plusieurs reprises, notamment pour les parents isolés. Bien qu'il s'agisse avant tout d'une mesure de lutte contre la pauvreté, son effet étant le plus marqué chez les ménages dont le revenu est compris entre 75 % et 150 % du seuil de pauvreté fédéral, les ménages dont le revenu atteint 250 % du seuil de pauvreté ont tout de même droit à des prestations plus modestes (Hoynes et Patel, 2015[46]). En France, la prime d'activité est une prestation directe en espèces réservée aux ménages actifs dont les revenus ne dépassent pas certains seuils. Ce dispositif rapporte jusqu'à 300 euros par mois à un salarié ou un travailleur indépendant célibataire gagnant environ la moitié du salaire minimum à temps plein. Après avoir été revue à la hausse en 2018 et début 2019, la prime d'activité est désormais versée aux ménages unipersonnels gagnant jusqu'à 1.5 fois le salaire minimum (Carcillo, Hijzen et Thewissen, à paraître[47])[24].

Le coût de l'extension des prestations liées à l'exercice d'un emploi aux ménages à revenu intermédiaire inférieur varie d'un pays à l'autre. D'après des données récentes des États-Unis, l'EITC s'autofinance en grande partie, 87 % des coûts du programme étant récupérés grâce aux prestations d'aide sociale économisées et à la hausse des recettes fiscales (Bastian et Jones, 2018[48]). Toutefois, la conception et le financement de prestations liées à l'exercice d'un emploi sont généralement plus difficiles dans les pays où les revenus au bas de la distribution sont comprimés. Ils doivent accélérer la suppression progressive des prestations à mesure que les gains augmentent. Par conséquent, il est difficile de cibler précisément les ménages actifs ayant droit à des prestations, et il existe un risque accru que les bénéficiaires réduisent délibérément leurs revenus pour avoir droit à ces mêmes prestations (OCDE, 2018[2]).

5.2.4. Assurer une protection efficace du revenu des travailleurs dont les perspectives d'évolution de carrière et de rémunération sont instables

La mondialisation et la numérisation transforment profondément les marchés du travail de l'OCDE. Elles accroissent la nécessité de systèmes de protection sociale bien conçus, mais compliquent également leur conception. La polarisation accrue du marché du travail augmente le risque de licenciement des travailleurs à revenu intermédiaire, et renforce la nécessité d'une aide efficace hors emploi pour augmenter les revenus en cas de perte d'emploi, et favoriser le retour à l'emploi. Nombre d'emplois créés récemment sont de qualité médiocre – instables et mal rémunérés – ce qui suscite des inquiétudes quant à l'insuffisance de la couverture et du financement des systèmes de sécurité sociale existants. En effet, la plupart de ces systèmes ont été initialement conçus sur la base de contrats réguliers, à temps plein et à durée indéterminée avec un employeur unique (OCDE, 2017[8]). Aujourd'hui, moins d'un demandeur d'emploi sur trois dans l'ensemble de l'OCDE touche des allocations de chômage (OCDE, 2019[3]).

L'une des approches permettant d'étendre la couverture de la protection sociale consiste à lier les droits aux personnes plutôt qu'aux emplois (OCDE, 2017[8] ; OCDE, 2018[49]). Dans la plupart des pays de l'OCDE, les salariés cumulent des droits à prestations de chômage et à pension indépendamment de l'employeur pour lequel ils travaillent. En revanche, les droits à une indemnité de départ en cas de licenciement sont généralement rattachés à un employeur spécifique, un changement d'employeur entraînant la perte de ces droits. Dans certains cas, la couverture d'assurance maladie est également liée au contrat de travail, de sorte que les salariés qui perdent leur emploi ou s'installent à leur compte risquent également de perdre leur couverture.

L'Autriche propose un enseignement intéressant avec une mesure visant à accroître la « transférabilité » des droits. En 2003, le pays a remplacé son régime d'indemnités de

départ par des comptes de pension personnels, gérés par l'entreprise, sur lesquels les employeurs versent une part fixe de la rémunération individuelle. En cas de licenciement, les salariés totalisant au moins trois ans d'ancienneté peuvent choisir entre percevoir leur indemnité de départ, ou l'épargner pour accroître leurs futurs droits à pension. Les salariés qui quittent volontairement leur emploi ou le perdent alors qu'ils ont moins de trois ans d'ancienneté n'ont pas droit à une indemnité de départ, mais peuvent transférer leurs droits chez leur employeur suivant (OCDE, 2013[50] ; OCDE, 2018[49]). Le dispositif a été étendu aux travailleurs indépendants en 2008, et il a été démontré qu'il accroît la mobilité professionnelle des travailleurs dans les entreprises en difficulté (Kettemann, Kramarz et Zweimüller, 2016[51]). La France a mis en place le compte personnel de formation en 2015. Il permet aux salariés d'accumuler et d'utiliser des crédits de formation, qu'ils conservent en cas de changement d'employeur ou de licenciement. L'Islande a également mis en place un compte personnel de formation (Brandt, 2015[52] ; OCDE, 2019[53] ; 2019[54] ; à paraître[55]).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, il existe une importante marge d'amélioration de la couverture des travailleurs indépendants, qui ont un accès plus limité, voire inexistant, aux prestations d'assurance (OCDE, 2015[56] ; Spasova et al., 2017[57]). D'après une étude récente de l'UE, 55 % des travailleurs indépendants n'avaient vraisemblablement pas droit à des allocations de chômage en 2014, et ce taux atteignait près de 40 % en ce qui concerne les prestations de maladie (Matsaganis et al., 2016[58]). Parmi les ménages dont le premier apporteur de revenu exerce une activité indépendante, on compte actuellement moins de ménages à revenu intermédiaire – environ 10 % à l'échelle de l'OCDE – que de ménages à revenu faible ou élevé (graphique 3.11). Toutefois, le recul prévu de l'emploi régulier au milieu de la distribution des compétences pourrait donner lieu à une augmentation du travail indépendant au sein des ménages à revenu intermédiaire.

Un effet secondaire positif de l'élargissement de la couverture des allocations de chômage est que les demandeurs d'emploi restent en contact avec les services publics de l'emploi, et bénéficient ainsi d'un soutien actif sur le marché du travail. Un certain nombre de pays ont instauré des régimes volontaires pour les travailleurs indépendants, comme l'assurance chômage en Autriche et en Espagne, et les prestations familiales et de maladie au Canada. L'un des points faibles de ces régimes volontaires, toutefois, est qu'ils ont tendance à attirer les personnes les plus à risque, ce qui peut compromettre leur pérennité financière (OCDE, 2018[49] ; à paraître[12]).

Une autre approche permettant d'éviter des insuffisances dans la couverture de protection sociale pourrait consister à la dissocier davantage de la relation de travail. L'octroi de prestations en fonction de critères de résidence ou d'une évaluation des besoins, plutôt qu'en fonction des antécédents professionnels, pourrait être une solution. Les prestations peuvent être soit financées par des cotisations – comme le régime de retraite de base néerlandais et le régime public suisse de retraite lié à la rémunération – soit entièrement financées par l'impôt, à l'instar de la plupart des régimes d'aide sociale. En effet, certaines prestations sociales – comme l'assurance maladie et le congé maternité ou parental – sont déjà universelles dans un certain nombre de pays de l'OCDE. Le modèle australien peut guider utilement la fourniture de prestations sociales. La plupart des prestations publiques australiennes prennent la forme de droits forfaitaires financés par les recettes publiques, dont l'octroi n'est pas explicitement soumis au versement préalable de cotisations de sécurité sociale. Les prestations d'aide au revenu sont soumises à condition de ressources, bien que les critères appliqués soient généralement plus généreux que ceux qui s'appliquent aux régimes d'aide sociale de nombreux pays de l'OCDE (OCDE, 2018[11] ; OCDE, 2018[11]).

Les travailleurs licenciés à mi-carrière en raison de mutations structurelles de l'économie et forcés de changer de secteur ou de profession vont être de plus en plus nombreux parmi les ménages à revenu intermédiaire menacés par une perte de revenu. Des études de cas récentes de l'OCDE (OCDE, 2018[11] ; 2019[3]) mettent en évidence les obstacles au retour à l'emploi auxquels ces ménages sont confrontés – par exemple, des compétences obsolètes, l'absence d'expérience récente en matière de recherche d'emploi et des aspirations salariales peut-être irréalistes. Toutefois, ces études soulignent également leurs points forts – comme des antécédents d'emploi stable, des liens forts avec le marché du travail et une grande motivation. Des conseils précoces en ce qui concerne le processus d'adaptation, et l'élaboration de stratégies réalistes de retour à l'emploi peuvent s'avérer très utiles. Les « conseils de sécurité de l'emploi » suédois offrent un exemple intéressant à cet égard. Ils sont établis par le biais de conventions collectives et financés par les employeurs, et viennent en aide tant aux employeurs qu'aux salariés licenciés en cas de restructuration (OCDE, 2015[59]).

Certains demandeurs d'emploi sont difficiles à réemployer. Il faudrait surtout veiller à ce qu'ils utilisent efficacement leurs périodes d'inactivité pour développer les compétences requises sur les marchés du travail en mutation (section 5.4). Les dispositifs d'assurance-salaire préservent le niveau de revenu des travailleurs licenciés qui acceptent un nouvel emploi moins rémunéré en prenant en charge une partie de la différence de salaire pendant une période donnée. Toutefois, à ce jour, on ne dispose que de peu d'éléments d'information sur l'efficacité de ces dispositifs. Les évaluations de deux programmes de petite envergure déployés au Canada et aux États-Unis révèlent qu'ils ont effectivement réduit la perte de revenu net des travailleurs licenciés. Ils n'ont toutefois pas eu d'effet significatif sur la rapidité du retour à l'emploi ou le salaire après licenciement (Bloom et al., 2001[60] ; Wandner, 2016[61] ; OCDE, 2019[3]).

5.2.5. Permettre aux ménages de la classe moyenne d'accumuler de la richesse, et les y encourager

Les moyens d'action décrits dans les sous-sections précédentes peuvent contribuer à accroître le revenu disponible des ménages de la classe moyenne et, partant, leur capacité d'épargne. Toutefois, pour que les ménages épargnent, il faut leur proposer des possibilités de placement et mettre en place des incitations. L'une des difficultés auxquelles sont confrontés les ménages à revenu faible et intermédiaire est que la plupart des instruments financiers mis à disposition des petits épargnants offrent des rendements inférieurs à ceux proposés aux gros épargnants (Atkinson, 2015[7]).

Une solution simple pourrait consister à émettre des bons au Trésor assortis d'un taux d'intérêt réel positif garanti et d'en limiter le nombre par personne, ce qui permettrait aux ménages possédant une capacité d'épargne limitée de se constituer un patrimoine sans trop de risques. Le Royaume-Uni, par exemple, émet régulièrement des certificats d'épargne indexés (Index-linked Savings Certificates) garantis par le gouvernement, à un taux d'intérêt réel annuel de 1 % dernièrement[25]. Chaque émission est assortie d'un plafond d'investissement de 15 000 GBP (16 700 EUR) par personne. Les rendements sont exonérés d'impôt sur le revenu, ce qui les rend également attractifs pour les hauts revenus. L'Irlande dispose d'un instrument similaire, les bons et certificats d'épargne (Savings Bonds and Certificates), qui ne sont toutefois pas protégés contre l'inflation (Atkinson, 2015[7]).

Une approche plus ambitieuse consisterait à verser à tous les jeunes adultes une dotation en capital – ou « héritage minimum »[26]. Ils pourraient y avoir accès dès l'âge de 18 ou

21 ans et l'utiliser pour financer leurs études, comme apport personnel pour un emprunt immobilier, ou comme capital de départ pour créer une entreprise. Les défenseurs de l'héritage minimum suggèrent de le financer au moyen d'un impôt annuel sur la fortune des particuliers ou d'un impôt à vie sur le capital, et de le rembourser au décès du bénéficiaire.

Les comptes pour le développement de l'enfant (Child Development Accounts) pourraient servir des objectifs similaires. Des chercheurs aux États-Unis invitent actuellement les gouvernements et les associations caritatives à effectuer des versements sur des « baby bonds » – des fonds détenus en fiducie – pour tous les enfants de familles dont les actifs nets sont inférieurs à la médiane nationale. Les enfants auraient accès à ces fonds dès l'âge de 18 ans (Hamilton et Darity Jr., 2010[62])[27].

La Royaume-Uni a effectué un petit pas dans cette direction avec le Child Trust Fund, un compte d'épargne à long terme exonéré d'impôt destiné aux enfants, instauré en 2005 puis supprimé en 2011[28]. Ce dispositif visait à ce que tous les enfants britanniques aient de l'argent de côté à l'âge de 18 ans, et à favoriser de bonnes habitudes d'épargne. Selon des évaluations, le nombre de personnes mettant de l'argent de côté tous les mois pour leurs enfants a triplé au cours des six années qu'a duré le programme, tandis que l'épargne totale a augmenté de 60 % au cours de la même période (United Kingdom Parliament, 2010[63]). Des mesures similaires sont proposées pour encourager la constitution d'un patrimoine à plus petite échelle à des fins spécifiques. Par exemple, les comptes d'épargne pour enfants (CSA) sont préconisés comme un moyen d'accumuler suffisamment d'actifs pour financer des études supérieures. Aux États-Unis, Elliott et Lewis (2018[64]) proposent d'encourager les institutions publiques ou les sources philanthropiques à effectuer des dépôts sur les CSA à la naissance, tandis que les familles à faible revenu seraient incitées à épargner régulièrement[29].

La réduction des divergences en matière de régime fiscal applicable aux différents actifs physiques pourrait également contribuer à encourager les ménages à revenu intermédiaire inférieur à se constituer un patrimoine, tout en améliorant l'équité fiscale. D'après des recherches récentes de l'OCDE, les importantes disparités en termes de régime fiscal appliqué aux différents actifs au sein des pays jouent un rôle déterminant dans le choix des placements (OCDE, 2018[65]), et favorisent généralement les épargnants plus aisés. Les fonds de pension privés constituent généralement la forme d'épargne la plus avantageuse sur le plan fiscal, les biens résidentiels occupés par leur propriétaire bénéficiant également d'avantages fiscaux considérables. En revanche, la propriété locative est souvent soumise à des taux d'imposition effectifs marginaux relativement élevés, à l'instar des comptes bancaires. La réduction des divergences en matière de régime fiscal applicable aux différents actifs – en d'autres termes, l'amélioration de la « neutralité fiscale » – en réduisant par exemple les exonérations d'impôt sur les plus-values, pourrait contribuer à accroître le rendement de l'épargne plus modeste (Aghion et al., 2017[66]). Le traitement fiscal préférentiel des pensions privées demeure important pour la classe moyenne, étant donné la nécessité d'encourager les ménages à revenu intermédiaire à se constituer un patrimoine pour leur retraite.

Une part importante du patrimoine des ménages, y compris de la classe moyenne, provient des héritages (Balestra et Tonkin, 2018[6]). En effet, une proportion considérable de la catégorie de population à revenu intermédiaire inférieur détient un patrimoine relativement important malgré ses faibles revenus, souvent parce que ses membres ont hérité de leur logement. Les droits de succession peuvent générer des recettes importantes (voir ci-dessus) et favoriser l'égalité des chances en réduisant les inégalités globales de

patrimoine (OCDE, à paraître[67]), mais doivent être soigneusement conçus afin de ne pas peser trop lourdement sur la classe moyenne. Par exemple, une facture fiscale salée pour les ménages à revenu intermédiaire inférieur pourrait les obliger à vendre la propriété héritée pour payer l'impôt dû. Les droits de succession doivent être progressifs et augmenter proportionnellement au niveau de revenu et à la valeur de l'héritage (Causa et Woloszko, à paraître[68]). Les abattements permettent de préserver les petits héritages. Dans le cas des ménages à revenu intermédiaire inférieur confrontés à des contraintes de liquidité, les droits sur les héritages plus importants pourraient être remboursés de manière échelonnée ou, pour ceux qui occupent les biens hérités, le paiement de l'impôt pourrait être différé jusqu'à la vente du bien.

5.3. Aider les ménages à faire face à la hausse des coûts du logement, de l'éducation, de la santé et des soins de longue durée

Les dépenses des catégories de population à revenu intermédiaire ont augmenté plus vite que leurs revenus entre 1995 et 2015 (chapitre 4). Parallèlement à l'évolution des modes de consommation, les prix de certains biens et services qui constituaient traditionnellement les produits de première nécessité des ménages à revenu intermédiaire ont augmenté. Par conséquent, bon nombre de ces ménages ont du mal à épargner, dépensant presque tout ce qu'ils gagnent tout en s'endettant massivement pour certains. Dans les pays de l'UE membres de l'OCDE, environ 40 % des ménages à revenu intermédiaire déclarent avoir des difficultés à faire face à des dépenses imprévues ou à des baisses soudaines de revenus. En effet, le surendettement est devenu monnaie courante dans un certain nombre de pays (voir graphiques 4.10 et 4.11).

La hausse des coûts du logement est l'une des principales difficultés rencontrées par les ménages à revenu intermédiaire. Le logement représente le poste de dépenses le plus important, soit environ un tiers du revenu disponible à l'échelle de l'OCDE (voir graphique 4.7)[30]. Le coût du logement a augmenté trois fois plus vite que le revenu médian des ménages au cours des deux dernières décennies. Cette évolution est imputable à une pénurie générale de logements, notamment dans les zones urbaines en plein essor, où la construction ne parvient généralement pas à suivre le rythme de la demande (Barbosa et al., 2017[69]). En outre, le logement n'est semble-t-il pas un simple bien de consommation standard. Dans de nombreux pays, l'appartenance à la classe moyenne est traditionnellement associée à la propriété du logement. La flambée des prix des logements et les loyers élevés, qui peuvent mettre l'accession à la propriété hors de portée des ménages à revenu intermédiaire inférieur et des jeunes générations, remettent en cause la perception que la classe moyenne a d'elle-même et la promesse de promotion sociale. Par conséquent, il devient de plus en plus irréaliste pour de nombreux jeunes d'accumuler suffisamment de richesse pour acquérir un jour un bien immobilier. Dans un grand nombre de pays, ils sont bien moins susceptibles d'acquérir un bien que ne l'étaient leurs parents[31].

Le coût de l'éducation a également considérablement augmenté dans les pays de l'OCDE au cours des 30 dernières années. Dans les pays de l'UE membres de l'OCDE, la part du revenu disponible que les ménages à revenu intermédiaire ont consacré à l'éducation en 2015 a augmenté de 32 % par rapport à 1988 (Eurostat, 2018[70]), les hausses les plus importantes étant observées dans l'enseignement préprimaire et supérieur. Ces hausses de coûts pèsent bien évidemment sur le budget des familles à revenu intermédiaire. Toutefois, elles peuvent également compromettre la promotion sociale en réduisant le taux de fréquentation des établissements d'éducation des jeunes enfants[32] – créant dans le

même temps des obstacles supplémentaires pour les seconds apporteurs de revenu qui ont des responsabilités familiales et cherchent à entrer sur le marché du travail – et en décourageant les jeunes de poursuivre des études supérieures. La classe sociale demeure l'une des principales variables explicatives des résultats scolaires d'un enfant (OCDE, 2019[5]).

Dans certains pays, le coût des soins de santé est également devenu particulièrement préoccupant. En 2015, dans les pays de l'UE membres de l'OCDE, la part du budget que les ménages à revenu intermédiaire inférieur consacraient aux soins de santé était supérieure de 28 % par rapport à la décennie précédente (Eurostat, 2018[70]). Ce chiffre masque toutefois d'importantes disparités entre les pays. Les dépenses étaient particulièrement élevées en Grèce et en Lettonie, où elles représentaient respectivement 6.8 % et 7.2 % du budget des ménages à revenu intermédiaire, contre 1.4 % et 1.9 % aux Pays-Bas et en Suède. Le coût des prestations sociales devrait encore augmenter à mesure que l'espérance de vie va progresser – 13 % des plus de 65 ans bénéficient déjà de soins de longue durée (SLD) dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2017[71]). Et ces chiffres ne tiennent pas compte des services sociaux que les proches fournissent généralement à domicile, et qui représentent souvent une lourde charge financière, mentale et physique pour les familles, et en particulier pour les femmes.

Cette section examine les moyens de venir en aide aux ménages à revenu moyen devant faire face à la hausse des coûts. Les solutions des pouvoirs publics visent à aider les familles à vivre dans des logements abordables, à accéder à une éducation de qualité pour leurs enfants et à réduire leurs dépenses de santé et celles de leurs proches.

5.3.1. Garantir des logements abordables

Les réformes visant à rendre les logements plus abordables peuvent réduire considérablement la pression exercée sur les budgets des ménages à revenu intermédiaire. Pour améliorer durablement le coût du logement, les responsables politiques doivent remédier aux pénuries d'*offre*, tout en apportant un soutien *du côté de la demande* afin que les ménages aient les moyens de se loger. Alors que nombre de politiques du logement dans les pays de l'OCDE favorisent généralement les propriétaires occupants, il faudrait aller plus loin afin de promouvoir un marché locatif solide et abordable.

Une première série de solutions vise à faciliter la construction privée afin de rendre l'offre de logements plus sensible aux prix du marché – en d'autres termes, accroître son élasticité par rapport au prix. Une évaluation critique des politiques foncières existantes pourrait constituer une première étape dans les nombreux pays où des réglementations inutilement strictes empêchent ou ralentissent la construction, ce qui fait monter les prix et les loyers dans les zones à forte densité de population (Kok, Monkkonen et Quigley, 2014[72] ; Saks, 2008[73] ; Quigley et Rosenthal, 2005[74]). Citons par exemple les réglementations relatives à la taille minimale des lots, les exigences en matière de stationnement en dehors de la voie publique, les règles relatives aux logements individuels, les procédures de demande de permis excessivement longues et les restrictions relatives aux logements accessoires.

L'assouplissement de la réglementation foncière pourrait également faciliter la construction de projets immobiliers à plus forte densité, abordables pour les catégories de population à revenu faible et intermédiaire, ce qui réduirait la ségrégation résidentielle et l'étalement urbain (Reeves, 2017[75]). Tokyo a utilisé cette approche au début des années 2000, en autorisant la construction de nouvelles grappes de logements afin d'accroître l'offre de logements abordables, et a atteint l'un des plus faibles niveaux de ségrégation

sociale pour une ville de cette taille en assouplissant les restrictions d'urbanisme [33]. On craint toutefois que les projets de logements à forte densité n'encouragent la construction d'immeubles luxueux de grande hauteur plutôt que de logements abordables. Une solution possible est le zonage intégré, qui exige que les promoteurs immobiliers réservent une certaine part des unités qu'ils construisent pour en faire des logements abordables inférieurs au prix du marché destinés aux ménages à revenu faible et intermédiaire[34]. Toutefois, les politiques visant à abaisser le prix des logements peuvent se heurter à l'opposition des propriétaires actuels – souvent des ménages plus aisés à revenu intermédiaire.

En complément de l'offre de logements privés, certains pays de l'OCDE mettent en œuvre des programmes de logements sociaux (subventionnés) qui s'adressent non seulement aux ménages à faible revenu, mais aussi à ceux dont les revenus sont plus élevés. L'Australie, l'Autriche et la Corée, par exemple, mettent en œuvre des programmes de logements sociaux locatifs à grande échelle, dans lesquels elles investissent entre 0.3 % et 0.6 % du PIB (Salvi del Pero et al., 2016[76]). En France, près d'une personne sur six vivait dans un logement social en 2016 (Delance, 2018[77]). L'exemple le plus remarquable est celui de l'Autriche, où le programme subsidiaire de logements municipaux de Vienne finance 80 % des logements construits dans la ville, répondant ainsi à la demande d'une partie de la classe moyenne. L'offre abondante de logements qui en résulte, associée aux mesures de contrôle des loyers qui s'appliquent à tous les bâtiments subventionnés, maintient généralement les loyers à un bas niveau, améliore la qualité des logements et réduit la ségrégation par les revenus (Ville de Vienne, 2017[78] ; Institute for Urban Strategies, 2018[79]). Au sein de l'OCDE, 22 pays sur 29 pour lesquels des données sont disponibles soutiennent le logement subventionné, qui est un moyen de promouvoir l'accessibilité financière et l'inclusivité. Ces logements sont destinés principalement – mais pas exclusivement – aux ménages à faible revenu (OCDE, 2016[80]).

Les délais nécessaires pour que les immeubles neufs – qu'ils soient construits par le secteur privé ou public – entrent concrètement dans le parc de logements abordables ont conduit de nombreux pays à contrôler ou à plafonner les loyers. Le contrôle des loyers consiste généralement à déterminer, dans un premier temps, le loyer initial le plus élevé admissible pour un contrat de bail et, dans un deuxième temps, le taux de revalorisation des loyers acceptable pendant la durée du contrat. Les Pays-Bas et l'Allemagne protègent de plus en plus activement les locataires contre les hausses de loyer (Davies et al., 2017[81])[35]. Au total, 15 pays de l'OCDE pratiquent le contrôle des loyers (OCDE, 2016[82]), bien que son intérêt soit actuellement fortement débattu.

Ses détracteurs soutiennent qu'il peut être contre-productif, dissuader les propriétaires d'investir dans l'immobilier ou de proposer leur logement à la location, limiter l'offre et faire monter les prix et les loyers. En effet, une étude récente menée à San Francisco a révélé que le contrôle des loyers avait réduit l'offre de logements locatifs de 15 % et, à long terme, favorisait la gentrification (Diamond, Mcquade et Qian, 2018[83])[36]. Les partisans du contrôle des loyers mettent en avant les disparités entre les pays qui le pratiquent et ceux qui ne le pratiquent pas en termes de part des loyers dans le budget des ménages. Par exemple, un ménage moyen consacre 25 % de son revenu au loyer en Allemagne, qui pratique le contrôle des loyers, contre 40 % en Angleterre, qui ne le pratique pas (Davies et al., 2017[81]).

La plupart des pays de l'OCDE offrent également un soutien du côté de la demande aux ménages qui achètent ou louent un logement. Au moins 29 pays de l'OCDE facilitent

l'accession à la propriété au moyen de subventions, d'une aide à l'emprunt, et d'allégements fiscaux pour les acquéreurs[37]. Bien qu'elle soit un peu moins fréquente que le logement social et les allocations de logement liées au revenu, l'aide financière aux acquéreurs représente généralement une part beaucoup plus importante des dépenses publiques au titre du logement (Salvi del Pero et al., 2016[76]), et elle est particulièrement pertinente pour les ménages de la classe moyenne. Dans un pays caractéristique de l'OCDE, une réduction sensible de l'apport personnel requis pour accéder à un emprunt immobilier accroît la probabilité de devenir propriétaire de son logement pour les ménages à revenu intermédiaire (Andrews et Sánchez, 2011[84])[38].

Toutefois, ces mesures comportent des inconvénients importants. Le traitement fiscal préférentiel de la propriété résidentielle, en particulier la déduction des intérêts immobiliers et les taux d'imposition réduits pour les logements occupés par leur propriétaire, peut avoir des effets fortement régressifs, bénéficiant de façon disproportionnée aux propriétaires à revenu intermédiaire supérieur et à haut revenu (Salvi del Pero et al., 2016[76]). L'aide à l'accession à la propriété peut également encourager l'acquisition en plus grand nombre de propriétés plus vastes par ceux qui ont déjà les moyens d'acheter, détourner les investissements vers le logement au détriment d'autres actifs d'épargne, et réduire l'offre de logements disponibles à la location. Par conséquent, les possibilités d'augmenter le nombre de logements à haute densité sont réduites et les prix des logements subissent de nouvelles pressions à la hausse, ce qui limite l'accès à la propriété pour les primo-accédants (Andrews et Sánchez, 2011[84]). Pourtant, la suppression de tous les avantages fiscaux générateurs de distorsions dont bénéficie l'immobilier résidentiel alourdirait considérablement la charge fiscale des propriétaires de la classe moyenne, qui par rapport aux autres catégories de revenu placent une part très supérieure de leurs actifs totaux dans le logement (Balestra et Tonkin, 2018[6]). L'application d'un barème d'imposition progressif aux impôts périodiques sur les biens immobiliers fait partie des recommandations visant renforcer l'efficacité de la taxation des actifs immobiliers. Elle nécessiterait de se fonder sur les prix actuels de l'immobilier, ce qui n'est souvent pas le cas dans de nombreux pays de l'OCDE. Tout impôt devrait également tenir compte des problèmes de liquidité pour son règlement, par exemple en permettant aux ménages de payer par acomptes provisionnels. Au Danemark, une réforme de l'impôt foncier a été approuvée en 2017 et entrera pleinement en vigueur en 2021. Elle prévoit un nouveau système d'évaluation des logements et remplace un gel nominal des impôts fonciers par une taxation proportionnelle, en maintenant un élément de progressivité pour les logements les plus coûteux (OCDE, à paraître[67]).

Les programmes d'aide à l'accession à la propriété sous condition de ressources sont une des solutions envisageables. Le Chili, par exemple, investit près de 0.5 % de son PIB dans l'aide aux acquéreurs à revenu faible ou intermédiaire par le biais du Fonds de solidarité pour le choix d'un logement et du Système intégré de subventions au logement (OCDE, 2016[85]). Par ailleurs, les déductions des intérêts d'emprunt, telles qu'elles existent aux États-Unis, pourraient être progressivement remplacées par des crédits d'impôt uniques remboursables réservés aux primo-accédants, dont les propriétés redistributives sont beaucoup plus favorables (Gale, 2019[86]). Un certain nombre de pays viennent en aide aux jeunes primo-accédants disposant de l'apport nécessaire pour accéder à un emprunt immobilier, sous la forme de garanties publiques (garantie de prêt immobilier en Estonie, par exemple), de bonifications d'intérêts (système d'épargne et de prêt ASP en Finlande) ou de subventions et de plans d'épargne (« Un logement pour les jeunes » en Pologne).

Ces mesures peuvent apporter une aide précieuse aux ménages à revenu intermédiaire dont l'épargne est limitée et qui ont été frappés de manière disproportionnée par le durcissement des obligations en matière d'apport, qui visaient principalement à renforcer la réglementation hypothécaire dans le sillage de la crise financière de 2008 (Whitehead et Williams, 2017[87])[39]. Dans les pays où la dette liée au logement est très élevée, des mesures d'allègement de l'emprunt peuvent aider les ménages surendettés à se remettre sur les rails[40]. Il s'agit généralement de refinancer les emprunts immobiliers en reportant ou en subventionnant les remboursements et les dettes. C'est le cas, par exemple, des prêts de démarrage en Norvège, du Service hongrois de gestion de la dette et du dispositif irlandais Mortgage to Rent (OCDE, 2016[85]).

5.3.2. Aider les familles à financer l'éducation de leurs enfants

L'EAJE subventionnée par l'État, dont le coût est réglementé, est un moyen efficace de limiter les coûts pour les ménages ayant de jeunes enfants à charge, sans transiger sur la qualité. Les services d'EAJE proposés dans certains pays nordiques, qui n'imposent pas aux parents une participation financière trop importante, sont un exemple typique. Le Danemark, par exemple, applique des conditions de ressources, et met des services d'EAJE gratuitement à disposition des familles à faible revenu, et à un coût réduit pour les familles à revenu modéré[41]. En Islande et en Suède, les taux de fréquentation sont élevés et varient peu en fonction du revenu des ménages. Dans ces pays, le coût des services d'EAJE largement subventionné et sous condition de ressources, conjugué à une offre suffisante, signifie que les très jeunes enfants sont susceptibles de fréquenter les services formels d'EAJE quel que soit le revenu familial (OCDE, 2018[23])[42].

Une autre façon de venir en aide aux familles dont la participation financière est élevée consiste à les rembourser par l'entremise du système prélèvements-prestations. Cette aide peut consister à les rembourser directement sous la forme de prestations en espèces, comme c'est le cas aux Pays-Bas avec les allocations de garde d'enfants, qui sont déterminées par le prix des services d'EAJE et les revenus des parents. D'autres pays accordent des crédits d'impôt ou des déductions fiscales aux parents qui ont recours aux services formels d'EAJE. Au Portugal, par exemple, 30 % du coût de ces services sont déductibles des impôts, dans la limite de 160 % du salaire minimum national (Adema, Clarke et Thévenon, 2016[88]).

Toutefois, l'aide à la garde d'enfants sous condition de ressources doit être soigneusement conçue. Un ciblage trop étroit peut laisser les parents à revenu intermédiaire et intermédiaire inférieur quelque peu démunis, bien qu'ils aient besoin d'aide. En revanche, un ciblage trop large peut s'avérer très coûteux, en particulier lorsque la distribution des revenus est étroite, ce qui peut priver de ressources des familles à faible revenu en situation d'urgence. L'aide financière peut être progressivement supprimée à mesure que les revenus augmentent afin d'éviter que les services d'EAJE ne deviennent inabordables pour les familles à revenu intermédiaire inférieur, et d'inciter les parents à gagner plus. Une réglementation des prix peut également être souhaitable dans une certaine mesure pour empêcher les prestataires de services de garde d'enfants de capter une partie de l'aide financière en augmentant leurs tarifs (Rodgers, 2018[89]).

Il existe d'importantes disparités entre les pays de l'OCDE en termes d'offre et de financement de l'enseignement supérieur. Par conséquent, les mesures visant à réduire le coût de l'enseignement supérieur devraient également varier en fonction des besoins locaux. Certains pays où les droits d'inscription sont élevés sont dotés de systèmes d'aide financière qui permettent à tous les étudiants de bénéficier de prêts remboursables en

fonction du revenu, associés à des bourses sous condition de ressources. Cette approche peut constituer un moyen efficace d'élargir l'accès et de promouvoir l'équité, tout en répartissant les coûts de l'éducation entre les contribuables et les étudiants (OCDE, 2016[90]). Afin de compenser la hausse des droits d'inscription à l'université en 2006 et 2012, l'Angleterre et le Pays de Galles ont mis en œuvre des réformes qui ont permis à tous les étudiants, quelle que soit leur situation financière, d'accéder à des prêts pour financer leurs frais de scolarité, accordés par la Student Loans Company, un organisme public garanti par l'État. Ces réformes ont également instauré des subventions et des prêts sous condition de ressources, outre des prêts d'entretien. Les prêts visant à financer les droits d'inscription ne sont remboursables que lorsque le salaire annuel d'un diplômé dépasse un certain seuil, actuellement légèrement inférieur au revenu médian. Une fois que les revenus d'un diplômé dépassent un deuxième seuil de revenu environ deux fois supérieur au revenu médian, le taux d'intérêt réel maximum exigé est le taux d'inflation plus 3 %.

Toutefois, des droits d'inscription élevés sont une source de préoccupations, tant en termes d'effet incitatif que de viabilité, en particulier lorsqu'ils sont financés dans le cadre de systèmes de prêt de type hypothécaire. Un endettement trop important peut dissuader les enfants des familles à revenu intermédiaire inférieur de s'inscrire dans l'enseignement supérieur (Callender et Mason, 2017[91] ; Perna, 2008[92]), et rendre ces jeunes adultes réticents à contracter des emprunts plus tard au cours de leur vie – pour acheter une maison, par exemple – ce qui risque de freiner leur mobilité sociale (Whitehead et Williams, 2017[87]). Aux États-Unis, certains États ont désormais aboli les droits d'inscription pour les familles dont le revenu est inférieur à un certain seuil. New York, par exemple, a supprimé les droits d'inscription dans les universités d'État pour les ménages gagnant moins de 125 000 USD, soit un peu plus que le revenu brut moyen des ménages à revenu intermédiaire supérieur.

Dans les pays où les droits d'inscription sont bas – comme l'Autriche, la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse – il est crucial de garantir une prise en charge financière des coûts non directement liés aux droits d'inscription. L'aide sous condition de ressources accordée pour la prise en charge des coûts autres que les droits d'inscription sert mieux les objectifs redistributifs lorsqu'elle est accordée en fonction des besoins financiers plutôt que des résultats scolaires (Heller et Marin, 2002[93]) et permet également de garantir un niveau de coût raisonnable aux gouvernements. Les prêts et subventions peuvent couvrir les droits d'inscription, mais si nécessaire, ils peuvent également servir à couvrir les frais de participation, c'est-à-dire les achats de livres, le frais de logement et de transport (Marcucci, 2013[94]). Il est particulièrement important d'aider les étudiants à se loger et à se déplacer compte tenu de la hausse rapide des prix, car les coûts de logement et de transport peuvent dissuader de nombreux enfants issus de familles à revenu intermédiaire inférieur de faire des études supérieures (Broton et Goldrick-Rab, 2016[95]). La Pologne a recours à des droits d'inscription peu élevés, des bourses d'études et des prêts pour s'assurer que les jeunes ont largement accès à l'enseignement supérieur. En 2011, elle a élargi son système de subventions en les accordant en fonction du revenu plutôt que du mérite, comme c'était le cas auparavant. Elle a également relevé de 30 % le seuil de revenu ouvrant droit à des subventions afin de prendre en charge les frais de participation, comme les frais d'hébergement et de transport.

5.3.3. Venir en aide aux ménages dont les coûts de santé et de soins de longue durée sont élevés

Une participation financière importante aux soins de santé et aux soins de longue durée peut peser lourdement sur le budget des familles à revenu moyen. Le montant et la fréquence de ces dépenses, et donc les inégalités d'accès et d'utilisation des services, sont étroitement liés au modèle de financement des soins en vigueur (Devaux et de Looper, 2012[96]). Des réformes majeures des systèmes de santé et de soins de longue durée sont difficiles à mettre en œuvre, pour plusieurs raisons : la diversité des intervenants concernés, la dimension des systèmes, la nécessité de maintenir le niveau d'activité, le coût et les délais nécessaires. Toutefois, des améliorations même limitées des systèmes existants peuvent avoir des effets positifs importants.

La grande majorité des pays membres de l'OCDE offrent une couverture universelle des soins de santé. Elle peut être financée par l'impôt et fournie par l'État, comme au Royaume-Uni, ou par une assurance maladie obligatoire publique ou privée, souvent assortie de primes réglementées, comme en France et aux Pays-Bas. Dans le cas de services spécifiques, la part du coût prise en charge – on parle de « hauteur » de la couverture – peut toutefois varier considérablement. Certains soins ambulatoires spécialisés, comme les services dentaires et optiques, et l'achat de produits pharmaceutiques (Pearson et al., 2016[97]) sont beaucoup moins couverts. Le reste à charge peut donc être très important, quel que soit le modèle de financement des soins de santé (OCDE, 2018[98]).

Une hausse de la part du coût des soins prise en charge pourrait soulager considérablement les ménages à revenu moyen[43]. Les pays dotés de systèmes de ticket modérateur pourraient plafonner la participation des patients au coût des soins, pour des services spécifiques ou pour tous les soins confondus. Cet outil est en place dans de nombreux pays de l'UE, le plafond étant fixé soit sous la forme d'un montant nominal, comme au Danemark et en Suède, soit d'une part du revenu annuel, comme en Allemagne, en Autriche et au Luxembourg (Paris et al., 2016[80]). L'assurance maladie volontaire peut également contribuer à réduire l'impact des versements directs sur l'accès aux soins et les difficultés financières, comme c'est le cas en France et en Slovénie, mais cela nécessite un accès généralisé à une couverture privée et, en particulier, des mesures visant à garantir l'accès des groupes à faible revenu. Plus spécifiquement, une meilleure couverture des dépenses pharmaceutiques contribuerait à réduire les difficultés financières engendrées par la participation des patients au coût des soins (OCDE, à paraître[99])[44]. Dans le cadre de systèmes de financement basés sur l'assurance, les pouvoirs publics disposent d'un certain nombre d'options pour soutenir les ménages à revenu intermédiaire inférieur, notamment en subventionnant le paiement des primes, et en veillant à ce que la couverture ne soit pas perdue en cas de défaut de paiement des primes.

Dans les pays à revenu intermédiaire non dotés d'une couverture universelle de santé, la meilleure solution pour réduire les inégalités en matière de santé et alléger les contraintes qui pèsent sur le budget des ménages consisterait à s'orienter vers une couverture généralisée, indépendamment du statut professionnel ou du revenu. En effet, dans certains de ces pays, les ménages à revenu intermédiaire consacrent une part plus importante de leur budget aux soins de santé que les ménages pauvres et plus aisés (Eurostat, 2018[70] ; Komisar, 2013[100])[45]. L'extension des subventions d'assurance maladie aux ménages à revenu moyen inférieur, en particulier ceux dont les revenus sont légèrement supérieurs aux critères d'octroi actuels, pourrait contribuer à réduire les pressions sur le budget des

ménages. En outre, il est possible de réduire les disparités en termes de couverture afin d'éviter que l'accessibilité financière de l'assurance ne soit déterminée par l'emplacement géographique ou la situation au regard de l'emploi.

Le vieillissement démographique et d'autres évolutions sociétales ont accru la demande de SLD des personnes dépendantes dans les pays de l'OCDE[46]. La plupart des gouvernements des pays de l'OCDE ont mis en place une forme ou une autre de financement collectif des soins à la personne et des soins infirmiers, bien que les prestations soient souvent étroitement liées aux ressources ou au revenu, afin de maîtriser les coûts[47]. Les coûts des SLD sont susceptibles d'absorber la majeure partie des ressources de la plupart des ménages à revenu intermédiaire si ces derniers ne bénéficient d'aucune aide. Certains peuvent être amenés à vendre leurs biens, comme leur logement, pour payer les coûts des soins, au lieu de les transmettre à leurs enfants.

Étant donné qu'il est difficile de prédire à quel moment et pendant combien de temps des services de SLD seront nécessaires, le moyen le plus efficace d'éviter que les patients, les personnes âgées et leurs familles ne paient de leur poche des sommes importantes est de mutualiser les risques financiers liés aux SLD par l'intermédiaire d'une couverture universelle ciblée (Colombo et al., 2011[101])[48]. En d'autres termes, dans le cadre de systèmes de santé universels, les aides peuvent être orientées là où les besoins sont les plus importants, ce qui garantit à la fois l'équité et l'optimisation des ressources. Toutefois, un tiers seulement des pays de l'OCDE offrent une forme de couverture universelle ciblée, que ce soit par le biais de systèmes de protection sociale financés par l'impôt (comme dans les pays nordiques), de dispositifs d'assurance sociale spéciaux (en Allemagne, en Corée, au Japon, au Luxembourg et aux Pays-Bas) ou via le système de santé général (en Belgique).

En l'absence de couverture ciblée des SLD, une aide bien structurée peut être très utile aux aidants informels, qui sont dans la plupart des cas des femmes s'occupant d'un membre de leur famille ou d'un ami. Un cinquième des pays de l'OCDE n'apportent aucun soutien financier aux aidants (Colombo et al., 2011[101]), tandis que d'autres, qui appliquent des critères de ressources, pourraient se montrer plus généreux. Dans certains pays nordiques – Danemark, Finlande et Norvège – ce sont les municipalités qui gèrent les SLD et paient directement les aidants. Les sommes versées aux soignants varient d'une municipalité à l'autre et dépendent des besoins du bénéficiaire des soins, mais certains pays appliquent un seuil minimum pour garantir que les aidants soient quelque peu indemnisés. Les coûts d'administration de ces programmes de SLD peuvent être importants, mais ils soulagent les établissements de soins locaux, où l'accès aux soins est souvent très limité.

Outre les prestations en espèces, les pays déploient tout un éventail de mesures pour soutenir les aidants informels – par exemple, une formation, un placement temporaire, des droits à pension et des mises en disponibilité. L'accès à ces aides peut être déterminé par le biais d'évaluations des besoins des bénéficiaires des soins et des aidants, comme c'est souvent le cas en Australie, au Royaume-Uni et en Suède. Toutefois, ces évaluations sont souvent compliquées du fait de la difficulté à déterminer qui peut être considéré comme un aidant informel. Un certain nombre de pays donnent la priorité à l'indemnisation financière des aidants qui ont dû renoncer à leur emploi ou réduire leur activité (Ansah et al., 2016[102])[49]. Parmi les autres mesures de soutien possibles, citons une formation de base aux soins pour les membres de la famille concernés, des mesures de conciliation de la vie professionnelle et des soins, comme des aménagements flexibles du temps de

travail et des placements temporaires. Lorsqu'elles sont mises en œuvre de manière concomitante, ces mesures peuvent former collectivement des plans holistiques de SLD.

5.4. Doter la classe moyenne des compétences nécessaires dans un milieu de travail en mutation

Les marchés du travail des pays de l'OCDE subissent de profondes transformations sous l'effet de la mondialisation, de la numérisation, de l'évolution démographique et des migrations. Ces évolutions modifient la nature et la qualité des emplois disponibles et les ensembles de compétences recherchés (chapitre 3 et OCDE (2017[8] ; à paraître[12] ; à paraître[103]), ce qui a une incidence sur les perspectives d'emploi, la sécurité de l'emploi et les revenus des travailleurs de la classe moyenne. Les processus de production sont de plus en plus intégrés, de nombreux emplois moyennement qualifiés et rémunérés étant délocalisés dans des pays à faible revenu. Le secteur manufacturier, en tant que clé de voûte de l'économie de classe moyenne, est exposé à une concurrence croissante par le biais des échanges internationaux de biens finaux (OCDE, 2017[104]). La numérisation et l'automatisation rapides des économies de l'OCDE devraient renforcer la polarisation du marché du travail : selon les estimations, un travailleur à revenu intermédiaire sur six occupe actuellement un emploi à fort risque d'automatisation (graphique 3.12). Le risque est particulièrement important dans les métiers qui ne nécessitent pas de compétences cognitives avancées ni d'interactions sociales complexes, comme le travail de bureau ou de production (Nedelkoska et Quintini, 2018[105]). Et si l'analyse de l'OCDE (à paraître[12]) donne à penser que les transformations en cours ne vont vraisemblablement pas entraîner de destruction nette d'emplois dans les économies de l'OCDE, elles suscitent tout de même de vives inquiétudes. Près des trois quarts des habitants des pays de l'UE membres de l'OCDE craignent que les robots et l'intelligence artificielle ne « volent les emplois » (Commission européenne, 2017[106]), et une proportion similaire de la population des États-Unis est convaincue que l'intelligence artificielle détruira plus d'emplois qu'elle n'en créera (Gallup, 2018[107]).

La demande croissante de compétences supérieures spécialisées pousse les pays à repenser et à réformer leurs systèmes d'éducation et de formation. La réponse la plus fréquente à la demande croissante de compétences est le développement et la promotion de l'enseignement universitaire, près d'un jeune adulte sur deux dans l'ensemble de l'OCDE obtenant un diplôme universitaire (OCDE, 2018[108])[50]. Dans le même temps, l'enseignement et la formation professionnels (EFP) sont de moins en moins à même de remplir leur fonction traditionnelle de passerelle vers les catégories à revenu intermédiaire. En effet, la baisse de la part de jeunes dans la catégorie de population à revenu intermédiaire (Graphique 2.11) a été encore plus marquée parmi ceux occupant des emplois peu ou moyennement spécialisés[51]. Voilà qui est préoccupant, car l'EFP a aussi toujours offert des parcours d'apprentissage aux personnes issues de milieux moins instruits et à faible revenu, leur donnant ainsi la possibilité d'acquérir les compétences de base et les connaissances pratiques nécessaires pour trouver un emploi qualifié. De nombreux pays de l'OCDE devront moderniser leurs programmes professionnels pour que l'EFP reste un catalyseur de l'ascension sociale vers la classe moyenne.

Une offre solide d'éducation et de formation des adultes peut aider à acquérir les compétences complexes exigées par le marché du travail. L'éducation des adultes devrait s'inscrire dans le cadre d'un mouvement plus large visant à passer d'un système éducatif concentré sur la première partie de la vie – qui s'arrête souvent à la fin des études secondaires ou supérieures – à un apprentissage tout au long de la vie. Les programmes

d'éducation et de formation des adultes peuvent être particulièrement utiles aux personnes occupant des emplois peu qualifiés, et dans les secteurs et les régions particulièrement exposées aux évolutions du marché du travail. Ils leur permettent d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour conserver leur emploi ou pour évoluer vers des emplois de meilleure qualité (OCDE, 2017[8]). Toutefois, les taux de fréquentation et la durée de scolarisation des adultes plus âgés à revenu intermédiaire non diplômés du supérieur sont nettement plus faibles que ceux des adultes plus jeunes et plus instruits. Autre obstacle : les employeurs ont tendance à sous-investir dans les salariés qu'ils perçoivent comme moins attachés à l'entreprise – comme les travailleurs contractuels ou les femmes ayant des responsabilités familiales (OCDE, 2019[53]) – dont beaucoup appartiennent à la catégorie à revenu intermédiaire.

5.4.1. Proposer des parcours de formation attractifs

Si les programmes professionnels doivent orienter les apprenants vers des emplois de la classe moyenne nécessitant des compétences croissantes, ils doivent bien définir les parcours au-delà du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, jusqu'à l'enseignement post-secondaire et supérieur. L'une des raisons fréquentes pour lesquelles, dans de nombreux pays de l'OCDE, l'enseignement professionnel semble peu attractif pour les apprenants plus aptes ou ambitieux est que les qualifications professionnelles sont souvent considérées comme des impasses, n'offrant que peu de possibilités d'approfondir et de mettre à niveau ses compétences, ou d'intégrer des programmes universitaires (OCDE, à paraître[109]). Ce n'est toutefois pas nécessairement le cas, et un certain nombre de pays de l'OCDE ont mis en place des parcours vers des qualifications professionnelles de niveau supérieur, à la fois attractives pour les apprenants et demandées par les employeurs.

- En Autriche, les écoles supérieures de formation professionnelle (*Berufsbildende höhere Schulen*, BHS) proposent des programmes très prisés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire d'une durée de cinq ans, qui allient enseignement professionnel et enseignement général. Les étudiants acquièrent une qualification professionnelle supérieure et peuvent choisir de passer une maturité professionnelle, c'est-à-dire un certificat de fin d'études secondaires qui leur donne accès à l'enseignement universitaire. Les diplômés des BHS titulaires d'une maturité professionnelle ont un niveau de compétences de base comparables à celui des diplômés de l'enseignement secondaire général (OCDE, 2014[110]), et ils sont plus nombreux à poursuivre des études supérieures qu'à travailler (Statistik Austria, 2018[111] ; 2019[112]).
- Les *kōsen*, les prestigieux collèges japonais de technologie, dispensent trois années d'enseignement secondaire spécialisé de deuxième cycle, suivies de deux années de formation post-secondaire dans des matières techniques, comme l'ingénierie (OCDE, 2017[113]). Depuis leur création dans les années 1960, les *kōsen* se sont montrés très prompts à s'adapter aux besoins de l'industrie japonaise en matière de compétences. Ils ont également acquis la réputation de dispenser une excellente formation professionnelle aux étudiants issus de milieux socioéconomiques défavorisés. Les diplômés des *kōsen* peuvent entrer dans l'enseignement supérieur, et près de 40 % d'entre eux poursuivent effectivement leurs études à l'université.

S'il est probable que ces programmes professionnels postsecondaires joueront un rôle de plus en plus important dans l'accès aux professions hautement qualifiées, les pays sont

encore trop peu nombreux à intégrer systématiquement l'apprentissage en milieu professionnel à leurs programmes en tant qu'élément soumis à l'assurance qualité et donnant droit à l'attribution d'unités de valeur (OCDE, 2015[114]). L'apprentissage en milieu professionnel devrait être placé au cœur des programmes professionnels de qualité, car il offre aux élèves un environnement d'apprentissage attractif, et permet aux employeurs d'avoir voix au chapitre quant à la qualité et au contenu de la formation. Au Danemark, tous les programmes de formation professionnelle en école incluent au minimum trois mois d'apprentissage en milieu professionnel. Les résultats du stage professionnel des élèves sont systématiquement évalués, et les liens entre les programmes professionnels et les employeurs font partie intégrante du processus d'accréditation. En Suède, la formation obligatoire en milieu professionnel représente jusqu'à un quart des programmes professionnels de deux ans.

De nombreux pays mettent en œuvre des procédures d'évaluation et d'anticipation des compétences afin d'aligner les politiques d'EFP et les actions des partenaires sociaux sur les besoins des marchés du travail en rapide mutation (OCDE, 2016[115]). Ces procédures peuvent éclairer l'élaboration des programmes d'études et l'orientation professionnelle, et aider à déterminer le nombre de places dans les cursus :

- L'Institut fédéral allemand pour l'enseignement et la formation professionnels (BIBB) établit des prévisions économétriques à court terme de l'offre et de la demande de places d'apprentissage pour l'année suivante.
- L'Australie et l'Irlande du Nord utilisent les évaluations des besoins en compétences pour promouvoir l'apprentissage dans les professions et les secteurs où la demande de main-d'œuvre qualifiée est plus forte. L'Australie s'appuie sur ces informations pour orienter les financements vers les organismes de formation proposant des programmes adaptés pour répondre aux besoins de compétences identifiés. L'Irlande du Nord étend les financements disponibles pour l'apprentissage dans ces secteurs aux candidats de tous âges, et pas seulement aux jeunes.
- Le gouvernement autrichien met en œuvre des procédures d'évaluation et d'anticipation des compétences afin de déterminer l'offre d'enseignement post-secondaire. Pour que les nouveaux programmes soient accrédités, la législation autrichienne exige que les hautes écoles spécialisées *(Fachhochschulen)* répondent à une enquête relative aux demandes et aux admissions, qui évalue la demande prévue pour chaque diplôme en attente d'accréditation.

Toutefois, un nombre relativement restreint de pays ont recours à des procédures d'anticipation des compétences pour prévoir spécifiquement les déséquilibres de compétences qui pourraient résulter de la numérisation de l'économie, et ceux qui le font ne les utilisent généralement pas systématiquement pour modifier la conception des politiques et programmes en matière de compétences (OCDE, 2016[115]).

Les carrières des travailleurs étant plus fragmentées, il est de plus en plus crucial de doter les personnes de compétences *transférables* d'un poste, d'une profession ou d'un type d'emploi à un autre. Les programmes d'EFP doivent permettre l'acquisition de compétences spécialisées suffisamment générales pour être transférables d'un employeur à un autre. Plus important encore, ils doivent permettre l'acquisition d'un ensemble de compétences cognitives plus générales (littératie, numératie, résolution de problèmes) et de compétences sociales et émotionnelles (travail en équipe, communication, souplesse et capacité à acquérir de nouvelles compétences) qui seront de plus en plus demandées. Plus

précisément, ces compétences sont nécessaires dans la mesure où les diplômés exerçant des professions intermédiaires vont être confrontés à des tâches de plus en plus complexes (OCDE, 2015[116]). Elles sont également plus malléables, ce qui laisse aux apprentis plus de latitude dans le choix de leur emploi, et des outils pour poursuivre leur apprentissage. Les résultats de l'enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes indiquent qu'à l'heure actuelle, les élèves diplômés de programmes de formation professionnelle de courte durée (c'est-à-dire d'un niveau inférieur au baccalauréat), qui accèdent ensuite à des emplois nécessitant des compétences techniques et professionnelles de niveau supérieur, manquent partiellement de compétences de base, notamment en calcul (OCDE, 2015[114]).

Il est nécessaire de renforcer les financements pour rendre l'enseignement professionnel plus attractif. Dans la quasi-totalité des pays, les dépenses par élève au titre de l'éducation augmentent avec le niveau d'enseignement. La seule exception est l'enseignement post-secondaire non supérieur, les dépenses moyennes par élève étant à peu près équivalentes à celles de l'enseignement primaire (OCDE, 2018[108]).

5.4.2. Promouvoir l'éducation et la formation des adultes – en milieu professionnel et hors emploi

Les programmes d'éducation et de formation des adultes ciblant la classe moyenne devraient principalement viser à doter les personnes qui risquent de perdre leur emploi des compétences nécessaires à l'économie de demain. Une offre d'éducation et de formation des adultes efficace et adaptée aux besoins du marché du travail est un enjeu de taille. Il s'agit de répondre à l'évolution des exigences et de coordonner les besoins des différents acteurs, notamment des entreprises, des gouvernements et des partenaires sociaux, afin de concevoir des programmes cohérents. Néanmoins, les politiques devraient mettre l'accent sur une offre de formation adaptée aux seniors et aux personnes moins instruites et encourager leur participation, étant donné que ces catégories de population enregistrent généralement de faibles taux de participation.

Pour s'assurer que l'éducation et la formation des adultes sont bien adaptées aux besoins de l'économie en matière de compétences, de nombreux pays de l'OCDE s'appuient sur les procédures d'évaluation et d'anticipation des compétences décrites ci-dessus pour orienter les investissements dans l'éducation des adultes vers des programmes mettant l'accent sur les compétences demandées (OCDE, 2017[117]). La stratégie nationale norvégienne en matière de politique des compétences, par exemple, a été élaborée conjointement par une quinzaine de partenaires différents[52]. La coordination nécessaire à sa mise en place a permis d'harmoniser les priorités des acteurs en ce qui concerne les programmes d'éducation et de formation des adultes, à savoir les secteurs, les compétences et les personnes qu'il convient de cibler (OCDE, 2014[118]). Si les systèmes d'éducation et de formation des adultes ont besoin d'être développés à l'avenir, la coopération financière entre les acteurs est censée leur garantir des ressources suffisantes.

Les résultats des procédures d'évaluation et d'anticipation des compétences peuvent également permettre d'identifier les personnes qui ne possèdent pas les compétences requises sur le marché du travail, et les aider à se recycler. Les incitations à la formation peuvent cibler les travailleurs et les entreprises dans des secteurs où la demande est en baisse, à haut risque d'automatisation ou de délocalisation, ou aux prises avec une restructuration importante des modalités d'organisation du travail. L'Australie et l'Autriche ont toutes deux mis en œuvre des programmes de recyclage en réponse à ces évolutions :

- L'Australie cible les salariés dans les secteurs où les perspectives d'emploi sont mauvaises, ou des fermetures à grande échelle sont susceptibles d'affecter le marché du travail local. En 2018, elle a instauré le Stronger Transitions Package afin d'aider les populations de cinq régions touchées par les mutations structurelles à intégrer de nouveaux emplois et se former pour l'avenir. La première étape consiste à mener une évaluation complète des compétences. Les résultats obtenus permettent de mettre en place un soutien personnalisé dans les domaines suivants : préparation à la recherche d'emploi, formation à la résilience, soutien linguistique, soutien en littératie et numératie, formation aux outils numériques, information sur la gestion financière, exploration des possibilités de travail indépendant, soutien en matière de santé et de bien-être et sensibilisation au secteur (OCDE, 2019[53]).
- En Autriche, les partenaires sociaux ont mis en place des fondations de reclassement (*Outplacement-Arbeitsstiftungen)* afin de soutenir les travailleurs des secteurs en pleine mutation structurelle. Ces fondations versent des financements afin de couvrir les coûts de formation et les dépenses connexes, l'aide à la recherche active d'emploi et l'orientation professionnelle. Les employeurs peuvent constituer une fondation individuellement ou dans le cadre d'un groupe d'entreprises – un phénomène constaté à l'échelle régionale et sectorielle dans le sillage de licenciements massifs. Les fondations sont cofinancées par des acteurs locaux du monde du travail, dont le service public de l'emploi et les employeurs concernés (OCDE, 2019[3]).

Pour encourager les travailleurs à se recycler, les possibilités d'apprentissage doivent souvent être plus accessibles et plus souples, et inclure des conseils et une orientation professionnels ciblés pour aider les personnes à prendre des décisions éclairées en matière d'investissement et d'engagement en faveur de la poursuite du développement des compétences. Une façon d'améliorer l'accès à la formation consiste à la rendre accessible à tous, et pas seulement à ceux qui ont un emploi : la France, par exemple, a mis en place en 2015 des comptes individuels de formation, qui permettent aux individus d'accumuler des heures de formation. Les droits cumulés sont transférables en cas de changement de poste ou de situation. L'Islande a recours à un modèle similaire de compte individuel de formation. La conception de programmes de formation sous la forme de modules offre la souplesse nécessaire pour que la formation s'adapte aux horaires de travail chargés et aux responsabilités familiales (OCDE, à paraître[12]). Et pour alléger la formation, notamment pour les travailleurs âgés, il conviendrait de renforcer la reconnaissance formelle des compétences acquises par l'expérience.

Afin d'encourager la participation et renforcer l'offre, une aide financière publique à la formation devrait être mise en place. Cela réduirait les coûts de formation à la charge des employeurs et les inciterait donc à investir davantage dans la formation des travailleurs à risque. Aux Pays-Bas, les travailleurs âgés de 45 ans et plus peuvent bénéficier d'une orientation professionnelle subventionnée (Ontwikkeladvies), tandis qu'en Allemagne, le service public de l'emploi finance la formation des travailleurs peu qualifiés et âgés dans les petites et moyennes entreprises par le biais du programme WeGebAU. Ce programme accorde aux entreprises une subvention équivalente à 75 % du coût de la formation des travailleurs âgés de 45 ans et plus (Dauth, 2017[119]). Autre exemple, l'Autriche, où le service public de l'emploi prend en charge les frais liés à la formation (par exemple, matériel pédagogique, vêtements spéciaux et logement) pour les demandeurs d'emploi et les employés à faible revenu, afin que les obstacles financiers ne dissuadent pas les demandeurs d'emploi et les employés à faible revenu de suivre une formation.

Notes

[1] À titre de comparaison, deux personnes sur trois trouvent que les ménages à faible revenu paient trop d'impôts, mais seule une sur quatre environ trouve que c'est le cas pour les ménages à haut revenu (calculs de l'OCDE fondés sur *International Social Survey Programme: 2016 Role of Government*). Ces chiffres concordent avec les résultats récents de l'enquête de l'OCDE sur les risques qui comptent, qui indiquent qu'en moyenne, 58 % des ménages à revenu intermédiaire dans les pays de l'OCDE considèrent que les prestations publiques dont ils bénéficient sont insuffisantes par rapport aux impôts et cotisations de sécurité sociale qu'ils versent (OCDE, 2018[125]).

[2] Chez les ménages d'âge actif à revenu intermédiaire, le déséquilibre entre les impôts directs personnels versés et les prestations perçues représente en moyenne 17 % du revenu disponible à l'échelle de l'OCDE (Graphique 2.16). Les ménages à revenu intermédiaire dont la personne de référence est une personne âgée touchent davantage de prestations qu'ils ne versent d'impôts, un excédent qui représente 60 % du revenu disponible. La charge fiscale nette moyenne des ménages à revenu intermédiaire n'a pas augmenté de manière significative au cours de la dernière décennie dans les pays de l'OCDE.

[3] Le patrimoine immobilier représente la plus grande part des actifs bruts des ménages du quintile intermédiaire – 77 % en moyenne dans l'ensemble de l'OCDE (Balestra et Tonkin, 2018[6]).

[4] Les données relatives à l'évolution de la couverture conventionnelle par type de profession sont limitées, et les informations relatives aux profils professionnels des travailleurs à revenu intermédiaire (Graphique 3.3) sont trop imprécises pour estimer de façon fiable les taux de couverture.

[5] C'est avéré, du moins dans les systèmes où les négociations sont menées au niveau des entreprises. De même, l'environnement de travail est généralement de meilleure qualité dans les entreprises dotées d'une forme reconnue de représentation des travailleurs, comme un syndicat ou un comité d'entreprise. Ils bénéficient également d'un meilleur environnement de travail, en grande partie du fait d'une moindre intensité de travail, de possibilités de formation plus nombreuses, et de meilleures perspectives d'avancement professionnel.

[6] Voir OCDE (2018[2] ; 2019[3]) pour une analyse détaillée.

[7] Les travailleurs indépendants peuvent demander à devenir salariés et donc à être couverts par la convention collective. Ils obtiennent automatiquement le statut de salarié après 100 heures de travail, sauf s'ils choisissent d'y renoncer.

[8] Il est très difficile d'estimer la part exacte de travailleurs au salaire minimum dans les ménages à revenu intermédiaire, car la plupart des pays ne disposent d'informations précises sur les revenus et les salaires horaires (ou la rémunération et le temps de travail).

[9] Des salaires minimum plus élevés sont donc associés à de moindres inégalités salariales, tant au sein des pays qu'entre eux : une hausse de 10 % du ratio salaire minimum/salaire médian réduit les inégalités salariales de 3 % (2011[123]).

[10] Les salaires minimum bruts équivalent en moyenne à 50 % du salaire médian dans les pays de l'OCDE : si ce taux est inférieur à 40 % en République tchèque, au Mexique, aux États-Unis, en Estonie et au Japon, il est supérieur ou égal à 60 % en Turquie, au Chili, en France et en Slovénie.

[11] Le gouvernement britannique a commencé à augmenter de manière significative le salaire minimum légal des travailleurs âgés de 25 ans et plus, dit « National Living Wage », à partir de 2016. Le niveau du National Living Wage n'est toutefois pas fondé sur une estimation du coût de

la vie, et il se distingue du salaire minimum vital (plus élevé) payé sur une base volontaire par certaines entreprises britanniques.

[12] Des données internationales récentes relatives à sept pays européens et aux États-Unis indiquent que l'évolution de la fiscalité du travail explique en grande partie l'évolution des taux d'emploi et du temps de travail des femmes mariées depuis les années 1980 (Bick et al., 2018[132]).

[13] Dans ces systèmes, le second apporteur de revenu est taxé à un taux plus élevé du barème de l'impôt sur le revenu (ce qui signifie qu'il relève d'une tranche d'imposition supérieure) qu'il le serait dans un système d'imposition individualisée, parce que l'apporteur de revenu principal bénéficie déjà pleinement de la tranche inférieure du barème (OCDE, 2016[21]). C'est en Belgique, qui applique un système de fractionnement partiel du revenu dont les effets sont très similaires, que l'écart entre les taux d'imposition moyens du premier et du second apporteur de revenu est le plus important. En Allemagne, l'imposition par foyer fiscal est facultative, mais généralement avantageuse pour les couples au sein desquels existe un important écart de revenus.

[14] La maternité et les responsabilités parentales sont souvent associées à une interruption de la carrière des femmes. L'écart entre hommes et femmes en termes de taux d'activité, de rémunération et de temps de travail est beaucoup plus important pour les mères que pour les femmes sans enfants (OCDE, 2019[3]). Accroître les gains des femmes tout au long de leur vie permettrait également d'augmenter leurs droits à pension, ce qui réduirait les préoccupations relatives à la pauvreté des personnes âgées, qui est généralement plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

[15] L'allongement de la durée des congés payés est associé à une légère hausse du taux d'emploi des femmes, du ratio taux d'emploi femmes/hommes et du nombre relatif d'heures travaillées par les femmes par rapport aux hommes. Toutefois, les effets deviennent négatifs lorsque le congé payé est supérieur à deux ans. La hausse des dépenses publiques pendant le congé payé est associée à une hausse des taux d'emploi à temps plein (Thévenon, 2013[27] ; Thévenon et Solaz, 2013[120]).

[16] Au Royaume-Uni et aux États-Unis, par exemple, en 2014, le revenu net équivalent d'un couple à revenu moyen, à deux apporteurs de revenu et avec deux enfants au cours du premier mois suivant la naissance du deuxième enfant était inférieur de moitié à son niveau d'avant la naissance.

[17] Le congé de maternité ou de paternité est le congé lié à l'emploi accordé aux mères ou aux pères salariés au moment ou autour de la naissance. Un congé parental s'ajoute souvent à un congé de maternité ou de paternité spécifique, et s'inscrit généralement dans la continuité du congé de maternité. Le droit au congé parental est souvent individuel (ce qui signifie que chaque parent a droit à son propre congé), alors que l'aide publique au revenu est souvent familiale (OCDE, 2017[124]).

[18] Le nombre d'enfants de moins de 3 ans inscrits dans des services formels d'EAJE a quadruplé en Corée, et a presque triplé en Allemagne depuis 2005 (OCDE, 2018[134]).

[19] En outre, plusieurs pays ont augmenté les abattements fiscaux pour les familles avec enfants (Allemagne et Israël), les familles monoparentales (Luxembourg) ou les gardes à domicile (Irlande) (OCDE, 2017[33] ; OCDE, 2018[34]).

[20] En outre, les plus-values ne sont généralement imposées qu'après la vente des actifs, de sorte que l'utilisation de ces actifs comme garantie d'emprunt permet aux riches d'alléger encore leur charge fiscale.

[21] Selon les estimations, les nouveaux Principes directeurs internationaux pour la TVA/TPS ont accru les recettes fiscales de l'UE de plus de 3 milliards d'euros.

[22] En 2018, 86 pays émetteurs et partenaires ont procédé à 4 500 échanges bilatéraux d'informations concernant les actifs détenus par des non-résidents fiscaux.

[23] L'impôt sur la fortune est généralement plus générateur de distorsions et moins équitable que les impôts sur les plus-values, car il ne tient généralement pas compte des rendements réels des actifs pour les contribuables. Mais lorsque la charge fiscale globale d'un pays – pesant sur le capital, les successions et les donations entre vifs – est faible, ou lorsque sa mise en œuvre est irréalisable, l'impôt sur la fortune peut constituer une solution de remplacement imparfaite. Il peut être utile dans les pays dotés d'un système d'imposition duale des revenus, qui taxent le revenu du capital à un taux uniforme, souvent bas. Seuls 4 pays de l'OCDE levaient des impôts périodiques sur l'actif net des particuliers en 2017, contre 12 en 1990.

[24] Calculs de l'OCDE pour une personne célibataire sans enfants à l'aide du modèle OCDE d'imposition et d'indemnisation, www.oecd.org/social/benefits-and-wages.

[25] Taux d'intérêt des bons émis pour trois ans. L'instrument a été retiré de la vente en 2011 en raison de niveaux d'investissement élevés, mais sera réémis en mai 2019.

[26] Le philosophe Tom Paine serait le premier à avoir proposé ce principe d'héritage minimum, à la fin du 18e siècle (1797[122]). Ackerman et Alstott (1999[133]) ont relancé le débat dans les années 1990, en proposant de verser 80 000 USD à tous les citoyens américains atteignant l'âge de 21 ans. Plus récemment, feu Anthony Atkinson a été un ardent défenseur de sa mise en œuvre (2015[7]).

[27] Les enfants se situant dans le quartile le plus pauvre percevraient jusqu'à 50 000 ou 60 000 USD.

[28] Le CTF remettait aux nouveaux parents, pour chaque enfant né après le 1er septembre 2002, un bon de 250 GBP qu'ils pouvaient placer, en franchise d'impôt, pendant 18 ans sur un compte en actions ou en espèces. Les enfants des ménages à faible revenu recevaient le double. Un complément de 250 GBP était versé lorsque l'enfant atteignait l'âge de sept ans. Entre-temps, il était possible d'effectuer des versements annuels à hauteur de 1 200 GBP sur le compte. Pour les familles à revenu intermédiaire, un compte bien géré et alimenté pouvait rapporter jusqu'à 35 000 GBP.

[29] En 2017, 382 000 enfants bénéficiaient d'un des 54 programmes de CSA dans 32 États américains.

[30] En moyenne dans les pays de l'OCDE, près de 9 % des propriétaires de la classe moyenne ayant souscrit un emprunt immobilier ont du mal à faire face à leurs échéances, car ils consacrent pas moins de 40 % de leur revenu mensuel disponible au remboursement de leur emprunt. En 2016, ce taux atteignait 20 % en Irlande, en Grèce et en Suède (Salvi del Pero et al., 2016[76]).

[31] Cette évolution est frappante au Royaume-Uni, où les trentenaires de la génération Y ont deux fois moins de chances de devenir propriétaires de leur logement que les baby-boomers au même âge (Corlett et Judge, 2017[129]).

[32] Dans les pays de l'UE membres de l'OCDE, 45 % des familles à revenu intermédiaire inférieur ayant un enfant de moins de cinq ans déclarent n'avoir que peu ou pas recours à la garde d'enfants par des prestataires agréés, en raison de son coût élevé. Les frais de garde restant à la charge des familles à revenu modéré sont particulièrement élevés en Irlande, en Suisse et au Royaume-Uni. Dans ces pays, les enfants de trois ans ou moins issus de milieux à revenu intermédiaire ont un quart à un tiers de chances en moins de fréquenter des services formels d'EAJE que les enfants issus de milieux à haut revenu (Adema, Clarke et Thévenon, 2016[88]).

[33] Outre les aspects intra-urbains susmentionnés, les villes et les gouvernements nationaux pourraient réviser les réglementations régionales actuellement en vigueur, qui restreignent l'expansion de logements denses et durables.

[34] Selon des études, les initiatives de zonage intégré peuvent avoir un impact positif, quoique modeste, sur le nombre d'unités de logement. Aux États-Unis, les politiques de zonage intégré ont

produit entre 129 000 et 150 000 unités abordables sur une période de 30 ans (Calavita et Mallach, 2010[131]). La Californie a produit au moins 29 000 unités abordables entre 1999 et la mi-2006 (Sturtevant, 2016[121]). Toutefois, le succès de ces initiatives dépend de la capacité des gouvernements et des promoteurs à mettre en place des mécanismes financiers viables pour compenser le déficit de financement créé par l'offre de logements à un prix inférieur à celui du marché.

[35] Aux Pays-Bas, le contrôle des loyers concerne environ 90 % du secteur locatif. En Allemagne, les loyers réglementés s'appliquent à toutes les unités locatives, à l'exception des bâtiments neufs ou rénovés (OCDE, 2016[82]) ; les loyers ne peuvent être augmentés de plus de 20 % sur une période de trois ans ; et les propriétaires ne peuvent augmenter le loyer que tous les 12 mois (Fitzsimons, 2014[128]).

[36] Les propriétaires ont réduit l'offre locative de petits logements multifamiliaux soit en occupant les biens qu'ils possèdent, soit en les convertissant en logements locatifs plus chers et haut de gamme. À long terme, le renchérissement de l'offre de logements a attiré des résidents à plus haut revenu et a accru la gentrification (Diamond, Mcquade et Qian, 2018[83]).

[37] Les moyens d'action utilisés par les différents pays sont très disparates. Le Chili et le Mexique privilégient les subventions aux acquéreurs et le Luxembourg, la Pologne, la France, l'Espagne, le Canada, les Pays-Bas et le Japon aident plutôt les emprunteurs (OCDE, 2016[85]).

[38] Une augmentation de 10 points du ratio prêt/valeur du logement, par une réduction de l'apport par exemple, est associée à une hausse de 2 points du taux d'accession à la propriété des ménages à revenu moyen – et du double pour les jeunes ménages (Andrews et Sánchez, 2011[84]).

[39] Toutefois, la réglementation du montant minimum des apports peut être bénéfique à long terme pour les ménages à revenu intermédiaire, la restriction de l'expansion du crédit immobilier pouvant limiter la hausse des prix des logements et améliorer leur accessibilité financière (Kohl, 2018[126]).

[40] Les ratios dette/revenu des ménages sont nettement supérieurs à 100 % dans la plupart des pays, et dépassent 200 % en Espagne, aux Pays-Bas et au Portugal. Les ménages des quintiles inférieurs de la distribution des revenus sont particulièrement vulnérables, avec des ratios dette/revenu dépassant la valeur seuil conventionnelle à risque, fixée à 300 % (Causa et Woloszko, à paraître[68]).

[41] Le coût est ajusté en fonction du revenu des ménages, dans la limite d'environ 1.25 fois le salaire moyen.

[42] Les dépenses publiques au titre de l'EAJE en pourcentage du PIB dans les trois pays sont en moyenne supérieures de 60 à 100 % à celles de l'OCDE, soit 1.2 à 1.8 % du PIB (moyenne de l'OCDE en 2015/16 : 0.76 % du PIB, OCDE (2018[108])).

[43] Un élargissement de la couverture serait probablement coûteux. Toutefois, dans nombre de pays, une hausse des dépenses pourrait être financée par des améliorations de l'efficience, une réduction des dépenses dans d'autres domaines, ou un élargissement de l'assiette des prélèvements. Voir OCDE (2015[135]) pour une présentation des différentes options possibles.

[44] Les traitements médicamenteux jouent un rôle essentiel dans la prévention primaire et secondaire de nombreuses maladies. Plusieurs études ont montré que les obstacles financiers empêchant l'accès à ces médicaments indispensables sont fortement corrélés à des résultats inférieurs sur le plan de la santé, mais également à une utilisation et à un coût accrus des autres services de santé (Kesselheim et al., 2015[127]).

[45] Toutefois, lorsque l'on a recours au concept de dépenses catastrophiques, les pauvres ont plus de risques d'éprouver des difficultés financières que la classe moyenne en raison des coûts directs des soins de santé.

[46] Parmi ces évolutions, citons le taux d'activité des femmes et les modes de vie des personnes âgées.

[47] Les critères d'évaluation des SLD en Allemagne et en Corée, par exemple, sont plus stricts qu'au Japon (Campbell, Ikegami et Gibson, 2010[130]).

[48] Dans le cadre de l'universalisme, il existe de nombreuses façons de cibler ou d'orienter les aides là où les besoins sont les plus importants, ce qui offre à la fois une garantie d'équité et d'optimisation des ressources. Cette idée est donc connue sous le nom d'« universalisme ciblé ».

[49] Le versement de prestations en espèces devrait s'inscrire dans le cadre de plans de prise en charge plus vastes, qui pourraient comporter une formation de base pour le membre de la famille concerné, des mesures permettant de concilier travail rémunéré et soins, comme des aménagements flexibles du temps de travail, ainsi que d'autres formes de soutien des aidants, comme un placement temporaire.

[50] Parmi les 25-34 ans, 44.5 % étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2017, contre 26.4 % en 2000.

[51] Outre les jeunes adultes exerçant des emplois non qualifiés, le personnel des services et les vendeurs, les artisans et les ouvriers des métiers de type artisanal, et les conducteurs d'installations et de machines sont les groupes qui ont vu leurs chances d'accéder à la catégorie de population à revenu intermédiaire décliner le plus fortement depuis le milieu des années 1990. Dans le même temps, ces chances sont restées plus ou moins stables pour les professions intermédiaires. Calculs de l'OCDE pour les 25-34 ans à partir des données du PCM/EU-SILC et de l'enquête LIS pour 18 pays.

[52] Les partenaires en question incluent cinq ministères différents, le Parlement sami, l'Association norvégienne des administrations locales et régionales, trois organisations patronales, quatre organisations syndicales et une organisation représentant la société civile.

Références

Ackerman, B. et A. Alstott (1999), *The stakeholder society*, Yale University Press, New Haven & London. [133]

Adema, W., C. Clarke et V. Frey (2015), « Paid Parental Leave : Lessons from OECD Countries and Selected U.S. States », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 172, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/5jrqgvqqb4vb-en. [22]

Adema, W., C. Clarke et O. Thévenon (2016), *Who uses childcare? Background brief on inequalities in the use of formal early childhood education and care (ECEC) among very young children*, Éditions OCDE, Paris, https://www.oecd.org/els/family/Who_uses_childcare-Backgrounder_inequalities_formal_ECEC.pdf. [88]

Aghion, P. et al. (2017), « Tax Simplicity and Heterogeneous Learning », *Working Paper Series*, n° 24049, NBER, http://www.nber.org/papers/w24049. [66]

Alstadsæter, A., N. Johannesen et G. Zucman (2018), « Who owns the wealth in tax havens? Macro evidence and implications for global inequality », *Journal of Public Economics*, vol. 162, pp. 89-100, http://dx.doi.org/10.1016/j.jpubeco.2018.01.008. [43]

Alstadsaeter, A., N. Johannesen et G. Zucman (2017), « Tax Evasion and Inequality », n° 23772, NBER Working Paper, Cambridge, MA, https://www.nber.org/papers/w23772.pdf. [44]

Andrews, D. et A. Sánchez (2011), « The Evolution of Homeownership Rates in Selected OECD Countries: Demographic and Public Policy Influences », *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 2011, http://dx.doi.org/10,1787/19952856. [84]

Ansah, J. et al. (2016), « Projecting the effects of long-term care policy on the labor market participation of primary informal family caregivers of elderly with disability: insights from a dynamic simulation model », *BMC Geriatrics*, vol. 16/1, http://dx.doi.org/10.1186/s12877-016-0243-0. [102]

Atkinson, A. (2015), *Inequality: what can be done?*, Harvard University Press, Cambridge, MA. [7]

Bach, S. (2012), « Abbau der kalten Progression: Nicht die einzige Herausforderung beim Einkommensteuertarif », *DIW Wochenbericht*, n° 12.2012, German Institute for Economic Research DIW, Berlin, https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw_01.c.395418.de/12-12.pdf. [40]

Baker, M., J. Gruber et K. Milligan (2015), « Non-cognitive deficits and young adult outcomes: the long-run impacts of a universal child care program », *NBER Working Paper*, n° 21571, National Bureau of Economic Research, http://www.nber.org/papers/w21571. [32]

Baker, M., J. Gruber et K. Milligan (2008), « Universal Child Care, Maternal Labor Supply, and Family Well-Being », *Journal of Political Economy*, vol. 116/4, pp. 709-745, http://dx.doi.org/10,1086/591908. [31]

Balestra, C. et R. Tonkin (2018), « Inequalities in household wealth across OECD countries : Evidence from the OECD Wealth Distribution Database », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2018/01, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/7e1bf673-en. [6]

Barbosa, F. et al. (2017), *Reinventing construction: A route to higher productivity*, McKinsey Global Institute, http://www.mckinsey.com/mgi. [69]

Bastian, J. et M. Jones (2018), « Do EITC Expansions Pay for Themselves? Effects on Tax Revenue and Public Assistance Spending », https://drive.google.com/file/d/1GbBeeQzfGH9fF9Y1u5rS55Sn3eStBWE7/view. [48]

Bick, A. et al. (2018), « Long-term changes in married couples' labor supply and taxes: evidence from the US and Europe since the 1980s », *NBER Working Paper*, n° 24995, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, http://dx.doi.org/10.3386/w24995. [132]

Bloom, H. et al. (2001), « Testing a Financial Incentive to Promote Re-employment among Displaced Workers: The Canadian Earnings Supplement Project (ESP) », *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 20/3, pp. 505-523, http://dx.doi.org/10.1002/pam.1005. [60]

Brandt, N. (2015), « La formation professionnelle au service de l'amélioration des compétences en France », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1260, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/5jrw21kcn8vc-fr. [52]

Broton, K. et S. Goldrick-Rab (2016), « The Dark Side of College (Un)Affordability: Food and Housing Insecurity in Higher Education », *Change: The Magazine of Higher Learning*, vol. 48/1, pp. 16-25, http://dx.doi.org/10,1080/00091383.2016.1121081. [95]

Calavita, N. et A. Mallach (dir. pub.) (2010), *Inclusionary Housing in International Perspective: Affordable Housing, Social Inclusion, and Land Value Recapture*, Lincoln Institute of Land Policy. [131]

Callender, C. et G. Mason (2017), « Does Student Loan Debt Deter Higher Education Participation? New Evidence from England », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 671/1, pp. 20-48, http://dx.doi.org/10,1177/0002716217696041. [91]

Campbell, J., N. Ikegami et M. Gibson (2010), « Lessons From Public Long-Term Care Insurance In Germany And Japan », *Health Affairs*, vol. 29/1, pp. 87-95, http://dx.doi.org/10.1377/hlthaff.2009.0548. [130]

Carcillo, S., A. Hijzen et S. Thewissen (à paraître), « Implementing the OECD Jobs Strategy in France: Assessing recent reforms and policy directions », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, OCDE, Paris. [47]

Causa, O. et M. Hermansen (2017), « Income redistribution through taxes and transfers across OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1453, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/bc7569c6-en. [35]

Causa, O., A. Vindics et O. Akgun (2018), « An empirical investigation on the drivers of income redistribution across OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1488, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/5cb47f33-en. [41]

Causa, O. et N. Woloszko (à paraître), « Housing, Wealth Accumulation and Wealth Distribution: Evidence and Stylized Facts », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris. [68]

Colombo, F. et al. (2011), *Besoin d'aide ? : La prestation de services et le financement de la dépendance*, Études de l'OCDE sur les politiques de santé, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264097766-fr. [101]

Commission européenne (2017), *Special Eurobarometer 460 - Attitudes towards the impact of digitisation and automation on daily life*, Union européenne, http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/ResultDoc/download/DocumentKy/78998. [106]

Corlett, A. et L. Judge (2017), *Home Affront: housing across the generations*, Resolution Foundation, Royaume-Uni, https://www.resolutionfoundation.org/publications/home-affront-housing-across-the-generations/. [129]

Dauth, C. (2017), « Weiterbildung Geringqualifizierter und Beschäftigter älterer Arbeitnehmer in Unternehmen (WeGebAU) », dans Moller, J. et U. Walwei (dir. pub.), *Arbeitsmarkt Kompakt : Analysen, Daten, Fakten*, Institut für Arbeitsmarkt und Berufsforschung der Bundesagentur für Arbeit (IAB) / Bertelsmann Verlag, Nürnberg/ Bielefeld, http://amk.iab.de/content/home/iab-arbeitsmarkt-kompakt.pdf. [119]

Davies, B. et al. (2017), *Lessons from Germany. Tenant power in the rental market*, Institute for Public Policy Research, Londres, https://www.ippr.org/files/publications/pdf/lessons-from-germany-jan17.pdf. [81]

De Stefano, V. (2018), *Collective bargaining of platform workers: domestic work leads the way*, Regulating for Globalization - Trade, Labor and EU Law Perspectives, http://regulatingforglobalization.com/2018/12/10/collective-bargaining-of-platform-workers-domestic-work-leads-the-way/. [13]

Delance, P. (2018), « 11 millions de personnes sont locataires d'un logement social », *Insee Première*, n° 1715, Institut National de la statistique et des études économiques (Insee), Paris, https://www.insee.fr/fr/statistiques/3635547. [77]

Devaux, M. et M. de Looper (2012), « Income-Related Inequalities in Health Service Utilisation in 19 OECD Countries, 2008-2009 », *Documents de travail de l'OCDE sur la santé*, n° 58, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/5k95xd6stnxt-en. [96]

Diamond, R., T. Mcquade et F. Qian (2018), *The Effects of Rent Control Expansion on Tenants, Landlords, and Inequality: Evidence from San Francisco* *, National Bureau of Economic Research, http://dx.doi.org/10.3386/w24181. [83]

Elliott, W. et M. Lewis (2018), *Making education work for the poor: the potential of children's savings accounts*, Oxford University Press, Oxford. [64]

Eurofound (2018), *Concept and practice of a living wage*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, http://dx.doi.org/10,2806/024749. [17]

Eurostat (2018), *Final Consumption Expenditure of Households*, http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=nama_10_co3_p3&lang=en. [70]

Farber, H. et al. (2018), « Unions and inequality over the twentieth century: new evidence from survey data », *NBER Working Paper*, n° 24587, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, http://www.nber.org/papers/w24587. [10]

Fitzsimons, J. (2014), *The German private rented sector – a holistic approach*, The Knowledge Centre for Housing Economics, https://www.bvc.dk/media/1332/the_german_private_rented_sector_web.pdf. [128]

Gale, W. (2019), *Fiscal Therapy : balancing today's needs with tomorrow's obligations.*, Oxford University Press. [86]

Gallup (2018), *Optimism and Anxiety: Views on the Impact of Artificial Intelligence and Higher Education's Response*, Gallup Inc., https://news.gallup.com/file/reports/226475/Gallup-Northeastern_Report_Artificial_Intelligence_2018.pdf. [107]

Hamilton, D. et W. Darity Jr. (2010), « Can 'Baby Bonds' Eliminate the Racial Wealth Gap in Putative Post-Racial America? », *The Review of Black Political Economy*, vol. 37, pp. 207-216, http://dx.doi.org/10.1007/s12114-010-9063-1. [62]

Heller, D. et P. Marin (2002), *Who Should We Help? The Negative Social Consequences of Merit Scholarships*, Harvard University, Cambrige, MA. [93]

Hoynes, H. et A. Patel (2015), « Effective Policy for Reducing Inequality? The Earned Income Tax Credit and the Distribution of Income », *NBER Working Paper*, n° 21340, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, http://dx.doi.org/10.3386/w21340. [46]

Immervoll, H. (2005), « Falling up the stairs: The effects of « bracket creep » on household incomes », *Review of Income and Wealth*, vol. 51/1, pp. 37-62, http://dx.doi.org/10.1111/j.1475-4991.2005.00144.x. [37]

Immervoll, H. et M. Pearson (2009), « A Good Time for Making Work Pay? Taking Stock of In-Work Benefits and Related Measures across the OECD », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 81, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/225442803245. [45]

Immervoll, H. et L. Richardson (2013), « Redistribution Policy in Europe and the United States : Is the Great Recession a 'Game Changer' for Working-age Families? », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 150, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/5k44xwtc0txp-en. [36]

Institute for Urban Strategies (2018), *Global Power City Index*, The Mori Memorial Foundation, Tokyo, http://mori-m-foundation.or.jp/pdf/GPCI2018_summary.pdf. [79]

Kesselheim, A. et al. (2015), « Prescription Drug Insurance Coverage and Patient Health Outcomes: A Systematic Review », *American Journal of Public Health*, vol. 105/2, pp. e17-e30, http://dx.doi.org/10.2105/ajph.2014.302240. [127]

Kettemann, A., F. Kramarz et J. Zweimüller (2016), « Beyond Severance Pay: Labor Market Responses to the Introduction of Occupational Pensions in Austria », *document non publié, Université de Zurich*, https://www.econ.uzh.ch/dam/jcr:13c720d8-130e-4d2e-bc91-07e9881ddbbc/Kettemann.pdf. [51]

Kohl, S. (2018), « More Mortgages, More Homes? The Effect of Housing Financialization on Homeownership in Historical Perspective », *Politics & Society*, vol. 46/2, pp. 177-203, http://dx.doi.org/10,1177/0032329218755750. [126]

Kok, N., P. Monkkonen et J. Quigley (2014), « Land use regulations and the value of land and housing: An intra-metropolitan analysis », *Journal of Urban Economics*, vol. 81, pp. 136-148, http://dx.doi.org/10.1016/j.jue.2014.03.004. [72]

Komisar, H. (2013), *The Effects of Rising Health Care Costs on Middle-Class Economic Security*, AARP Public Policy Institute, Washington, D.C. [100]

Marcadent, P. (2018), *Wage dynamics and labour market institutions*, Banque centrale européenne, Sintra, Portugal, https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/sintra/ecb.forumcentbank201810.en.pdf. [9]

Marcucci, P. (2013), « The politics of student funding policies from a comparative perspective », dans Heller, D. et C. Callender (dir. pub.), *Student Financing of Higher Education : A comparative perspective*, Routledge, Abingdon. [94]

Matsaganis, M. et al. (2016), « Non-standard employment and access to social security benefits », *Social Situation Monitor, Research Note*, n° 8/2015, Commission européenne, http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=15687&langId=en. [58]

Nedelkoska, L. et G. Quintini (2018), « Automation, skills use and training », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 202, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/2e2f4eea-en. [105]

OCDE (2019), *Getting Skills Right: Future-Ready Adult Learning Systems*, Getting Skills Right, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264311756-en. [53]

OCDE (2019), *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/bc38f798-fr. [5]

OCDE (2019), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2018*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/g2g9ed68-fr. [3]

OCDE (2019), *PF2.2 Utilisation des prestations pour congé*, http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm. [26]

OCDE (2019), *Policy Responses to New Forms of Work*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/0763f1b7-en. [54]

OCDE (2018), *Atteindre l'égalité femmes-hommes : Un combat difficile*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264203426-fr. [23]

OCDE (2018), *Dépenses de santé et financement*, https://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=SHA. [98]

OCDE (2018), *Des risques qui comptent : Résultats préliminaires de l'enquête internationale 2018 de l'OCDE sur les risques sociaux et économiques*, OCDE, Paris, http://www.oecd.org/fr/social/ministerielle/Des-risques-qui-comptent-Resultats-preliminaires-2018.pdf. [125]

OCDE (2018), *Engaging Young Children: Lessons from Research about Quality in Early Childhood Education and Care*, Petite enfance, grands défis, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264085145-en. [30]

OCDE (2018), *Good Jobs for All in a Changing World of Work: The OECD Jobs Strategy*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264308817-en. [2]

OCDE (2018), « Issues note: The emergence of new forms of work and their implications for labour relations », *communication présentée à la 1ère réunion du Groupe de travail du G20 sur l'emploi*, http://www.oecd.org/g20/topics/employment-education-and-social-policies/OECD-Note-on-The-emergence-of-new-forms-of-work.pdf. [14]

OCDE (2018), *Perspectives économiques de l'OCDE, vol. 2018, n° 2*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-2-fr. [1]

OCDE (2018), *Petite enfance, grands défis 2017 : Les indicateurs clés de l'OCDE sur l'éducation et l'accueil des jeunes enfants*, Petite enfance, grands défis, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264300491-fr. [134]

OCDE (2018), *PF3.2 Fréquentation des services de garde et d'éducation préscolaire, Base de données de l'OCDE sur la famille*, http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm. [28]

OCDE (2018), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/eag-2018-fr. [108]

OCDE (2018), *Tax Policy Reforms 2018 : OECD and Selected Partner Economies*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264304468-en. [34]

OCDE (2018), *Taxation of Household Savings*, Études de politique fiscale de l'OCDE, n° 25, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264289536-en. [65]

OCDE (2018), « The Future of Social Protection: What works for non-standard workers? », *Policy Brief on the Future of Work*, https://www.oecd.org/employment/future-of-social-protection.pdf. [49]

OCDE (2018), *The Future of Social Protection: What works for non-standard workers?*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264306943-en. [11]

OCDE (2018), *The Role and Design of Net Wealth Taxes in the OECD*, Études de politique fiscale de l'OCDE, n° 26, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264290303-en. [42]

OCDE (2017), *Dare to Share: Germany's Experience Promoting Equal Partnership in Families*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264259157-en. [25]

OCDE (2017), *Getting Skills Right: Skills for Jobs Indicators*, Getting Skills Right, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264277878-en. [117]

OCDE (2017), *Investing in Youth: Japan*, Investing in Youth, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264275898-en. [113]

OCDE (2017), *Panorama de la santé 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2017-fr. [71]

OCDE (2017), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2017-fr. [8]

OCDE (2017), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2017 : Compétences et chaînes de valeur mondiales*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264203433-fr. [104]

OCDE (2017), *PF2.1 Principales caractéristiques des dispositifs de congé destinés aux parents, Base de données de l'OCDE sur la famille*, http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm. [124]

OCDE (2017), *PF2.4 Taux de remplacement de congés parentaux, Base de données de l'OCDE sur la famille*, http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm. [24]

OCDE (2017), *Tax Policy Reforms 2017 : OECD and Selected Partner Economies*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264279919-en. [33]

OCDE (2016), « Combien les étudiants paient-ils et de quelles aides publiques bénéficient-ils ? », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe*, n° 41, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/5jlz9zk4rnbx-fr. [90]

OCDE (2016), *Getting Skills Right: Assessing and Anticipating Changing Skill Needs*, Getting Skills Right, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264252073-en. [115]

OCDE (2016), *Les impôts sur les salaires 2016*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/tax_wages-2016-fr. [21]

OCDE (2016), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2016-fr. [4]

OCDE (2016), *PH2.1 Subventions publiques aux propriétaires accédant, Base de données sur le logement abordable*, OCDE, Paris, https://www.oecd.org/els/family/PH2-1-Public-spending-support-to-home-buyers.pdf. [85]

OCDE (2016), *PH4.1 Dépenses publiques pour le logement social locatif en % du PIB, Base de données sur le logement abordable*, OCDE, Paris, https://www.oecd.org/els/family/PH4-1-Public-spending-social-rental-housing.pdf. [80]

OCDE (2016), *PH6.1. Encadrement des loyers, Base de données sur le logement abordable*, OCDE, Paris, https://www.oecd.org/els/family/PH6-1-Rental-regulation.pdf. [82]

OCDE (2015), *Apprendre au-delà de l'école : Rapport de synthèse*, Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264230408-fr. [114]

OCDE (2015), *Back to Work: Sweden : Improving the Re-employment Prospects of Displaced Workers*, Back to Work, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264246812-en. [59]

OCDE (2015), *Fiscal Sustainability of Health Systems: Bridging Health and Finance Perspectives*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264233386-en. [135]

OCDE (2015), *Minimum Wages After the Crisis: Making Them Pay*, OCDE, Paris, http://www.oecd.org/social/Focus-on-Minimum-Wages-after-the-crisis-2015.pdf. [15]

OCDE (2015), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2015-fr. [16]

OCDE (2015), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015 : Les jeunes, les compétences et l'employabilité*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264235465-fr. [116]

OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr. [56]

OCDE (2014), *OECD Skills Strategy Diagnostic Report: Austria 2014*, Études de l'OCDE sur les compétences, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264300255-en. [110]

OCDE (2014), *OECD Skills Strategy Diagnostic Report: Norway 2014*, Études de l'OCDE sur les compétences, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264298781-en. [118]

OCDE (2013), *Les indicateurs de l'OCDE sur la protection de l'emploi*, https://www.oecd.org/fr/els/emp/lesindicateursdelocdesurlaprotectiondelemploi.htm. [50]

OCDE (2012), *Inégalités hommes-femmes : Il est temps d'agir*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264179660-fr. [19]

OCDE (2012), *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, Petite enfance, grands défis, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264167025-fr. [29]

OCDE (2011), *Taxation and Employment*, Études de politique fiscale de l'OCDE, n° 21, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264120808-en. [18]

OCDE (2011), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264119550-fr. [123]

OCDE (2008), *Taxing Wages, 2006/2007: Special feature: Tax reforms and tax burdens*, OCDE, Paris. [38]

OCDE (à paraître), *Economic Policy Reforms 2019: Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris. [67]

OCDE (à paraître), *Études économiques de l'OCDE : France 2019*, Éditions OCDE, Paris. [55]

OCDE (à paraître), *Health for Everyone? Social Inequalities in Health and Health Systems*, Études de l'OCDE sur les politiques de santé, Éditions OCDE. [99]

OCDE (à paraître), *OECD Skills Strategy 2019: Skills to shape a better future*, Éditions OCDE, Paris. [109]

OCDE (à paraître), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019*, Éditions OCDE, Paris. [12]

OCDE (à paraître), « Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2019 : Prospérer dans un monde numérique », Éditions OCDE, Paris. [103]

Paine, T. (1797), « Agrarian Justice », *Social Insurance History*, The United States Social Security Administration, https://www.ssa.gov/history/paine4.html. [122]

Parlament der Republik Österreich (Parlement autrichien) (2018), *Budgetäre Auswirkungen der kalten Progression*, Budgetdienst, Vienne, https://www.parlament.gv.at/ZUSD/BUDGET/2018/BD_-_Anfragebeantwortung_zu_budgetaeren_Auswirkungen_der_Kalten_Progression.pdf. [39]

Pearson, M. et al. (2016), *Universal Health Coverage and Health Outcomes*, OCDE, Paris, https://www.oecd.org/els/health-systems/Universal-Health-Coverage-and-Health-Outcomes-OECD-G7-Health-Ministerial-2016.pdf. [97]

Perna, L. (2008), « Understanding High School Students' Willingness to Borrow to Pay College Prices », *Research in Higher Education*, vol. 49/7, pp. 589-606, http://dx.doi.org/10.1007/s11162-008-9095-6. [92]

Quigley, J. et L. Rosenthal (2005), « The Effects of Land Use Regulation on the Price of Housing: What Do We Know? What Can We Learn? », *Cityscape: A Journal of Policy Development and Research*, vol. 8/1. [74]

Reeves, R. (2017), *Dream hoarders: how the American upper middle class is leaving everyone else in the dust, why that is a problem, and what to do about it*, Brookings Institution Press. [75]

Rodgers, L. (2018), « Give credit where? The incidence of child care tax credits », *Journal of Urban Economics*, vol. 108, pp. 51-71, http://dx.doi.org/10.1016/j.jue.2018.10.002. [89]

Saks, R. (2008), « Job creation and housing construction: Constraints on metropolitan area employment growth », *Journal of Urban Economics*, vol. 64/1, pp. 178-195, http://dx.doi.org/10.1016/J.JUE.2007.12.003. [73]

Salvi del Pero, A. et al. (2016), « Policies to promote access to good-quality affordable housing in OECD countries », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 176, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/5jm3p5gl4djd-en. [76]

Spasova, S. et al. (2017), « Access to social protection for people working on non-standard contracts and as self-employed in Europe - A study of national policies », *Réseau européen de politique sociale (ESPN)*, Commission européenne, Bruxelles, http://dx.doi.org/dx.doi.org/10.2767/700791. [57]

Statistik Austria (2019), *Bildungsbezogenes Erwerbskarrierenmonitoring – BibEr*, http://www.statistik.at/web_de/statistiken/menschen_und_gesellschaft/bildung_und_kultur/bildungsbezogenes_erwerbskarrierenmonitoring_biber/index.html. [112]

Statistik Austria (2018), *Bildung in Zahlen 2016/17 - Schlüsselindikatoren und Analysen*, Statistik Austria, Vienne, http://www.statistik.at/web_de/services/publikationen/5/index.html?includePage=detailedView&sectionName=Bildung%2C+Kultur&pubId=508. [111]

Sturtevant, L. (2016), *Separating Fact from Fiction to Design Effective Inclusionary Housing Programs*, Center for Housing Policy, National Housing Conference, https://ihiusa.org/wp-content/uploads/Seperating-Fact-from-Fiction.pdf. [121]

Thévenon, O. (2013), « Drivers of Female Labour Force Participation in the OECD », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 145, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/5k46cvrgnms6-en. [27]

Thévenon, O. et A. Solaz (2013), « Labour Market Effects of Parental Leave Policies in OECD Countries », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 141, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/5k8xb6hw1wjf-en. [120]

Thomas, A. et P. O'Reilly (2016), « The Impact of Tax and Benefit Systems on the Workforce Participation Incentives of Women », *Documents de travail de l'OCDE sur la fiscalité*, n° 29, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/d950acfc-en. [20]

United Kingdom Parliament (2010), *House of Commons General Committee: Draft Child Trust Funds (Amendment No. 3) Regulations*, https://publications.parliament.uk/pa/cm201011/cmgeneral/deleg5/100720/100720s01.htm. [63]

Ville de Vienne (2017), *Municipal Housing in Vienna. History, facts & figures*, https://www.wienerwohnen.at/dms/workspace/SpacesStore/aa75756e-2836-4e77-8cfd-f37cc15e2756/1.0Wiener-Gemeindebau-engl.pdf. [78]

Wandner, S. (2016), *Wage Insurance as a Policy Option in the United States*, W.E. Upjohn Institute, http://dx.doi.org/10.17848/wp16-250. [61]

Whitehead, C. et P. Williams (2017), « Changes in the regulation and control of mortgage markets and access to owner-occupation among younger households », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 196, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/e16ab00e-en. [87]

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
ISBN 978-92-64-99556-7 – 2019

Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse

Les ménages de la classe moyenne, qui ont le sentiment d'être laissés de côté, mettent en question les retombées de la mondialisation. Dans de nombreux pays de l'OCDE, en effet, les revenus intermédiaires ont moins progressé que le revenu moyen ; pire, dans quelques pays, ils n'ont pas augmenté du tout. Il est vrai que la technologie a automatisé un certain nombre de métiers moyennement qualifiés qui étaient occupés il y a quelques dizaines d'années encore par des travailleurs de la classe moyenne. Le coût de certains biens et services, comme le logement, qui sont essentiels au mode de vie de la classe moyenne, a en outre augmenté plus rapidement que les revenus d'activité et l'inflation globale. Dans ce contexte, les classes moyennes ont vu leur capacité d'épargne diminuer et, dans certains cas, elles se sont même endettées. Le présent rapport apporte un éclairage sur les multiples pressions subies par la classe moyenne. Il analyse les tendances chez les ménages à revenu intermédiaire dans diverses dimensions telles que l'emploi, la consommation, la santé et l'endettement, ainsi que les perceptions et les attitudes sociales. Il examine en outre diverses initiatives visant à répondre aux préoccupations soulevées par la classe moyenne, notamment la protection du niveau de vie et de la sécurité financière de la classe moyenne face aux défis économiques.

Veuillez consulter cet ouvrage en ligne : ***https://doi.org/10.1787/2b47d7a4-fr***.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.
Rendez-vous sur le site ***www.oecd-ilibrary.org*** pour plus d'informations.

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions

Co-financé par l'Union européenne

ISBN 978-92-64-99556-7

9 789264 995567